DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13065 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 30 JANVIER 1987

La canonnière de M. Reagan

« En économie, on en est revenu à la politique de la canonnière », estime le Conference Board, principale organisation patronale américaine. Il est en effet certain que le gouvernement Reagan est résolu à un véritable conflit commercial avec ses « alliés » et prêt à se servir de la baisse du dollar comme d'une arme.

Incapable de réduire ses « scandaleux » déficits budgétaire et commercial (le qualificatif est de M. Reagan lui-même) et privé désormais d'une majorité républicaine au Sénat, le président américain n'a d'autres moyens, croit-il, pour obtenir des résultats économiques rapides que la soumission de ses partenaires commerciaux. Voilà pourquoi Washington tente actuellement d'obtenir des concessions économiques des Japonais, fait pression sur l'agriculture européenne et semble se laver les mains d'une chute accélérée du dollar qui tend les relations monétaires à l'intérieur de la CEE et rend aléatoire toute politique économique.

Dans ces conditions, la seule question qui se pose, c'est : faut-il ou non céder aux Américains ? Dans leur grande peur d'un regain de protectionnisme du Congrès qui serait dramatique pour l'ensemble des économies mondiales, les ministres des affaires étrangères des Douze – et d'abord le français, principale cible des représailles américaines – ont répondu oui. Pour compenser la perte pour les agriculteurs du Middle West des marchés espagnols et portugais – du fait de l'adhésion au Marché commun de l'Espagne et du Portugal, – la Communauté économique européenne a accepté de leur attribuer les deux tiers des marchés de céréales de ces deux pays pour quatre ans et a décidé d'abaisser ses droits de douane sur certains produits industriels. Des concessions qui ne s'imposaient ni économiquement, puisque les règles du commerce international prévoient les unions douanières, ni politiquement, puisque les Etats-Unis étaient particulièrement favorables à l'entrée de ces deux jeunes démocraties dans le concert européen.

Mais, comme dans les affaires d'otages, céder, c'est être prêt à céder encore. Ces concessions agricoles et, surtout, industrielles ont semblé insuffisantes à Washington, qui a ouvert en outre un nouveau dossier : celui d'Airbus. Des émissaires américains seront envoyés dès la semaine prochaine à Londres, à Paris et à Bonn, pour dénoncer les subventions attribuées au futur quadriréacteur Airbus 340 – concurrent du prochain avion de McDonnel Douglas – et menacer l'Europe de représailles.

Faut-il rappeler une fois encore que l'agriculture américaine est au moins aussi subventionnée que celle du Vieux Continent et que des contrats militaires lucratifs sont une autre manière d'aider sur fonds publics les constructeurs aéronautiques d'outre-Atlantique ?

Nul ne conteste que l'économie mondiale souffre de déséquilibres importants, aux déficits américains répondant des excédents non moins excessifs en Allemagne fédérale et au Japon. Mais la concertation internationale préconisée par le président Reagan au sommet de Tokyo en 1979 est sûrement une manière plus efficace et plus normale entre alliés d'y remédier que l'emploi de la canonnière.

(Lire nos informations page 27.)

Regain de tension avec l'Iran

Le gouvernement craint à terme une reprise du terrorisme

Le gouvernement ne cache pas sa crainte d'une reprise du terrorisme en France dans les prochains mois. Le conseil de sécurité intérieure – qui ne s'était pas réuni depuis les attentats de l'automne – en a débattu la semaine dernière autour de M. Chirac. L'inquiétude est liée à la recrudescence des prises d'otages à Beyrouth et à l'issue du procès de Georges Ibrahim Abdallah.

Les inquiétudes françaises n'auront pu être qu'avivées par les étranges propos tenus, mercredi 28 janvier, à Téhéran, par M. Rafsandjani, le président du Parlement iranien, qui a pratiquement justifié la prise d'otages au cours d'une conférence de presse. L'Iran, a dit M. Rafsandjani, croit savoir qui détient les otages occidentaux ; les preneurs d'otages ont recours à de telles pratiques « *parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen d'exercer des pressions, contrairement aux puissances industrielles occidentales. Ils dirigent donc leurs attaques contre les avions, les ambassades et des personnalités occidentales. Si vous attendez de nous que nous fassions quelque chose pour vous, vous devez faire quelque chose pour montrer que vous n'êtes pas contre nous* », a-t-il dit en s'adressant aux Etats-Unis et à la France.

Faisant allusion aux négociations sur la normalisation des relations franco-iraniennes – pratiquement gelées actuellement, – M. Rafsandjani a réitéré les conditions de Téhéran : la France, a-t-il dit, « *doit rendre l'argent qu'elle doit à l'Iran, expulser les renégats anti-iraniens de son sol et cesser de fournir des armes à l'Irak* ».

A propos de la crise de l'« Irangate », M. Rafsandjani a rendu un curieux hommage au président Reagan, qui aurait fait preuve de « *courage* » en faisant livrer secrètement des armes à l'Iran. Mais, a-t-il ajouté, le président américain est « *vieux, faible, en mauvaise santé et incapable de résister à ses rivaux à l'intérieur du Parti républicain. Il a agi trop faiblement et il a été vaincu* ».

Le rôle central joué par l'Iran dans les affaires d'otages et certaines affaires de terrorisme a été confirmé indirectement par M. Abou Iyad, responsable des services de renseignements de l'OLP. Dans une interview accordée au *Matin*, cet important responsable palestinien qui a souvent collaboré avec les services français aussi bien avant qu'après le 16 mars 1986 affirme notamment : « *Hezbollah, Djihad islamique, Organisation de la justice révolutionnaire, Opprimés de la Terre sont une seule et même chose. Et ils travaillent tous pour Téhéran.* »

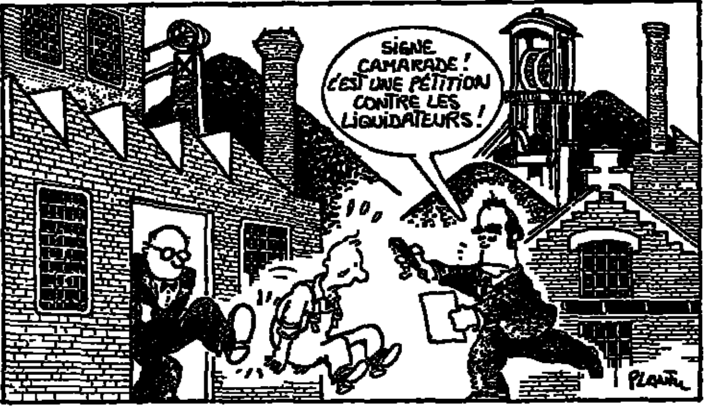
J. A.

(Lire la suite page 3 et l'article de JEAN-MARC THÉOLLEYRE, page 11.)

Le programme de travail de la majorité

M. Jacques Chirac préconise « un véritable dialogue social »

M. Jacques Chirac devait annoncer le jeudi 29 janvier le programme de travail du gouvernement, lors d'une conférence de presse réunie à l'issue d'un séminaire regroupant tous les ministres. M. Chirac devait, à cette occasion insister sur la nécessité de « promouvoir l'égalité des chances » et « améliorer les conditions de vie de nos concitoyens en ouvrant un véritable dialogue social ».



Vivre avec 15 francs par jour

VALENCIENNES
de notre envoyée spéciale

Personne n'a songé à allumer la lampe à pétrole. Debout dans l'obscurité, le verre de vin posé sur le rebord de l'évier, Marcelle et son « *garçon* » font et refont le tour de la situation : 7 degrés au thermomètre, toujours pas d'électricité et maintenant plus rien au robinet. Le « *garçon* », comme elle l'appelle depuis bientôt trente ans, lui a apporté un bidon d'eau, pour tenir jusqu'au dégel dans les tuyaux. Pour le reste, l'électricité coupée depuis plus de deux ans, les tuiles cassées, la cheminée qui s'affaisse... « *Il faudrait que tu te trouves un petit boulot* », risque le fils, qui est lui-même au chômage.

Petit boulot, gros travaux : Marcelle ne demande qu'un emploi quelconque. A cinquante-deux ans, la queue de cheval haut plantée, elle a belle allure encore.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 12.)

Les écolo-pacifistes en RFA

Qui vote vert ?

Les Verts ont, depuis le 25 janvier, quarante-deux élus. Parmi eux, vingt-cinq sont des femmes. Le groupe parlementaire semble pencher du côté des « réalistes » contre les fondamentalistes qui refusent toute alliance avec le SPO.

BONN
de notre correspondant

L'arrivée des députés verts dans la salle plénière du Bundestag, fleur à la boutonnière, qui en basket, qui en blue-jeans, avait, il y a quatre ans, fait sensation. Le plus curieux aujourd'hui est qu'il se trouve encore de temps en temps un vertueux député conservateur pour interpeller à ce sujet le président de séance. Tels qu'ils sont, avec leurs airs sérieux comme des papes lorsqu'il s'agit de pourfendre du haut du podium la politique économique du gouvernement ou lorsqu'un de leurs tribuns rive le clou à ces messieurs avec quelques formules bien senties, les Verts sont aujourd'hui une entité tolérée, sinon jugée indispensable par une majorité de la population.

L'assurance, l'agressivité, voire l'arrogance de certains de leurs porte-parole, agacent singulièrement leurs adversaires.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 5.)

La crise au sein du PCF

La machine communiste et les « rénovateurs »

par Daniel Vernet

Ouverture à Moscou ; crispation au PCF : l'opposition est tentante et largement fallacieuse. Au Kremlin comme place du Colonel-Fabien, ce qui est en question, c'est bien le mode de sélection, et donc d'élimination, des membres de l'appareil communiste. Les partis communistes fonctionnent selon les principes du centralisme démocratique et les opposants à la direction, depuis toujours, n'ont eu d'autre choix que de se soumettre ou de se démettre. La fronde des « rénovateurs » dans le PCF ne pouvait avoir d'autre issue, malgré l'ampleur supposée du mouvement et la notoriété ou l'influence dans le parti de ses animateurs. La machine communiste, son fonctionnement, sa force à la fois centripète exercée sur les rouages conformes à la norme, et centrifuge sur les atypiques, continue de produire les mêmes effets qu'il y a quarante ou soixante ans. Moins violents sans doute physiquement et verbalement, mais le résultat est identique.

A chaque crise, à chaque vague contestataire, l'histoire se répète : les opposants, qu'ils soient mus par des différends idéologiques ou par une volonté de pouvoir, se défendent d'abord d'être en désaccord avec la direction ; ils affirment ensuite représenter mieux que la direction elle-même la politique du parti ; ils contestent la ligne officielle au nom de la pureté de la tradition, en s'engageant à respecter les règles de fonctionnement du parti (qui sont précisément conçues pour museler toute opposition), puis ils se promettent de changer la ligne, démocratiquement, en tentant d'entraîner derrière eux la majorité des militants (ce qu'ils ne peuvent évidemment pas faire parce qu'ils sont peu à peu privés de moyens d'expression dans le parti) ; et, enfin, ils s'en vont, découragés ou expulsés. Les « rénovateurs » honteux qui attendent des jours meilleurs pour se découvrir et sont aujourd'hui utilisés pour charger leurs camarades savent bien qu'ils n'auront finalement d'autre issue que de se taire ou de s'en aller.

Peu importe pour la direction le coût en hommes de talent, en prestige, en militants. Seule compte la protection de l'appareil contre toute émergence parasitaire.

L'étonnant est que les opposants successifs donnent l'impression de n'avoir rien appris des cassures antérieures. Ce n'est pas la première fois que des responsables communistes dénoncent la politique d'un parti qui est resté un des plus staliniens du monde occidental. Nombre de « rénovateurs » actuels ont vécu la déstalinisation manquée, Budapest, la guerre d'Algérie, l'affaire Servin-Casanova, l'élimination des « Italiens » de l'Union des étudiants communistes dans les années 60, mai 1968 et la Tchécoslovaquie... Certains même qui se retrouvent en position d'accusés ont été très actifs dans les processus d'épuration de jadis ; ils sont donc bien placés pour connaître les méthodes d'une direction qui ne tolère pas de débat remettant en question son action. La sympathie que tel ou tel d'entre eux peut inspirer soit par sa personnalité, soit pas son passé, n'est pas en cause, mais *le rôle que l'appareil leur a fait jouer*.

« *On se libère du communisme comme on guérit d'une névrose* », écrivait Ignacio Silone dans *Issue de secours*, méditation sur sa rupture avec le PCI. Il est dur de quitter une « *contre-société* » – comme on le disait de la social-démocratie allemande au début du siècle – qui offre sécurité économique, ascension sociale, confort intellectuel, refuge affectif et pouvoir, en échange d'une fidélité à toute épreuve à un parti, à une classe, à une idéologie, voire à l'Union soviétique.

Peu nombreux sont en définitive ceux qui, après la rupture ou l'expulsion ne transportent pas en dehors du PC leurs schémas intellectuels, leur goût de l'anathème et de la langue de bois ; peu nombreux sont ceux qui savent vivre en dehors d'une organisation qui, parfois, pendant des décennies, a été tout pour eux. Déchirure insupportable dont la peur entretient la machine à produire les apparatchiks.

(Lire nos informations page 8.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

PRISONS

L'afflux des détenus inspire à Joseph Rovan une réflexion sur la philosophie de l'enfermement. Il est certain que la prison n'empêche pas la criminalité de se développer. De son côté, Tovy Grjebine démontre que la construction de prisons privées ne procurera aucun avantage macro-économique à la nation, mais risque de donner des idées aux recruteurs de délinquants.

Une réponse qui coûte cher à la société

La détention provisoire, trop souvent solution de facilité ou moyen de pression, doit redevenir un régime exceptionnel

par JOSEPH ROVAN (*)

A l'époque où j'étais au cabinet d'Edmond Michelet, garde des sceaux, chargé de suivre les affaires de l'administration pénitentiaire, il y avait environ trente-cinq mille détenus en France. Nous étions alors (1959-1960) en pleine guerre d'Algérie ; près de dix mille prisonniers étaient incarcérés pour des faits en relation avec ce qu'on appelait alors, prudemment, les événements d'Algérie. Le nombre de prisonniers normaux ne devait donc guère dépasser les vingt-cinq mille. Aujourd'hui, d'après les chiffres officiels, nous tournons autour de quarante-cinq mille. De plus en plus de prisonniers donc, et de plus en plus d'actes mènent en prison au titre de la prévention ou après condamnation. Parmi les arguments mis en avant par l'actuel garde des sceaux figure, pour justifier la création de « prisons privées » la possibilité de nouvelles augmentations de la population pénitentiaire. Une conclusion s'impose : la prison n'empêche pas la criminalité de se développer.

Ayant passé quelques mois à Fresnes, pendant l'Occupation allemande, comme prisonnier politique avant d'être déporté – et avant d'être en charge des prisons auprès de mon ministre lui aussi ancien prisonnier et déporté, – je puis, contrairement à beaucoup d'autres participants au débat, invoquer quelque expérience personnelle. Elle m'amène aux conclusions suivantes :

1. La privation de liberté est une peine lourde et très souvent, si elle dure, destructrice de la personnalité. L'enfermement est quelque chose d'atroce. Quarante-deux ans plus tard il m'arrive encore de me réveiller en sursaut, en plein cauchemar, me croyant revenu en prison.

Limiter la « contamination »

2. La prison a rarement des effets éducatifs, et seulement dans des conditions exceptionnellement favorables : sujets encore susceptibles d'évoluer ; gardiens et éducateurs bien formés et croyant à leur mission ; environnement psychologique et matériel favorable ; possibilité d'une formation professionnelle sérieuse ; travail utile et – dans des limites évidentes – rémunérateur. Si une prison doit servir à des fins éducatives ou rééducatives elle coûte nécessairement cher.

3. Pour les délinquants primaires et plus encore pour les détenus « préventifs » primaires – surtout les jeunes – la prison est une punition disproportionnée. (Et que penser de la détention provisoire, punition par anticipation qui frappe un grand nombre de personnes qui ne seront jamais condamnées.) Elle est souvent, tous les professionnels de la « pénitentiaire » et de l'éducation surveillée peuvent le confirmer, une véritable « école de la criminalité » qui organise la reproduction de sa « clientèle ».

4. Il convient donc de réserver la prison aux condamnations lourdes, dans les raisons desquelles la volonté de punir entre pour une part importante. De ce fait il y aurait beaucoup moins de détenus, la surpopulation cesserait d'exercer des effets détériorants, et dans les établissements restants les locaux et les personnels pourraient être mieux adaptés à leurs tâches. Il faudrait également « spécialiser » les prisons, limiter la « contamination » des nouveaux par les anciens, avoir comme en République fédérale, des établissements spéciaux pour les détenus préventifs.

5. Il est impérieusement nécessaire de faire à nouveau de la détention provisoire un régime exceptionnel. Il y a vingt-cinq ans, elle s'imposait dans un dixième environ des cas (pour assurer la représentation du suspect ou pour l'empêcher de nuire à la révélation de la vérité).

Or, plus du tiers des prisonniers relèvent de la détention provisoire, raison majeure de la surpopulation. La détention préventive est une solution de facilité, elle arrange également le policier et le magistrat à qui l'on reproche sa mansuétude si par malheur le suspect montre, par ses agissements ou par sa disparition, qu'il aurait mérité la détention. Elle sert occasionnellement de moyen de pression comme l'a montré le cas de l'amie de Chalier. Par l'autorité qu'il exerce sur les parquets, le ministre peut – s'il en a la volonté et le courage – renverser la tendance et refaire de la détention préventive une mesure d'exception, car les juges d'instruction et les chambres d'accusation sont rarement tout à fait insensibles aux arguments du parquet...

6. Pour les délinquants petits ou moyens, des punitions de nature différente devraient être utilisées davantage, d'autres devraient être inventées. A condition d'exercer un contrôle très strict sur les conditions de vie et de discipline – pour empêcher la création de mini-camps de concentration – je suis favorable aux camps de travail. Il faut démultiplier les travaux d'utilité publique en liberté surveillée, les prélèvements pécuniaires quand le condamné a un travail rémunéré, dans certains cas l'obligation de venir coucher en prison, ou d'y passer des week-ends, des vacances (mais il faudrait pour cela aussi spécialiser certains établissements ou parties d'établissements), retrait du permis de conduire etc.

La prison est au crime une réponse qui coûte cher à la société, au moral comme au plan financier. Elle sert à punir, à mettre hors d'état de nuire, et plus rarement, à rééduquer. Il faut s'en servir, mais à bon escient et le plus rarement possible. C'est un moyen grave. La multiplication des détenus et des prisons signifie que vous et moi, la société concrète, nous ne faisons pas assez pour que, dans la vie du délinquant, le premier délit reste une défaillance unique.

(*) Ecrivain.

Une pépinière pour la Mafia

Les actionnaires des sociétés de prisons privées seront surtout des truands d'envergure

par TOVY GRJEBINE (*)

NOUS sommes tous convaincus qu'il est dangereux qu'un gouvernement élu d'une manière démocratique arrive progressivement à la conclusion que les dispositions qu'il souhaite puissent être obtenues par n'importe quel moyen, par exemple, par des « interprétations » des lois existantes. Ainsi, après le « vote rapide » de la législation sur la flexibilité, on a pu se demander, et le Conseil constitutionnel l'a confirmé, si le gouvernement ne pense sérieusement que la fin justifie les moyens.

Mais les moyens que l'on se donne correspondent-ils à ce que l'on cherche vraiment ? Une absence de débat équivaut à une absence de réflexion.

Quand Albin Chalandon a fait construire des autoroutes par des sociétés privées, il dota le pays d'une infrastructure que le ministère des finances refusait au ministère de l'équipement. Par la même occasion il reporta la charge de cette infrastructure sur les utilisateurs directs plutôt que de la faire supporter à l'ensemble des contribuables dont une large partie pouvait être considérée comme totalement étrangère à ce besoin. On peut donc considérer que l'opération a été un double succès. Albin Chalandon démontra que le refus du budget d'octroyer les fonds pour permettre la construction de ces autoroutes était complètement futile. Les établissements privés qui se sont créés ont emprunté auprès des banques les mêmes sommes qu'un établissement public aurait empruntées. Sur l'ensemble de l'économie, les deux voies ont donc eu les mêmes effets. Si le ministère des finances avait refusé la construction des autoroutes pour ne pas augmenter la masse monétaire, on peut dire que sa décision aurait été mal réfléchie.

Le garde des sceaux, voyant les prisons surpeuplées, a pu être tenté de refaire ce qu'il avait fait comme ministre de l'équipement, mais la création de prisons privées ne présentera pas les mêmes avantages. Tout d'abord, on ne reportera pas la charge des constructions sur les « usagers ».

L'Etat supportera les charges d'amortissement exactement comme s'il avait construit lui-même ces prisons.

Le coût qui sera demandé par les établissements privés ne pourra pas être inférieur au coût que l'Etat aurait payé s'il avait construit ces prisons lui-même. Ce coût est déjà minimum puisque, si l'Etat construit ces prisons lui-même, il le fait en faisant jouer la concurrence entre les différentes entreprises du secteur privé.

Aucun avantage

Du point de vue de la politique générale, la formule ne présente aucun avantage puisque les sociétés privées qui obtiendront les concessions emprunteront les mêmes sommes que le ministère de la justice aurait dû emprunter s'il avait voulu en être le maître d'œuvre. L'augmentation de la masse monétaire sera donc équivalente.

On comprend parfaitement bien que le gouvernement voulait marquer sa politique par un budget aussi équilibré que possible, mais, là encore, avons-nous oublié que les prisons publiques auraient pu être créées et financées hors budget ? Donc, au point de vue macro-économique, les deux voies qui s'offraient donneront exactement les mêmes résultats.

Les inconvénients des prisons privées semblent avoir échappé à la majeure partie de l'opinion publique. Les machines à sous comme la prostitution attirent les truands. Les casinos attirent la Mafia. Peut-on sérieusement imaginer que le lieu principal de recrutement des futurs truands ne va pas intéresser celle-ci ?

Il y a beaucoup de chance pour que les actionnaires majoritaires des sociétés pénales soient les grands caïds de la Mafia. Il leur sera alors commode de choisir leurs futures troupes. Il est possible que l'on choisira les recrues en leur ouvrant des crédits destinés à alléger leur présence dans l'établissement. Ces crédits deviendraient ensuite le moyen de contrôle de l'homme de main qui viendra travailler pour eux après sa mise en liberté. A-t-on songé que nous pourrions être les victimes d'un système que nous aurons mis en place sans avoir même économisé le moindre sou ?

Ni la droite ni la gauche ne peuvent souhaiter le développement de ces forces occultes.

(*) Economiste.

COURRIER DES LECTEURS

Résidences de détention

Que faire pour remédier à l'encombrement des prisons ? Aménager, en quelques mois, et si possible dans chacune des vingt et une régions, des « résidences de détention », pouvant accueillir chacune quelque 500 personnes, soit prévenus en prison actuellement, soit condamnés peu dangereux.

Partant de zéro, sur des bases nouvelles, et affectant dans ces résidences une population bien sélectionnée et non encore contaminée, il y aurait là occasion exceptionnelle de susciter un nouveau climat, orienté vers l'espérance et non le cauchemar. Ainsi seraient aidées pour un nouveau départ dans l'existence, avec éventuellement formation professionnelle, des personnes n'ayant eu que des faiblesses passagères et aspirant à reprendre une vie normale.

Construire ces résidences en bois, ou en matériaux légers, dans des zones isolées (Larzac), voire dans des îles (Groix, Ouessant) pour en faciliter la surveillance. Utiliser, si nécessaire en raison de l'urgence, des installations militaires existantes.

Recruter temporairement le nécessaire personnel d'encadrement, à choisir avec soin, peut-être parmi des préretraités ou d'anciens officiers ou sous-officiers, etc., en attendant la sélection, puis l'embauche et la formation de personnel pénitentiaire supplémentaire.

Dès l'ouverture de ces nouvelles résidences, il faudrait absolument séparer les prévenus des condamnés et organiser deux types de séjour différents.

JEAN VILLEMAIN
(Versailles).

Epurations

Analysant des ouvrages sur le thème : « les hauts fonctionnaires sont-ils définitivement politisés ? », M. Birnbaum (*le Monde* du 27 décembre) rappelle « *les nombreuses épurations (...) au lendemain de la fondation de la IIIe République... ou en 1945, sitôt Vichy défait* ».

Comment ne pas citer 1940-1944 et Vichy ! ...à moins que l'oubli ne résulte de la lecture des ouvrages étudiés, ce qui serait triste et révélateur.

RENÉ BOUET
(Sainte-Marie-de-Ré).

LU

LA MACHINE UNIVERS, de Pierre Lévy

Culture informatique

UN ouvrage qui fait peur... si on le lit vite. Jamais encore on avait, à notre connaissance, poussé aussi loin l'analyse de la fonction informatique dans la civilisation où nous vivons. On craindrait de comprendre parfois que l'homme est un obstacle à l'épanouissement de la machine ! Heureusement, il n'est pas possible de lire vite car Pierre Lévy, bardé d'une culture scientifique à toute épreuve, manie un langage où les mots pèsent lourd, souvent trop lourd.

Si l'accès n'est pas facile, une fois opérés quelques exercices d'assouplissement, on chemine dans d'étonnants et souvent passionnants paysages. Celui des « technologies intellectuelles », qui ouvre l'ouvrage, nous force immédiatement à regarder d'un autre œil les ordinateurs, qui ne sont pas seulement des objets d'expérience, mais « *fournissent des modèles théoriques à nos tentatives pour concevoir rationnellement la réalité* ». C'est la dimension transcendentale de l'informatique. La gestion des signes se modifie, la formalisation concerne une quantité croissante d'activités humaines, l'algorithme est roi, et le langage est gouverné par le calcul.

Une des attachantes intuitions de Pierre Lévy est de nous faire saisir que l'on fait depuis longtemps de l'informatique comme M. Jourdain faisait de la prose. La musique sérielle, l'art cinétique, la littérature polysémique de Joyce, l'écriture *automatique* des surréalistes allaient dans ce sens, et déjà Mallarmé déclarait ne pas écrire avec des idées ou des images mais avec des mots. L'Europe est à cet égard particulièrement féconde : la recherche de l'*instrument universel* est bien antérieure au synthétiseur numérique. Rien n'est comparable, dans les autres cultures, à l'orgue ou au piano.

Ce que l'on peut appeler la machine universelle de la culture informatique est un objet rigoureusement défini de la logique mathématique. Wittgenstein est formellement sollicité à cet égard qui voit dans la logique « *l'essence de la communicabilité* ». Et, bien sûr, Pierre Changeux qui assimile les neurones du cerveau à des processeurs d'information.

Les ordinateurs arriveront-ils un jour à modifier eux-mêmes leurs programmes, à sentir, à penser, à parler ? Il ne s'agit pas, répond notre auteur, de savoir ce que peuvent faire ou pas les machines, mais ce qui, dans l'homme, n'est pas de l'ordre du faire.

Le plus important est que, finalement, notre auteur refuse de se laisser emporter par les phantasmes de la logique et qu'il écrive (p. 130) : « *Le monde strictement calculable et communicable se réduit à une mince pellicule de l'être, celle des événements parcourue par le jeu des opérations et des traductions.* » Ouf ! Il nous reste encore une belle place pour la conscience, l'émotion, l'imagination, la créativité et la liberté...

PIERRE DROUIN.

★ Editions La Découverte, 244 p., 89 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1985

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

Le problème des otages et la situation au Proche-Orient

Une organisation jusque-là inconnue, le « Djihad islamique pour la libération de la Palestine », a revendiqué dans la soirée du mercredi 28 janvier l'enlèvement, samedi dernier à Beyrouth, de quatre professeurs, trois Américains et un Indien. Dans un communiqué manuscrit, rédigé en mauvais arabe et accompagné d'une photo d'un des otages, M. Robert Polhill, l'organisation s'en prend au chef de l'OLP, M. Arafat, au président égyptien, M. Moubarak, et *« à la majorité des Etats arabes réunis au sommet de Koweit »*. Le communiqué, à la tonalité ouvertement pro-iranienne, ne contient aucune réclamation précise de la part des ravisseurs.

A Téhéran, le président du Parlement a indiqué que la RFA avait sollicité l'aide de l'Iran au sujet des deux Allemands récemment enlevés au Liban. A Londres, l'église anglicane s'est déclarée convaincue que son émissaire à Beyrouth, M. Terry Waite — médiateur dans l'affaire des otages — était *« sain et sauf »*. M. Waite n'a pas été vu depuis une dizaine de jours, date à laquelle il était parti *« contacter »* certains groupes de ravisseurs. — *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : la disparition de Terry Waite

Londres a une attitude ambiguë à l'égard de l'Iran

LONDRES
de notre correspondant

« Nous n'avons, hélas ! plus de nouvelles ; je souhaiterais en avoir », a déclaré Mme Thatcher mercredi 28 janvier. *« Terry Waite est un homme d'un immense courage, j'espère qu'il continuera d'être protégé dans la tâche qu'il a entreprise. »* Le premier ministre et son gouvernement ne dissimulent plus leur inquiétude quant au sort de l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Beyrouth a multiplié, depuis le début de la semaine, les démarches pour tenter d'obtenir des renseignements, mais en vain. Aucun contact direct n'a pu être établi avec M. Waite depuis le 21 janvier, date à laquelle il a volontairement *« disparu »* pour rencontrer quelque part au Liban les ravisseurs des deux otages américains.

A Damas, mercredi, M. Walid Joumblatt, le chef du PSP (druze), qui est l'hôte de M. Waite à chaque fois que ce dernier séjourne au Liban, a dit qu'il se rendrait à Beyrouth pour essayer d'en savoir davantage. Il a reconnu que lui-même ou les miliciens druzes qui assurent d'ordinaire la protection de M. Waite n'avaient pu entrer en relation avec celui-ci. Il a précisé que le groupe auprès duquel s'est rendu M. Waite avait préalablement *« promis »* sa sécurité. Dans la soirée, des proches de M. Joumblatt ont annoncé avoir appris que M. Waite était *« sain et sauf »* et poursuivait sa mission. Mais ils n'avaient pu joindre l'intéressé lui-même.

Londres « ne négocie pas »

Le Foreign Office a fait savoir mercredi que le gouvernement britannique était prêt à s'entretenir avec *« quelque groupe que ce soit »* susceptible de fournir des informations concernant M. Waite. C'est une déclaration d'intention certes prudente et limitée, mais particulièrement notable de la part d'un gouvernement qui persiste à affirmer son refus de la moindre concession au *« chantage des terroristes »*. Bien que M. Waite ait toujours agi à titre privé, la « dame de fer » est obligée de manifester sa préoccupation dans cette affaire.

M. Waite est, en effet, un personnage très admiré et populaire au Royaume-Uni depuis qu'il a fait ses preuves de M. « Bons Offices » en obtenant la libération d'otages britanniques en Iran en 1981, en Libye en 1985 et surtout depuis deux ans qu'il ne cesse d'intervenir au Liban en faveur de nombreux otages, ce qui lui vaut maintenant une réputation internationale (*le Monde* du 4 novembre 1986).

Mais s'il s'avère que M. Waite est retenu contre son gré et devient otage à son tour, la marge de manœuvre du gouvernement Thatcher est étroite. D'une part, parce qu'il semble que les pressions dont M. Waite pourrait être l'enjeu visent d'abord les gouvernements de Bonn et de Washington, après les récentes arrestations de militants chiites en RFA (lesquels seraient liés au détournement d'un Boeing américain sur Beyrouth en 1985). D'autre part, parce qu'après les révélations du surprenant fléchissement de l'attitude américaine envers l'Iran, le gouvernement de Mme Thatcher continue de vouloir se montrer le plus ferme à l'égard du terrorisme, comme le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, l'a encore rappelé voici quelques jours. Auparavant, Mme Thatcher avait elle-même indiqué qu'elle avait eu la *« douleur »* de faire comprendre aux familles de deux otages britanniques au Liban qu'il n'était pas question que la Grande-Bretagne négocie avec les ravisseurs.

Si, pour le moment, un changement de la position de Mme Thatcher est hautement improbable, le gouvernement, sans donner l'impression de revenir sur ses principes, a quand même la possibilité de ménager quelque peu les dirigeants iraniens et, partant, de ne pas exacerber le comportement des groupes libanais agissant avec l'obédience de ceux-ci. Une nouvelle fois, le 27 janvier, le chef du parti libéral, M. David Steel, vient de dénoncer la *« complaisance »* du gouvernement, qui fait la sourde oreille aux appels de l'opposition réclamant la fermeture des bureaux à Londres de l'Iranian Oil Corporation, qui serait la « couverture » du principal centre de tractations permettant à l'Iran de se procurer des armes en Occident à travers divers interlocuteurs. Ces bureaux auraient notamment servi aux contacts préliminaires entre officiels américains et iraniens pour les livraisons désormais avouées à Washington. Le Foreign Office s'est contenté de répondre de nouveau que l'officine faisait l'objet d'une *« étroite surveillance »* et qu'il n'y avait aucune *« preuve »* d'infraction aux lois britanniques.

Les livraisons d'armes

Par ailleurs, des entreprises britanniques ou des sociétés dépendant directement du ministère de la défense fournissent du matériel militaire à l'Irak et surtout à l'Iran. En novembre, le gouvernement a approuvé un contrat portant sur l'achat par l'Iran de trois mille Land Rover. En 1986 également, deux navires de ravitaillement ont été livrés à la marine iranienne.

Interrogé par l'opposition, le gouvernement a redit que, selon un principe adopté en 1984, la Grande-Bretagne acceptait de fournir des équipements aux armées irakienne et iranienne, à condition qu'il ne s'agisse par d'armements *« meurtriers »* et que cela ne puisse donner un avantage décisif à l'un des deux belligérants. Les dirigeants de l'opposition estiment que cette définition est ambiguë et qu'elle peut se prêter à bien des interprétations discutables. Ils se demandent aussi pourquoi le cabinet de Mme Thatcher n'applique pas à l'Iran l'interdit absolu qu'il réclamait de la part de l'ensemble de la Communauté européenne contre la Syrie, et pourquoi une délégation iranienne a encore été reçue en octobre par la compagnie qui appartient au ministère de la défense et qui a, les années précédentes, procuré d'importants stocks de pièces détachées destinées aux blindés de fabrication britannique que possède l'Iran.

En dépit d'une rigueur souvent proclamée envers les pays prêtant assistance au terrorisme, l'attitude du gouvernement britannique soulève toujours des questions qui ne manqueront pas d'être posées à nouveau, avec davantage d'insistance, si M. Waite devait faire réellement l'objet d'un chantage.

FRANCIS CORNU.

La guerre du Golfe

« Nous sommes prêts à acheter des armes aux Etats-Unis s'il n'y a pas de conditions », *déclare le président du Parlement iranien*

Téhéran (Reuter). — Le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, a laissé entendre, mercredi 28 janvier, que les forces de Téhéran étaient sur le point de lancer une offensive finale contre l'Irak. Aux journalistes qui lui demandaient si les préparatifs en vue d'une telle opération étaient achevés et si les émissaires iraniens reçus cette semaine en Arabie saoudite et en Turquie avaient remis des messages à ce sujet, il a répondu : *« Cette interprétation n'est pas éloignée de la réalité. Ces déplacements sont, eux aussi, en rapport avec ce sujet. Bien entendu, nous en rendrons les détails publics ultérieurement. »*

Lors de sa conférence de presse, M. Rafsandjani, qui est aussi porte-parole du Conseil suprême de défense, a précisé que l'Iran allait intensifier ses attaques sur Bagdad pour amener l'Irak à cesser ses raids aériens sur les villes iraniennes.

Réaffirmant qu'aucune initiative de paix ne recevrait l'approbation de Téhéran si elle n'était pas fondée sur l'identification de l'Irak comme l'agresseur, il a rejeté une suggestion du colonel Kadhafi visant à créer une force-tampon islamique entre les armées des deux pays : *« Nous n'acceptons pas cela. Il faut que justice se fasse »*, a-t-il dit, ajoutant : *« M. Kadhafi avait déclaré précédemment qui était l'agresseur. Nous sommes surpris. (...) Je ne suis pas sûr que M. Kadhafi ait dit une telle chose. »*

A la question de savoir si l'Iran se contenterait de l'éviction du président irakien Saddam Hussein, sans démantèlement du Parti Baas au pouvoir à Bagdad, il a répondu : *« Nous nous sommes concentrés sur Saddam depuis le début. (...) Mais, dans une guerre qui a pris une telle ampleur, il n'est pas logique de ne punir qu'une personne, en oubliant les autres dirigeants du Baas, qui ont évidemment joué un rôle actif dans ces crimes. Je pense toutefois que si Saddam est écarté la voie sera dégagée pour la solution du problème. »*

La Bible du président Reagan

Le président du Parlement a, d'autre part, brandi devant les journalistes une Bible portant, a-t-il dit, la signature du président Ronald Reagan et la date du 3 octobre 1986.

Selon M. Rafsandjani, le chef de la Maison Blanche avait fait parvenir le volume aux dirigeants iraniens en signe de bonne volonté lors de son initiative secrète en vue d'améliorer les relations Washington-Téhéran. La centaine de journalistes et de cameramen conviés au Parlement sont montés sur leur chaise pour mieux voir la Bible à couverture brune que M. Rafsandjani extrayait de son coffret. Sur l'une de ses pages vierges, ils ont pu voir un verset, reproduit à la main, relatif à l'unité des religions et signé de Ronald Reagan, avec la date du 3 octobre 1986.

PENSEZ PLUTÔT AUX PAUVRES RAVISSEURS QUI DOIVENT AUGMENTER LEUR STOCK D'OTAGES FACE À LA CHUTE DU DOLLAR !

PANCHO

En révélant l'année dernière les ventes d'armes secrètes des Etats-Unis à l'Iran, M. Rafsandjani avait indiqué qu'une Bible figurait dans un ensemble de cadeaux de Reagan apportés à Téhéran par l'ancien conseiller à la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, lequel avait gagné l'Iran depuis l'Irlande à bord d'un avion transportant des pièces d'équipement militaire.

M. Rafsandjani a indiqué que l'Iran avait rompu ses pourparlers avec Washington sur les achats d'armes, mais qu'il restait prêt a acquérir des armes auprès des Etats-Unis si ceux-ci n'y mettaient pas de conditions :

« Lorsque nous voyons les Américains manifester leur hostilité (...), nous ne jugeons pas les circonstances propices à la poursuite d'entretiens (...) et nous n'avons pas de nouveau projet (...). Nous avons acheté des pièces pour nos armes de fabrication américaine partout où nous pouvions en trouver, sauf en Israël. Nous somme prêts à les acheter aux Etats-Unis s'il n'y a pas de conditions. »

Le responsable iranien a assuré que Téhéran n'avait pas considéré les *« prises de contact bilatérales »* comme un marchandage dans lequel intervenait la question des Américains retenus en otage au Liban.

Il a cependant ajouté que Washington devait faire preuve de bonne volonté — en livrant des armes déjà payées par l'Iran — s'il escomptait une aide de Téhéran pour la libération des otages détenus par des mouvements réputés pro-iraniens.

Le dernier contact de l'Iran avec des responsables américains a eu lieu *« il y a environ un mois »* à Francfort (RFA), a-t-il dit : *« Une personne du nom de Dunbar, porteuse d'un projet du département d'Etat, accompagnait les personnes habituelles. »* Le secrétaire d'Etat George Shultz avait indiqué mardi à Washington qu'il avait envoyé son collaborateur Charles Dunbar le 13 décembre à Francfort pour y faire clairement comprendre qu'*« il n'y aurait plus de ventes d'armes, de quelque nature que ce soit »*.

A ce propos, M. Rafsandjani a déclaré que les représentants iraniens envoyés à Francfort — qualifiés d'*« agents commerciaux dépendant de responsables du renseignement »* — avaient pour instruction de ne pas accepter le *« projet »* du département d'Etat : *« Nous ne faisons plus confiance aux Etats-Unis. Ils ne sont pas honnêtes. Aucun projet ne sera accepté avant qu'ils débloquent nos avoirs »*, a-t-il conclu.

RFA : après l'arrestation des frères Hamadei

Une cache d'explosifs découverte en Sarre

BONN
de notre correspondant

La police ouest-allemande a découvert mercredi 28 janvier, près de Beckingen, en Sarre, une cache contenant une vingtaine de litres de nitrate de méthyle, un explosif liquide de forte puissance. Neuf litres de ce même explosif avaient été trouvés dans les bagages du terroriste présumé Mohamed Hamadei, lors de son arrestation le 13 janvier à l'aéroport de Francfort, à son arrivée de Beyrouth. La cache, qui se trouvait dans un terrain marécageux, avait été indiquée aux enquêteurs par Abbas Hamadei, arrêté à son tour lundi soir à l'aéroport de Francfort, alors qu'il arrivait lui aussi de Beyrouth.

En revanche, toutes les personnes interpellées lundi soir au cours d'une opération de police à Beckingen, où résidait Abbas Hamadei, ont été remises en liberté (*le Monde* du 29 janvier). Il s'agissait d'une famille palestinienne de huit membres qui hébergeait ces derniers mois Abbas Hamadei depuis que celui-ci s'était séparé de son épouse allemande.

Les enquêteurs restant extrêmement avares de précisions, la découverte de ces explosifs n'a pas permis pour le moment de relier les frères Hamadei, soupçonnés d'avoir participé en 1985 au détournement sur Beyrouth d'un appareil de la TWA, à d'autres attentats en Europe. On ne peut que faire des spéculations en rapprochant notamment l'arrestation de Mohamed Hamadei, dont l'extradition est réclamée par les Etats-Unis, de celle opérée un jour plus tôt à l'aéroport de Milan d'un autre Libanais, Bachir El-Khodr, trouvé en possession de 10 kilogrammes de plastic. Selon le quotidien populaire *Express*, publié à Cologne, qui ne cite pas ses sources, les enquêteurs auraient trouvé dans les papiers d'Abbas des indices de sa présence à Francfort et à Paris en juin et en décembre 1985, à l'époque où des attentats à l'explosif étaient commis à l'aéroport de Francfort, ainsi qu'au Printemps et aux Galeries Lafayette, dans la capitale française. Ces informations sont toutefois à prendre avec la plus grande précaution.

Le gouvernement aurait reçu, par un intermédiaire, des photos des deux otages ouest-allemands, MM. Cordes et Schmidt, prouvant qu'ils étaient encore en vie. D'autre part, selon l'avocat de Mohamed Hamadei, les responsables du gouvernement n'ont toujours pas transmis aux autorités judiciaires la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis à son encontre. Son frère, Abbas Mohamed, qui possède la nationalité allemande à la suite de son mariage avec une sarroise, ne peut, en revanche, être extradé.

HENRI DE BRESSON.

Le gouvernement français craint une reprise du terrorisme

(Suite de la première page.)

Ce sont ces organisations qui signent les communiqués revendiquant les prises d'Occidentaux en otage à Beyrouth-Ouest.

M. Abou Iyad affirme d'autre part que *« la clé de l'affaire des otages français au Liban est la libération d'Anis Naccache »*, le chef du commando qui avait tenté d'assassiner le dernier premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar. Anis Naccache est libanais mais il s'est converti au chiisme et s'est mis au service de l'Iran. C'est en vertu d'une recommandation religieuse de l'imam Khomeiny qu'il a monté son opération de commando qui s'est soldée par la mort d'un policier. Sa libération, sous couvert d'une grâce médicale, a déjà été envisagée par M. Mitterrand, mais le président de la République se refuse à gracier les autres membres du commando. Il l'a confirmé récemment, précisant que, si M. Chirac lui demandait la grâce d'Anis Naccache, il devrait le faire par écrit. Sans libération d'Anis Naccache, poursuit Abou Iyad, les Français *« doivent oublier les otages car les ravisseurs vont les mettre à genoux »*.

A propos des informations faisant état d'une possible vague d'attentats en France, le responsable palestinien ne cite à aucun moment le cas Abdallah mais affirme que *« ces informations sont liées à la bonne marche des négociations avec l'Iran »*. Il précise d'autre part que l'Iran a joué un rôle dans la libération, en décembre dernier, d'Aurel Cornéa. *« Cette libération n'a pu se faire qu'avec le feu vert de Téhéran »*, dit-il, tout en reconnaissant que des Palestiniens sont aussi intervenus.

La crainte d'une reprise du terrorisme et d'une recrudescence des prises d'otages n'affecte pas seulement la France mais aussi la RFA, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie. Au centre des préoccupations de Bonn et de Washington figure l'affaire Hamadei, du nom de ce terroriste présumé arrêté à Francfort et dont les Etats-Unis demandent l'extradition.

A la suite de la dernière prise d'otages américains à Beyrouth-Ouest, Washington vient d'annoncer des mesures draconiennes pour empêcher les Américains de se rendre au Liban et pour forcer ceux qui s'y trouvent encore à en partir : le département d'Etat a annoncé que les passeports américains ne seront plus valables pour des voyages au Liban. On compterait environ 1 500 détenteurs de passeports américains au Liban, dont la plupart ont aussi la nationalité libanaise. Certaines exceptions seront consenties, soit en faveur de journalistes, soit en faveur des familles d'otages, et l'ambassade américaine sera maintenue.

J. A.

Europe

URSS : les résistances aux réformes

La résolution du comité central ne reprend qu'en partie les projets de M. Gorbatchev sur la sélection des cadres

MOSCOU
de notre correspondant

Les trois cent sept membres du comité central *ont-ils discrètement* tordu le cou, mercredi 28 janvier, au projet exposé mardi par M. Gorbatchev de faire élire désormais à bulletins secrets, et en offrant le choix entre plusieurs candidats, les dirigeants locaux ou régionaux du parti ? Ils se sont en tout cas séparés juste après deux jours de travaux sans avoir pris de décision à ce sujet.

La résolution en vingt-trois feuillets, adoptée à l'issue de la réunion plénière du comité central, « oublie » en effet de mentionner cette proposition, qui avait fait sursauter tout le monde et pas seulement les correspondants occidentaux. *La situation* qui en résulte est un peu surréaliste mais illustre à merveille l'axiome selon lequel la Nomenklatura est prête à passer *beaucoup de fantaisies* à un secrétaire général, sauf celles qui la touchent directement dans sa sécurité d'emploi et son statut social. Le projet n'est pas officiellement abandonné, mais il a été apparemment enfoui au fond d'un placard.

Le plénum du comité central a d'autre part été l'*occasion d'un mouvement* de personnel. M. Dinmoukhamed Kounaev, ancien chef du parti au Kazakhstan, est mis sans phrases inutiles à la porte du bureau politique, dont les effectifs sont désormais ramenés à onze personnes. M. Mikhaïl Zimianine, qui commença sa carrière comme protégé de Beria, le chef de la police secrète de Staline, quitte plus en douceur le secrétariat.

M. Nikolaï Sliounkov fait pour sa part son entrée dans cet organisme, tout en restant membre suppléant du bureau politique, et devra donc abandonner sous peu ses fonctions de chef du parti en Biélorussie. M. Alexandre Iakovlev, déjà secrétaire chargé de la propagande, devient suppléant du bureau politique. Enfin, M. Anatoli Loukianov, qui occupait déjà un poste-clé au comité central, puisque tous les documents officiels transitent par ses services du « département général », accède au statut de secrétaire.

La résolution votée mercredi constitue en apparence un résumé fidèle du long discours prononcé la veille par M. Gorbatchev. Elle est en réalité très en retrait par rapport à celui-ci, surtout en matière de « démocratisation ». Le comité central reprend certes pour l'essentiel l'analyse très sombre de la société soviétique, formulée par le secrétaire général, ainsi que ses critiques rétrospectives contre l'immobilisme brejnévien, mais omet toute référence à « L'autoritarisme » stalinien.

Le plénum reconnaît *« qu'à la fin des années 70 et au début des années 80 notre pays s'est trouvé en perte de vitesse »* et évoque lui aussi *« l'affaiblissement de la discipline, le développement de l'ivrognerie et la corruption »*. Il souhaite, comme M. Gorbatchev, que soient désormais *« réglées à temps »* les questions de personnes *« à tous les niveaux, à commencer par le comité central et le gouvernement »* pour assurer *« un afflux permanent de forces fraîches »* de façon que *« le processus de renouvellement ne soit plus jamais interrompu »*. Autant dire qu'il faut empêcher à tout prix que ne se produise le phénomène d'engourdissement propre à l'ère *brejnévienne*...

> *La Nomenklatura est prête à passer beaucoup de fantaisies à M. Gorbatchev, sauf celles qui touchent à son statut...*

Il est cependant étrange que le plenum ne reprenne pas explicitement ce point essentiel du projet de M. Gorbatchev qui vise à élire à bulletins secrets entre plusieurs candidats les secrétaires du parti, dont le premier d'entre eux, dans chaque arrondissement, ville, région et république. La résolution se contente d'évoquer vaguement la nécessité *« d'élargir la démocratie et le perfectionnement du mécanisme de formation de* [ses] *organes éligibles » au sein du parti »*. La pratique de la candidature unique semble donc avoir encore quelques jours devant elle. M. Gorbatchev n'avait d'ailleurs pas proposé qu'on l'abandonne pour les membres du comité central ni... pour lui-même.

Le nombre des candidatures

Le plénum est moins regardant en ce qui concerne les organes élus de l'Etat dont on sait que le pouvoir est largement fictif. *« Il importe de soustraire au formalisme la pratique de présentation des examens des candidats à la députation dans les soviets et de permettre à l'électeur d'exprimer son opinion pour un nombre plus important de candidatures »*, proclame la résolution. On notera l'humour de cette dernière expression. Ce *« nombre »* qu'il s'agit de rendre *« plus important »* est le chiffre « un » puisqu'il n'y a toujours eu jusqu'ici qu'un seul candidat par circonscription aux soviets locaux comme au soviet suprême.

Le comité central n'est d'ailleurs ni très affirmatif ni très clair. Il ne dit pas carrément qu'il souhaite une multiplicité des candidatures aux élections locales et nationales. Si l'on comprend bien, il suggère seulement que, lors des « meetings » qui ont lieu tous les cinq ans dans les usines et dans les quartiers, le parti, au lieu de faire parader un seul individu, choisi discrètement à l'avance, en exhibe plusieurs. Il y aura donc plusieurs trieuses de choc et autres ouvriers émérites au lieu d'un seul à cette occasion à la tribune. Mais rien ne prouve qu'on retrouvera plusieurs noms sur les bulletins de vote. Si, lors de ces « meetings », les travailleurs font preuve de leur unanimité coutumière, cela ne sera en effet pas la peine. Il faudrait d'ailleurs convaincre les intéressés de se lancer dans un jeu totalement insolite ici. Quel Soviétique accepterait de gaieté de cœur de concourir dans une compétition qui risque d'aboutir à un échec public et humiliant ? On ne maintient pas impunément pendant soixante-dix ans le pouvoir absolu d'un parti pour demander ensuite aux citoyens de prendre des risques. Le réflexe de chacun sera d'abord de demander « qui » le parti a déjà désigné. Le reste du processus découle de cet acte initial.

Contre le « nationalisme »

Le plénum a d'autre part « approuvé » l'avant-projet sur l'entreprise d'Etat qui va être prochainement soumis à « discussion » dans l'ensemble du pays et sera présenté à la « conférence nationale » du parti annoncé pour 1968. Ce texte est encore confidentiel, mais il comporterait des clauses visant, au nom de l'« autogestion », à permettre l'élection de chefs d'entreprise ainsi que des chefs d'atelier et des contremaîtres. *« Il est très important de bien comprendre que l'éligibilité des cadres dirigeants dans les entreprises non seulement ne nuit pas, mais encore renforce le principe de la direction unique »*, explique à ce sujet la résolution.

Le plénum s'est enfin penché sur la question des nationalités, reprenant presque mot pour mot les propos de M. Gorbatchev. Le comité central estime qu'il faut faire preuve, à ce sujet, de « tact » et de « prudence », et *« garantir que toutes les nationalités et ethnies du pays soient dûment représentées dans les organes du parti et de l'Etat »*. Mais il importe également, selon le comité central, d'*« opposer une riposte sans compromis à toutes les manifestations de nationalisme, de chauvinisme, de sionisme, d'antisémitisme et d'esprit de clocher »*.

Trois promus

En ce qui concerne les mouvements de personnes annoncés mercredi, on notera que les trois promus ont des protecteurs différents : M. Slioukov, âgé de cinquante-sept ans, est l'homme lige du premier ministre, M. Ryjkov, avec qui il a déjà travaillé au comité d'Etat à la planification et dont il avait déjà repris les dossiers essentiellement économiques au secrétariat du parti et peut-être ceux de l'industrie d'armement. M. Loukianov, chef du département général du comité central est lié à M. Legatchev (nº 2 du PC).

M. Yakovlev, enfin, soixante-trois ans, est manifestement très proche de M. Gorbatchev. Sa polémique *passée avec les nationalistes* « grand-russiens » lui a valu parmi les intellectuels la réputation ambiguë d'avoir une attitude presque « trotskyste » à l'égard du problème des nationalités. L'intelligentsia, en tout cas à Moscou, est volontiers slavophile.

Le départ sans gloire de M. Kounaev était attendu. Ce « Kazakh », vieil ami de Brejnev, régulièrement et presque ouvertement accusé ces derniers temps de corruption et de népotisme, avait été évincé de son poste de premier secrétaire du parti au Kazakhstan en décembre dernier, ce qui déclencha deux jours d'émeutes antirusses à Alma-Ata. Il quitte à soixante-quinze ans et sans aucuns remerciements officiels le bureau politique pour « prendre sa retraite ».

M. Zimianine est mieux traité, puisqu'il part à soixante-douze ans pour « raisons de santé ». Remarqué par Beria, il a accompli une grande partie de sa carrière dans la diplomatie et s'est illustré par la hargne avec laquelle il s'est attaqué sans relâche aux intellectuels non conformistes en général et aux philosophes en particulier, aussi bien en tant que rédacteur en chef de la *Pravda* (de 1965 à 1976) qu'en tant que membre du secrétariat spécialiste des questions idéologiques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. ANATOLI LOUKIANOV

Né en 1930, M. Anatoli Loukianov, qui entre au secrétariat du comité central, est un ancien élève de l'université de Moscou, où il semble avoir été un condisciple de M. Gorbatchev. Membre du parti depuis 1955, il a notamment travaillé comme juriste dans les services du présidium du Soviet suprême avant d'entrer en *1983* au département général du comité central du parti. Il avait pris en novembre 1985 la direction de ce service et avait été élu membre du comité central à l'issue du vingt-septième congrès.

M. NIKOLAI SLIOUNKOV

Agé de cinquante-huit ans, M. Nikolaï Slioukov, qui devient membre du secrétariat du comité central, est de nationalité biélorusse et a commencé sa carrière à Minsk, dans l'industrie des *machines agricoles. Premier secrétaire* du parti pour la ville de Minsk en 1972, il était devenu, en 1974, vice-président du Gosplan de l'URSS. Il regagne Minsk en 1983 comme premier secrétaire de Biélorussie. Le vingt-septième congrès l'avait élu membre suppléant du bureau politique.

M. ALEXANDRE IAKOVLEV

M. Alexandre Iakovlev, qui fait comme membre suppléant son entrée au bureau politique, est né en 1923. Il a *fait toute sa carrière dans l'appareil du* parti, comme spécialiste des questions d'agitation et de propagande, y compris à la tête du service du comité central qui en était chargé, de 1965 à 1973. Sa critique ouverte d'un courant « panslaviste » qui connaissait alors quelque faveur à Moscou semble être à l'origine de son exil comme ambassadeur au *Canada — où il a d'ailleurs l'occasion* d'accueillir en 1983 M. Gorbatchev. Il regagne Moscou la même année pour prendre la direction de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales. Il avait repris, au mois d'août 1985, la direction du service de propagande du comité central avant d'être promu membre du secrétariat à *l'issue du vingt-septième congrès du* parti, au mois de mars 1986.

La visite du premier ministre portugais à Paris

« Je suis contre une Europe à deux vitesses »

nous déclare M. Cavaco Silva

Le premier ministre portugais, M. *Anibal Cavaco Silva*, devait arriver à Paris ce jeudi 29 janvier dans la soirée pour une visite officielle de travail de deux jours. Le chef du gouvernement portugais rencontrera vendredi le président Mitterrand, puis sera reçu à déjeuner par M. Jacques Chirac. Après un entretien avec M. Jean-Bernard Raimond, puis une visite au musée d'Orsay, samedi, M. Cavaco Silva quittera Paris pour Bruxelles dimanche.

LISBONNE
de nos envoyés spéciaux

Economiste de formation, issu d'un milieu fort modeste — son père était employé dans une station-service de l'Algarve (sud du pays), — M. Anibal Cavaco Silva était un quasi-*inconnu sur la scène politique* portugaise avant que le dirigeant historique du Parti social-démocrate (PSD), M. Sa Carneiro, n'en fit en 1980 son ministre des finances. Après le décès de ce dernier, il réussit, à la surprise générale, à s'imposer comme dirigeant du PSD, une formation politique de centre droit, éternelle rivale du Parti socialiste de M. Mario Soares.

La consécration arrive en octobre 1985, lors des élections législatives où le SPD, avec près de 30 % des suffrages, devient la première force politique du pays, mais surtout la seule capable de former un gouvernement étant donnée la division de l'opposition. *« Je suis à la tête d'un gouvernement minoritaire, certes,* dit-il, *mais aussi stable, sinon plus, que celui d'autres pays européens. »*

« Il n'y a pas de solution de rechange à ce gouvernement, explique M. Cavaco Silva, *ce qui me permet de diriger le pays comme si je disposais d'une majorité à la Chambre. Cela me permet aussi d'agir à visage découvert, sans avoir besoin de marchander le soutien des partis politiques pour chaque mesure gouvernementale. Néanmoins, l'opposition utilise l'Assemblée nationale comme une plate-forme pour m'attaquer. Malgré ma disposition au dialogue, celui-ci ne donne pas toujours les résultats escomptés. »*

Mais ce cabinet monocolore a l'avantage aux yeux du premier ministre, d'être *« une équipe homogène qui parle sans fausses notes. Il agit de manière solidaire pour mener une politique qui n'est pas la simple action de celle de ses différents ministres »*.

La cohabitation aussi

Le joker de M. Cavaco Silva, c'est l'opinion publique. Il caracole en tête des sondages depuis son accession au pouvoir. Cela lui permet d'envisager avec sérénité l'hypothèse d'élections anticipées, qui court dans les milieux politiques et journalistiques de Lisbonne. *« Je ne ferai rien pour précipiter l'échéance, mais, en cas de blocage, les élections deviendront inévitables. Dans ce cas, je crois qu'il sera très difficile au PSD de ne pas les remporter »*.

Et, pourtant, quatre mois à peine après son entrée en fonctions, le gouvernement de M. Cavaco Silva était confronté à une épreuve : l'élection à la présidence de la République du socialiste Mario Soares contre le candidat de droite, M. Freitas do Amaral, auquel le premier ministre n'avait pas ménagé son appui. Le Portugal connaît depuis la cohabitation entre un premier ministre sans rival à sa droite et un président de la République qui, semble-t-il, a bien réussi sa reconversion en père de la patrie au-dessus des partis : *« Je suis en général d'accord avec l'interprétation que M. Soares fait du rôle du président de la République : celui d'un arbitre attaché à la recherche d'un consensus. De mon côté, je ne limite pas mes devoirs envers lui à ceux qui me sont imposés par la Constitution. J'informe le président de la République beaucoup plus largement qu'il n'est prévu. Ainsi peut-il intervenir plus activement dans les questions essentielles pour le pays. »*

Européen convaincu

Le président et le gouvernement se retrouvent également sur la même ligne en politique extérieure. M. Cavaco Silva, lui aussi, s'informe et agit comme un partisan convaincu de l'Europe et de l'alliance atlantique.

« Chez nous, il n'y a pas de manifestations antiaméricaines, constate-t-il. *Les mouvements pacifistes et anti-OTAN ne mobilisent pas les foules. »*

Cette fidélité à l'alliance ne va-t-elle pas parfois un peu loin ? En effet, la presse portugaise et internationale s'est faite l'écho ces dernières semaines d'une éventuelle implication du Portugal dans la livraison d'armes à l'Iran et au « contras » du Nicaragua. *« Tout ce que la presse a écrit à ce sujet est faux. Mon gouvernement n'a jamais autorisé le transit d'armes par les aéroports portugais pour ces destinations. »*

S'agit-il alors d'affabulation totale ? M. Cavaco Silva, énigmatique, laisse entendre que des demandes d'autorisation ont pourtant été formulées. En outre, il ne répond pas des décisions ayant pu être prises dans ce domaine par le gouvernement précédent dirigé par M. Soares.

L'importance des relations entre la France et le Portugal s'est accrue ces dernières années. La France est devenue le premier client du Portugal et son troisième fournisseur.

Qu'attend M. Cavaco Silva de son voyage à Paris ? *« Nous n'avons aucun contentieux à régler. L'objectif premier de ce voyage consiste plutôt à échanger, avec M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac, des idées sur l'avenir de la Communauté européenne. Je suis, pour ma part, persuadé que seul un renforcement de la coopération permettra de faire face aux défis américain et japonais. Je suis donc contre une Europe à deux vitesses. Je souhaite une détermination plus grande dans la mise en œuvre de la politique agricole commune et un accès plus ouvert des pays moins développés de l'Europe du Sud au fonds communautaire »*.

Lorsque, enfin, on évoque des révélations récentes de la presse espagnole et portugaise concernant la participation d'agents des services secrets portugais aux actions terroristes du GAL contre des nationalistes basques en France, le premier ministre est on ne peut plus laconique : *« Je ne dispose d'aucun élément permettant de confirmer de telles implications »*.

Propos recueillis par
JOSÉ REBELO
et LUC ROSENZWEIG.

Les écolo-pacifistes en République fédérale d'Allemagne

Qui vote vert ?

(Suite de la première page.)

Il fallait voir, lors de la table ronde des chefs de partis qui a précédé l'élection, la tête du chancelier Helmut Kohl ou d'un Franz Josef Strauss, et plus encore celle des modérateurs de la télévision, face à la verte insolence de Jutta Ditfuth, bien décidée à ne pas s'en laisser conter et à répondre mot pour mot aux attaques extrêmement *violentes dont elle était* l'objet. Seule contre tous, et seule femme parmi des hommes !

Réduire les Verts à ces prises de parole provocatrices serait cependant trompeur. Le travail qu'ils accomplissent dans les conseils municipaux ou les multiples associations qu'ils animent, bien que moins spectaculaire, est aussi l'une des clés de leur succès. Leur agressivité n'en répond pas moins à un sentiment fort répandu, surtout parmi les jeunes, d'être obligés de se *défendre* bec et ongles contre une société perçue comme oppressive par ceux qui ne veulent pas se conformer à la règle.

Ce n'est pas un hasard si le parti vert a obtenu ses meilleurs résultats dans les villes universitaires d'abord, mais aussi dans tous les grands centres urbains modernes. Fribourg (21 %), Göttingen (17,2 %), sont leurs bastions depuis quelque temps déjà. Les résultats de Francfort (13,9 %), Münich (13,4 %), *Hambourg (11 %), ont davantage* étonné. Dans les villes de la Ruhr, vieux fiefs ouvriers du SPD, où la crise du charbon et de l'acier frappe encore, *leur percée reste* plus modeste : 6,5 % à Duisbourg, 7,4 % à Essen.

L'électeur type est jeune

L'électeur type des Verts est jeune, il vit en zone urbaine, il a un bon niveau d'instruction et une bonne culture politique. Selon l'institut de recherche sur le comportement électoral de Mannheim, 20 % *des nouveaux électeurs, âgés* de dix-huit à vingt-deux ans, qui étaient cette année particulièrement nombreux — 3,5 millions, — ont choisi *les Verts*. Chez *les plus âgés*, le vote vert est également fréquent chez les diplômés dont la vie professionnelle est insatisfaisante.

L'électeur des Verts a des priorités différentes de la *moyenne*, notamment au plan économique. Il a souvent aussi un autre style de vie, soit qu'il y soit forcé, soit qu'il préfère tout *simplement* vivre autrement. Sa représentation du rôle de l'Etat est plus radicalement démocratique, il souhaite notamment — ce que l'on retrouve aussi dans les sondages sur les jeunes en France — davantage de solidarité entre les gens.

Bien que l'on retrouve dans cet électorat des Verts une *même* sensi*bilité aux questions écologiques et à* la problématique de la paix, il serait faux de croire que tous ont un projet politique bien arrêté. Beaucoup hésitent *longtemps avant de se décider* entre les Verts ou le Parti social-démocrate.

Voter vert peut être un acte de *dépit, une manière de marquer son* irritation devant les hésitations du Parti social-démocrate. Le refus du SPD de prendre clairement la défense des réfugiés politiques contre la droite, sa valse-hésitation sur l'énergie nucléaire, ont jeté le doute sur sa volonté *réelle* d'un autre style de politique. La campagne de M. Johannes Rau a achevé d'ancrer l'idée que son parti n'avait aucune chance de gagner les élections et qu'il valait mieux, à tout prendre, voter *pour* les vrais *défenseurs* du changement, quels que soient par ailleurs *leurs excès. Les experts* considèrent qu'au moins 50 % des électeurs verts d'aujourd'hui seraient prêts demain à voter, sinon avec leur cœur, du moins avec leur tête, pour un SPD rénové ayant une chance de gagner. C'est le pari gagné par M. Lafontaine en Sarre en 1985 et qu'il entend proposer aujourd'hui en briguant l'investiture pour la succession de M. Willy Brandt à la présidence.

HENRI de BRESSON.

EN BREF

● **SUÈDE : commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Olof Palme.** — Le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a annoncé mercredi 28 janvier la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Olof Palme, a-t-on appris mercredi de source officielle. Après l'échec de la police qui avait interpellé la semaine dernière sans résultat vingt personnes — toutes relâchées depuis, — les responsables de l'opposition avaient demandé au gouvernement la *création d'une commission* parlementaire pour évaluer les divergences de vues de plus en plus manifestes entre la justice et la police suédoise. — *(AFP.)*

● **POLOGNE : visite du secrétaire *d'Etat adjoint américain*.** — M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain, est arrivé mercredi 28 janvier à Varsovie pour une visite *officielle* de quatre jours. M. Whitehead est le membre du gouvernement américain le plus élevé dans la hiérarchie à venir en Pologne depuis le coup de force contre Solidarnosc du 13 décembre 1981, qui avait entraîné Washington à instaurer des sanctions économiques contre Varsovie. — *(AFP.)*

● **« Réception provisoire » du siège de l'Institut du monde arabe.** — Les ministres des affaires étrangères et de la culture et de la communication, MM. Jean-Bernard Raimond et François Léotard, ont assisté, mercredi 28 janvier, à Paris, en compagnie des ambassadeurs arabes accrédités en France, à la « *réception provisoire* » du siège de l'Institut du monde arabe (IMA). L'institut doit officiellement ouvrir ses portes à la fin de juin, mais l'échéance sera difficile à tenir en raison de retards dans l'*exécution des travaux. Dans son allocution, en présence* des délégués permanents de l'UNESCO, M. Raimond a affirmé que la fondation de l'IMA constituait *« un acte de foi dans l'amitié franco-arabe »* et *« une réalisation exemplaire menée en commun »*.

Diplomatie

La fin des travaux de la conférence de Koweït

Le sommet islamique a été presque exclusivement consacré aux problèmes arabes

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

Alors que s'achève, ce jeudi 29 janvier, avec douze heures de retard, le cinquième sommet islamique, l'incertitude demeure toujours sur l' « entretien » qu'auraient eu, mardi soir, les présidents égyptien et syrien. Les deux délégations ont officiellement démenti celui-ci et trop de versions différentes circulent pour qu'on puisse réellement faire la part des choses, mais un élément paraît sûr, c'est que même si cet entretien a eu lieu – c'est possible sinon probable, – il n'a pas dépassé le stade des retrouvailles entre deux hommes qui se connaissent bien. Il ne semble donc pas qu'il faille en attendre des conséquences politiques immédiates.

Le retour du Caire

Plus important sans doute est le mini-sommet arabe qui a réuni pendant deux heures trente, mercredi, autour de l'émir du Koweït, les rois Fahd d'Arabie saoudite et Hussein de Jordanie et les présidents Assad de Syrie et Chadli d'Algérie. Ce mini-sommet pourrait-il ouvrir la voie à la convocation prochaine d'un sommet arabe ordinaire à Ryad, prévu depuis plusieurs années, mais qui n'a jamais pu se tenir en raison des divisions qui déchirent le monde arabe ? Il est encore trop tôt pour le dire et il semble bien que les cinq chefs d'Etat se soient contentés d'examiner à fond les problèmes du monde arabe. La question de la réintégration de l'Egypte demeure à ce stade posée tant le poids du Caire est tout à la fois souhaité par beaucoup face à la puissance iranienne, mais redouté aussi au niveau du leadership politique. De plus, la querelle syro-palestinienne reste en l'état.

Ce cinquième sommet restera marqué, en tout cas, par le retour du Caire au sein de la famille islamique. Il ne fait pas de doute que la présence de l'Egypte a pesé pour renforcer le camp des modérés. *« Assad passe la main, Moubarak prend le relais »*, nous disait le délégué d'un pays arabe. Si la remarque est exagérée, elle souligne cependant le rééquilibrage qui s'opère en ce moment au sein du monde arabe et dans lequel les Etats du Golf, de plus en plus inquiets des conséquences de la guerre Iran-Irak, jouent leur rôle. *« Si le président Assad n'était pas venu, la Syrie aurait été laminée »*, affirmait un diplomate, souligant ainsi l'isolement de Damas.

Il est vrai que, il y a encore quelques années, le président Assad n'avait pas besoin de se déplacer et pouvait se payer le luxe de bouder ces réunions. En venant, le président syrien, dont la présence était particulièrement souhaitée par les autorités koweïtiennes, a non seulement réussi à redresser la situation, mais a, par ses rencontres, simples poignées de main ou bref entretien avec le président Moubarak et le président Gemayel, neutralisé un de ses adversaires présents, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

Une solidarité de plus en plus encombrante

La question palestinienne, au centre en principe des préoccupations de la conférence islamique, n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, donné lieu à beaucoup de débats. La guerre des camps palestiniens du Liban a été traitée en marge du sommet par le comité des sept ministres désignés par la Ligue arabe. C'était le prix à payer pour la présence du président Assad, les Koweïtiens ayant joué le jeu, et les Palestiniens ayant dû garder un profil bas. Ce qui explique aussi sans doute pourquoi M. Arafat a tenu à remercier, lors de son discours, le roi Hussein de Jordanie d'avoir accepté de renouer le dialogue jordano-palestinien. Plus étonnant mais significatif, l'Irak, dont le président Saddam Hussein n'est pas venu, n'a pratiquement pas été entendu dans ces assises. La présence du président Assad y est sans doute pour quelque chose, mais l'impression demeure que la solidarité avec l'Irak, réelle et d'un certain côté naturelle, est de plus en plus encombrante.

Quoi qu'il en soit, ce sommet est avant tout un succès important pour le Koweït, qui a relevé le défi lancé par l'Iran et n'a pas cédé aux menaces. En même temps et pour ne pas rompre le dialogue avec Téhéran, une délégation de l'OCI pourrait y être envoyée pour informer les autorités iraniennes des résultats du sommet.

Ce *« sommet de la raison »*, suivant l'expression d'un diplomate, a permis plusieurs rencontres dont on ne mesurera l'importance qu'avec le temps : Moubarak-Assad ; Hussein-Arafat ; Assad-Gemayel. Cette dernière entrevue, quarante minutes de tête-à-tête, s'est déroulée dans un climat cordial, souligne-t-on de source libanaise, et le président Assad a affirmé au départ du président libanais : *« Nous allons déployer encore plus d'efforts pour en finir avec le différend syro-libanais. »* Les autorités koweïtiennes ont sans aucun doute fait le maximum pour assurer le succès de ce sommet, qui parfois a gommé, à la limite du réalisme tous les problèmes susceptibles de provoquer des conflits.

Ce sommet islamique aura, encore une fois, été presque exclusivement consacré aux problèmes arabes. Le vaste forum que constitue l'OCI permettrait-il aux dirigeants arabes de se réunir sans se compromettre ? On peut se poser la question. Seul des pays africains, le Tchad y aura occupé une place importante, réussissant à faire inscrire le conflit tchado-libyen à l'ordre du jour. Sans illusions sur les conséquences pratiques de la résolution adoptée, le président Hissène Habré s'est déclaré particulièrement satisfait de ces assises. *« Pas un seul Etat, pas même la Syrie, n'a soutenu la thèse libyenne au cours des débats »*, nous a-t-il affirmé ce jeudi. *« C'est la première fois que le conflit tchado-libyen a été clairement posé dans une telle assemblée »*, a-t-il poursuivi. *« Le Tchad a gagné à ce sommet »*, a conclu le président Hissène Habré, qui devait, ce jeudi, exprimer à l'émir du Koweït les remerciements de l'ensemble du groupe africain. Le prochain sommet de l'OCI, qui se déroulera en principe au Sénégal dans trois ans, permettra peut-être aux pays d'Afrique les plus nombreux de se faire mieux entendre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Afrique

Le sort des otages de Médecins sans frontières

Un rôle de médiation délicat pour Djibouti

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

« Un certain nombre d'indications nous donnent à penser que les dix otages français sont en Ethiopie », indique, à Djibouti, un diplomate occidental qui cite, notamment, le témoignage de représentants locaux de Médecins sans frontières (MSF) selon lequel les traces des otages ont été perdues à 15 kilomètres du lieu de l'enlèvement, en territoire éthiopien.

Cette quasi-certitude repose sur le « contact » qui a été récemment établi entre un émissaire des ravisseurs, qui ne se sont toujours pas fait connaître, et le consul général de Djibouti à Dire-Dawa, en Ethiopie.

Aussi la mission confiée par le gouvernement français à M. Fernand Wibaux, arrivé mercredi après-midi 28 janvier, à Addis-Abeba, est-elle, du moins pour le moment, une mission auprès des seules autorités éthiopiennes. *« Il lui a été demandé de prendre contact avec celles-ci au niveau le plus élevé et, éventuellement, avec le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, le chef de l'Etat lui-même »*, précise ce diplomate.

A Djibouti, on continue de penser que les ravisseurs – le Mouvement national somalien (MNS), probablement, – n'ont pas en tête d'obtenir en échange quelque compensation que ce soit. Pourtant, s'il s'agit d'une simple opération destinée à faire parler d'eux, pourquoi tardent-ils donc tant à revendiquer cet enlèvement puis à y mettre un terme ? Reste, évidemment, l'hypothèse selon laquelle cette action aurait été commise par un groupe irresponsable.

La République de Djibouti a jugé cependant qu'il était « normal » pour elle de jouer un rôle dans le dénouement de cette affaire, *« dans la mesure où nous entretenons de bonnes relations à la fois avec l'Ethiopie, la Somalie et la France »*, explique un responsable local.

Mais elle s'inquiète de tout incident de parcours : Djibouti doit s'employer à colmater le jeu avec discrétion et perspicacité, sans donner l'impression d'en remontrer à ses deux puissants voisins. Or, les déclarations optimistes faites par MM. Jacques Chirac, Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, et le Dr Rony Brauman, président de MSF, sur le sort des otages français, semblent, pour partie, avoir été inspirées par des sources djiboutiennes. Les autorités éthiopiennes, de leur côté, paraissent avoir analysé l'attitude française comme la volonté de faire une sorte de « forcing » pour obtenir la libération des otages.

Du coup, craignant d'indisposer leur voisin éthiopien, les autorités de Djibouti évitent maintenant de trop se mettre en avant, et acceptent un « profil bas », bien qu'étant toujours disposées à répondre aux demandes de services qui peuvent leur être faites.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

NICARAGUA

M. Arturo Cruz quitterait la direction politique de la Contra

M. Arturo Cruz, membre de la direction politique de la Contra nicaraguayenne, a décidé de quitter cet organisme, rapporte le correspondant du *Los Angeles Times*. M. Cruz, ainsi que M. Robelo, autre membre de la direction politique, estime que la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), dirigée par M. Calero et liée aux éléments somozistes de la Contra, domine l'Union nationale d'opposition (UNO) *« de manière déloyale »*. La décision de M. Cruz implique que les groupes armés de la Contra du front sud ne coordonneront plus leurs actions avec ceux du front nord, basés au Honduras. A Washington, le général Gorman, ancien chef du Southern Command, a déclaré devant une commission d'enquête que les « contras » étaient incapables de vaincre militairement l'armée sandiniste.

Washington *(AFP)*. – L'ancien chef du quartier général des Forces américaines basées à Panama (Southern Command), le général Paul Gorman, a déclaré mercredi 28 janvier que les guérilleros antisandinistes soutenus par les Etats-Unis n'avaient *« aucune chance de renverser le régime nicaraguayen, quel que soit le montant de l'aide apportée par Washington »*.

Témoignant devant la commission des forces armées du Sénat, le général Gorman a affirmé que les « contras » ne pourraient vaincre les troupes gouvernementales *« en un an, ni en deux, ni en trois »*. *« Ils ne pourront le faire avec les 100 millions de dollars que nous leur avons donnés l'an dernier ni avec les 105 millions que le président a demandés cette année »*, a-t-il ajouté.

Pour le général Gorman, la solution la plus rationnelle consisterait pour les Etats-Unis à concentrer leur aide sur les pays démocratiques d'Amérique centrale, notamment le Costa-Rica et le Honduras, qui, a-t-il poursuivi, sont *« très mal préparés »* pour faire face à la subversion.

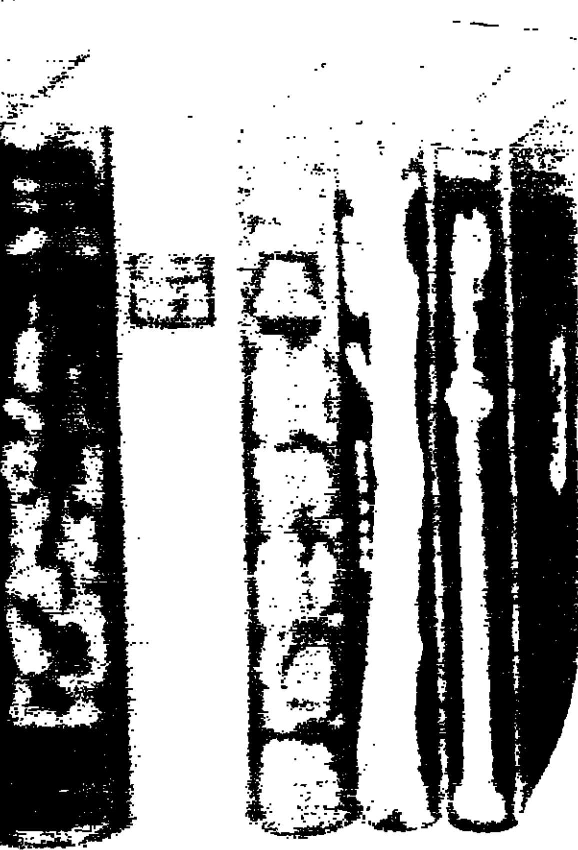
Ces propos du général Gorman contredisent totalement ceux de son successeur à la tête du Commandement Sud, le général John Galvin, qui a déclaré la semaine dernière que les « contras » pourraient renverser les sandinistes s'ils continuaient à bénéficier de l'appui de Washington. La déclaration du général Gorman coïncide avec l'ouverture au Sénat d'un débat sur un projet de loi visant à stopper l'aide américaine aux « contras » et à consacrer une assistance économique de 300 millions de dollars aux pays voisins du Nicaragua.

● **CHILI : la police brûle quinze mille livres de Gabriel Garcia Marquez.** – La police chilienne a saisi et brûlé à Valparaiso quinze mille exemplaires du livre du prix Nobel Gabriel Garcia Marquez intitulé *Miguel Littin : une aventure clandestine au Chili*. Le livre raconte l'histoire du metteur en scène Miguel Littin, qui entra illégalement au Chili en mai 1985 pour y réaliser pendant deux mois un documentaire. La police a effectué cette saisie le 28 novembre 1986, a indiqué l'éditeur chilien, qui a protesté auprès du gouvernement chilien. Le ministre de l'intérieur a indiqué que le livre du prix Nobel violait la Constitution chilienne. – *(UPI.)*

● **CANADA : prison à vie pour deux sikhs accusés d'avoir voulu faire exploser un avion.** – Deux sikhs ont été condamnés à la prison à vie, mercredi 28 janvier, à Mont-réal, pour avoir voulu faire exploser en mai dernier un Boeing-747 d'Air India décollant de New-York. Les deux condamnés, Santokh Singh Khela, vingt-cinq ans, et Kashmir Singh Dhillon, quarante-deux ans, avaient été arrêtés en juin 1986, au terme d'une enquête menée conjointement par le FBI américain et la police canadienne. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل



Afrique

ETATS-UNIS : une entorse à la politique d'« engagement constructif » à l'égard de Pretoria

M. George Shultz a reçu à Washington le président de l'ANC

WASHINGTON
de notre correspondant

Premier secrétaire d'Etat américain à s'entretenir avec un dirigeant du Congrès national africain (ANC), M. George Shultz a procédé avec M. Oliver Tambo, mercredi 28 janvier, au département d'Etat, à *« un échange de vues »* de près d'une heure, qualifié, des deux côtés, de *« sérieux et substantiel »*. – En langage diplomatique, cela signifie que les deux hommes ont constaté la persistance de profondes divergences entre les Etats-Unis et le principal mouvement nationaliste sud-africain, mais qu'on souhaite néanmoins, de part et d'autre, poursuivre ce dialogue amorcé depuis quelques mois.

Pour l'ANC, cet entretien marque en effet une reconnaissance d'autant plus éclatante de son influence en Afrique du Sud que le gouvernement de M. Reagan était *a priori* le dernier dont on eût pu attendre qu'il élève au rang d'interlocuteur une organisation bénéficiant d'un soutien soviétique et pratiquant la lutte armée.

Quant au département d'Etat, on y semble désormais convaincu qu'il faut maintenant exercer une pression sur les dirigeants sud-africains pour les amener à accepter une négociation politique, avant que tout espoir d'une solution pacifique ne soit définitivement enterré. Cette évolution est spectaculaire, car elle rompt largement avec la politique d'*« engagement constructif »* définie par l'équipe Reagan et au nom de laquelle Washington s'interdisait toute forme de pression ouverte sur Pretoria, dans l'espoir théorique de faciliter la tâche des Blancs modérés.

Officiellement toujours en vigueur, cette politique a cependant été sévèrement battue en brèche par la dégradation brutale de la situation en Afrique du Sud et surtout par la rébellion du Congrès, qui a imposé l'année dernière, malgré l'opposition de la Maison Blanche, un train de sanctions économiques contre Pretoria.

La question des sanctions

Le temps de l'adaptation aux réalités était donc venu, et M. Shultz, qui avait dit et répété avant cet entretien (violemment critiqué par de nombreux républicains) qu'il ne voyait pas l'ANC, dans le seul représentant des Noirs sud-africains, a exposé à son hôte la *« préoccupation »* américaine quand *« l'influence soviétique sur l'ANC et sa position sur la violence »*, le secrétaire d'Etat a également souligné que Washington ne souhaitait pas favoriser le remplacement de l'apartheid par *« une autre forme de gouvernement sans représentativité »*, et appelé Pretoria et l'ANC à se mettre d'accord sur une renonciation à la violence et sur un processus de négociations, en faveur duquel les Etats-Unis seraient prêts à jouer *« un rôle positif »*.

Le président de l'ANC a, lui, souligné que « l'engagement constructif n'[avait] *pas aidé les choses »*, *affirmé « qu'un large terrain d'accord »* s'était dégagé avec M. Shultz sur la nécessité d'abolir l'apartheid, et que les deux parties examinaient *« ensemble les meilleurs moyens d'y parvenir »*, et appelé enfin les Etats-Unis à inciter leurs alliés européens à adopter les mêmes sanctions qu'eux.

M. Tambo savait évidemment le gouvernement américain opposé à ces sanctions décidées par le Congrès, mais il n'ignorait pas non plus qu'elles sont devenues un élément majeur de la politique américaine. Les contacts devraient maintenant se poursuivre au niveau de l'ambassade américaine en Zambie – le pays où est basé le siège de l'ANC, – et M. Shultz a encore, aux yeux de la droite républicaine, alourdi son image de « quasi libéral ».

BERNARD GUETTA.

Asie

PHILIPPINES : à l'issue d'une troisième journée de confusion

Les rebelles de Manille ont évacué leur bastion

MANILLE
correspondance

Les rebelles retranchés depuis trois jours dans les locaux de la chaîne de télévision GMA-7 ont, en fin de journée, ce jeudi 29 janvier, évacué leur bastion après de longues heures de tractations difficiles et confuses entre leurs chefs et les autorités philippines. Le ministre de la défense, M. Rafael Ileto, et le chef d'état-major général des forces armées, le général Ramos, avaient, dans la matinée, annoncé avoir obtenu leur reddition dans le calme. Apparaissant à leurs côtés, au cours d'une conférence de presse, le chef des rebelles, le colonel de l'armée de l'air Oscar Canlas, avait toutefois récusé le terme de reddition.

Cette annonce prématurée d'un dénouement complet était intervenue après une nuit de tension durant laquelle, à deux reprises, l'assaut des forces de l'ordre avait semblé imminent. Les troupes gouvernementales se contentèrent en fait de tirer des salves de grenades lacrymogènes afin de hâter les négociations. Au dernier moment, nouveau rebondissement : on apprenait que les deux cents mutins refusaient de sortir... Entretemps, le colonel Canlas avait disparu. De tortueuses négociations durent à nouveau se tenir avant que les mutins, accompagnés d'une cinquantaine de civils, n'acceptent de quitter le bâtiment.

Au même moment, un porte-parole du gouvernement annonçait que l'ancien président Marcos avait bien tenté de s'envoler à bord d'un avion privé, à destination de Manille, depuis Honolulu, et que sa femme Imelda avait procédé récemment à l'achat de chaussures et de vêtements militaires. Cette dernière information renforcerait donc la thèse du coup d'Etat préparé de Hawaii, refuge du président déchu, et expliquerait pourquoi les rebelles avaient tenté d'occuper la base aérienne de Villamor, située près du centre de la capitale. Le complot ayant été, au dire des autorités philippines, définitivement éventé, il ne restait donc plus aux rebelles qu'à limiter les dégâts.

A Hawaii, le président déchu a démenti avoir eu l'intention de regagner Manille dans l'immédiat ou être à l'origine d'une tentative de coup d'Etat, mais a reconnu avoir reçu l'ordre formel des autorités américaines de rester à Honolulu, et s'est plaint d'être traité *« en prisonnier »*.

KIM GORDON-BATES.

Quand le général Ramos temporise...

MANILLE
de notre envoyé spécial

« Si nous recevons l'ordre de donner l'assaut, nous l'exécuterons, mais ce sera la plus grave erreur que le commandement en chef puisse commettre ». Adossé à une automitrailleuse, ce jeune colonel revêtu de son gilet pare-balles est visiblement nerveux. Il est 2 h 30 dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 janvier et les troupes qui encerclent les bâtiments de la chaîne de télévision GMA-7 viennent de procéder à un tir de gaz lacrymogènes. La tension s'est soudain accrue.

Malgré le compromis qui interviendra ensuite, le pouvoir de Mme Aquino risque de sortir affaibli de ce nouveau bras de fer avec son armée. Après avoir adopté au départ une position dure, le gouvernement a dû faire marche arrière, acceptant plus ou moins les demandes des mutins de ne pas être considérés comme des rebelles. Le chef d'état-major général, le général Ramos, a déclaré qu'ils ne seraient pas placés aux arrêts mais simplement l'objet d'une enquête. On est loin des premières déclarations de Mme Aquino leur permettant la cour martiale. Cette rébellion et la réaction des autorités sont révélatrices du malaise qui règne dans l'armée et de la tension existant entre les militaires et le pouvoir civil.

Les troupes qui encerclaient les mutins et qui n'hésitaient pas à échanger avec eux des signes d'amitié n'étaient pas loin de partager les mêmes vues : les rebelles *« se sont lancés dans cette opération pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la menace communiste. Nous devons tenir compte de la sincérité de leur action et il serait immoral d'être plus dur avec eux qu'avec les communistes »*, nous dit un jeune officier de la même promotion que les chefs de la mutinerie.

« Le mal demeure »

S'il semble bien qu'il y ait eu une opération orchestrée de déstabilisation de la part d'une fraction de l'armée, celle-ci se conjugue aussi à un profond sentiment de frustration parmi les militaires en général, qui reprochent au gouvernement une trop grande faiblesse devant les communistes et supportent mal, en revanche, d'être accusés fréquemment de violations des droits de l'homme alors que l'insurrection bénéficie, selon eux, d'une tolérance en haut lieu sur ce point.

« Il y a deux poids et deux mesures, et l'armée est devenue le bouc émissaire », nous dit un jeune officier. Pour beaucoup d'entre eux, la question de savoir s'ils sont des partisans de l'ancien président Marcos passe après ce ressentiment.

Face à eux, le général Ramos se trouve dans une position d'autant plus délicate que la présidente Aquino n'a guère tenu compte des *« recommandations »* qui lui avaient été soumises par l'armée lors de l'éviction, en novembre 1986, du ministre de la défense, M. Enrile. Les militaires jugent insuffisant le remaniement ministériel qui a suivi. Du coup, le prestige du général Ramos auprès de ses hommes est tombé d'un cran.

Lorsque, mercredi, le quotidien *Manila Chronicle* a publié un article donnant les noms de quatre généraux qui auraient été impliqués dans des opérations de déstabilisation, ces derniers jours, citant des sources proches de la présidente, il a semblé que le pouvoir civil cherchait à imposer une ligne dure au chef d'état-major face à la rébellion. Mais le général Ramos a continué à temporiser, afin de ne pas accentuer la fragmentation de l'armée. Alors que l'on attendait à tout moment, mercredi soir, une opération contre les mutins, il recevait une délégation représentant une centaine d'officiers venus lui demander de ne pas employer la force contre les mutins.

« Même si cette affaire se termine bien, c'est comme un médicament qui fait tomber la fièvre, le mal demeure, et il est probable qu'il se manifestera de nouveau », commente un capitaine membre du mouvement de réforme dans l'armée et proche de M. Enrile. Mme Aquino a, désormais, affaire à une armée consciente de sa force politique, qui n'a pas confiance en son gouvernement et qui flirte avec l'insoumission comme moyen de pression, se rendant ainsi vulnérable aux manipulations. Il n'est pas certain que le général Ramos parvienne à calmer les esprits des militaires, alors que la polarisation politique devient de plus en plus aiguë.

PHILIPPE PONS.

(Lire également page 30 nos informations sur le rééchelonnement de la dette.)

● **SRI-LANKA : sanglant accrochage dans l'Est.** – Onze membres des forces spéciales d'intervention srilankaises et huit séparatistes tamouls, ainsi qu'un nombre indéterminé de civils, sont morts, mercredi 28 janvier, au cours d'affrontements près de Kokadicholi, à 13 kilomètres de la ville côtière de Batticaloa (est de l'île). Selon des sources dignes de foi, les forces srilankaises ont bloqué toutes les routes menant à Kokadicholai et aux villages voisins au cours d'une opération de chasse à l'homme contre les guérilleros. De source gouvernementale, on indique que huit séparatistes ont été tués. Plusieurs soldats ont également été tués, a-t-on reconnu de même source, sans toutefois en préciser le nombre. – *(AFP.)*

● **PAKISTAN : attentat manqué contre Benazir Bhutto ?** – La principale dirigeante de l'opposition aurait échappé, mercredi 28 janvier, à une tentative d'assassinat dans le sud du pays. Des hommes armés ont attaqué la jeep de Mme Benazir Bhutto, près du village de Majnoon, à environ 45 kilomètres au nord de Hyderabad. La dirigeante du PPP (Parti du peuple pakistanais) ne se trouvait pas à bord du véhicule. Selon le PPP, les hommes ont ouvert le feu et ont enlevé trois personnes qui étaient à bord de la jeep : le garde du corps de la dirigeante du PPP, son chauffeur et un domestique. – *(AFP.)*

Francophonie

Le Haut Conseil va s'intéresser à la création d'un « espace économique »

M. Mitterrand a désigné, le mardi 27 janvier, en tant que président de cet organisme, trois nouveaux membres du Haut Conseil de la francophonie, qui en compte désormais trente-trois. Il s'agit de l'écrivain acadien Antonine Maillet, du cinéaste égyptien Youssef Chahine et de M. Malu Wa Kalenga, commissaire général à l'énergie atomique du Zaïre.

Mercredi, le vice-président du Haut Conseil, M. Senghor, et son secrétaire général, M. Stellio Farandjis, ont dressé devant la presse spécialisée un tableau plutôt optimiste des progrès enregistrés par le mouvement francophone. L'ancien président du Sénégal a ainsi précisé qu'il y aurait environ quarante-cinq Etats représentés au prochain sommet, contre trente-neuf l'an dernier. La Suisse, qui n'était qu'observatrice en 1986, se propose d'y participer à part entière.

D'autre part, le Haut Conseil tiendra une session exceptionnelle à Québec, lors du sommet francophone de septembre prochain. M. Mitterrand en présidera personnellement les travaux, qui doivent porter sur la création d'un *« espace économique francophone »*. *« Il ne faut surtout pas opposer culture et économie »*, a souligné M. Farandjis, en souhaitant que les entreprises privées s'intéressent davantage à l'espace francophone. *« Esprit, Eurêka, Airbus, Hermès sont les vrais noms de la communauté européenne, nous attendons ceux de la Communauté francophone, mais sans oublier le chant des poètes »*, a-t-il ajouté.

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Michel Delebarre, ancien ministre socialiste du travail, a alimenté, le mercredi 28 janvier, le débat sur les rapprochements entre socialistes et centristes en souhaitant que certains dirigeants de l'actuelle majorité tirent les *« leçons »* d'une éventuelle victoire de la gauche à l'élection présidentielle.

M. Delebarre a vivement critiqué la politique sociale de son successeur, M. Philippe Séguin, et de l'ensemble du gouvernement. L'ancien ministre avait pour invités sur le plateau de « L'heure de vérité » de nombreux socialistes, dont plusieurs anciens ministres, membres, pour la plupart, des courants B (mauroyiste) et A (mitterrandiste) du PS. Un seul rocardien et aucun membre de Socialisme et République, ce qui est cohérent avec une certaine méfiance que les amis de M. Chevènement — qui, à l'inverse de M. Delebarre, s'emploie à populariser un projet *« clés en main »* — éprouvent à l'égard du dauphin de M. Mauroy.

Après Mme Edith Cresson, ancien ministre mitterrandiste qui avait déclaré, dimanche à RMC, que M. Rocard serait le meilleur candidat socialiste si M. Mitterrand ne se représentait pas, M. Olivier Stirn, député socialiste de la Manche et membre du même courant que Mme Cresson, a fait une déclaration similaire, mercredi 28. Selon M. Stirn, dans une telle hypothèse, l'ancien ministre de l'agriculture est le seul qui *« puisse non seulement gagner mais rassembler une majorité parlementaire »*.

M. Stirn a fait cette déclaration à l'occasion d'une visite de trois jours de M. Rocard en Normandie. Le député des Yvelines s'est déjà notamment entretenu, écrit notre correspondant dans l'Eure, avec l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gailiot, connu pour ses engagements à gauche. Vendredi, M. Rocard rencontrera M. Fabius dans la mairie du Grand-Quevilly où l'ancien premier ministre est adjoint au maire.

M. Rocard a évoqué la crise du PCF pour juger que la réaction de la direction communiste est *« grotesque »*, mais, selon lui, *« le PS n'est pas non plus à l'abri d'un conflit de ce type »*.

De nombreux dirigeants du PS ont déjà réagi à la crise communiste pour juger, comme M. Georges Sarre, que le PC et les rénovateurs *« s'enlisent dans une spirale du déclin »*, ou, comme MM. Pierre Mauroy et Marcel Debarge, que les socialistes doivent occuper le terrain laissé vacant par le repli du PC. M. Jean Poperen, numéro deux du PS et frère de M. Claude Poperen, a dénoncé le *« verrouillage hermétique du débat interne »* au PC.

M. Michel Delebarre à « L'heure de vérité »

« Le gouvernement a fait resurgir la conscience de classe »

Invité, le mercredi 28 janvier, de « L'heure de vérité » d'A 2, M. Michel Delebarre, député socialiste du Nord et ancien ministre de la formation professionnelle, du travail et de l'emploi, a affirmé que, si la gauche remporte l'élection présidentielle de 1988, cela signifiera qu'*« un certain nombre de personnes qui avaient voté pour la droite »* se seront *« portées sur le candidat socialiste »*, et qu'il attend alors *« d'un certain nombre de responsables politiques qui siègent à l'heure actuelle au Parlement sur les bancs de la droite qu'ils tirent les leçons du comportement de leur électorat »*.

Selon M. Delebarre, la même remarque vaut pour les députés communistes. Il espère que *« les renforts viendront de deux endroits »*. Selon lui, des électeurs centristes sont probablement *« écœurés »* par la politique de M. Chirac, et *« il doit y avoir quelques responsables centristes qui se sentent mal dans leur peau »* face à une politique *« qui donne quasiment autant, si ce n'est plus, aux casinos, aux maisons de jeux, qu'à la lutte contre la pauvreté »*.

A propos des privatisations, l'ancien ministre a remarqué : *« Quand un gouvernement ou quand une société n'a pour seules valeurs que les valeurs mobilières ou les valeurs boursières, on n'est pas capable de préparer un avenir solidaire »*. Pour le député du Nord, si *« la conscience de classe (...) avait commencé à disparaître »* entre 1981 et 1986, *« elle a resurgi formidablement en l'espace de dix mois »* sous l'effet de la politique de M. Chirac.

L'ancien ministre a récusé toute idée selon laquelle la politique de M. Philippe Séguin aurait pu être menée sous les gouvernements Mauroy ou Fabius, notamment en matière de flexibilité du travail. Il a ajouté : *« M. Séguin (...) fait voter une loi et pense à consulter les syndicats après, eh bien, c'était exactement l'inverse avant le mois de mars dernier (...). »*

Selon M. Delebarre, *« une politique sociale (...) est aussi une politique de juste équilibre (...). La préoccupation du dialogue social, de la cohésion sociale (...) est une priorité. Cette priorité, le gouvernement ne l'a pas. »*

M. Delebarre a réaffirmé qu'il ne considère pas *« le droit du travail comme une bible intangible »* et qu'il doit être *« évolutif »*, tout comme *« les acquis sociaux »*. *« A la condition*, a-t-il ajouté, *que leur évolution se fasse par la négociation entre partenaires et non pas imposée par une loi qi irait à l'encontre des intérêts de tel ou tel partenaire »*.

Equilibre

LA confirmation était attendue. *« Le Parti socialiste compte désormais une vedette de plus »*, concluait M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, au terme de « L'heure de vérité » où M. Michel Delebarre subissait son premier grand examen de passage public, sous l'œil de M. Pierre Mauroy et d'une dizaine d'anciens ministres.

Le parrainage était-il trop pesant ? M. Michel Delebarre apparut coincé et mal à l'aise dans la première partie de l'émission. L'exercice de voltige auquel il se livra pour éviter de se démarquer, politiquement, lui valut quelques remarques ironiques d'Alain Duhamel, et plus grinçantes de Philippe Tesson : l'hypothèse d'une alliance avec les centristes ne peut, il est vrai, s'exprimer clairement, même quand on a une réputation de franchise et de réalisme.

Par la suite, M. Delebarre prit confiance et fit passer un souffle. Sur le terrain de la politique sociale et de l'emploi, rarement abordé aussi longuement dans une émission de ce type, l'ancien ministre du travail fit preuve de compétence et de mesure. L'homme du Nord, l'élu de Dunkerque, a rappelé les valeurs du monde du travail avec juste ce qu'il fallait d'émotion. La situation économique de sa région, comme celle de la Lorraine, exige une *« solidarité nationale »*, des efforts pour l'aménagement du territoire, incompatibles avec le libéralisme tel qu'il est pratiqué par le gouvernement.

Accusant M. Jacques Chirac de mener une *« politique de clivage social »* et d'avoir permis, par ses choix, le retour en force de la politique *« de classe »*, il s'est montré ferme à l'encontre de l'action entreprise depuis dix mois. M. Alain Madelin, *« le premier ministre de l'industrie qui dit qu'il n'a rien à faire »*, M. Jacques Douffiagues, qui a mis le feu aux poudres par ses déclarations de l'été sur les *« nantis »* de la SNCF, et M. René Monory ont tour à tour fait les frais de la démonstration. Mais c'est à l'égard de son successeur, M. Philippe Séguin, qu'il s'est surtout soucié de prendre ses distances. Même s'il a précisé que *« la politique du gouvernement ne se découpe pas en tranches »*, M. Delabarre se devait en effet de faire entendre une différence sur ce point. Ne parle-t-on pas de *« convergences »* entre l'ancien ministre du travail et le nouveau ?

A force d'exemples, d'explications, il y est parvenu en réaffirmant des principes intangibles. L'objectif de toute politique est de maintenir la *« cohésion sociale dans ce pays »*. Si le code du travail ne doit pas être considéré comme *« une bible »*, ou s'il n'est pas nécessaire qu'il y ait *« du droit du travail partout »*, il faut qu'il y ait en contrepartie *« négociations »*, *« dialogue »*, politique contractuelle et conventionnelle. Même les acquis sociaux peuvent être révisés, si les partenaires sociaux s'entendent. Tout est question d'équilibre.

Au chapitre des propositions, la lutte pour l'emploi est trop difficile pour qu'un homme politique se hasarde à promettre *« un chiffre ambitieux »* mais, a-t-il plaidé sans apparemment convaincre, une série d'actions *« bien ciblées »* peuvent limiter l'*« amplification »* du chômage. Les 9 milliards du plan pour l'emploi des jeunes auraient pu produire d'autres résultats, selon lui, que les cent trente mille chômeurs supplémentaires.

D'un bout à l'autre, M. Delebarre a été conforme à son image : on ne peut dissocier, pour les moderniser, l'économie et le social. Ce propos, manifestement convaincant, est peut-être celui qui lui avait valu les éloges de M. Raymond Barre.

ALAIN LEBAUBE.

POINT DE VUE

La question du centre

par Jacques Barrot,
secrétaire général du CDS.

CERTAINS dirigeants socialistes semblent découvrir que les centristes sont des démocrates de conviction avec lesquels il est possible d'échanger des idées constructives. Comment pourrions-nous déplorer une telle évolution de leur part ?

Notre aptitude au dialogue ne saurait, pour autant, être interprétée, sauf avec malignité, comme une propension aux compromis trop faciles ou trop médiocres.

Faire réélire un président sur un discours flou et sur une image d'arbitre, habilement entretenue grâce à la cohabitation, puis susciter une majorité parlementaire, grâce à une alliance du lendemain : voici une façon d'aller rechercher les souplesses parlementaires de la IVe République, pour les accommoder à la Ve République maintenue au moins dans ses aspects formels. Un nouvel accommodement des recettes les plus raffinées de la cohabitation !

Ce subtil exercice ne manque pas d'habileté, mais la faiblesse est de faire l'impasse sur deux exigences actuelles de nos compatriotes.

Les Français ont besoin de se rassembler : ils ne peuvent le faire qu'autour d'un projet cohérent porté par une volonté politique claire. On ne résistera pas aux risques d'émiettement de la société française si l'on cède à la tentation des arrangements réalisés dans un clair-obscur parlementaire. L'effet majeur de l'élection au suffrage universel du président de la République est d'offrir aux Français un choix net entre deux grands projets qui engagent le pays pour plusieurs années. Je crois difficilement réversible cette clarification de notre vie nationale, dût-elle s'accompagner d'une sensible évolution de la pratique politique, trop longtemps marquée par le syndrome du camp retranché qui ne doit pas être la fatalité du principe majoritaire.

En tout état de cause, le centre a fait sienne cette approche institutionnelle et tient pour acquis le choix par tous les citoyens d'un projet présidentiel. Il y est attaché, non pas, comme d'autres, par des raisons historiques, mais par souci d'efficacité.

Pour autant, le centre n'est pas en contradiction avec lui-même et son choix repose sur une deuxième raison. Les centristes peuvent aujourd'hui espérer que l'un des deux grands projets présentés au pays sera clairement positionné au centre. Nombreux sont, en effet, les Français qui attendent aujourd'hui cette conciliation entre les inévitables adaptations exigées pour acquérir la compétitivité et les garanties indispensables pour prévenir les risques d'exclusion de toute sorte. Cet équilibre nécessaire dans un monde changeant et dur, ni le socialisme de 1981, ni l'ultra-libéralisme de certains en 1986, n'ont été capables de l'apporter à notre pays.

Les Français, pour se prémunir contre les excès obsolètes des uns ou des autres, ont provisoirement soutenu la cohabitation, face — en négatif — du désir d'être gouvernés au centre. Mais nous avons la chance aujourd'hui d'être très bien placés pour préparer la traduction positive de cette aspiration et de répondre à des compatriotes dont les regards interrogent l'avenir.

La question du centre qui semble préoccuper tant de commentateurs, ce sont les électeurs qui peuvent la résoudre, en choisissant un projet de septennat au centre à la fois cohérent et tolérant. Les Français attendent de leurs responsables, qu'ils jettent les fondations solides sur lesquelles bâtir un pays moderne et juste. Cela exige un grand effort national dont l'ampleur exclut l'incertitude politique et interdit l'extrémisme idéologique. Pourquoi certains électeurs socialistes ne souhaiteraient-ils pas s'y associer ? Dans cette perspective aussi, nous croyons aux vertus du dialogue entre Français qui constitue toujours un facteur de progrès pour la France.

L'UDF et les alliances

Les déclarations se multiplient avant la convention nationale de l'UDF qui se tiendra le samedi 31 janvier à Paris. M. Jacques Barrot, secrétaire national du CDS, a vivement réagi, mercredi, aux propos de M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, qui avait la veille, évoquant les rapprochements entre centristes et socialistes, stigmatisé le comportement *« de ceux qui entendent camper au carrefour des vents où l'on installe les girouettes »* (*le Monde* du 29 janvier).

« M. Alain Madelin, a répondu M. Barrot, *à une propension à cultiver les différences de l'UDF au lieu de les mettre en synergie. Il faudra bien qu'il songe à se réformer. »*

Dans un entretien au journal *Libération* du 29 janvier, M. Jean Lecanuet, le président de l'UDF, estime qu'*« un socialiste n'a aucune chance de pouvoir faire une large union s'étendant à des hommes de la majorité actuelle »*. Parlant de M. Mitterrand, le maire de Rouen rappelle qu'*« on ne peut avoir été l'homme de la rose au Panthéon, du grand rêve socialiste et communiste et puis, tout d'un coup, devenir le symbole de la troisième force »*.

M. Chevènement dans le Var et les Bouches-du-Rhône

« C'est avec des civils qu'on fait des militaires »

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de l'éducation nationale, député socialiste du Territoire de Belfort, a effectué, les lundi 26 et mardi 27 janvier, une visite dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. Au cours de ce voyage, M. Chevènement a concentré ses attaques sur M. Raymond Barre, refusé toute idée d'alliance du PS avec les formations centristes et rappelé la nécessité d'un projet pour les socialistes.

TOULON
de notre envoyé spécial

Il y a des avantages à ne pas figurer au premier rang des présidentiables : on peut prendre son temps. M. Chevènement suit un rythme plutôt tranquille pour un homme politique.

Il ne prend pas dix minutes, mais une heure, pour rencontrer des chercheurs ou visiter une entreprise. L'ancien ministre de l'industrie, de la recherche, de l'éducation nationale, prend visiblement plaisir à retrouver des dossiers qu'il a eu en charge, à voir des interlocuteurs qui souvent — toutes tendances politiques confondues — ont gardé un bon souvenir du ministre Chevènement, et avec qui il s'attarde à bavarder.

Pour les réunions publiques, le dirigeant de Socialisme et république a fait *« de gros progrès »*, comme le disent ses amis. Même s'il n'échappe pas à quelques « dérapages verbaux », il a discipliné sa tendance au prophétisme et espacé ses références pesantes à la République. En échange, il explique maintenant mieux, servi qu'il est, en outre, par les exemples de l'actualité, la capitulation en rase campagne des Européens devant les Américains aussi bien que les cafouillages dans la préparation du congrès du PS.

Le cap, de toute façon, reste fermement tenu. S'il n'évoque pas de lui-même le désormais célèbre *« élitisme républicain »*, l'ancien ministre répond avec une intense jubilation aux questions — au moins une par réunion — sur le sujet. L'index levé, magistral, il reconnaît en souriant que *« ni la droite ni la gauche »* ne comprennent de quoi il s'agit, mais, s'écrie-t-il, *« je me donne toute la vie pour convaincre ! »*.

Ses auditoires sont souvent jeunes. A Aix, dans une salle remplie d'étudiants qui prennent des notes, on découvrira même un groupe de cadets du PR, aussi sages et attentifs que les autres. Avec une ravissante jeune fille de la petite bande venue écouter *« un homme intelligent »*, dit-elle, le député socialiste engage un dialogue sur la politique économique qu'on se promettra, de part et d'autre, de continuer par écrit. Un anonyme de dix-huit ans qui se dit *« déjà communiste endurci »* lui fait passer un mot pour lui dire : *« Si tous les socialistes étaient comme vous, l'espoir d'une société meilleure, l'espoir d'autre chose qu'un capitalisme à visage humain, pourrait devenir réalité. »*

Le tablier du rassembleur

A Toulon, c'est un élu local RPR qui participera à un déjeuner de République moderne, le club de M. Chevènement. Bref, si le maire de Belfort rejette comme *« absurdes, suicidaires »* les appels du pied au CDS, il n'en applique pas moins à la politique et aux électeurs de droite, comme à ceux du PC, ce vieux principe martial qu'il lance, ravi, de la tribune d'un meeting : *« C'est avec des civils qu'on fait des militaires ! »*

Quant à la cuisine interne, il faut bien y plonger les mains, même si, on l'aura compris, M. Chevènement a ceint ici le tablier du grand rassembleur. Turbulentes toutes les deux, les fédérations socialistes ne se ressemblent pas à Marseille et à Toulon : dans le Var, c'est un membre de Socialisme et république, M. Jean-Louis Dieux, ami personnel de M. Chevènement, qui tient la fédération, au grand dam de certains, socialistes (*le Monde* du 23 septembre 1986). Dans les Bouches-du-Rhône, à l'inverse, une jeune femme obstinée, Mme Marie-Arlette Carlotti, défend, seule dans la tempête, le minuscule esquif — 2 % de la fédération — de l'ex-CERES.

Pourtant, si les choses tournent vraiment mal entre MM. Michel Pezet et Philippe Sanmarco, les frères ennemis du courant mitterrandiste marseillais, les Bouches-du-Rhône, constitueront peut-être — c'est peu probable — la tête de pont de Socialisme et république pour la « recomposition » du PS que M. Chevènement appelle de ses vœux. M. Sanmarco, fidèle de M. Joxe et chef de file de la minorité defferriste, ne préférerait-il pas, s'il se juge contraint de choisir, exister avec M. Chevènement qu'être avalé par M. Pezet ?

C'est parce qu'ils préparent cet avenir que les amis de M. Chevènement — si les mitterrandistes les poussent à se compter pour le congrès de Lille — feront peut-être contre mauvaise fortune bon cœur. Sans doute y perdront-ils des plumes, mais ils affirmeront, disent-il, leur identité comme « pôle » d'une future recomposition du parti.

L'ex-CERES, au demeurant, agite, face au courant A (mitterrandiste) la même menace que les rocardiens (*le Monde* du 24 janvier) : si le courant dominant du PS ne veut pas la synthèse dès le comité directeur du mois de février, alors, remarquent les amis de M. Chevènement, rien ne dit qu'il l'obtiendra, à coup sûr, à Lille au mois d'avril.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Après les départs de MM. Rigout et Poperen

Les protestations se multiplient au sein du PCF

Après la réunion du comité central du PCF qui a vu les démissions de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes de ce parti (*le Monde* du 28 et du 29 janvier), des voix s'élèvent dans le parti pour condamner l'attitude de la direction. Dès le mardi 27 janvier, M. Lucien Lanternier, maire communiste de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), a envoyé une lettre place du Colonel-Fabien, désapprouvant les propos de M. Marchais qui avait accusé, à la télévision, les « rénovateurs » d'être des *« liquidateurs »*.

Alors que tout bouge et qu'il convient de débattre pour mieux répondre à tous ceux qui cherchent l'issue, écrit-il, *le secrétaire général déclare que, selon lui, exprimer un point de vue différent de celui d'une partie de la direction, s'abstenir ou voter contre un texte ou une prise de position, c'est vouloir liquider le parti »*. Il exprime son *« désaccord »* avec la réponse, adoptée par le comité central (quatre abstentions), faite à la lettre de M. Marcel Rigout (qui demandait des explications à M. Marchais) et son *« soutien »* à M. Poperen.

Dans l'Hérault, une lettre-pétition de protestation demandant que *« le vingt-sixième congrès* [2 au 6 décembre prochain] *se déroule de façon démocratique »* a été signée par cent cinquante des trois cents élus du département parmi lesquels MM. Pierre Guiraud, maire de Pezenas et président de ses élus, Antoine Martinez, maire de Bédarieux et André Galland, maire de Montagnac. Au cours d'une conférence de presse, le mercredi à Montpellier, M. Martinez a estimé que la direction du PCF était *« coupée de la vie et se trouvait actuellement dans un bunker »*. Le maire de Bédarieux s'est déclaré prêt à se présenter aux prochaines élections municipales *« quoi qu'il arrive, y compris face au candidat du Parti communiste »*.

« Si la direction du PCF continue à faire la chasse aux militants critiques, désignés par elle depuis quelques jours comme des ennemis, la catastrophe va arriver », a déclaré, le même jour à Lille, le journaliste communiste Michel Cardoze, auteur d'un livre intitulé *Nouveau voyage à l'intérieur du PCF* (*le Monde* du 26 novembre). Selon lui, *« des dizaines de milliers de communistes se posent une question historique : comment donner au courant révolutionnaire une organisation politique adaptée au vingt-et-unième siècle ? »* *« Jamais la contestation au sein du PCF n'a duré aussi longtemps ni n'a atteint des couches aussi diverses »*, a-t-il affirmé.

Dans un registre parallèle, une quarantaine de militants du Sud-Finistère, appartenant à une quinzaine de cellules, ont mis en cause, mercredi soir à Quimper, la direction fédérale qui, selon eux, *« ne semble par représentative des communistes de ce département »*. C'est la première fois que des communistes de l'ancienne « fédé sud » s'expriment collectivement et publiquement sur la crise ouverte que traverse depuis plusieurs mois la fédération réunifiée du Finistère. *« Nous sommes ici des communistes qui en avons assez de la suspicion et des insultes »*, *« on essaie, en dehors de toutes règles, d'éliminer ceux qui ne sont pas le petit doigt sur la couture du pantalon »* ont affirmé ces militants parmi lesquels se trouvent des élus municipaux et d'anciens responsables fédéraux.

De bonnes sources, on indique que des lettres d'élus communistes condamnant les propos de M. Marchais ont été envoyé, de façon *« interne »* à la direction du PCF. Il semble, par ailleurs, que des maires communistes n'auraient pas repris, volontairement, leur carte du parti pour 1987.

Interrogé sur RTL, ce jeudi M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a indiqué que les élus de l'Hérault, *« enfoncent des portes ouvertes »*. Il a estimé que *« Pierre Juquin attaque plus violemment* [le parti] *que nos adversaires »*. Ce dernier avait souligné, mardi sur Antenne 2, que les démissions de MM. Poperen et Rigout était *« le drame d'une initiative violente et insultante »* prise par M. Mrchais *« pour conduire à un éclatement du parti »*. Il s'était prononcé pour *« un parti révolutionnaire moderne et ouvert au dialogue »*. M. Lajoinie lui a répondu, jeudi, que *« le PCF n'est pas une organisation qui est en train de se rétrécir, de se calfeutrer dans un ghetto mais un parti en prise avec la vie »*.

Pour sa part, sur TF 1, mercredi, M. Roland Leroy avait estimé que le PCF *« fonctionne démocratiquement »* ajouitant : *« Ce que Pierre Juquin appelle pompeusement sa plate-forme »* est en fait *« la participation à une attaque à notre parti »*. Concernant la lettre des élus de l'Hérault et d'autres démarches de membres du PCF, il avait considéré qu'elles *« sont la preuve d'une concertatioin, d'une activité liquidatrice organisée »*.

Enfin M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant communiste de la fédératioin de Paris, *« communiste unitaire »* et député apparenté PS a estimé, une nouvelle fois, que les « rénovateurs » du PCF devraient *« se soumettre ou se démettre »*.





هكذا من الأصل

CERTAINS PRÉJUGÉS SUR LES HLM DATENT UN PEU TROP...

FR3. Samedi 31 Janvier 11 h 45. Espace 3. Emission Spéciale HLM.
Pour toutes informations complémentaires sur les HLM : Minitel 3615. Code HLM.

Chacun croit connaître les HLM... Pourtant, aujourd'hui, trop de gens s'en tiennent encore à des idées toutes faites, à des clichés, et, finalement, à des préjugés plutôt dinosauriens...

Les 1000 organismes d'HLM et les 65000 personnes qui y travaillent ont décidé de *s'attaquer à ces préjugés*. Avec des faits. Avec des chiffres.

– 85000 logements ont été bâtis, l'année dernière par les organismes d'HLM. 73000 destinés à la location et 12000 pour l'accession à la propriété.

– Aujourd'hui, un logement HLM sur trois, construit pour la location, est une maison individuelle et, depuis douze années, les organismes d'HLM ne bâtissent plus de grands ensembles.

– *La grande majorité* des logements réalisés pour l'accession à la propriété sont des maisons individuelles.

– Avec 8 prix sur 10 gagnés lors du Palmarès National de l'Habitat, les organismes d'HLM illustrent la réussite de leur politique de progrès architectural.

– 500000 logements HLM bâtis après-guerre ont déjà été rénovés et aujourd'hui, le rythme s'élève à 140000 logements rénovés par an.

Voilà déjà quelques vérités qu'il est bon de connaître quand on parle des HLM. Quelques vérités de nature *à combattre certains préjugés.*

Hlm Aujourd'hui
OBJECTIF : MIEUX VIVRE

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS demande un « médiateur »

NOUMÉA
de notre correspondant

Pour le mouvement indépendantiste calédonien, l'heure des grandes manœuvres a sonné. Au moment où le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui effectue une visite sur place, met un point final à son projet de loi sur le référendum de l'été prochain, le débat bat son plein au sein du FLNKS afin de peaufiner la riposte au gouvernement. Toutes les composantes de la coalition indépendantiste viennent de réunir, ces derniers jours, leurs instances respectives avant de se retrouver le week-end prochain, lors d'une convention du FLNKS à Arama (région Nord).

La tendance, à l'évidence, est aux rebondissements. *« Tout laisse à penser que ça va se durcir et que ça va casser »*, a confié M. Jean-Marie Tjibaou, le président de l'Union calédonienne (UC) – la composante majoritaire du FLNKS, – à l'issue du comité directeur de son parti, le samedi 24 janvier, à Pouebo (région Nord). M. Tjibaou s'est livré à une attaque en règle de la politique gouvernementale : *« Il n'y a jamais eu de véritable négociation... Le haut commissaire à Nouméa, M. Jean Montpezat, est à la solde du RPCR. Les autorités organisent des foyers de troubles pour obliger les Canaques à se prononcer contre le référendum. »*

Mais, en dépit de ces *« provocations »*, le FLNKS, selon M. Tjibaou, *« ne prendra pas l'initiative de la rupture »*. S'il refuse de discuter avec M. Pons, il attend du gouvernement la nomination d'un *« médiateur »* afin de s'accorder sur *« le concept de référendum sur l'indépendance »*, dans l'esprit de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU prise début décembre dernier. Au cas où le blocage persisterait, le chef de file indépendantiste estime qu'*« il ne sera pas question de participer à un tel référendum »*, lequel ne serait dès lors qu'*« une consultation intérieure française »*.

Dans cette perspective, l'UC affiche son intention de *« remobiliser »* ses troupes : *« Nous nous organisons à tous les niveaux, et nous comptons sur les engagements de nos militants pour que le gouvernement prenne en compte nos revendications »*, a précisé M. Tjibaou.

C'est la première fois depuis le début de la régionalisation, en septembre 1985, qu'une réunion de l'UC résonne de tels discours chargés de menaces. On y discutait à l'accoutumée de développement économique et de finances régionales, mais voilà que le combat proprement politique redevient prioritaire.

La réconciliation accélérée

En fait, au-delà de l'UC, c'est tout le paysage indépendantiste qui est en train de se remodeler au fur et à mesure que M. Pons abat ses cartes : restriction du corps électoral aux seules personnes résidant sur l'île depuis plus de trois ans, option affichée en faveur du « oui » à la France lors du référendum.

Le ministre des DOM-TOM, qui comptait sur les petits partis canaques modérés – Libération kanake socialiste (LKS) de Nidoish Naisseline et le Parti fédéral kanake (PFK) de Gabriel Païta – pour mieux isoler le FLNKS, est en train, au contraire, de précipiter la réconciliation des vieux frères ennemis de la famille indépendantiste.

Car les « faucons » et les « colombes » de l'indépendantisme ont pu, au moins, s'accorder sur un dénominateur commun : le refus de la politique gouvernementale telle qu'elle s'affirme au fil des semaines. L'évolution de M. Naisseline – pour lequel M. Pons avait eu des propos très flatteurs lors de son dernier passage à Nouméa – est à cet égard édifiante : le dirigeant du LKS n'exclut pas une rupture de la discussion si les termes de la question posée au référendum se résument à un choix entre *« la France, avec un statut d'autonomie interne accompagné d'une régionalisation, ou l'indépendance pure et simple »*.

Pour M. Naisseline, cette formulation revient à proposer *« l'autonomie ou le néant »*, ce qui constitue *« une tricherie dès le départ »*. Afin que la question soit *« égalitaire »*, il souhaiterait que le terme *« indépendance »* soit défini dans le détail, projet de Constitution à l'appui. *« Si le LKS n'obtient pas satisfaction sur ce point, je n'ai plus aucune raison de revoir M. Pons »*, nous a indiqué M. Naisseline.

Le durcissement du LKS et du PFK peut-il déboucher sur leur réintégration au sein du FLNKS, qu'ils avaient quitté au moment de sa création ? De l'avis de tous les intéressés, toutefois, une réunification du mouvement indépendantiste n'est pas encore mûre, ni même forcément souhaitable. MM. Naisseline et Tjibaou préfèrent parler d'*« actions communes »*. L'occasion s'en présentera à très court terme : le LKS et le PFK devraient s'associer à la pétition que déposera le mois prochain le FLNKS devant le Comité de décolonisation de l'ONU.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Tjibaou en appelle à M. Mitterrand

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a adressé le 21 janvier à M. François Mitterrand une lettre dans laquelle il écrit notamment, à propos des orientations du ministre des DOM-TOM :

Monsieur le président, nous nous étions engagés avec tout le peuple kanak dans les institutions régionales, dans la perspective ouverte par le gouvernement français, d'une indépendance-association. Aujourd'hui, nous constatons, une fois de plus, que la France renie ses engagements et nous menace d'une consultation dénaturée.

Lors de notre dernière rencontre, vous nous aviez invité à venir vous voir si la situation était bloquée. C'est pour cela que nous faisons appel à votre haute autorité, et nous vous demandons de bien vouloir intervenir, à l'occasion et dans les formes que vous jugerez les meilleures, afin qu'un calendrier de négociations sur les modalités, le contenu et le lendemain du référendum soit arrêté avec le gouvernement français pour éviter que nous nous retrouvions dans l'impasse que nous avons connue en 1984.

Après le dissolution du MCA

Le gouvernement change de stratégie face aux nationalistes corses

Après le dissolution du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) pour le conseil des ministres du 21 janvier, qui y voyait la vitrine légale de l'ex-FLNC, dissous en 1983 (1), l'opinion insulaire, d'abord indifférente, commence à s'inquiéter. Le cycle « provocation-répression » va-t-il s'enclencher comme par le passé ?

A Paris, le gouvernement vient de prendre un tournant politique. Les nominations de trois nouveaux préfets le confirment.

En Corse, la mouvance nationaliste – autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) et proches de l'ex-MCA – est à la recherche d'une riposte. Samedi 31 janvier, une manifestation est prévue à Bastia.

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Le brûlot indépendantiste va-t-il à nouveau embraser l'île ? Tout commence par une crise spectaculaire, à la mi-janvier, dans les filets de la justice : Alain Orsoni. L'homme, un play-boy à la démarche de félin, brillant, redouté, mystérieux même pour ses proches, est tout un symbole. Chef nationaliste, frère de Guy Orsoni, martyr de la « cause », assassiné en juin 1983, c'est aussi un élu, qui siège à l'assemblée régionale sous l'étiquette du MCA. Alain Orsoni « tombe » à l'occasion de l'affaire Garguy, dans laquelle il n'est pourtant pas directement mis en cause. Avant d'être tué, le 3 janvier, à Ajaccio, ce commerçant continental, avait été plastiqué quatre fois, et il s'était plaint au préfet de police de tentatives de racket exercées au nom de l'ex-FLNC. On lui aurait réclamé 50 000 F, au titre de l'« impôt révolutionnaire ». Plusieurs hypothèses ont donc été retenues, dont celle de l'assassinat politique.

Au cours d'une perquisition au bar A. Meranda, géré de fait, selon la police, par Alain Orsoni, les enquêteurs découvrent des bulletins émanant de la coordination politico-militaire de l'ex-FLNC. Des documents analogues avaient été « vus » quelque temps auparavant, au cours d'un banal contrôle de police, dans la voiture de l'intéressé, sans qu'aucune explication ne lui soit alors demandée (2).

Le 12 janvier, Alain Orsoni est inculpé de reconstitution de ligue dissoute et d'association de malfaiteurs, puis incarcéré à la Santé. Une enquête financière est en cours sur le A. Merenda.

Cette affaire, est à l'origine du nouveau plan gouvernemental. Le conseil des ministres dissout le MCA, représenté à l'Assemblée régionale par trois conseillers élus (3). Il décide aussi de remplacer quelques têtes : les trois préfets de Corse s'ent vont. Dans le même temps, il nomme à la tête de l'UCLAT (Unité de coordination de la lutte antiterroriste), M. Jacques Franquet. Personne, en Corse, n'a oublié sa fermeté et son efficacité lorsque M. Franquet était le premier responsable policier de l'île de 1978 à 1981. C'est un proche de M. Charles Morin qui vient d'être nommé nouveau préfet délégué, et qui joua un rôle déterminant dans le démantèlement de la French Connection.

Les deux procureurs de la République sont également partants. Celui de Bastia est même déjà remplacé. D'autres changements suivront bientôt, dans la police et l'audiovisuel.

Ces mesures interviennent après la décision du Conseil d'Etat invalidant les élections régionales de Haute-Corse pour une fraude d'une ampleur peu égalée. Le retour aux urnes aura lieu le 8 mars.

Tout cela dans un climat dégradé encore davantage par l'accroissement de la délinquance : deux hold-up par jour, en général, pour de maigres butins, tandis que la présence, toujours pesante, malgré quelques arrestations, de la redoutable bande de la Brise de mer, constituent autant de défis qui inquiètent profondément l'opinion.

Peu de protestations

Comment l'île réagit-elle ? A première vue par l'indifférence. La dissolution du MCA ne suscite que peu de protestations. Les temps ont changé, depuis la fusillade-massacre d'Aleria, en août 1975. Les dissolutions se sont multipliées, sans beaucoup d'effets et aujourd'hui, après celle du MCA, le scepticisme règne sur la portée de telles décisions.

M. François Giacobbi, sénateur MRG, président du conseil général de Haute-Corse, champion du combat anti-nationaliste, créateur en 1984 de la CFR (association pour la Corse française et républicaine) a mis en garde le gouvernement : *« Si le gouvernement s'en tient à la seule dissolution, cela ne sert à rien. »*

La question qui se pose maintenant est de savoir si le pouvoir a la volonté d'empêcher la reconstitution de toute vitrine légale pour l'ex-FLNC : cela est plus que probable. En a-t-il les moyens juridiques ? Ce n'est pas certain. Mais il s'agit moins d'un problème juridique que d'un choix politique. Le gouvernement Mauroy avait, lui aussi, dissous, en 1983, la CCN, pour le même motif. Cinq jours plus tard, s'était créé le MCA. Le gouvernement avait laissé faire. Il souhaitait favoriser la participation des nationalistes au jeu parlementaire insulaire, institutionnaliser la revendication nationaliste pour mieux neutraliser son noyau dur. C'est ainsi que le MCA fit son entrée à l'Assemblée de Corse.

Quatre ans plus tard, le gouvernement de M. Chirac change de cap. Il est vrai que la recrudescence des attentats est nette : cinq cent vingt-deux revendiqués par l'ex-FLNC en 1986, contre trois cent cinquante-trois l'année précédente, et peu de résultats probants dans la lutte anti-terroriste. Il fallait une démonstration d'autorité après les promesses « sécuritaires » de la campagne électorale.

La donne modifiée

Le MCA, allié de l'UPC, a suscité la création de « contre-pouvoirs », syndicats et associations dynamiques. Dans le même temps, la fraction dure des clandestins a perdu son aura. L'assassinat, revendiqué par l'ex-FLNC, en janvier 1986, de deux Tunisiens soupçonnés de trafic de drogue, a choqué, non seulement l'opinion, mais certains nationalistes eux-mêmes.

Dans ces conditions, la dissolution du MCA va modifier la donne entre les modérés, plus politiques, et les durs, plus militaires, à l'intérieur du camp nationaliste. C'est l'ex-FLNC qui détient la clé de cette partie. Comment va-t-il réagir ? Deux faits, ces jours derniers, campent les premiers éléments du nouveau décor.

D'abord l'attentat du 22 janvier à Bastia visant Mme Isabelle Niquet-Pasqua, fille d'un cousin germain du ministre de l'intérieur. Cette action, non revendiquée, choque elle aussi l'opinion ainsi qu'une partie de la mouvance nationaliste. En Corse, on n'aime guère personnaliser la parenté de cette façon. Les dix-sept personnes interpellées ont toutes été relâchées. Ensuite, l'action spectaculaire menée le 25 janvier au soir par un commando de vingt hommes en cagoule qui a fait sauter une cave vinicole à Calenzona, près de Calvi, provoquant de gros dégâts matériels (23 millions), les six journaliers maghrébins ayant été évacués. La plus spectaculaire opération de commando depuis longtemps, qui n'a fait toutefois qu'un « flop » dans l'opinion, plus préoccupée par l'actuelle grève des transporteurs routiers bloquant les voies, les ports et donc l'approvisionnement de l'île.

De ce que fera l'ex-FLNC, dépendra en tout cas le sort de la tentative d'unification en cours depuis un an entre les autonomistes de l'UPC et les nationalistes.

DANIÈLE ROUARD.

(1) Le décret signé le 22 janvier par le président de la République, paru au *Journal officiel* du 24 janvier, motive cette dissolution par référence à la loi du 10 janvier 1936, complétée par celle du 1er juillet 1972. Ce décret est entré en application en Corse le 27 janvier à minuit.

(2) Au cours d'une conférence de presse, mercredi 28 janvier à Ajaccio, l'un des avocats d'Alain Orsoni a précisé que son client dit avoir reçu ces documents en qualité d'élu du MCA.

(3) Le MCA et l'UPC avaient recueilli, le 16 mars 1986, 9,7 % des suffrages exprimés en Corse-du-Sud et 8,4 % en Haute-Corse, obtenant six sièges.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 janvier, sous la présidence de M. François Mitterrand, au palais de l'Elysée. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié par les services du premier ministre :

● **SITUATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du commerce extérieur ont présenté au conseil des ministres une communication sur la situation et les perspectives du commerce extérieur.

I. – *Les* résultats du commerce extérieur en 1986 ne sont pas négligeables. Pour la première fois depuis 1978, notre balance commerciale est équilibrée ; en 1985, elle présentait encore un déficit de 30,7 milliards de francs. La balance des transactions courantes devrait, pour sa part, dégager un excédent substantiel.

Par rapport à 1985, l'excédent agro-alimentaire a légèrement diminué, tandis que le déficit énergétique a été réduit de moitié, c'est-à-dire de 90 milliards de francs.

L'excédent industriel, de son côté, a été réduit de 50 milliards de francs. Cette diminution est, pour partie, due à l'allégement de la facture pétrolière : c'est notamment parce que les producteurs d'hydrocarbures ont vu baisser leurs revenus que nos entreprises ont exporté moins de produits industriels. Les importations ont été soutenues du fait d'une croissance de la demande interne plus rapide qu'à l'étranger.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

– M. Paul Therre, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la Cour des comptes.

Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme :

– M. Francis Mer est nommé président-directeur général de la société Usinor.

∴

En outre, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle).

Nomination de préfets

● **Préfet de police de la Corse : M. Marcel Morin.** – M. Marcel Morin, contrôleur général de la police nationale, est nommé préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès des préfets des départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse, en remplacement de M. François Leblond.

[Né le 29 octobre 1931 à Sétif (Algérie), M. Marcel Morin est entré à la préfecture de police de Paris en 1957 comme commissaire. D'abord affecté à la brigade de voie publique de la police judiciaire parisienne, puis adjoint du chef de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), chef de la onzième et ensuite de la sixième brigade territoriale, il se spécialise à partir de 1971 dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Chef du SRPJ de Marseille, il participe à la lutte contre la « french connection », puis prend, en 1975, la tête de la première brigade territoriale de la PJ parisienne avant d'être nommé, en 1981, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP). Il occupe ce poste jusqu'en mars 1984, date à laquelle il est nommé chef de la brigade criminelle, pour peu de temps, puisqu'il est nommé sous-directeur de la police judiciaire parisienne en juillet 1985.]

● **LOT : M. François Leblond.** – M. François Leblond, préfet délégué à la police en Corse, est nommé préfet du Lot.

[Né le 4 mai 1939 à Paris, M. François Leblond, ancien élève de l'ENA, commence sa carrière comme administrateur civil au ministère de l'intérieur (1966). Il fut notamment chef du bureau d'information au ministère de l'intérieur (1968-1969), chargé de mission au cabinet de M. Raymond Marcellin (1969-1974), qu'il accompagna quand il fut nommé ministre de l'agriculture (1974-1975). Il fut ensuite conseiller technique puis chef de cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances puis ministre de l'équipement (1976-1977), poste qu'il garda auprès de son successeur, M. Fernand Icart. Nommé en 1978 sous-préfet de Meaux, il faut nommé directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris en juin 1982 et devint, en avril 1986, préfet, délégué à la police pour les deux départements corses.]

هكذا من الأصل

JUSTICE

Renvoyé devant la cour d'assises de Paris

Georges Ibrahim Abdallah pourrait être jugé dans la seconde quinzaine de février

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Marcel Bellat, a rendu, le mercredi 28 janvier, un arrêt renvoyant Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises, où il pourrait comparaître dès la seconde quinzaine du mois de février.

Pour les magistrats de la chambre d'accusation, les charges réunies contre le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) en Europe occidentale par l'instruction et qui avaient entraîné son inculpation de complicité d'assassinats et de complicité de tentative d'assassinat sont apparues suffisantes.

En outre, ces infractions criminelles se trouvant, selon l'appréciation de la chambre d'accusation, *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*, aux termes de la loi du 9 décembre 1986, l'accusé se trouve justiciable non de la cour d'assises ordinaire (un président, deux assesseurs et neuf jurés) mais de celle qui est composée de sept magistrats professionnels (un président et six assesseurs), instituée par la loi du 21 juillet 1982, après la suppression des tribunaux militaires en temps de paix.

A l'origine, le texte du 9 décembre 1986 n'était applicable qu'aux faits commis postérieurement à sa promulgation. L'obligation dans laquelle se trouva, le 8 décembre dernier, la cour d'assises ordinaire de Paris de renvoyer le procès de Régis Schleicher et des frères Claude et Nicolas Halfen, en raison d'une défection des jurés, avait conduit le gouvernement à solliciter du Parlement une modification du texte pour qu'il devienne applicable à des hommes accusés d'avoir agi même antérieurement au 9 décembre 1986.

Tel était le cas d'Abdallah, puisque les actes de complicité retenus contre lui visent, d'une part, l'assassinat, le 18 juillet 1982, à Paris, du lieutenant-colonel Robert-Charles Ray, attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis, et, d'autre part, celui de Yacov Barsimentov, deuxième conseiller à l'ambassade d'Israël, commis le 3 avril suivant, ainsi que la tentative d'assassinat, cette fois à Strasbourg, le 26 mars 1984, de M. Robert Onan Homme, consul des Etats-Unis dans cette ville.

Une affaire « sensible »

Mᵉ Jacques Vergès, avocat de l'inculpé, avait soutenu devant la chambre d'accusation que tous les éléments recueillis par l'instruction contre son client avaient été en fait tirés du dossier initialement constitué à Lyon pour association de malfaiteurs, délit pour lequel Abdallah devait être jugé et condamné à quatre ans de prison par le tribunal correctionnel de cette ville, le 10 juillet 1986. Pour Mᵉ Vergès, on ne pouvait donc juger deux fois un homme pour les mêmes faits. A cela, l'arrêt de la chambre d'accusation a répondu, en substance, que l'association de malfaiteurs est une chose et qu'un prévenu condamné pour ce délit peut parfaitement avoir à répondre ultérieurement de crimes que cette association avait précisément pour objet *de commettre*.

L'arrêt de la chambre d'accusation apparaît en tout cas comme le résultat d'une évolution ou d'un retournement de situation dans la conduite d'une de ces affaires que l'on dit *« sensibles »* et que le pouvoir politique devait suivre de bout en bout. Au lendemain de la condamnation, à Lyon, à quatre ans de prison pour association de malfaiteurs, le chef présumé des FARL, arrêté et détenu depuis le 24 octobre 1984 – dont les auteurs de certains attentats commis en décembre 1985 faisaient savoir qu'ils avaient pour objectif d'obtenir son élargissement, – aurait pu être légalement libérable rapidement.

Son avenir carcéral restait alors subordonné à la suite de l'instruction ouverte à *Paris* contre *lui* depuis le 4 juillet 1985 pour complicité d'assassinat de Robert-Charles Ray et Yacov Barsimentov. Allait-elle être close par un non-lieu ? Il est sûr qu'on y songea sérieusement. A la mi-juillet, il n'était un mystère pour *personne que le parquet préparait* alors des réquisitions dans ce sens. La constitution de partie civile du gouvernement américain et de la famille de Robert-Charles Ray, représentée par Mᵉ Georges Kiejman, devait brusquement modifier le paysage, *même si Georges Ibrahim* Abdallah, lorsqu'elle lui fut notifiée, déclara qu'il voyait là *« une agression contre son peuple »*.

Mᵉ Kiejman, en demandant des mesures d'instruction complémentaires, retarda l'échéance. Peu après, la brutale reprise à Paris, en septembre 1986, d'attentats dont les *auteurs demandaient de nouveau, et* encore plus impérativement pour qu'ils cessent, la libération du chef des FARL, imposait au gouvernement un choix.

La trêve qui semble avoir été obtenue après la tragédie de la rue de Rennes le 17 septembre fut-elle, comme certains indices permettent *de le croire*, le résultat d'une négociation au terme de laquelle le gouvernement obtenait un délai afin que *« soit réglé le cas Abdallah »* ?

Proclamation de fermeté

Il apparaît aujourd'hui que ce règlement s'est fait dans la perspective d'un procès dont rien ne dit que l'issue puisse satisfaire les tenants du terrorisme qui, déjà, semblent avoir proféré de nouvelles menaces, comme pour hâter les décisions judiciaires. Le renvoi de Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises permettra en tout cas au gouvernement de pouvoir réitérer une proclamation de « fermeté ».

Tout se passe en effet comme l'avait annoncé dès le 26 septembre à *Dijon* M. Albin Chalandon, garde des sceaux, qui, au nom de cette même position de fermeté, déclarait alors qu'il avait *« prescrit au procureur de la République de prendre des réquisitions, afin de faire renvoyer l'inculpé devant la cour d'assises »*. Il ajoutait ce même jour que *« la chambre d'accusation devrait ainsi être saisie dans un délai d'un mois »* et que *« dans ces conditions et sous réserve de l'appréciation des juges qui en toute indépendance auront à connaître de cette affaire, le procès s'ouvrirait en février prochain devant la cour d'assises de Paris. »*

Si la chambre d'accusation dut attendre un peu plus d'un mois – la *tentative d'assassinat du consul* général des Etats-Unis à Strasbourg, qui n'était pas retenue à l'origine contre Abdallah, étant venue s'ajouter seulement en novembre au dossier, – les prévisions de M. Chalandon sur la date du procès se révèlent d'une stricte exactitude.

Tout en effet est envisagé maintenant au Palais de justice de Paris en vue d'une audience de l'affaire Abdallah, aux environs du 20 février, au rôle de la deuxième section de la cour d'assises que préside M. Maurice Colomb et qui sera entouré, en application des dispositions nouvelles de la loi du 9 décembre 1986, de six autres magistrats désignés comme assesseurs par *M. Pierre Drai*, premier président de la cour d'appel.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le cas Martine Toulotte : droit de réponse sur TF 1

Une Grenobloise âgée de quarante-six ans s'est trouvée mêlée au dossier Abdallah avant que le magistrat instructeur ne *disjoigne son cas* fin 1986. *Inculpée* de recel de malfaiteurs, remise en liberté après trois mois de détention préventive, de février à mai, Martine Toulotte est accusée d'avoir hébergé Georges Ibrahim Abdallah et sa *compagne* Jacqueline Esber *en* 1982.

Mᵐᵉ Toulotte a toujours expliqué qu'à l'époque, dans les milieux immigrés d'extrême gauche grenoblois, Georges Abdallah se présentait comme un *« politique »* favorable à la cause palestinienne, ne laissant pas deviner le responsable opérationnel d'un réseau terroriste qu'il serait. Le juge d'instruction semble avoir accordé quelque crédit à sa bonne foi, puisqu'elle sera jugée séparément.

Cet aspect de l'affaire a cependant suscité quelques remous à Grenoble, Martine Toulotte, urbaniste, syndicaliste CGT, étant une militante d'extrême gauche connue, ayant *adhéré à la Ligue communiste* révolutionnaire (LCR) en 1984. C'est ainsi que la LCR a très officiellement protesté contre un reportage de TF 1, diffusé le 20 janvier, où Mᵐᵉ Toulotte, filmée à son insu, était présentée *comme le point de départ de* l'affaire Abdallah.

Rappelant que *« la LCR et tous ses militants ont dès le début condamné la vague d'attentats »* de l'automne dernier, M. Alain Krivine s'est ainsi *étonné que « des journalistes aient été assez inconscients pour se transformer en dénonciateurs publics, sans comprendre qu'ils diffamaient une femme »*.

La direction de TF 1 a finalement accordé un droit de *réponse à Mᵐᵉ Toulotte dans le* journal de 20 heures, le mercredi 28 janvier.

Au tribunal de Paris

Publicité mensongère pour peintures industrielles

Faux vrais tableaux ? Vrais faux tableaux ? Œuvres d'art ? Banales décorations sans autre prétention que d'offrir un agrément comparable à celui des antiques chromos de la fin du siècle passé ?

Comment faut-il les qualifier, ces bouquets, ces natures mortes, ces paysages urbains ou agrestes confectionnés en série par des artisans de Hongkong ou de Taiwan importés en quantité industrielle et revendus aux quatre coins de la France dans des salons d'hôtel ou des salles paroissiales ?

Pour les avoir présentés à la clientèle comme autant *« d'œuvres originales peintes à la main, au pinceau ou au couteau »*, cinq importateurs et une dizaine de marchands forains se retrouvaient, les 20 et 27 janvier, devant la trente et unième chambre du tribunal de Paris, prévenus de publicité de nature à induire en erreur leurs acheteurs et de commercialisation, sous la dénomination de toiles originales, d'œuvres qui ne sauraient avoir cette prétention, tant il est vrai que ceux qui les réalisent à la chaîne *ne font que reproduire* soit des cartes postales, soit des œuvres dont on leur adresse, pour modèle, les représentations publiées par les catalogues de vente.

Il faut dire et tous l'ont dit, à commencer par M. Pierre Estreda, l'importateur principal, que *« c'était un bon créneau »*. Achetées 2 ou 3 dollars pièce, ces toiles étaient cédées, pour des sommes de 30 à 40 francs, aux forains chargés de la vente.

Ces derniers les proposaient, d'Armentières à Auxerre, de Provins à Lannemezan, de Mazamet au Cap-d'Antibes, à des prix de 200 à 1000 francs, selon la dimension. Aussi bien, l'un de ces forains, M. Alphonse Dethière, à qui le président, M. Guy Joly, demandait s'il *n'avait jamais connu pareille* marge bénéficiaire, a bien volontiers répondu : *« Jamais, en effet, monsieur le président. »*

Du porte-à-porte à l'importation

On a cherché à savoir qui, des importateurs ou des forains eut *l'idée de présenter « la marchandise »* comme œuvres originales et de proposer, de surcroît, aux clients un *« certificat d'authenticité »*. Du côté des importateurs, on répond qu'une fois ces toiles cédées aux forains, ceux-ci prenaient *toutes les initiatives qu'ils* voulaient et qu'on ne pouvait *savoir de quoi il retournait*.

Les forains, eux, ont rétorqué, *d'une manière générale*, que les ventes étaient organisées sous le contrôle des importateurs et qu'ils ne savaient eux-mêmes pas où étaient réalisés ces tableaux et *dans quelles* conditions.

Au reste, il apparaît bien qu'une affiche annonçait une vente de cent tableaux des Editions des Beaux-Arts, cette dénomination étant la raison sociale de l'entreprise de M. Estreda, lui-même ancien peintre, passé ensuite au porte-à-porte, pour aboutir à l'importation.

Voilà quelques-unes des données. La seule question pour le tribunal sera donc de savoir si, en parlant de toiles originales *peintes à la main, à l'huile ou au* couteau, ces astucieux commerçants ont trompé la clientèle, les bénéfices ainsi réalisés relevant seulement des lois du négoce et *n'étant, en la circonstance, nullement* répréhensibles.

Abuser la clientèle

Pour le substitut, M. Alain Blanchot, le délit est une évidence. Le bon sens, a-t-il dit, suffit pour comprendre qu'à Hongkong, on ne peut peindre d'après nature le pont de Brooklyn. *Il ne peut donc s'agir que* d'une reproduction sans autorisation de l'œuvre et parler, dans ces conditions, d'œuvres originales, c'est incontestablement abuser la clientèle. Si M. Blanchot a donc conclu à des *condamnations, il n'en a pas* cependant précisé le montant, l'affaire lui paraissant surtout devoir être sanctionnée au nom des principes.

A cela, les prévenus importateurs ont rétorqué que ces copies présentaient tout de même des variantes, qu'un membre incliné *à droite sur le modèle se retrouve* penché à gauche sur la toile incriminée et qu'une vue de Montmartre peut être enjolivée d'un Maghrébin chevauchant un bourricot.

Mais l'argument majeur de la défense, développé principalement par Mes Françis Teitgen, *Jean Vail, Jean-Michel Virenque*, Paul Genoum et René Hayot, revient à dire ceci : même avec une publicité qualifiant ces toiles d'œuvres originales, même avec des certificats d'authencité qui, en réalité, indiquaient seulement *l'origine géographique, la clientèle* ne pouvait pas être abusée dès lors qu'elle payait 900 ou 1 000 F au maximum.

A ce prix-là, *fût-on peu au fait* du marché de la peinture, on ne peut croire que l'on devient possesseur d'une toile originale et, moins encore, imaginer que l'on opère l'investissement de sa vie. Au reste, à Drouot, chez Sotheby's ou Christie's, les ventes ne s'annoncent pas, comme c'était le cas dans les hôtels ou les salles paroissiales des sous-préfectures, avec des mentions alléchantes.

Jugement le 10 mars.

J.-M.Th.

Au tribunal administratif de Pau

Un réfugié basque déjà expulsé bénéficie d'un sursis à exécution

BAYONNE
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Pau a ordonné, le 27 janvier, la suspension de l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre d'un *réfugié* basque. M. Fernando Eguileor avait été arrêté le 27 août dernier devant son domicile d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) par des inspecteurs de la PAF (police de l'air et des frontières) et remis une heure après entre les mains de la police espagnole, selon la procédure de l'urgence absolue. Bien que soupçonné par le ministère de l'intérieur français d'être *« un militant actif d'un groupe armé susceptible de commettre des attentats par explosif »*, il n'avait en dix-sept ans de séjour sur la côte basque jamais fait parler de lui, si ce n'est lors de la découverte, en juillet *1985, d'une bombe placée sous* sa voiture par un commando du GAL. M. Eguileor possédait au moment de son expulsion une carte de résident renouvelée pour dix ans en 1985 et qui lui permettait de gérer une fabrique de matériel de sport *employant cinq salariés*.

Interrogé *pendant plusieurs jours* dans les locaux de la direction générale de la sécurité à Madrid, il avait été placé ensuite en détention préventive puis remis en liberté conditionnelle trois mois plus tard.

Devant le tribunal administratif, *Mᵉ Jean-René Etchegarray a soulevé* l'irrégularité de l'arrêté d'expulsion, tant sur le fond – absence de preuves quant aux activités supposées de terrorisme de son client, pas de perquisition à son domicile – que sur l'utilisation de la procédure d'urgence absolue qui empêche l'étranger de se défendre devant la commission d'expulsion.

En attendant de statuer sur le fond, ce qui prendra encore quelques mois, le tribunal a estimé que rien, en l'état de l'instruction, ne paraît justifier la décision ministérielle d'expulsion.

Cette décision sera accueillie avec intérêt par les vingt-six autres Basques espagnols expulsés depuis juillet 1986 selon la même procédure. Dix d'entre eux ont d'ores et déjà été *remis en liberté par la justice espagnole*.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Société

MÉDECINE

Le retour d'un médicament banni

Le thalidomide guérit la réaction lépreuse

La thalidomide : vingt-cinq ans après que ce médicament hypnotique a été retiré du marché, du fait de son effet toxique pour l'embryon, ce nom fait encore peur. Et pourtant, sait-on qu'il s'agit également d'un produit doué d'une remarquable efficacité dans le traitement de la réaction lépreuse ? Et qu'il est aujourd'hui pratiquement impossible de se le procurer, aucun laboratoire ne voulant prendre le risque de produire ce « médicament orphelin » ? C'est pourquoi la direction de la pharmacie et du médicament a fait des propositions visant à reprendre en toute sécurité son approvisionnement.

A la fin des années 50, apparaissent à la une des journaux du monde entier des photos de nouveau-nés atteints de phocomélie. Chez les plus gravement atteints, cette splasie des segments proximaux et moyens des membres se traduit par un rattachement des mains et des pieds directement au tronc. Les mères avaient, lorsqu'elles étaient enceintes, absorbé un hypnotique en apparence banal : le thalidomide.

Les scientifiques avaient en apparence tout prévu, sauf que le rat, lors des expérimentations animales préalables, se révélerait insensible au produit.

Au cours des années 60-62, le médicament est progressivement retiré du marché. En 1964, J. Cheskin découvre, par hasard, la remarquable efficacité du thalidomide dans le traitement de la réaction lépreuse. Cette action anti-inflammatoire est encore plus importante que celle des corticoïdes (1). Heureusement, la firme allemande Gruenenthal, qui avait poursuivi la fabrication du produit, accepte d'en fournir de larges quantités à la pharmacie centrale de l'Assistance publique de Paris. D'autant que l'on découvre que le thalidomide est également active dans le traitement du lupus erythémateux chronique et de certaines dermatoses résistant à la cortisothérapie. Résultat : la consommation de thalidomide a plus que décuplé entre 1978 et 1984.

Mais, en dépit de toutes sortes de précautions, un certain nombre d'effets indésirables parfois sévères, en particulier neurologiques, sont rapportés. Inquiet, le fabricant allemand décide, en 1984, d'arrêter la production du médicament. La direction de la pharmacie et du médicament tente de trouver au Brésil un autre fournisseur, qui accepte, fin 1986, d'envoyer un lot de comprimés. *« Il ne sera malheureusement pas possible de recourir une nouvelle fois à cet approvisionnement brésilien »*, précisait M. Yves Coquin (de la direction de la pharmacie et du médicament) au cours du troisième colloque « Développement et évaluation du médicament ».

On envisage aujourd'hui de faire fabriquer du thalidomide en France, en délivrant une autorisation de mise sur le marché à la pharmacie de l'Assistance publique de Paris. Toutefois, selon M. Coquin, *« il serait préférable de régler ce problème de santé publique au niveau européen. Cela permettrait de traduire l'engagement des différents Etats aux côtés du fabricant et de lui fournir une sorte de caution juridique dont l'absence a fait manifestement jusqu'à présent reculer nos interlocuteurs »*.

FRANCK NOUCHI.

(1) Dix ans plus tard, il publiera une étude faite sur 4 522 lépreux dans laquelle il montre que la thalidomide est active dans 99 % des cas.

● **Cinq cent mille lépreux au Nigéria, selon l'OMS.** — Le Nigéria compte environ cinq cent mille lépreux, soit 10 % des cinq millions de lépreux recensés sur le continent africain, a déclaré le 28 janvier le docteur Samuel Brew-Graves, le représentant de l'Organisation de la santé à Lagos. Le nombre de lépreux dans le monde est d'environ quinze millions, qui se trouvent principalement sous les tropiques du fait de mauvaises conditions socio-économiques. — *(AFP.)*

● **Deux cœurs artificiels implantés en France.** — Un cœur artificiel de type Jarvik 7 a été implanté à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil), dans la nuit du 27 au 28 janvier, chez un homme de trente-cinq ans qui, à la suite du rejet d'une greffe cardiaque faite il y a un mois, était dans un état grave. L'intervention, qui a été effectuée par l'équipe des professeurs Cachera et Loisance, a été rendue possible grâce à la souscription lancée par *le Figaro*. *A la même heure, un cœur artificiel de type Pierce était implanté sur un jeune homme de vingt-huit ans par l'équipe du professeur Michel Carcassonne, à l'hôpital de la Timone à Marseille.*

Les femmes enceintes invitées à lutter contre la stérilité

« Pour la première fois en France, des femmes enceintes aident des femmes stériles. » Profitant de la vague à la mode de la maternité partagée, une association subventionnée par une multinationale pharmaceutique devait annoncer, le jeudi 29 janvier, le lancement d'une campagne d'un nouveau genre : on va, pour la première fois, inciter les femmes françaises enceintes à offrir leurs urines.

Ce don biologique original permettra de disposer de la matière première nécessaire à l'isolement d'une hormone (l'hormone HCG ou hormone gonadotrophine chorionique) utilisée en thérapeutique chez la femme pour déclencher l'ovulation. C'est le développement des thérapeutiques de la stérilité et des nouvelles techniques de la procréation médicalement assistée qui est indirectement à l'origine de cette initiative.

Présente sur le marché français depuis près de quarante ans, l'hormone HCG est une protéine qui, dans l'organisme féminin, a, entre autres propriétés, celle de déclencher l'ovulation. L'extraordinaire développement de la fécondation *in vitro* a donné une nouvelle jeunesse à cette substance, à tel point que l'on était en France, il y a quelques semaines, en rupture de stock.

Or on ne sait pas (encore) produire l'HCG par synthèse. Force est donc d'exploiter un nouveau filon, de donner une nouvelle impulsion aux techniques qui ont fait leurs preuves : la production d'HCG à partir de l'urine des femmes enceintes où cette hormone existe à des concentrations relativement élevées.

La multinationale Organon, qui détient en France le monopole de commercialisation d'HCG, a ainsi décidé, par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée Diosynth, de procéder, pour la première fois, à un recueil d'urines de femmes enceintes en France.

Jusqu'à présent, l'hormone commercialisée par Organon provenait d'urines de femmes enceintes hollandaises. Une première expérience de quelques semaines a été menée dans la région rouennaise. Elle sera étendue au plan national. *« Plusieurs centaines de milliers de litres annuels sont nécessaires pour que l'entreprise soit rentable,* explique M. Francies Lacomba (Diosynth France). *En pratique, les flacons seront donnés et repris au domicile des femmes enceintes volontaires. Des cadeaux symboliques, comme des vêtements d'enfant, seront offerts. »*

Conséquence de la pénurie actuelle : l'autre multinationale spécialisée dans la fabrication d'HCG, la société Serono, qui travaille à partir d'urines de femmes italiennes, a déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché pour son produit.

Cela dit, on ne manque pas d'HMG, autre hormone humaine utilisée souvent en association avec l'HCG mais produite à partir d'urines de femmes ménopausées. Les deux multinationales disposent d'une source suffisante après avoir, dans leurs pays rspectifs, passé des accords avec... de nombreux couvents.

JEAN-YVES NAU.

PARIS

La polémique autour des bibliothèques

La réaction des conservateurs

Les bibliothécaires de la Ville de Paris sont en colère. Ils viennent d'adresser une lettre ouverte à M. Jacques Chirac pour se plaindre du contrôle auquel, pour la première fois, on veut les soumettre. La direction des affaires culturelles de la Ville a en effet pris deux initiatives que ces fonctionnaires hautement qualifiés, *« considèrent comme extrêmement graves »*.

Jusqu'ici, les conservateurs des cinquante-cinq bibliothèques municipales choisissaient eux-mêmes les livres qu'ils achetaient (200 000 exemplaires par an, représentant 7 400 titres environ) et les abonnements de périodiques qu'ils souscrivaient. Ils se décidaient en fonction des suggestions des lecteurs, des statistiques de prêts, des critiques parues dans les revues professionnelles, de leurs visites en librairie et des analyses de comités de lecture qui se réunissent tous les deux mois.

Or, en juillet 1986, la direction des affaires culturelles a institué une commission de vingt-sept membres (trois élus, trois fonctionnaires de la direction, six personnalités compétentes et quinze bibliothécaires) qui examinent désormais les listes d'achats de livres pour enfants et donne leur avis sur l'opportunité des acquisitions. Au cours de sa première réunion, en novembre 1986, la commission a examiné 400 titres sur les 1 400 qui sont achetés annuellement (sur 5 000 nouveautés). Seuls trois ou quatre titres ont posé problème. En tout cas, les bibliothécaires ont reçu, à leur grand étonnement, une liste des ouvrages avec les mentions : « recommandé », « utile », « soulevant des réserves » et « déconseillé ». Les professionnels y ont vu une remise en question de leur compétence et de leur honnêteté intellectuelle. Certains parlent même de *« menace de censure »*.

Une seconde mesure a mis le feu aux poudres. Les propositions d'abonnement aux périodiques que les bibliothèques envoient chaque année à l'administration centrale sont revenues pour la première fois avec un certain nombre de modifications. D'abord plusieurs bibliothécaires affirment qu'ils ont été mis en demeure d'avoir à renoncer à un quotidien « de gauche ». En règle générale, *l'Humanité* ou *Libération*. Motif : rééquilibrage des titres.

D'une manière général sur les quatre mille abonnements proposés, le bureau des bibliothèques suggère de renoncer à plus d'une centaine d'entre eux et d'en souscrire une douzaine de nouveaux.

Vingt titres soumis à restriction

Parmi les vingt titres de revues soumis à restriction figurent *Art press*, magazine culturel d'avant-garde, *l'Impatient*, périodique des médecines douces, des revues pour consommateurs, *Gavroche*, publication d'histoire populaire, *Amicoop*, publié par la Ligue de l'enseignement, la revue freudienne *l'Ane*, le bulletin des bibliothécaires, et celui d'Amnesty International. Parmi les propositions de nouveaux abonnements, on trouve *l'Equipe* et *Big Ben*, magazine d'apprentissage de l'anglais.

Les bibliothécaires ont contesté ces choix, estimant que certains étaient animés par des motifs idéologiques. Mais l'administration a maintenu son point de vue en avançant des arguments techniques. L'association des conservateurs de bibliothèques admet que si certains de ses membres *« ont commis des fautes en manquant au pluralisme souhaitable, ils doivent être rappelés à l'ordre, voire sanctionnés. Mais,* demande-t-elle, *doit-on pour autant retirer au corps entier des conservateurs leurs attributions ? »* Dans sa lettre ouverte, l'association demande donc à M. Chirac de *« bien vouloir examiner cette affaire personnellement »*.

Cette démarche est une pierre dans le jardin de Mme Françoise de Panafieu, député (RPR) de Paris, que le maire a nommée en 1983 adjoint aux affaires sulturelles. *« Il y a du changement dans les bibliothèques,* reconnaît-elle, *c'est normal. Leur nombre a augmenté. Leur budget de fonctionnement dépasse cette année 40 millions de francs. Leur fréquentation a doublée en dix ans. Cette réussite impose une évolution. »*

Enfin, les « suggestions » concernant les abonnements aux périodiques s'expliquent par deux motifs. D'abord pour les quotidiens, le souci de *« maintenir un strict équilibre parmi les courants d'opinion »*. Ensuite, la nécessité de gérer au mieux les budgets. *« Il n'est pas indispensable,* explique l'adjoint aux affaires culturelles, *que des revues très spécialisées ou d'accès difficile soient présentes dans les cinquante-cinq bibliothèques de la Ville. On les trouvera toujours dans quelques établissements vers lesquels on orientera les lecteurs éventuels. »*

Conclusion de Mme de Panafieu : *« Les huit cents fonctionnaires de nos bibliothèques sont respectables et compétents. Mais il y a des évolutions nécessaires derrière lesquelles il n'y a aucune intention politique. Je ne suis pas un censeur et je ne le deviendrai pas. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

Vivre avec quinze francs par jour

(Suite de la première page.)

On croirait avoir croisé Marcelle à Naples ou à Séville. Elle est pourtant née ici, à Fresnes-sur-Escaut, au cœur de ce bassin minier du Nord qui lui en a déjà fait voir de toutes sortes : le travail à quatorze ans, le mari *« en cavale »* à quarante et le licenciement, à cinquante, après sept années à laver les chiffons dans une atelier de récupération de matériaux.

Marcelle fait partie des plus démunis des sans-ressources. Perdue pour l'assurance-chômage et les allocations familiales, trop jeune pour le minimum vieillesse, elle touche 378 F par mois au titre de l'aide départementale aux chômeurs, plus un sac de charbon et un bon de nourriture (50 F) alloués par la mairie. Au total, moins de 15 F par jour. Encore faut-il guetter le jour de la soupe chez les voisins, manger des pommes pendant des semaines quand la municipalité écoule les stocks, être à l'affût pour se trouver sur le chemin de la responsable du Secours catholique, courir chercher une feuille jaune avant de tomber malade... Mais même dans ce Nord lointain, cela ne suffit pas toujours pour survivre. Il ne reste plus alors qu'à mettre à contribution les amants de passage.

La maison héritée de la grand-mère part à la dérive. L'humidité, le froid, ont colonisé les pièces du haut, puis celles du bas. Marcelle a dû se replier sur la salle à manger. Le soir, elle se glisse tout habillée sous son couvre-lit et dévore, à la bougie, les livres empruntés à la bibliothèque. Car cette femme, qui, l'après-midi, parcourt la campagne à vélo pour se réchauffer, qui a renoncé à l'électricité, aime la science-fiction. Alors, l'hiver peut bien s'enraciner, Marcelle découvre : *le Système solaire* dans un livre d'écolier. Marcelle voyage...

La dette du père Noël

Ce n'est pas le quart-monde pourtant que Fresnes-sur-Escaut. Une commune méritante tout au plus, où l'on a découvert la houille en 1720, mais où, aujourd'hui, la terre ne semble plus vouloir porter que chômage et ennui ; où l'Escaut est gelé et l'avenir engourdi. La localité compte 8 500 habitants, 800 chômeurs, une église et une mairie qui datent d'une époque où l'on voyait encore grand. Plus de 200 familles sont inscrites à l'aide sociale. Le restaurant du cœur le plus proche se trouve à Valenciennes, à une quinzaine de kilomètres, donc trop loin pour les plus désemparés. A 9 F l'aller simple en bus, le panier-repas deviendrait presque un privilège. On y est pourtant venu, parfois à pied, de tout l'arrondissement, à tel point que les animateurs ont dû faire, au début du mois, une grève de la faim pour obtenir des stocks de vivres suffisants.

Briques noires, briques rouges, les maisons à vendre ne manquent pas. Le long de la route pavée qui conduit vers la Belgique, des familles se sont relogées dans des caravanes qui ont déjà vieilli. Une femme fait à manger pour quinze personnes dans un des blockhaus de cette ligne fortifiée de l'Escaut que les Allemands ont à peine aperçue en 1939. Ces gens-là sont des « marginaux », dit-on ; ils ont échoué là, il y a dix ans déjà.

Plus récente, la caravane de Jean-Claude et Catherine — une acquisition de mariage — est inhabitée. Enceinte de huit mois, Catherine, dix-neuf ans, a été recueillie par un voisin qui a eu pitié de sa pâleur, elle en grelotte encore. C'est leur deuxième hiver avec 770 F par mois.

« Personne ne veut nous croire quand on raconte ce qui se passe ici », dit une éducatrice. C'est sûr, certaines situations ressemblent par trop à la légende sociale du dix-neuvième siècle. L'an dernier, en 1986 donc, une femme de trente-quatre ans est morte, les poumons atteints par des émanations toxiques : elle faisait brûler des déchets et du fil électrique pour récupérer du cuivre. Les quatre enfants du père Noël de la dernière fête paroissiale ont été placés ; lui-même a fait cinq jours de prison pour une dette de 1 800 F au Trésor public. Les femmes sont enceintes de plus en plus jeunes ; certaines tous les trois ans comme pour enchaîner l'une après l'autre les allocations de parent isolé. Cinq sœurs attendent un enfant en même temps ; leur mère en a eu seize. L'aide à l'enfance, encore exceptionnelle il y a cinq ans, est devenue un dû, presque un salaire.

Le « petit boulot » le plus répandu consiste à ramasser la ferraille et à la revendre aux fonderies encore en activité, pour 3 F le kilo. Tout y passe, carcasses de voitures, rails de chemin de fer, plaques d'égout et même, l'an dernier, la rampe du pont de Condé-sur-Escaut, la ville voisine. La misère ici a toujours paru plus noire qu'ailleurs.

> *L'Escaut est gelé et l'avenir engourdi. Ici la misère a toujours paru plus noire qu'ailleurs.*

Chez Nadine, trente-cinq ans, les murs sont couverts de portraits. Le bébé, les jumelles, la « grande fille » : sept enfants de un à dix-sept ans. Le petit dernier n'avait qu'un mois lorsque l'EDF a coupé l'électricité pour une facture impayée de plus de 10 000 francs. La maison, il est vrai, avec ses parpaings même pas blanchis d'un coup de peinture, était un véritable gouffre à chauffage. Aucun arrangement n'a pu être trouvé. *« Quand vous allez chez le boucher, vous payez d'avance et vous mangez ensuite. Ici, on consomme d'abord. C'est déjà bien »*, a répondu un employé de l'EDF. Nadine verse donc désormais 520 francs par mois mais l'électricité ne sera rétablie que dans deux ans.

Les enfants font leurs devoirs à la bougie. Fabrice, quatorze ans, double la sixième. *« L'an dernier, il a eu une polyarthrite, et maintenant, il fait une gastrite »*. Dans la salle de bains, le linge attend de sécher depuis quinze jours. Fabrice, lui, est en train d'oublier discrètement l'heure de l'école.

L'argent pour fuir

Nadine a *« pris la musette »* à quinze ans pour vendre des chaussures avant de se retrouver mère au foyer, puis au chômage. Entre le sixième et le septième enfant, elle a décidé de divorcer d'un mari qui buvait trop. Tous les mois, elle rembourse 2 500 francs — la moitié de ses allocations familiales — pour l'encyclopédie, le linge et la presse à repasser achetés à crédit. Dans ce pays plat, tous les démarcheurs le savent, les après-midi sont trop longs pour résister aux tentations.

Depuis l'an dernier, l'EDF a reçu des consignes de clémence. Mais ici la misère avait pris de l'avance et nombre de ces anciens *« nouveaux pauvres »* sont toujours privés d'électricité. La mise en place du plan de *« précarité-pauvreté »* (qui permet la prise en charge des quittances impayées), devrait cependant bénéficier à une vingtaine de familles. D'autres bricolent des branchements pirates. La journée, ils se morfondent au coin du poêle et le soir, adieu la prudence, ils connectent les fils et se requinquent, au chaud, devant la télé couleur.

Cette crise est boulimique. Après la mine et la sidérurgie, ce sont maintenant les entreprises de sous-traitance qui s'étouffent. Trente mille chômeurs dans l'arrondissement déjà et encore dix mille suppressions d'emploi, prévues par l'INSEE avant la prochaine décennie. Peu d'implantations nouvelles bien que Valenciennes soit classée *« pôle de reconversion »*. Les embauches définitives se font de plus en plus rares, remplacées par des contrats d'intérim. Faut-il fuir ? Attendre ? Pour fuir, il faut de l'argent, mais attendre jusqu'à quand ?

Ancien magasinier, trente et un ans, déjà trop âgé, lui a-t-on dit, pour bénéficier d'un stage de reconversion, Michel préfère partir avant que l'EDF ne vienne couper l'électricité. Chaque semaine, il étudie les offres d'emploi d'un magazine spécialisé, sans illusion car l'hebdomadaire est déjà sorti la veille à Paris. Début janvier, il a été convoqué avec sa femme pour une place de concierge dans une banlieue inconnue. L'ANPE a refusé de prendre en charge le déplacement : l'annonce n'émanait pas de l'agence. Michel a dû attendre l'arrivée de l'aide à l'enfance pour payer les billets de train pour Paris. Surprise à l'arrivée : le couple ne se retrouvait en concurrence qu'*« avec des Portugais »*.

Mais Michel, lui, est presque un « étranger », originaire qu'il est du Pas-de-Calais, Quand on est né, en effet, dans ce petit coin de frontière, on ne part pas. Dans ces logements sociaux où il n'y a *« pas de danger de trouver un bachelier »*, comme dit une éducatrice, on n'a pas été formé, entraîné à bouger. La mine a trahi, mais elle retient prisonnier. Dans le temps, les grands-parents descendaient « au fond » à quatorze ans. Ils y passaient leur vie, mais au moins étaient-ils choyés par les Houillères, logés, chauffés, soignés. Cette tradition d'assistance a survécu dans les mentalités. Maintenant les Houillères logent des familles sans ressources dans leurs cités sans mineurs. La boucle est bouclée en quelque sorte.

Une solidarité revenue d'actualité

La solidarité aussi est une tradition, redevenue d'actualité. La Croix-Rouge avait établi ici l'un de ses premiers comités locaux.
en 1870. Elle vient de cesser de distribuer des bons alimentaires, submergée. La municipalité communiste de Fresnes-sur-Escaut consacre 1,4 million de francs à l'action sociale. Le Secours catholique aide plus de cent trente familles alors que l'abbé trouve parfois des enveloppes de 500 francs dans sa boîte aux lettres. Le Secours populaire habille les chômeurs et Emmaüs les meuble.

L'an dernier, le Comité catholique contre la faim et pour le développement a dû freiner l'ardeur de bénévoles qui voulaient amputer la collecte tiers-monde de quelques deniers pour leurs voisins en difficulté. A en croire une assistante sociale, les associations se livreraient même une compétition pas très charitable. Il y a pourtant ici de la place pour tout le monde et un bel avenir.

Tout est dit. Il ne reste qu'à encourager les bonnes volontés, à partager l'émotion annuelle du début de l'hiver et à applaudir au non moins rituel plan gouvernemental contre la pauvreté. A relire Zola ou Dickens. Et à s'enfuir.

CORINE LESNES.

SPORTS

FOOTBALL : le financement des clubs

Bernard Tapie se fâche

L'Olympique de Marseille (OM) va publier ses comptes avant le 10 février. *« Ayant constaté la différence profonde entre la réalité — notamment des ressources apportées au club par la collectivité locale — et le caractère fantaisiste de certaines informations publiées* (selon le *Journal du Dimanche*, l'OM aurait sollicité, sans succès, un prêt de 20 millions de francs pour palier les mauvaises recettes du sponsoring, notamment), *le club a choisi la transparence »* a indiqué Michel Hidalgo, son manager, en souhaitant que *« la Ligue nationale de football intervienne auprès de chaque club afin qu'il adopte la même attitude »*.

Dans une interview à *l'Equipe*, du 29 janvier, Bernard Tapie, le PDG du groupe la Vie Claire, qui préside l'OM, précise que les sociétés Mazda et Wrangler, appartenant à son groupe, ont commandité les matches contre Saint-Etienne et Nantes à raison de 1 million de francs par match et que Bouygues, son associé dans Wonder, a apporté 6 millions de francs. Bernard Tapie accuse ensuite certains dirigeants de club de rémunérer leurs joueurs avec des fonds occultes : *« Je n'ai pas bien compris, encore, comment les dirigeants concernés s'y prenaient. Mais un jour, c'est sûr, je vais piger le truc. Et on en entendra parler (...). Bez* [le président des Girondins de Bordeaux] *a dit un jour que, chez lui, l'argent était propre. A moins qu'il ne soit passé auparavant chez la mère Denis, je n'en suis pas aussi sûr que lui. »* Puis il conclut : *« Qu'il y ait des trucs pas catholiques, ça, j'en suis certain. Mais, c'est vrai, je n'ai pas de preuve. »*

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** — Bien que battu par les Italiens de Cantu (97-88), le 28 janvier, Limoges s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe Korac.

● **SKI : championnats du monde à Crans-Montana.** — Le Suisse Pirmin Zurbriggen, tenant du titre, le Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Allemand de l'Ouest Wasmeier, qui ont pris respectivement le 27 janvier les septième, neuvième et dixième places du slalom spécial comptant pour le combiné alpin, sont en bonne position avant la descente du 30 janvier pour monter sur le podium. La première place du slalom est revenue à l'Autrichien Gstrein,



هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

Mémed, le héros éternel

Le Retour de Mémed le Mince, *de Yachar Kemal : un grand livre, qui atteint les hauteurs de la fable*

COMME toutes les grandes œuvres, le livre de Yachar Kemal a sa géographie, son territoire imaginaire dont on reconnaît aussitôt les régions. La plaine et la montagne vivent dans la nostalgie l'une de l'autre : autant les hommes de la Tchoukourova regrettent, tel un paradis perdu, les monts aux ombres violettes, autant les nomades des crêtes aspirent en secret aux *« champs moelleux et chauds des rives de la Méditerranée »*. La fresque de Kemal est un hymne au miracle de la terre *« toujours féconde »*, qui, source d'humbles prodiges, recèle les plantes simples dont les charmes guérissent les blessures de l'homme, fait lui-même de *« limon »*.

Au centre du roman s'élève le village du Ruisseau aux fleurs où tout se lit de la condition humaine. Avec son habituelle compassion envers les humbles, Kemal se penche surtout sur les paysans, d'une nature très docile, *« aussi doux que la soie »*. Certains d'entre eux – déjà, par leur éclat, des modèles romanesques – parviennent, grâce à leur ruse ou leurs dons, à se soustraire à l'héritage des soumissions ancestrales : l'écrivain public, Fahri le Fou, dont les dépêches réussissent à *« remuer l'acier »* ; Tashine le Lévrier qui porte les messages en courant aussi vite que Moussa le Vent, et Ali le Boiteux qui – véritable pisteur de l'âme – devine les pensées d'un individu d'après les traces de ses pas. Eux seuls se risquent parfois à défier les aghas qui renchérissent de cruauté avec l'armée regroupée autour d'Ali le Lézard, dit *« le Bourreau »*. Mahmout agha écrase ses ennemis sous les sabots de son cheval et se plaît à ordonner le bannissement de clans entiers : celui, notamment, des Hamanlis qui traînent les lambeaux de leurs campements d'hiver jusqu'aux marécages où ils s'éteignent dans les huttes de jonc.

Un simple jardinier

Le seul lien de ces notables, épris de comédies barbares, est l'affolement à l'idée de périr sous les balles des brigands et, comme l'écrit Kemal : *« La peur de la mort est pire que la mort elle-même. »* Ils vivent dans la hantise d'une insurrection des miséreux qui, en abattant les piliers de l'Etat, mettrait un terme à leur potentat : *« La République saura donner une leçon aux paysans qui raffolent des brigands »*, proclame Mourtaza agha. Le catalyseur de leur peur et presque son invention est – tant ils le chargent de tous les méfaits – Mémed le Mince. Ce n'est pourtant qu'un enfant. Toute la bonté de Kemal passe dans ce *« petit paysan, grand comme trois pommes, au cou frêle comme un fétu de paille »*, dans ce lutin justicier, ce proscrit bondissant, aussi léger qu'un bout de soleil qui se dérobe aux ombres des colonnes de gendarmes.



Yachar Kemal, vu par Bérénice Cleeve.

Bien que poursuivi, il s'abandonne, caché dans la roselière d'Avcharlar, au souvenir du parfum de *« blé et de fleurs amères »* des cheveux de Seyrane, la bien-aimée. Il arrive à Mémed de douter de l'enjeu de son combat : à quoi bon avoir tué Abdi agha et Ali Safa bey ? Que représente leur anéantissement face à l'infini de l'histoire et au désert de ses mondes brûlés ? Ce sont les anciens – tel Battal agha, du clan de la Chèvre jaune – qui lui révèlent le sens de son destin : *« Tant que la tyrannie régnera sur le monde, les opprimés fonderont leurs espérances dans ceux qui ne supportent pas l'injustice. »* Quand on est né *« la révolte au cœur »*, on ne parvient pas à se libérer du sentiment du devoir. Mémed ne se laissera jamais lui-même en paix.

Il incarne aux yeux de tous la terrifiante énergie de vivre qui finit par triompher *« en dépit des carnages, des massacres, des avanies, des infirmités »*. Même si, lassé du sang versé, il aspire à la sérénité des brigands Rustem et Bayramoglou, ensommeillés sur leurs armes déposées au haut des prés d'immortelles, même s'il rêve de devenir un simple jardinier dans les plantations d'orangers, il ne peut pas se délivrer des habits de lumière de son propre mythe.

D'autant que – et l'agencement de ces angles poétiques rend fascinant l'art de Kemal, – au fur et à mesure que se déroulent les aventures de Mémed, leur légende se trame dans l'ombre du livre. Parallèlement au récit, plusieurs versions de ses exploits nous sont données, qui les magnifient et leur confèrent un caractère sacré. Avant que n'apparaisse le chapitre où nous découvrons Mémed blessé lors de l'embuscade de la Passe de cuivre, le rhapsode Moustafa le fait accéder à l'éternité.

Dérives imaginaires

Si le livre atteint les hauteurs de la fable, il le doit aussi à ses dérives imaginaires, aux somptueuses greffes d'histoires ensorcelées que Kemal accomplit sur son texte : celle du jeune Osman qui, sa tête à la main, combat pendant trois jours ou trois nuits devant Bagdat ou la prédiction du poète Pir Sultan Abdal qui chante par avance le déroulement de sa propre mort. Sous l'effet de ces rites d'émerveillement, le monde romanesque éclate. Dans une cosmogonie débridée, un emballement de la terre et du ciel qui s'enivrent de perdre leurs limites, la beauté, livrée à elle-même, entraîne sous ses pas les parcelles magiques de l'univers : les trombes de papillons recouvrent le linceul du bandit chauve et accompagnent la course de l'alezan qui, invulnérable aux balles, disparaît dans la lumière de l'éclair ; tout comme les vierges aux tuniques blanches s'évanouissent, aussi aériennes que des djins, dans les vagues de la Méditerranée, hautes comme des minarets. Kemal aime ce thème de la résurrection. A chaque instant, *« un homme peut renaître à la vie »*, dit-il souvent, et même si Mémed meurt un jour, mille autres Mémed resurgiront aux côtés des paysans que l'on croyait à jamais éteints.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ LE RETOUR DE MÉMED LE MINCE, de Yachar Kemal, Gallimard, 584 p., 150 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

de l'Académie française

Lire, c'est vivre plus !

FAÇONS de lire, façons d'être : il y en a autant que d'individus, et toutes se valent, la meilleure restant celle de chacun. La remarque s'applique aux professionnels de la lecture, payés pour publier leurs impressions. Les uns croient devoir et pouvoir informer en racontant ce qu'ils ont lu ; d'autres décrètent que la littérature ne se commente pas et parlent autour, de tout, de rien, de leur lointaine jeunesse prometteuse, tandis que la critique universitaire se rêve science exacte et périodiquement déchante.

Un spécialiste de Proust, Jean-Yves Tadié, raconte cette utopie scientiste des professeurs qui, sous l'influence des disciplines voisines — linguistique, psychologie, sociologie, — aura marqué le vingtième siècle, de Lanson à Barthes.

La Critique littéraire au XXe siècle, de Jean-Yves Tadié

Le Puits de Babel, de Marthe Robert

TOUT est parti des « formalistes russes », entre les deux guerres. Avec le retard qui le caractérise, le grand public français ne les découvre que vers 1960, grâce aux textes réunis par Todorov et à la présentation de Propp et Jakobson par Claude Lévi-Strauss. Pour simplifier à l'extrême, la critique savante tend désormais à prendre les textes comme objets d'étude en dehors des considérations biographiques, psychologiques ou esthétiques utilisées jusque-là. On analysera pour elles-mêmes les techniques du récit (Tomachevski), les figures de style (Auerbach).

Notre incuriosité pour ces écoles ne doit pas nous faire surestimer ni sous-estimer les apports de critiques français comme Béguin, sur l'*« âme romantique »*, Poulet, sur la *« distance intérieure »*, ou Marcel Raymond, injustement négligé. Tout en recensant cette histoire de la critique à l'usage des étudiants, Jean-Yves Tadié rectifie certaines déformations, telle celle qui a fait de Bachelard un obsédé des contenus alors que la forme l'occupe tout autant. Dans la descendance de Bachelard s'inscrivent Jean-Pierre Richard, Gilbert Durand, Hélène Tuzet.

Freud a renouvelé, on le sait, la vieille psychologie des auteurs, en tenant la création pour un rêve éveillé, aux origines refoulées. Après lui, tout un canton de la critique a couché les textes sur le divan et scruté leurs associations, à la recherche des mythes personnels ou collectifs enfouis : Charles Baudouin, Charles Mauron, Marthe Robert, Dominique Fernandez...

(Suite page 17.)

La méthode Descartes

Le* Discours de la méthode *a 350 ans. Mais, depuis dix ans, les travaux de Jean-Luc Marion renouvellent la lecture du philosophe.

« L'ACTION *de cet homme sur son temps et sur les temps nouveaux ne sera jamais exagérée. C'est un héros : il a repris les choses par les commencements, et il a retrouvé de nouveau le sol de la philosophie, auquel elle est revenue après un égarement de mille ans.* » Ainsi parlait Hegel. Descartes était à ses yeux *« le véritable initiateur de la philosophie moderne »*, dans la mesure où il avait établi la pensée comme son premier principe. Bien plus tard, Husserl, en 1929, prononçant en Sorbonne le texte de ses *Méditations cartésiennes* placera la phénoménologie dans le prolongement du geste initial du « plus grand penseur français ».

Cela n'a pas empêché Pascal, qui avait lu Descartes de près, de le juger *« inutile et incertain »*, tandis que Nietzsche, au passage, le déclare *« superficiel »*. Heidegger se tait. Lui qui a consacré de longs travaux à Aristote, à Leibniz, à Kant, à Nietzsche... fait silence, pour autant que l'on sache, sur la place de Descartes dans le destin de la métaphysique. Et notre dernier quart de siècle, marqué par la trinité Marx-Nietzsche-Freud et ses avatars structuralistes, dominé par le positivisme logique et la philosophie analytique, paraît mettre à l'écart le cogito cartésien ou lui infliger toutes sortes de fissions.

Il reste que l'on n'en a jamais fini avec une philosophie. Ses questions sont inépuisables, quand bien même les réponses seraient partiellement caduques. C'est pourquoi les travaux consacrés aux textes cartésiens ont continué, à défaut d'être en vogue, à s'accroître avec régularité. Le colloque en Sorbonne, qui s'achève le 30 janvier, en témoigne : il réunit, à côté de chercheurs français, des spécialistes venus des Etats-Unis, de Grande-Bretagne ou d'Allemagne (1).

Une part de leurs travaux consiste à établir de nouvelles éditions critiques ou à rénover les anciennes. C'est ainsi que l'équipe Descartes du CNRS a retravaillé la grande édition Adam-Tannery du début de ce siècle (Editions CNRS-Vrin). Aujourd'hui le Corpus des œuvres de philosophie en langue française met à la disposition du public une édition du *Discours de la méthode* enfin complète – c'est-à-dire incluant les traités scientifiques (La dioptrique, Les météores, la géométrie) qui figuraient dans la publication originale.

En effet, depuis qu'au dix-neuvième siècle Victor Cousin installa Descartes en situation de père du spiritualisme officiel, l'habitude s'est prise de lire le *Discours* isolément, coupé des essais qui en constituent les « travaux pratiques ». Des générations de lycéens ont disserté de la morale par provision. Mais ils ignoraient, comme sans doute beaucoup de leurs professeurs, *« la façon de tailler les verres »* (discours dixième de La dioptrique), ou les raisons *« Pourquoy notre haleine se voit mieux l'hyver que l'ésté ? »* (discours second des Météores).

Parler là où Heidegger s'est tu

Trêve d'exotisme. Revu par Jean-Robert Armogathe et Vincent Carraud, voici enfin, aisément disponible, le texte même qui parut sans nom d'auteur à Leyde, chez le libraire Ian Maire, avec un achevé d'imprimer en date du 8 juin 1637. Quelques détails typographiques ont été modernisés pour faciliter la lecture. Il reste à espérer qu'on se serve effectivement de cette source indispensable à une meilleure compréhension de l'ensemble.

Il est vrai que avec les études consacrées à Descartes – rien qu'en France, depuis une cinquantaine d'années, – il y avait de quoi remplir une bonne bibliothèque. Les lectures de Gilson, Gouhier, Koyré, Gueroult, Alquié, Laporte, sont, à des titres divers, devenues classiques à côté de celles, plus récentes, de G. Rodis Lewis ou J.-M. Beyssade. De ce vaste ensemble, une œuvre importante, ces dernières années, se détache.

Le travail accompli par Jean-Luc Marion frappe en effet par sa cohérence et sa puissante originalité. Depuis 1975, il a publié un double triptyque où s'unissent la rigueur minutieuse d'un philologue et l'ampleur d'un projet de philosophe : situer la place et la portée de la pensée cartésienne dans l'histoire de la métaphysique. Parler là où Heidegger s'est tu. Rien de moins.

ROGER-POL DROIT.

(Suite page 19.)

(1) Ce colloque a été organisé avec le concours de la Banque Worms et de la société Moët-Hennessy.

LE XIVe SALON INTERNATIONAL DE LA BD

Du 30 janvier au 1er février, Angoulême sera à nouveau la capitale mondiale de la bande dessinée. 200 000 visiteurs, plus de 200 dessinateurs, 140 exposants sont attendus. L'euphorie après le doute ?

Le rendez-vous français

VOILA tout juste un an, le Salon d'Angoulême avait sonné le tocsin d'une « crise » de la bande dessinée, dont les médias et toute la profession s'étaient aussitôt bruyamment alarmés. Le temps a partiellement dissipé cette inquiétude, mais nombre d'éditeurs se réclament désormais d'une plus grande prudence. La volonté de renouer avec les « bonnes vieilles recettes » assurées de plaire, que dénonce ici même Jean-Claude Glasser (lire ci-dessous) « L'avenir d'un passé », explique sans doute pourquoi la bande dessinée française, d'une créativité naguère effervescente, a adopté en 1986 un profil bas et frileux.

Mais le désenchantement qui frappe l'amateur devant une production hexagonale devenue bien terne et avare en surprises est heureusement tempéré par la qualité croissante des bandes dessinées étrangères proposées en traduction. Il est vrai que les éditeurs et les dessinateurs du monde entier lorgnent vers le marché français des albums, dont le dynamisme et la prospérité (fussent-ils en baisse) restent sans équivalent. *L'Année de la bande dessinée 86-87* recense cent vingt traductions sur un total de six cent soixante et un titres édités dans l'année (rééditions comprises). Mes récents émois de bédéphile, je les dois, pour la plupart, à ces 18 % d'albums importés.

Tandis que des pans essentiels de l'histoire des *comics* d'outre-Atlantique sont régulièrement révélés par la collection « Copyright » des éditions Futuropolis, la jeune maison Aedena nous permet de découvrir sans retard les dessinateurs américains les plus excitants du moment : Geof Darrow *(Comics and Stories)*, Frank Miller *(Batman)* et Jaime Hernandez *(Mister X)*. Glénat nous a gratifié du singulier *Mudwog* d'Arthur Suydam, et Charles Burns donne à *Métal hurlant* la suite de son fascinant *El Borbah*, au graphisme chirurgical. Cet échantillon varié est convaincant : la nouvelle BD américaine ne le cède en rien à l'européenne.



Les grands dessinateurs réalistes

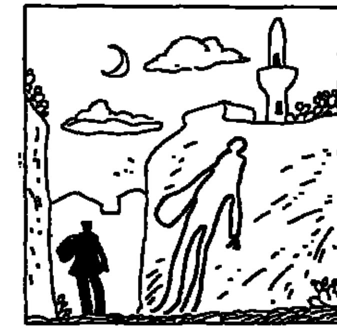
L'Argentine aussi peut se targuer d'une longue tradition de récits en images. En quelques années, les éditions Glénat ont fait de *Mafalda*, la petite fille raisonneuse de Quino, l'un des personnages les plus populaires auprès des enfants. Mais ce sont les grands dessinateurs réalistes qui sont aujourd'hui à l'honneur. Le presque septuagénaire Alberto Breccia vient de livrer son chef-d'œuvre avec *Perramus* (Glénat). José Munoz, qui fut son élève, a signé deux nouveaux albums âpres et chaleureux en duo avec son scénariste habituel Carlos Sampayo : *Sudor Sudaca* (Futuropolis) et *Histoires amicales du bar à Joe*, nouveauté de janvier chez Casterman. Et la France découvre enfin Horacio Altuna, aux mises en pages très personnelles et au trait d'une efficacité percutante. Son album *Chances*, qui paraît aux éditions Dargaud, est une fable urbaine sur la décadence, dont certains épisodes sont proprement hallucinants.

Les grands maîtres italiens que sont Pratt, Manara, Crepax, Liberatore et Giardino n'ont pas attendu 1987 pour faire partie des auteurs les plus appréciés du public français. Mais voici qu'à ce prestigieux quintette se sont ajoutées les voix de Magnus (*les 110 Pilules*, chez Albin Michel et, *Milady 3000*, chez Ansaldi), de Lorenzo Mattotti (*Feux*, chez Albin Michel), de Massimo Mattioli (*Superwest*, chez le même éditeur), de Silvio Cadelo (*Décollages*, chez Aedena, et *Envie de chien*, dans *A suivre*, et d'Anna Brandoli, dont *Vécu* publie actuellement les très belles *Scènes de chasse*. (Je ne parle pas d'Attilio Micheluzzi ni de Paolo Eleuteri Serpieri, dont la récente notoriété est largement surfaite.)

L'Espagne n'est pas en reste, quoique certains de ses meilleurs auteurs soient encore méconnus de ce côté des Pyrénées. Magic-Strip, qui a noué des liens assez étroits avec les éditions Norma, de Barcelone, semble avoir à cœur de rattraper le temps perdu. Aux côtés de dessinateurs consacrés comme Daniel Torres, Jordi Bernet et bientôt Alfonso Font, son catalogue s'ouvre à de tout jeunes artistes aussi séduisants que Ruben Pellejero *(le Poignard d'Istamboul* et *En fréquence modulée)* ou Andres Canal *(Arènes)*, cependant que *Métal hurlant* a débauché l'excellent Miguel Angel Prado, auquel un jury espagnol avait décerné, en 1986, le prix du meilleur album de l'année pour ses *Fragmentos de la enciclopedia delfica*.

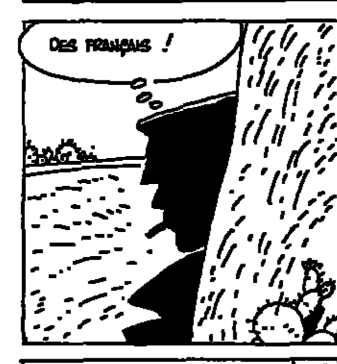
On ne peut décidément qu'applaudir à l'internationalisation de la bande dessinée, et se féliciter d'être, comme lecteurs francophones, les mieux placés pour jouir des talents dispersés dans le vaste monde.

THIERRY GROENSTEEN.











Extraits de la dernière aventure de *Corto Maltese*, d'Hugo Pratt. *(La maison dorée de Samarkand*, Casterman éd.)

Pour en finir avec la crise

Les auteurs de l'insurpassable* Année de la BD *sont optimistes.

L'*ANNÉE de la bande dessinée*, ouvrage publié par les éditions Glénat, est à la BD ce que le *Bilan économique du Monde* est à la vie économique. C'est tout dire ! Ce beau livre qui précède rituellement le Festival d'Angoulême comme une primevère le printemps est LA référence insurpassée. Il est rédigé par une équipe où s'allient compétence et passion. Cela ne va pas évidemment – la critique de BD n'est, heureusement, pas une science exacte... – sans injustices, subjectivité, coups de pique.

Le livre, comme chaque année, recense de manière systématique toute la production dans ce secteur de l'édition entre le 1er novembre 1985 et le 31 octobre 1986. Il est complété par une foule d'enquêtes, d'interviews et de monographies consacrées à quelques albums particulièrement appréciés par les rédacteurs des *Cahiers de la bande dessinée*.

Pour en finir avec la crise : ce pourrait être le sous-titre de cette édition 1986-1987. Dans leur éditorial, Stan Barets et Thierry Groensteen, qui ont coordonné la rédaction du livre, affirment que la morosité n'est plus de saison et que le petit monde de la BD doit *« rompre avec l'engrenage infernal de la mortification »*. Foin du catastrophisme et de la déprime : la BD se porte bien, et s'il y a, en effet, *« saturation du marché »*, cela ne fait que prouver la maturité de ce secteur de l'édition. En quantité, *« la production ne varie plus guère »*, et, *« avec un peu plus de six cent cinquante albums parus, 1986 amorce une légère remontée »*. Le palier après l'euphorie et les crises de doute.

Sur le plan qualitatif, les auteurs de *l'Année* sont optimistes : *« Il y a en France*, écrivent-ils, *deux bandes dessinées. La première est le fait des plus grands* [éditeurs], *prudents dans leurs choix, traditionnels dans leur méthode, et sans doute aussi plus méfiants quant à l'avenir. Mais tout autour d'eux s'agite un véritable vivier, poussière de petites entreprises atomisées, aux moyens limités mais animés par une véritable énergie combattante, qui forment le laboratoire du futur. Toujours prêts à lancer un produit nouveau. Toujours capables de miser sur de nouveaux espoirs. Si relève il doit y avoir un jour, c'est eux qui l'assureront ; car, parmi eux, se trouve déjà le futur « grand » de l'an 2000. »*

Ainsi voit-on se multiplier les petits éditeurs, ce qui, assurément, est le signe que la fameuse « crise » est à mettre au passé. Les grands ne font plus la loi et ne font plus toute la BD. Ils gèrent, tandis que les petits fouinent.

BRUNO FRAPPAT.

★ L'ANNÉE DE LA BANDE DESSINÉE, 1986-1987, dirigé par Stan Barets et Thierry Groensteen, édit. Glénat, 224 p., 169 F.

POINTS DE VUE

La bande dessinée comme roman

DANS son récent ouvrage, *l'Art du roman*, Milan Kundera, au détour d'une phrase, stigmatise la bande dessinée en même temps que la musique rock. Les définitions du genre romanesque qu'il propose tout au long de son essai lui auraient pourtant permis de rendre compte avec plus de justesse de cette nouvelle forme narrative. Que la bande dessinée puisse être elle aussi appel du jeu et du rêve, appel du temps et de la pensée, qu'elle puisse être véritable roman en images, la lecture de quelques albums récents eût suffi à le lui montrer.

Il me souvient encore du choc ressenti lorsqu'un jour de 1978 j'eus entre les mains le premier numéro d'*(A suivre)*. Ample, ambitieux, ambigu, *Ici même*, de Tardi et Forest, me donnait d'un coup l'impression que tout devenait possible en bande dessinée. Puis ce furent, au fil des mois et des années, *Silence* et *les Phalenges de l'ordre noir*, *Ardeur* et *Rhapsodie hongroise*, *Giuseppe Bergman* et *le Dieu du 12* : autant de directions neuves qui s'ouvraient.

Le roman en bande dessinée n'a plus rien d'un pari aujourd'hui ; c'est un phénomène avéré. Les uns après les autres, les éditeurs, français et étrangers, se sont ralliés à ce concept. Ces derniers mois, des récits aussi différents que *Barney et la note bleue*, de Loustal et Paringaux, *Perramus*, de Breccia et Sasturain ou *l'Eté indien*, de Manara et Pratt, attestent la vigueur et les possibilités du genre.

A cette soudaine floraison je vois un motif au moins double. Indépendants de ce phénomène de la série auquel on réduisit longtemps la bande dessinée, ces albums proposent une trajectoire complète et autosuffisante : les sagas feuilletonesques avaient leur charme ; elles avaient aussi leurs ficelles. Longs de 80 à 200 pages, ils rompent avec cette tendance à l'amenuisement qui prévalut pendant de longues années. Des aventures de Tintin, longues chacune de 62 planches et comprenant de 12 à 15 cases par planche, on était passé peu à peu à des volumes de 46, 44 ou 42 pages comprenant de 6 à 8 vignettes chacune. Le calcul est facile : la réduction approchait des deux tiers.

Qu'on ne se méprenne pas. Je sais fort bien que le nombre des vignettes ne suffit nullement à déterminer la qualité d'un récit. Mais il en définit certaines limites. L'album « cartonné couleur » de quarante-quatre planches conduit presque inéluctablement à ne proposer que le squelette d'une histoire, se confondant à peu de chose près avec l'inéluctable déroulement du conte merveilleux selon Propp : réduite à une série de fonctions et de situations, l'intrigue devient bientôt simple schéma ; à peine achevée l'exposition, le dénouement commence à s'annoncer.

Pendant l'élaboration de notre premier album, *les Murailles de Samaris*, qui s'inscrivait dans ce moule standardisé, François Schuiten et moi-même avions plus d'une fois ressenti cette difficulté. Vers la fin de l'histoire, il nous semblait n'avoir abordé que la trame, sans pouvoir entrer dans la matière romanesque. Nous étions restés à la surface de notre thème. *La Fièvre d'Urbicande* et surtout *la Tour* se sont efforcés de répondre à cette insatisfaction. Laisser au dialogue sa respiration, à l'image son ampleur, varier le rythme, ménager des digressions, développer enfin autre chose que cette anecdote à quoi se réduit trop souvent une histoire, tels sont les enjeux que nous avons voulu nous fixer. Le plaisir que ces nouvelles dimensions nous ont permis de découvrir est aussi intense que celui de l'invention à mesure d'un roman : la mise au jour, patiente et jouisseuse, d'un monde qui se révèle page après page.

BENOIT PEETERS.

L'avenir d'un passé

LES réactions à la récente publication d'un ouvrage sur l'Underground (*Underground USA*, de J. Biscaglia et S. Brod aux éditions Corps 9) ont eu pour mérite de révéler combien l'amnésie semble de mise lorsqu'on aborde un pourtant proche passé de l'histoire des bandes dessinées. Qu'un phénomène qui fit presque figure, il y a une quinzaine d'années, de seule « vraie » bande dessinée possible soit tenu aujourd'hui par quelques-uns de ses thuriféraires d'alors pour une simple curiosité historique conduit à se poser bien des questions sur le sérieux des engouements et la sincérité des polémiques.

Mouvement contradictoire, moderne aussi bien qu'anti-moderne, l'Underground joua un rôle à la fois positif, en favorisant diverses recherches expérimentales, et négatif, en jetant le discrédit sur des traditions ayant su construire des esthétiques solides et façonner des styles qu'il était pour le moins léger de contester au nom d'une liberté finalement stérile à force d'être oublieuse de tout ce qui l'avait précédée. Le « retour du passé » – pour reprendre l'expression de Félix Torres dans son fort pertinent essai *Déjà vu* (Ramsay, 1986) – qui, depuis quelques années, affecte aussi les bandes dessinées, a suscité deux types de productions fort différentes. Certains auteurs, influencés un temps par l'Underground pour les plus anciens, ont su s'en libérer sans en renier pour autant tous les acquis (ce qui est vrai de certains tenants de la « ligne claire » comme de bien d'autres, de Baudoin à Vincent Hardy en passant par Boudjellal). Mais d'autres (encouragés par certains éditeurs) se sont contentés de réitérer les vieilles recettes comme si rien ne s'était passé.

A la manière de ces pendules arrêtées qui deux fois par jour donnent forcément l'heure exacte, quelques néo (ou paléo) conservateurs crurent pouvoir momentanément triompher en prônant la réactivation des vieux poncifs franco-belges (quitte à les saupoudrer d'une niaise pacotille érotisante). D'une telle méprise sur le sens du processus en cours (qu'on le qualifie ou non de postmoderne), il ne résulta que des sous-produits qui ne tardèrent pas à décourager jusqu'aux plus incurables nostalgiques des *Tintin* et *Spirou* de la grande époque. D'où l'ambiguïté des actuelles plaintes sur l'absence de bons scénarios. Non que le problème ne se pose, mais il ne peut se poser qu'en termes différents.

Le retour *du* passé, dont il convient de se féliciter, ne saurait être en aucune façon un retour *au* passé. La mémoire suppose l'invention, et la bande dessinée nouvelle sera d'abord celle qui saura jouer avec ses propres passés (connus ou à découvrir). Ni répétition, ni parodie, ni subversion, mais recyclage entre premier et second degré sans jamais s'identifier à l'un ou à l'autre. Cette démarche reste suffisamment éclectique pour accueillir les tendances les plus diverses, du presque traditionnel au néo-expérimental, mais avec le souci primordial du style et la prise en compte d'une culture « bédéique » autant qu'« extra-bédéique ». La légitimation du neuvième art reste à acquérir. Paradoxalement, ceux pour qui les initiales BD signifient surtout « bonne digestion » appellent de leurs vœux un retour à une époque « pré-bédéphilique ». C'est alors, en effet, qu'il conviendrait de parler des bandes dessinées au passé. Un passé désormais sans avenir.

JEAN-CLAUDE GLASSER.

★ Jean-Claude Glasser est co-auteur de *l'Encyclopédie des bandes dessinées* (Albin Michel). Il a également publié *Funnies* (Futuropolis), ouvrage consacré aux quarante premières années de la BD américaine.

LANGAGE

Les mystères de la polysémie

Les acceptions multiples conférées aux mots découlent-elles de mécanismes *sémantiques* inconscients ? A partir de là, peut-on enseigner systématiquement le vocabulaire ? Tels sont les thèmes du nouvel ouvrage de Jacqueline Picoche, linguiste, membre du Conseil international de la langue française, auteur, entre autres, d'un *Dictionnaire étymologique* (coll. « Usuels » du Robert).

Alors que de nombreux linguistes tendent à minimiser la polysémie, à savoir les relations entre les acceptions d'un même mot, pour n'y voir que des singularités ou uniquement l'homonymie de mots différents, Mme Picoche entend démontrer ici que la polysémie n'est nullement une bizarrerie, mais le résultat d'une démarche *« cohérente »* – quand bien même serait-elle souvent à la limite du conscient.

Prenons l'exemple de l'adjectif *clair*, cité par l'auteur : un *ciel clair* est un ciel qui *émet* beaucoup de lumière alors qu'une *salle à manger claire* est une pièce qui *reçoit* beaucoup de lumière ; l'*eau claire* est transparente, *laisse passer* la lumière, tandis qu'une *couleur claire* « tire » sur le blanc, c'est-à-dire sur la couleur qui *renvoie* la lumière sans la décomposer ; une *situation claire* est lumineuse, *on en voit* facilement le ressort, mais un *esprit clair* désigne quelqu'un de clairvoyant *qui voit* facilement les choses, et non quelqu'un dont les idées sont transparentes...

Les démonstrations très charpentées de l'auteur, fondées sur de nombreux exemples, nous éclairent sur des relations et interrelations méconnues ou oubliées ; sur cette dynamique parfois longue et complexe, parfois courte et aisément compréhensible ; sur cette construction ordonnée quoique issue de l'inconscient obscurément senti passant à un conscient linguistiquement exprimable et exprimé... L'ouvrage devrait engendrer des expériences pédagogiques du plus grand intérêt quant à l'acquisition du vocabulaire au sein de l'enseignement du français.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

★ STRUCTURES SÉMANTIQUES DU LEXIQUE FRANÇAIS, de Jacqueline Picoche. Fernand Nathan, 144 p., 85 F.

HISTOIRE DE L'ART

Profession : artiste

Les grands maîtres de l'histoire de l'art médiéval, d'Emile Mâle à Henri Focillon pour ne citer que les plus prestigieux, ont donné au roman et au gothique la place qui leur revient dans le panorama de la production esthétique de l'humanité. Ils l'ont fait par une analyse stylistique des œuvres, et en les situant dans leur contexte spirituel et intellectuel. Pierre Francastel a naguère promu une sociologie de l'art, mais, d'une façon générale, on s'est surtout attaché aux œuvres en elles-mêmes (ce qui n'est certes pas rien) plus qu'aux conditions de leur production, aux hommes qui les ont exécutées, aux moyens techniques ou financiers dont ils pouvaient disposer.

Le colloque réuni à Rennes en mai 1983 par Xavier Barral I Altet renouvelle les méthodes de l'histoire de l'art en proposant une approche pluridisciplinaire de l'artiste et de l'artisan producteurs d'œuvres d'art. Le premier volume d'une publication qui doit en comporter trois est centré sur la définition de l'artiste, sa place dans la société, qu'il s'agisse du peintre, du mosaïste, de l'architecte, du mineur ou du monnayeur. Comment s'étaient-ils formés ? De quelles solidarités se réclamaient-ils ? Combien étaient-ils éventuellement payés ? Autant de questions qui courent au long du présent volume.

Les deux prochains porteront sur les conditions concrètes de la conception et de l'exécution de l'œuvre d'art ; sur les matières premières, les techniques et l'organisation du travail ; sur la consommation de l'œuvre enfin : son utilisation et sa réception par le public. Au terme de cette démarche, c'est avec un autre œil que l'on revient aux œuvres elles-mêmes. Toute réflexion sur l'art médiéval passe désormais par ces volumes.

MICHEL SOT.

★ ARTISTES, ARTISANS ET PRODUCTION ARTISTIQUE AU MOYEN AGE ; volume I : *les Hommes*, sous la direction de Xavier Barral I Altet. Ed. Picard, 420 F.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

Le Michelet de l'Inquisition

Il y a cent ans paraissait à New-York cette *Histoire de l'Inquisition* qu'un courageux éditeur réimprime aujourd'hui dans une traduction française de 1900. L'auteur, Henry-Charles Lea, avait été libraire à Philadelphie avant de se consacrer à l'étude de l'Eglise romaine au Moyen Age. Protestant libéral, il était fasciné et indigné par deux institutions catholiques particulièrement contestées : l'Inquisition, à laquelle il ne consacra pas moins de sept volumes ; et la confession, qui aura droit à trois volumes (seulement).

De son *Histoire de l'Inquisition* ont dépendu tous les travaux postérieurs. On y lit l'enthousiasme polémique du protestant éclairé qui dénonce la domination d'une Eglise corrompue sur une société civile des douzième et treizième siècles où l'intelligence est du côté de l'hérésie. La croisade des Albigeois n'est au fond qu'un avatar d'une intolérance catholique dont il faut aller chercher l'origine dès avant Constantin et dont on peut suivre la tradition depuis.

Mais ne nous y trompons pas. Il ne s'agit pas d'un pamphlet mais d'un travail scientifique, fondé sur une vaste érudition, positiviste dans tous les sens du mot. Il analyse minutieusement la procédure et le fonctionnement de l'institution. Il démonte la logique inexorable qui conduit à surveiller et à punir les déviants, et ce, bien avant le triomphe de la rationalité dans l'Europe classique.

C'est à Michelet qu'on pense en refermant ce livre riche de convictions, certes bien datées.

M. S.

★ HISTOIRE DE L'INQUISITION AU MOYEN-AGE. ORIGINES ET PROCÉDURES DE L'INQUISITION, de H.-C. Lea, traduit de l'anglais par Salomon Reinach, présentation Louis Sala-Molins, Jérôme Millon éditeur, distribution Distique, 180 F.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

AUTOBIOGRAPHIE

● HENRI TROYAT : *Un si long chemin*. La réédition de l'autobiographie d'Henri Troyat publiée par Stock en 1976. (Stock, 245 p., 89 F.)

BIOGRAPHIE

● LOUIS RAPOPORT : *Un aussi long voyage : Anatoli et Avital Chtcharanski*. La première biographie du célèbre dissident juif soviétique qui a payé de neuf ans de prison sa volonté de quitter l'URSS. Un récit vivant, très bien documenté, rédigé par Louis Rapoport, le rédacteur en chef du *Jerusalem Post*, d'après les enquêtes de sept correspondants et reporters du meilleur journal israélien. Traduit de l'anglais par Claire Tréan. (Editions Lieu Commun, 252 p., 95 F.)

FRANCOPHONIE

● GABRIEL DE BROGLIE : *le Français, pour qu'il vive*. Le président de la Commission nationale de la communication et des libertés, qui fut naguère aussi l'un des principaux animateurs du Haut Comité de la langue française, brosse le tableau du mouvement francophone à travers le monde et évalue ses chances d'expansion. (Gallimard, 286 p., 110 F.)

HISTOIRE

● CATHERINE KAMINSKY ET SIMON KRUK : *la Syrie : politiques et stratégies de 1966 à nos jours*. Par deux jeunes historiens, auteurs de *Nationalisme arabe et nationalisme juif* (PUF, 1983), une analyse très fine et très argumentée de celui que Henry Kissinger a qualifié d'« *homme le plus intéressant du Proche-Orient* » : l'énigmatique général-président Hafez El-Assad de Syrie. (PUF, 222 p., 98 F.)

● BENJAMIN STORA : *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien*. Par un jeune algérologue franco-algérien, l'opportune réédition, l'année du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, de la biographie de « *l'homme qui inventa le drapeau algérien* », Messali Hadj (1898-1974). (L'Harmattan, 310 p., 85 F.)

HUMOUR

● LOUP : *Rebuts de presse*. Préfacé par Michel Polac. L'album contient un choix de dessins extraits de la célèbre revue de presse de l'émission « Droit de réponse ». (Jupilles-Calmann-Levy, 49 F.)

NOUVELLES

● SILVIO FANTI : *Confidences d'une Japonaise frigide*. Une jeune Japonaise poursuit l'auteur et se raconte devant lui afin qu'il l'aide à comprendre ce qui la rend frigide. (Buchet-Chastel, 93 p., 90 F.)

● JENS PETER JACOBSEN : *Mogens et autres nouvelles*. L'intégrale des nouvelles d'un des plus grands prosateurs danois du dix-neuvième siècle. Traduit du danois par Frédéric Durand. (Ombres, 50, rue Gambetta, Toulouse, 140 p., 72 F.)

● LEONORA CARRINGTON : *Pigeon volé*. Cinq contes inédits antérieurs à 1940. Très proches de l'autobiographie, des contes où l'on retrouve l'image fragile de l'adolescence avant que ne s'épanouisse une certaine sérénité. Textes établis par Jacqueline Chénieux-Gendron. Traduit de l'anglais par Jacqueline Chénieux et Didier Vidal. (Editions Le temps qu'il fait, Cognac, 148 p., 80 F.)

ROMANS

● CHRISTIAN JACQ : *Champollion l'Egyptien*. Un roman historique qui met en scène le premier des égyptologues français. De juillet 1828 à décembre 1829, J.-F. Champollion est en Egypte. C'est ce voyage, ses drames et ses découvertes qui constituent la trame du récit. (Le Rocher, 401 p., 89 F.)

● MARIE REDONNET : *Forever Valley*. Dans un hameau de montagne à l'abandon, une jeune illettrée de seize ans vit seule au presbytère avec le père. Celui-ci, gagné par la paralysie, confie l'adolescente à Massi, la patronne du dancing, qui lui apprend à se conduire comme il faut avec les clients. (Editions de Minuit, 128 p., 49 F.)

● JEAN-GÉRARD LAPACHERIE : *Khadija*. Une jeune musulmane issue d'une famille pauvre et religieuse est vendue par ses parents à un cheikh puissant de la ville. Commence alors pour Khadija une série de mauvais traitements, d'humiliations qui vont l'amener à rejeter la religion et les traditions de son pays. Le long chemin d'une jeune femme vers l'émancipation et la liberté. (Belfond, 159 p., 79 F.)

SOCIOLOGIE

● MARTINE MULLER : *Couscous pommes frites*. A partir de son expérience personnelle et de ses recherches d'historienne, l'auteur a effectué une étude sur le couple franco-maghrébin d'hier et d'aujourd'hui. Une part importante du travail est consacrée au problème des enfants de couples mixtes : ceux, sans doute, qui ont donné ce titre peut-être plus vendeur que pertinent. (Ramsay, 153 p., 99 F.)

● EN BREF

● Le GRAND PRIX DE CRITIQUE LITTÉRAIRE 1987 a été décerné à Jean Biot pour son ouvrage *Ivan Goutcharov ou le réalisme impossible*, paru à l'Age d'homme. Rappelons que le même éditeur a publié une traduction intégrale et nouvelle du chef-d'œuvre de Goutcharov, *Oblomov*, due à Luba Jurgenson et préfacée par Jacques Catteau.

LE PRIX DES DEUX-MAGOTS A GILLES LAPOUGE

Le 49e prix des Deux-Magots a été attribué à Gilles Lapouge pour son roman *la Bataille de Wagram*, publié chez Flammarion. Salué par la presse (« le Monde des livres » du 7 mars 1986), ce livre avait été plusieurs fois cité pour les prix littéraires d'automne, Goncourt et Interallié.

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHOHISTOIRE organise une réunion le samedi 7 février à 14 heures. Deux communications seront présentées : l'une, de Dominique Diem sur « Le rôle de la première guerre mondiale dans l'élaboration de la pulsion de mort chez Freud » ; l'autre, de Marie Balvet sur « Comment Drieu vint à la guerre » (UER des pays anglophones, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75005 Paris).

● Le premier SALON DE L'ESTAMPE ET DE L'ÉDITION D'ART se déroulera du 12 au 16 février au Grand Palais, à Paris. Les stands rassembleront cent cinq éditeurs de livres d'art, beaux livres et estampes, ouvrages de bibliophilie.

● PRÉCISIONS. – Une ligne sautée a introduit une inexactitude dans l'article de Maurice Olender, « Le nom de Yahvé », paru dans « le Monde des livres », du 23 janvier. En effet ce n'est pas la version des Septante que les spécialistes datent de 150 avant Jésus-Christ, mais bien certains papyrus qui conservent des extraits de la traduction en grec de la Bible hébraïque. Cette traduction, elle, a été faite au troisième siècle avant Jésus-Christ à Alexandrie.

Par ailleurs, contrairement à ce que nous avons écrit dans « le Monde des livres » du 9 janvier, c'est la traduction intégrale due à Claire Cayron, et non des extraits, du roman de Miguel Torga, *la Création du monde*, qui est parue en 1985 aux éditions Aubier.

Un sondage sur les lectures des Français

Les dix petits nègres... de Jean-Paul Sartre

Les écrivains les plus connus ne sont pas les plus lus. On s'en doutait un peu, mais un sondage réalisé par la SOFRES pour le compte du Grand Livre du mois, le club de vente de livres par correspondance, le confirme de manière spectaculaire. On peut être une star de la littérature sans que l'opinion qui vous célèbre ait ouvert un de vos livres.

Au palmarès de la notoriété, Sartre et Simone de Beauvoir sont encore réunis. 89 % des personnes interrogées indiquent qu'elles connaissent les deux écrivains-philosophes, ne serait-ce que de nom. Derrière le couple, viennent Agatha Christie, Mauriac, Camus, Colette, Proust, et, assez loin derrière, Marguerite Duras et Hemingway (60 % de « reconnaissance »).

La créatrice d'Hercule Poirot et le romancier de *l'Adieu aux armes* sont d'ailleurs les seuls auteurs étrangers dont le nom évoque quelque souvenir à la majorité de nos concitoyens. Si vous glissez Kafka dans une conversation, 62 % des Français se demanderont de qui il s'agit. Même chose et score approchant pour Pearl Buck et Daphné du Maurier – autant en emporte le vent de la mémoire ! Quant à Nabokov, il est totalement inconnu de plus de huit Français sur dix.

Il est vrai que des différences notables apparaissent dans cette appréciation de la notoriété selon les sexes, les âges, les professions et même les préférences partisanes. C'est ainsi que les femmes connaissent mieux Fitzgerald (41 %), Buck (52 %) et du Maurier (49 %) que les hommes (respectivement 33 %, 31 % et 33 %) ; Mauriac, qui est l'écrivain le plus connu des agriculteurs (86 %), ne recueille la reconnaissance que de 67 % des 18-24 ans ; les électeurs socialistes connaissent un peu moins mal Kafka (42 %) que les autres, tandis que ceux du PC ignorent moins Nabokov (23 %) que ceux de l'UDF par exemple (13 %).

« *Quel est, selon vous, le plus grand écrivain du vingtième siècle ?* », interrogeait également la SOFRES. 35 % seulement des interviewés ont exprimé une réponse, ce qui est bien peu. Sur cet échantillon réduit, 13 % ont désigné André Malraux, 7 % Sartre, 6 % Camus, 5 % Pagnol, le reste s'éparpillant entre une poussière de noms parmi lesquels on notera avec surprise ceux de Victor Hugo (cité par 4 % des réponses) et d'Emile Zola. Le narcissisme hexagonal de notre culture littéraire apparaît encore dans ce choix puisque trois étrangers seulement émergent de la longue liste des écrivains considérés comme les plus grands : Hemingway et Agatha Christie encore, accompagnés cette fois de Soljenitsyne.

Le plus lu : « le Vieil Homme et la mer »

Cette fâcheuse impression de chauvinisme doit néanmoins être corrigée. Lorsqu'on demande aux Français quels livres ils ont lus, sur une liste de vingt-six titres, c'est Hemingway qui remporte la palme, mieux : les deux premières places, avec *le Vieil Homme et la mer*, lu par 40 %, et *Pour qui sonne le glas*, par 36 %. Viennent ensuite *le Nœud de vipères* (35 %), *Dix Petits Nègres* (33 %), *le Blé en herbe* et *l'Etranger* (32 %).

La lecture des différents titres varie évidemment beaucoup selon les catégories de sexe, d'âge, de profession. Une confirmation d'abord : les femmes lisent bien plus que les hommes. Elles l'emportent pour la lecture de tous les titres sans exception. Parfois les écarts sont considérables : *Rebecca* a 41 % de lectrices et 18 % de lecteurs, *Pavillon de femmes*, 20 % contre 7 %, et *le Nœud de vipères* 42 % contre 28 %.

En second lieu, l'influence des lectures scolaires ou parascolaires est importante. C'est ainsi que *le Vieil Homme et la mer*, classique quasi obligé des écoles, a été lu par 47 % des 18-24 ans, mais qu'ils ne sont plus, dans cette même tranche d'âge, que 18 % à avoir lu *Pour qui sonne le glas*, qui fait un tabac chez les plus vieux : 43 % des 35-49 ans et 45 % des 50-64 ans. De la même manière, *l'Etranger* (43 %), *la Peste* (37 %), *Mort sur le Nil* (40 %), obtiennent des scores de lecture nettement au-dessus de leur moyenne chez les 18-24 ans, cependant que *le Blé en herbe, Rebecca, Thérèse Desqueyroux, Gigi, Hiroshima mon amour* ou *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* sont beaucoup moins lus par les jeunes qu'ils ne l'ont été par les générations précédentes.

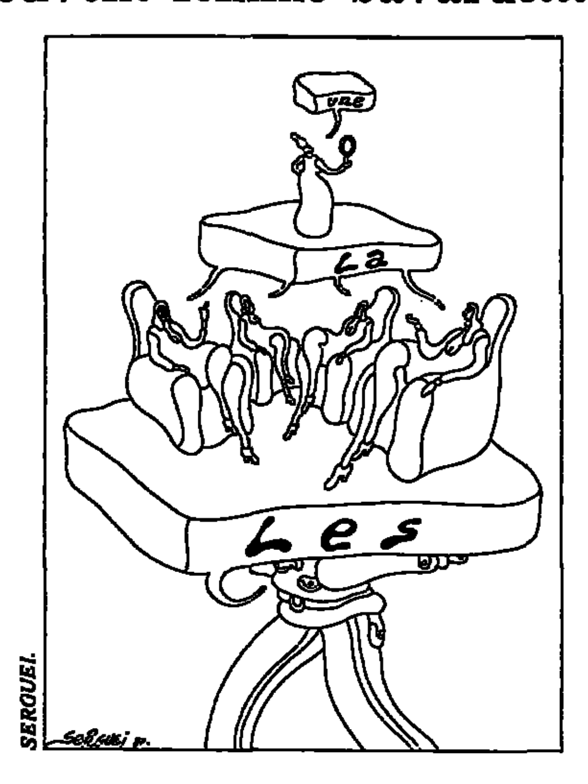
On découvrira aussi sans surprise et sans plaisir dans ce sondage que les agriculteurs lisent peu (61 % de sans réponse) ; avec plus d'étonnement en revanche que *Pour qui sonne le glas* est la lecture la plus fréquente des électeurs du RPR (41 %), que *l'Etranger* est celle des cadres et des professions intellectuelles (73 %) et *le Blé en herbe* celle des plus de 65 ans (38 %). Quant aux électeurs du Front national, ils placent immédiatement *Dix Petits Nègres* (31 %) derrière *le Vieil Homme et la mer*.

« *Si votre enfant vous annonçait qu'il veut être écrivain*, demandait enfin la SOFRES, *qu'elle serait votre réaction ?* » Si 3 % seulement des Français déclarent qu'ils s'opposeraient à une telle vocation – les parents ne disent plus non, – le reste des réponses se répartit très équitablement entre la satisfaction et l'inquiétude. Les plus enthousiastes ? Les jeunes (48 %), les cadres et professions intellectuelles (55 %) et les électeurs communistes (58 %). Les plus inquiets : les 35-49 ans (51 %), les agriculteurs et les ouvriers (54 % et 53 %), les électeurs du Front national (63 %). 55 % des artisans, commerçants, chefs d'entreprise (contre 43 % d'un avis contraire) encourageraient leur enfant à devenir écrivain. Le dix-neuvième siècle est bien fini : le métier des lettres n'effraie plus le bourgeois.

PIERRE LEPAPE.

● LA VIE DU LANGAGE

Souvent femme bavarde...



SERGUEI.

UN des plus mauvais tours du diable, nous rappelle Verena Aebischer (1), fut de provoquer les femmes au bavardage, jusqu'à les rendre *« folles, y compris à la messe »* (Rabelais). Voilà dressée pour longtemps la croyance *« en l'universalité morale »* de la proposition : *Les femmes sont bavardes.* Il paraît que le diable se contente de l'article défini pluriel, un simple *les* ; évitant aussi l'article générique singulier *la*. Bon prince, il ne nous fait pas dire : *La femme est bavarde* ; mais l'aurait-il pu ?

Les subtilités tiennent évidemment à l'emploi des articles génériques qui visent, sous des perspectives différentes, un ensemble ou une classe d'individus : *la femme, les femmes* ; et non pas un individu unique, *la femme de Paul*. La question se complique encore à considérer l'emploi générique de l'article indéfini : *Un soldat français sait résister à la fatigue* (exemple dû à Damourette et Pichon, repris par Guillaume).

Quittons un instant les femmes pour les soldats, seulement afin de circonscrire les choix : *Le soldat français (ou un soldat français) sait résister à la fatigue.* Mais bons patriotes, et à la différence du diable, Damourette, Pichon et Guillaume éliminent *Les soldats français savent résister à la fatigue.*

Le curieux de l'affaire, c'est que la plupart des grammaires scolaires ou classiques (2) esquivent l'analyse, et se satisfont de mentionner pour les petits Français, qui méritent mieux, un vague rapprochement entre *le, les* et *un*. Pourtant, bien qu'ils aient quasiment disparu des grammaires, les emplois génériques sont bien vivants, dans la rue ou au café : *Les temps sont durs pour l'ouvrier* ; au marché : *La carotte est à 7 F* ; à la maison : *Un enfant doit le respect à ses parents (la Grammaire d'aujourd'hui* Flammarion) ; et dans les livres : *« Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand »* (Victor Hugo, *Booz endormi*).

Suivons donc le diable et son train, en convoquant Aristote, Maïmonide, et surtout Beauzée (dans l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot).

Le choix de l'article est soumis aussi à la nature du prédicat, ou de la propriété, qu'on entend assigner au sujet. De nécessité, ou par nature, *la baleine* est *un mammifère. Pour* être *baleine,* il faut *être mammifère.* Sans exception, et sans degré : une femme peut apparaître plus ou moins bavarde, voire très bavarde. Un homme bavard (j'en connais au moins un) n'est pas un mutant pour si peu. Dieu merci donc, pour être *femme,* il n'est pas nécessaire d'*être bavarde*. Mais le diable n'y peut rien : une seule femme non bavarde suffirait à invalider la proposition *La femme est bavarde.*

En revanche, *Les femmes sont bavardes* énonce la propriété comme contingente ou accidentelle : *« Elle pourrait bien ne pas convenir à quelques-unes si l'on en faisait l'examen détaillé »* (Beauzée). L'universalité décrite par *les femmes* n'est que « morale » ; et rencontrer plusieurs femmes non bavardes n'invaliderait pas la proposition qui se glose : les femmes sont *généralement* (ou *ordinairement*) bavardes. *Les* ne permet pas *une définition,* mais *une description :* le bavardage des femmes ne relève pas de la nécessité mais de la croyance. C'est *« une opinion répandue »,* ou *« une assertion traditionnelle »* (Maïmonide), qui comme telles peuvent changer.

Ce qui sauve les femmes pourrait bien saper le moral de l'armée française. Dire : *Les soldats français savent résister à la fatigue* impliquerait, hélas, des exceptions dont rien ne permettrait d'évaluer l'ampleur. Le général, lui, a besoin de tous, sans exceptions ; et donc d'imposer la nécessité du prédicat. D'où : *Le soldat français sait résister à la fatigue.* Voilà un bel aphorisme ! disent Damourette et Pichon ; objectif et *« sans visée personnelle »,* commente Guillaume. Ajoutons qu'il est passablement cocardier.

En effet, l'article défini conserve au générique sa valeur constante d'opposition : le soldat français sachant résister à la fatigue s'oppose à tous les autres, par exemple au soldat allemand ou au soldat italien. Ce qu'on voit aussi dans le vers de Victor Hugo où le contraste entre *le jeune homme et le vieillard* est encore accusé par un *mais* adversatif : *« Car le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand. »*

Rien de tel avec l'article générique indéfini. Pour Guillaume, il permet d'infléchir le concept d'universalité vers celui de singularité : *Un soldat français sait résister à la fatigue.* Le locuteur *« a le sentiment, dont il ne s'abstrait pas, d'énoncer un jugement qui concerne sa personne ».* En d'autres termes, et hors les définitions, choisir *un* peut obliger le locuteur à s'intégrer dans la classe désignée. Aussi *le Chant du départ* ne se trompe-t-il pas d'article : *« Un Français doit vivre pour elle ; pour elle un Français doit mourir. »* Il ne s'agit pas de hurler un aphorisme sans visée personnelle ; il faut au contraire que le soldat français, en chantant, se trouve pris dans la classe de ceux qui doivent vivre et mourir.

A bon entendeur, salut !

DENIS SLAKTA.

(1) Verena Aebischer, *les Femmes et le langage. Représentations sociales d'une différence,* 1985, PUF.

(2) Heureusement, des linguistes se remettent en route : *Colloque de Metz,* 1984. Jean David et Georges Kleiber. Klincksieck ; *Langages 79,* 1985 ; Marc Wilmet *la Détermination nominale,* 1986, PUF.

● ROMANS

Portrait de l'artiste en dandy errant

Bar des flots noirs, *le second roman d'Olivier Rolin : la beauté, au milieu de l'ennui et du désamour.*

AU bout des jetées, le temps s'immobilise. Quoi de mieux qu'un embarcadère quand on ne part pas pour s'enivrer de souvenirs et d'absences. Au Bar des flots noirs, qui donne son titre au livre d'Olivier Rolin, une silhouette tourne, planète saoule. Au Bar des flots bleus, il y avait une fille aux lèvres mauves, que le narrateur aimait et ne prenait pas très au sérieux. Sans doute est-elle morte, et lui, ivre, *borracho,* il s'est battu avec les mots, avec les couleurs qui ont une si fâcheuse tendance à virer au noir (ou violette, ou chocolat, ou thé) comme les roses garance qu'il avait dans sa chambre de Paris. Il se bat avec sa conscience. Ou bien il raconte, luttant simplement contre la masse informe de sa vie en débris. Peut-être va-t-il aussi mourir. *« Je suis,* dit-il, *je dois l'avouer, à l'instar de Zeno Cosini, un homme qui consacre beaucoup de temps à réfléchir à ce qu'il fait et, naturellement, plus encore à ce qu'il ne fait pas. »* Naturellement : son adverbe préféré, un mot un peu pincé, de dénégation polie, un adverbe pour antiphrase, un mot comme une canne de dandy.

Les plages de Buenos-Aires

Ainsi, dès le début, nous savons ne pas avoir affaire à n'importe quel ivrogne, mais à une personne de la famille littéraire du Consul de Lowry, un pilier de bistrot en flanelle blanche, las et un peu myope, mais soucieux de rigueur et de beauté. Sans doute est-ce d'ailleurs le sujet de cette sorte d'enquête-puzzle qu'est le *Bar des flots noirs,* la beauté, au milieu de l'ennui et du désamour. Certainement, c'est elle que cherche le narrateur, dans sa course en zigzag à travers les villes, derrière les façades de marbre, les zincs des ports.

Nous mettons, dit-il, notre smoking de ruines, vieux dandy en gravats. On écrit sur des décombres. Il est peu ou prou diplomate, en poste à Athènes, puis à Buenos-Aires. Il s'interroge, au début, sur les pièges de la mémoire. C'est si difficile de se souvenir simplement d'une personne entière. Il aimerait avoir cette force d'âme et connaître la passion. Il lui faut reconnaître qu'il a pour cela bien trop de mal à simplement adhérer à soi-même, qu'il est de cœur plutôt sec – donc inflammable certes, mais guère plus que l'amadou, brèves flambées. Il craint toujours de s'ennuyer. Alors il s'absorbe dans la contemplation du ballet noir et blanc des serveuses de bar, symphonie demi-deuil, qu'il aime comme d'autres rêvent d'actrices ou de speakerines.

Les serveuses, parfois, il les suit dans la rue. Il a peur qu'elles se retournent. Salut Apollinaire, un soir de demi-brume à Londres... Il se camoufle derrière les arbres, esthète, dit-il, des jalousies, esthète de l'attente dérisoire, et puis *« le temps se retourne comme un hameçon, me sort les tripes, vieux poisson ».* Car il y a dans cette dérive sophistiquée et luxueuse des moments de pure violence, où l'on subit de plein fouet l'agression des crabes aux mille yeux, la violence de la dictature argentine aussi.

Car si, en cinq chapitres emboîtés, se succèdent les capitales magiques, c'est à Buenos-Aires que se noue et se dénoue l'histoire. Buenos-Aires, où résonnent les bruits de bottes et les éclats de rire de Borges, et le souvenir de Bullrich le violoniste, un Buster Keaton judéo-hispanico-argentin retrouvé en morceaux dans des sacs poubelle sur le fleuve. A Buenos-Aires, il y a aussi les bars, les plages dépotoirs aux airs pasoliniens, aux couleurs brutales, et Aurélia, fille d'un anarcho-syndicaliste, qui habite le quartier portuaire de la Boca.

Dans la deuxième partie du livre, Buenos-Aires domine les autres villes, et l'ombre d'Aurelia efface les autres femmes. Il y a eu pourtant Trieste, vécue avec Adriana et Geof, qui est mort comme pète un bouchon de champagne. Olivier Rolin fait une description étourdissante du Caffè San Marco, avec ses lourds guéridons de fonte et ses boiseries noires et le ciel strié d'eau. Il y a eu Prague, où un pont porte le nom d'un saint noyé. Comme flottent à Lisbonne les ombres exaltantes de Baudelaire et Pessoa, au milieu des marbres. Où veut-on en venir, avec toutes ces villes, toutes ces femmes, toutes ces ivresses, toutes ces citations expresses ou calfeutrées ?

« Don giovanni jote »

En vérité, elles se superposent. Et le narrateur, *« don giovanni-jote »,* comme écrit Olivier Rolin, vieux mulet sans descendance, avec ses lunettes qu'il ne veut pas mettre pour ne pas faire intellectuel, ses poches sous les yeux, ses sévérités excessives autant que le sont ses complaisances, se mélange les pattes avec grâce dans toutes les choses apprises, toutes ces langues qu'il mélange à plaisir pour bien montrer comme tout est emmêlé, nous embarque dans son navire – avons-nous assez navigué dans une onde mauvaise à boire ?

Ce n'est pas tant le Consul qui est convoqué finalement qu'Apollinaire, tapi derrière la moindre cétoine, et Baudelaire, le spécialiste de *la « fréquentation des villes énormes ».*

Quand on quitte le *Bar des flots noirs,* comme à la sortie de certains films, on n'entend plus les bruits de la ville de la même façon, tout résonne, et il y a partout des ombres inquiétantes, des beautés inattendues. Au milieu de la grisaille, surgissent les « obscures espérances » et les chagrins non dits. Le récit s'est fait roman.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ BAR DES FLOTS NOIRS, d'Olivier Rolin, Seuil, « Fiction et Cie », 219 p., 79 F.

● ROMANS POLICIERS

Le mystère du « cahier jaune »

AH, le charme discret du bon vieux roman policier tranquille ! Dans *l'Erreur,* de Cecil Saint-Laurent, pas de privé franc-tireur qui se fait copieusement casser la gueule en allant fouiner dans les endroits mal famés, pas de meurtres en série, pas d'Américains frustes et violents. Cecil Saint-Laurent reste résolument du côté de l'Europe, avec ses commissaires de police – armés du manuel du parfait petit psychologue, – qui de déductions en réminiscences littéraires, découvrent (bon sang ! mais c'est bien sûr !) le pot aux roses.

Persuadé, à juste titre, qu'« on n'est jamais si bien servi que par soi-même », Cecil Saint-Laurent se fait préfacer par son « double », Jacques Laurent, de l'Académie française, qui rappelle les « dures lois » du polar et excuse les éventuelles faiblesses de son petit camarade : *« Si Cecil Saint-Laurent, qui a mené l'Erreur tambour battant, s'est permis une écriture hâtive et certaines simplifications psychologiques, c'est sans doute qu'il pensait obéir aux lois et aux usages du genre. »*

Jacques Laurent a tort d'être injuste avec le roman policier et aussi sévère avec l'auteur de *l'Erreur,* car on prend plaisir à cette enquête littéraire qui, d'amnésie bien calculée en introspection frauduleuse et en faux aveux écrits dans un mystérieux « cahier jaune », traque le meurtrier de Xavier Colombier. Est-ce Daniel, son meilleur ami, Hilda, sa maîtresse, ou Marguerite, son ex-femme. Lecteurs, faites fonctionner vos méninges déductives... mais sachez que même si vous êtes malins vous n'êtes pas au bout de vos surprises, car, derrière le mystère du cahier jaune... du sang... un joli règlement de comptes, pour finir en beauté.

Jo. S.

★ L'ERREUR, de Cecil Saint-Laurent, Mercure de France, collection « Crime parfait », 238 p., 89 F.

Les crimes d'Ernest Mandel

***Economiste marxiste réputé, ce dirigeant de la IVe Internationale trotskiste est aussi... amateur de polars. Comme en témoigne l'essai qu'il publie,* Meurtres exquis.**

par THIERRY JONQUET (*)

JE me souviens de ces nuits de l'année 1972 lors desquelles – après la manif de l'après-midi et avant la distribution de tracts du lendemain matin – je planchais laborieusement sur les divers tomes du *Traité d'économie marxiste* (1) d'Ernest Mandel. Suant sur la chute tendancielle du taux de profit, mort de fatigue avant d'aborder la critique des théories de Keynes, j'éteignais enfin la lampe de chevet après avoir lu quelques pages de Manchette pour me délasser la cervelle. Je ne pouvais alors imaginer que, quinze ans plus tard, devenu auteur de polars à mon tour – et sans avoir rien renié du reste, nonobstant certaine mode pernicieuse, – j'aurais à présenter le nouveau livre d'Ernest, *Meurtres exquis, Histoire sociale du roman policier,* flatté que le « Boss » se penche sur les écrits noirs que mes collègues et moi concoctons fiévreusement, quitte à faire notre lit dans une sorte de « SIDA littéraire », puisque le genre semble marqué du sceau de l'infamie.

Roman policier, roman noir, polar, *detective novel, crime story,* les dénominations abondent et départagent les fanatiques. L'originalité de l'étude de Mandel réside en ceci qu'elle dédaigne les étiquettes, les querelles de clocher (de *speakeasy,* en l'occurrence !) pour saisir avant tout un véritable « phénomène social : » des milliers de titres, des millions de lecteurs.

Il y a là matière à réflexion, hors de tout critère esthétique, à cent lieues du classique commentaire littéraire. La question est double : qu'est-ce qui pousse tant de gens à passer des nuits blanches sur des romans dans lesquels on observe quelques spécimens de l'espèce humaine trucider leurs contemporains à coups de barre à mine, de revolver, de mitraillette, de poignard, de faux, de pierre, d'enclume, d'eau ferrugineuse... ? Goût morbide de la violence ? Ersatz phantasmatique des meurtres que tout un chacun rêve de commettre sans jamais passer à l'acte ? Et, puisque les frontières sont abolies à l'intérieur d'un genre aux contours des plus flous, quel est le point commun entre le lecteur du *Nom de la rose,* d'Umberto Eco, et celui de *Pas d'orchidées pour miss Blandish,* de J.- H. Chase, entre le fan d'Agatha et celui de Simonin ?

Pour y répondre, Mandel dresse un rapide panorama de l'évolution du genre, citant les ancêtres, ces bandits au cœur grand comme ça, puis les détectives proprets de l'Angleterre victorienne, les flics pépères installés dans leurs habitudes ou les privés façon Marlowe, guerroyant contre une société se vautrant dans la sauvagerie, pour en arriver aux *loosers* désabusés qui ressassent leur désespoir au fil des productions de ces dernières années. Jusque-là, rien de bien percutant, direz-vous.

Le polar et l'Histoire

Mais si : la méthode ! Mandel est marxiste, bon sang de bois ! et l'anecdote psychologique le laisse de marbre. Ce qu'il veut, c'est cerner les rapports entre le polar et l'Histoire (oui, oui, avec un grand H), montrer quelle modification des rapports sociaux produit tel ou tel type de héros... en d'autres termes comment la lutte des classes (hou ! le vilain mot !) vient bouleverser la lecture de la situation criminelle. Stabilisation progressive de l'Etat, mise en place de mécanismes institutionnels – policiers et judiciaires, – puis érosion des « valeurs » démocratiques sous les coups répétés du cynisme et de la corruption, voilà la grille à travers laquelle Mandel l'iconoclaste propose une interprétation du genre. Les puristes de l'intrigue savante ou du paragraphe bien troussé grinceront des dents, certes. Le résultat est là : une étude des plus originales qui tranche – j'insiste – avec le potin de cocktail (ceux que Mandel affectionne sont de la variété Molotov, ha ! ha !).

Je leur concède un point : il y a dans le livre d'Ernest un arrière-goût de langue de bois qui peut irriter parfois. On lui pardonne. Pourquoi ? Parce que Mandel avoue (confesse ?) son amour du polar. Il en a lu des milliers, le bougre, et il sait de quoi il parle ! Il pourrait discuter le bout de gras avec les collectionneurs fêlés que l'on rencontre dans les librairies spécialisées dans cette pathologie.

Un dernier mot. L'incorrigible Ernest peste contre une évidence : on a vu des privés alcolos, aveugles, homosexuels, japonais, lunatiques et copocléphiles, mais jamais un privé ouvrier, prolétaire authentique suant la plus-value, et conscient des mécanismes de l'exploitation capitaliste...

Foi de polareux, voilà un redoutable défi ! Alors, chers collègues, qui de vous, Daeninckx, Vilar, Delteil, ou Fajardie, relèvera le gant ?

★ MEURTRES EXQUIS, d'Ernest Mandel, éditions PEC-La Brèche (2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil), diff. Distique, 190 p., 73 F.

(*) Auteur notamment, à la « Série noire », de *Mygale, la Bête et la Belle* (no 2000), *le Manoir des immortelles.*

(1) Les quatre tomes parus en « 10/18 » viennent d'être réédités en un seul volume par les éditions Christian Bourgois (905 p., 150 F).

Le rêve d'amour d'Ibrahim Souss

On le savait pianiste, poète... Avec Loin de Jérusalem, le représentant de l'OLP à Paris publie son premier roman.

« *QUAND je la vis pour la première fois, elle me tournait le dos.* » Nabil le Palestinien sait-il déjà qu'il ne reverra plus Gabriella, la femme aimée restée avec les siens à Jérusalem ? Ibrahim Souss a choisi de situer son premier roman dans le huis clos d'une maison de Jérusalem que s'apprêtent à fuir Nabil et sa famille. Dans l'angoisse d'une longue nuit peuplée des ombres menaçantes des terroristes de la Haganah ou de l'Irgoun, à quelques jours de la proclamation de l'Etat d'Israël, le 16 mai 1948, Nabil se souvient et rêve. Gabriella, sa femme, juive allemande exilée en Palestine par la terreur nazie, vit dans les larmes ces derniers instants partagés que « *la folie des hommes* » va — définitivement ? — interrompre.

Le rêve de Nabil, c'est son histoire d'amour avec Gabriella, la fille des Rosenberg, les voisins du quartier de Jérusalem dans lequel il est né et où il a toujours vécu. Les Rosenberg ont fui l'Allemagne, vers la Terre promise de Palestine qui n'était pas « *cette terre sans peuple pour un peuple sans terre* » annoncée aux immigrés par l'Agence juive. Mais en cette année 1935, malgré les troubles qui agitent la Palestine, tout est encore possible, et c'est naturellement que les Rosenberg rendent visite à leurs voisins arabes. Et c'est tout aussi naturellement que Nabil, adolescent, s'intéresse de plus en plus à Gabriella, jeune fille douce aux yeux verts qui ne manque pas de caractère. L'amour des deux jeunes gens, élevés chacun dans une famille rigoriste mais aimante, naît et se développe au cours des années 1935 à 1948, quand bascule le destin de la Palestine.

Histoire d'amour, le roman d'Ibrahim Souss est aussi celui d'une ville, Jérusalem, que l'on voit et sent vivre à chaque page à travers Roshed, le père de Nabil, propriétaire d'une petite épicerie dans le souk ; à travers Karim, le porteur, qui deviendra fedayin, pour venger son père pendu par les Anglais ; à travers la promenade dans laquelle Gabriella entraîne Nabil, qui lui fait découvrir la vieille ville et ses remparts, le Saint-Sépulcre —, les mosquées et le mur — les trois religions sont là, — devant lequel la jeune fille confie qu'il était là-bas, en Allemagne, « *le centre des rêves de toute la famille* ».

« Désir idéaliste »

A travers le destin de Gabriella et de Nabil, Ibrahim Souss fait passer bien des messages et démonte le mécanisme qui a abouti à l'expulsion d'un peuple pour en sauver un autre. L'amitié de Gabriella et de Nabil est encouragée d'abord par leurs familles. Mais elle provoquera la rupture au fur et à mesure qu'elle se transforme en amour et que les deux jeunes gens exigeront de se marier. C'est qu'au long de ces années, les événements auront raison « *du désir idéaliste* [de ces deux familles] *de trouver un terrain d'entente entre Arabes et Juifs* ». « *Nous étions jeunes et nous faisions une trop grande part au rêve* », dit Nabil, dont le propre frère ne tardera pas à lui reprocher de fréquenter Gabriella. Même Rashed, le père adoré, estimé, tolérant, bascule dans l'action violente après la mort de Karim, tué par les Anglais. « *Si nous ne faisons pas de sacrifices, et tous les sacrifices nécessaires, nous perdrons notre pays pour toujours* », dit-il.

Pianiste-compositeur, auteur d'un recueil de poèmes, Ibrahim Souss, représentant de l'OLP à Paris, ajoute avec ce roman une nouvelle corde à son arc. Ecrit directement en français, langue qu'il a apprise à Jérusalem chez les frères de La Salle, *Loin de Jérusalem* se lit d'un trait, tant l'histoire de Nabil et Gabriella, histoire dans l'Histoire, nous retient. « *J'ai fait une longue recherche pour vérifier tous les détails des faits rapportés* », explique Ibrahim Souss, qui a vécu jusqu'en 1966 à Jérusalem et a connu enfant une petite Gabriella.

Pourquoi ce roman ? « *J'ai voulu rétablir la vérité sur ce qu'était la Palestine avant 1948* », confie aujourd'hui Ibrahim Souss. La vérité, le premier pas vers la justice. *Loin de Jérusalem,* roman d'amour, certes, mais partagé entre Gabriella et Jérusalem *qui se rejoignent pour* ne plus former que l'image d'un rêve dont l'éloignement accroît la nostalgie.

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ **LOIN DE JÉRUSALEM d'Ibrahim Souss, éditions Liana Lévi, 183 p., 89 F.**

Contes de la misogynie ordinaire

Avocat, essayiste, Thierry Lévy aborde la fiction avec un roman violent, qui se veut odieux.

FEMMES, ne vous privez pas de la lecture de *la Société des femmes*, le premier roman de Thierry Lévy, même si « on » — des hommes, sans doute — essaie de vous en dissuader sous des prétextes divers. Certes, le livre n'est pas sans reproche, mais on ne saurait exiger d'un premier roman qu'il soit exempt de toute faiblesse et de toute facilité. Ces scories n'empêchent pas *la Société des femmes* d'être, au corps défendant de son auteur probablement, une histoire édifiante et comique à force de se vouloir détestable.

Les femmes qui vivent dans l'illusion de la fin des stéréotypes masculins et féminins s'agaceront peut-être d'un si parfait contre-exemple. Les jeunes filles, entretenues par les garçons de leur âge dans l'idée que « *la guerre est finie* », que « *le problème des sexes ne se pose plus* », découvriront avec incrédulité et amusement l'imaginaire de certains hommes de quarante ans. Quant à celles qui, de vie professionnelle en vie privée, ont depuis longtemps fait le tour de la misogynie et du sexisme sans y perdre leur bonne humeur et leur humour, elles vont s'offrir un moment de franche rigolade.

Esther, l'héroïne de *la Société des femmes*, est un personnage « calibré » au plus juste pour le petit misogyne très ordinaire qu'est Nathan, imprésario de son état. Actrice, Esther séduit Nathan en photo sur la couverture d'un magazine. D'emblée il déteste sa moue, qui charme tout le monde, et dont il apprendra plus tard qu'elle est due à la chirurgie plastique.


BERENICE CLEEVE

Nathan rencontre Esther à Londres, et, dans le taxi qu'ils ont pris ensemble, elle lui « *taille une pipe* » avant de disparaître. « Naturellement », il la recherche, la trouve, et après quelques péripéties, ils commencent à vivre ensemble.

Le degré zéro de la tendresse

Entre autres particularités, qu'il serait inconvenant de dévoiler, Esther a celle d'avoir un enfant anormal dont elle cache l'existence, et que, pour faire bonne mesure, elle a abandonné... Le garçon vit avec son père, Xenia.

Tout cela ponctue ce que Thierry Lévy, quand il parle de son livre, appelle « *une histoire d'amour* » — au degré zéro de la tendresse en tout cas, — plutôt une histoire de violence sur fond de règlements de comptes avec la bourgeoisie intellectuelle de gauche, qui « *lit* Libération *tout en considérant que c'est plus important d'avoir son nom dans* le Monde ». « *Avec ce livre, j'ai voulu faire sortir la violence des arrière-pensées*, dit Thierry Lévy, *qu'elle ne soit plus parquée dans les à-côtés, liée à la misère.* » « *Quand la violence est incarnée par une femme, c'est encore plus net* », ajoute-t-il.

Pas étonné de la surprise qu'il crée, il développe : « *Ce roman, c'est l'histoire d'une femme qui suscite le désir et d'un homme aux prises avec cela. Les hommes ne savent pas quoi faire avec les femmes. Personnellement, je pense que les femmes ont eu, depuis la guerre d'Algérie, un rôle moteur dans les mouvements politiques importants. Puis elles ont trahi. J'avais vingt ans en 1965. J'ai vécu cette période d'espoir, puis cet affaissement, ce reflux. Cette renonciation, je l'ai ressentie comme quelque chose de féminin. Nathan est un peu la victime de ce reflux.* » Et « voilà justement ce qui fait que votre fille est muette » !

Un dernier mot : entre le « *Je suis impuissant* » qui ouvre le roman et le « *Je ne bande plus* » qui le clôt, vous aurez bien sûr deviné qui a « fait le coup », sinon vous n'aurez rien compris à ce « roman policier », à cette longue traque du meurtrier de la virilité de Nathan. Le coupable ? Mais non, voyons, pas Esther : la Femme.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA SOCIÉTÉ DES FEMMES, de Thierry Lévy, Flammarion, 240 p., 79 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Lire, c'est vivre plus !

(Suite de la page 13.)

Autre science humaine contiguë dont la critique s'est emparée : la sociologie. C'est Lukacs (1885-1971) qui théorise le *premier les rapports possibles entre l'état d'une société et les créations qui le manifestent.* Tous les grands romans du dix-neuvième siècle, par exemple, traduiraient l'humiliante impuissance *de la subjectivité à faire ses preuves, face à des structures sans idées,* à leurs représentants médiocres, et au cours même du temps.

AVANT Lukacs, Engels a fait remarquer comment l'appétit de réalité l'emportait, chez le légitimiste Balzac, sur les intentions et les prédications. C'est dire que l'écrivain, sans échapper à l'action du marché, n'est pas forcément le *reflet ni le défenseur* d'un groupe. Lucien Goldmann (1913-1970) a corrigé sur ce point, et comme déstalinisé, son maître Lukacs. En quoi la culture ambiante d'une époque irrigue ses chefs-d'œuvre : *Bakhtine (1895-1975) le montre à propos de* Rabelais, Michel Crouzet pour Stendhal, Leenhardt, Riffaterre...

Dernier apport décisif des nouvelles approches critiques : mettre en évidence que cette culture ambiante conditionne la *réception* des œuvres, autant que leur conception. L'au-delà de l'œuvre compte au moins autant que son en deçà. Le sens des livres bouge avec chaque lecteur, chaque génération de lecteurs. D'où deux types de recherches : sur les moyens de fabriquer ce sens flottant — c'est le retour en force de la *rhétorique,* naguère limitée au seul art de convaincre — et sur la science des signes. Tadié réussit le tour de force de résumer des travaux aussi subtils que ceux de Genette sur les *« figures »,* d'Eco, Greimas, Todorov, Kristeva ou Georges Blin.

On regrette seulement que le sérieux de l'entreprise empêche *les éclats d'écrivain*. Dire de Barthes que c'est un auteur *« brillant et insaisissable »* ne rend pas compte d'une œuvre où l'étymologie sauvage et la confidence personnelle chargent de *sensualité, d'érotisme, les moindres rapports avec la langue.*

MARTHE ROBERT laisse voir davantage en quoi ses lectures l'ont enrichie et donnent des ailes à sa plume.

Ce n'est pas qu'elle manque de vision d'ensemble sur le fait littéraire. *Roman des origines* et *origines du roman* (Grasset) et *la Révolution psychanalytique* (Payot) ont fait d'elle une des championnes du freudisme appliqué à la lecture, et on la sait habitée par Kafka, sa référence primordiale. Mais ses *Livres de lectures,* dont *le Puits de Babel* constitue le quatrième volume, *nous invitent, plus largement,* au cœur d'une conscience lisante, avec ses alentours, ses distractions, ses marottes.

Le titre reflète une conviction diffuse, plus qu'une thèse étayée : que notre *siècle, Kafka en tête, aura sapé les certitudes* bien assises du précédent, au point de ne plus laisser subsister des mots, les grands notamment, qu'une carcasse vide, qu'un moyen précaire de se mettre d'accord.

L*E reste du livre n'est que gambade alerte,* et alertée sur tout. Aviez-vous remarqué comment les romanciers mêlent à leurs créatures fictives des personnages historiques *pour emporter notre adhésion, ou discréditent, au* contraire, leurs inventions en y introduisant des êtres de légende ? Que signifie, selon vous, l'actuel déferlement de calembours dans la presse, sinon une auto-suspicion du journalisme lui-même ?

Vous n'avez jamais cherché quels sens pouvaient bien recéler certaines coïncidences, comme le fait que Kafka naisse l'année où meurt Marx et disparaisse en même temps que Lénine, ou que deux grands auteurs éloignés dans le temps et l'espace conçoivent la même idée, la même image, la même expression ? Il *est tentant d'imaginer on ne sait quelle chaîne des grands esprits, garante d'on ne sait quel progrès, imperceptible* à vue humaine.

Il n'y a pas de lectures mineures pour qui se nourrit de caractères d'imprimerie. Marthe Robert fait un sort aux petites annonces, comme aux guides et aux catalogues. Sa machine à comparer et à supputer se met en route à tout propos. Le coq-à-l'âne règne. Ici surgit, à l'occasion d'un mot de Jules Renard, la crainte de l'écrivain d'éprouver ses limites ; là reviennent les liens singuliers de Kafka avec le rêve et la réalité, ou la liberté exigée par Marx pour les poètes — *« il faut les laisser vagabonder à leur guise »...*

LA modernité que prônait Rimbaud, c'est quoi ? Pour Proust, Céline et Faulkner, ce fut une certaine discontinuité, *qui gageait leurs droits à une subjectivité* menacée. Pour nous ? Que pense Einstein de la guerre, et Claude Lévi-Strauss de l'engagement ? Comment éviter l'avilissement du langage parlé à la télévision ? Vialatte a-t-il pillé Apollinaire ? D'où viennent les expressions « coinssetot » ou « tire-larigot » ? Si le roman contemporain faiblit, ne serait-ce pas que disparaissent le « bourgeois » et le « peuple », piliers des fictions du siècle dernier ?

Marthe Robert ne répond pas. Elle rebondit de questions en perplexités. Au final, elle donne envie de lire aussi bien qu'elle, de lire tout simplement. Elle dément l'image courante d'une lecture devenue archaïque, inutile, réservée aux faibles, aux rêveurs, aux insatisfaits. Elle prouve de manière étincelante que lire, c'est donner plus de prix à chaque instant, et plus de sens *à chaque geste ;* c'est vivre plus.

★ **LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AU XXe SIÈCLE, de Jean-Yves Tadié, « Dossiers » Belfond, 320 p., 120 F.**

★ **LE PUITS DE BABEL, de Marthe Robert, Grasset, 248 p., 88 F.**

● AU FIL DES LECTURES

Aux sources du zen

LE bouddhisme a donné naissance à des univers spirituels fort différents, au moins dans leurs manifestations. En Chine, la création de l'école du « chan » est attribuée à Boddhidharma. Cet étrange moine serait venu de l'Inde, au cours du sixième siècle — soit quelque cinq cents ans après l'introduction du bouddhisme en terre chinoise, et environ un millénaire après la mort du Bouddha « historique ».

Le terme « chan », transcription chinoise du sanskrit *dhyana* (absorption), est à l'origine de son équivalent japonais : « zen ». Quasi hérétique à ses débuts, cette école, en dépit de ses divisions, allait devenir en quelques générations l'orthodoxie régnante. Or ses tout premiers textes — dont le *Traité* attribué à Boddhidharma — ont été retrouvés tardivement, au début de ce siècle. Exhumé par Sir Aurel Stein et Paul Pelliot, ce *Traité* n'a été identifié par Suzuki Daisetsu qu'en 1934.

Le voici traduit pour la première fois en français par le sinologue Bernard Faure, professeur à l'université Cornell (Etat de New-York). Sa remarquable étude du texte rompt avec le vieux et naïf problème de l'existence « réelle » de Boddhidharma. *« En définitive,* écrit Bernard Faure, *tous ces personnages doivent être considérés comme des paradigmes textuels. Leur éventuelle historicité n'a qu'un intérêt très secondaire pour la compréhension de la tradition chan. »*

Mieux vaut s'attacher à en repérer les sources multiples. Outre l'influence taoïste, le principal héritage indien est celui des logiciens et des mystiques de l'école du Madhyamaka, disqualifiant tout énoncé affirmatif ou négatif. L'apport propre du chan est sans doute d'avoir transformé cette méthodique déconstruction de la logique par elle-même en un rejet lapidaire de toute démarche spéculative. *« Du haut jusqu'en bas, des bouddhas aux insectes,* dit le texte, *il n'est rien qui ne soit synonyme de pensées fausses, produites par l'esprit de spéculation. »*

La lecture de ce traité composite permet d'entrevoir à l'état naissant cette paradoxale « *pensée-non-pensée* », habitée par l'insaisissable, dont la déroutante concision marque toute une face du bouddhisme sino-japonais. Savoir et non-savoir tendent à y permuter leurs places, elles-mêmes devenues indistinctes, comme sagesse et stupidité.

Une voie tantrique tibétaine

Autant le chan dépouille, autant le bouddhisme tibétain surcharge. A l'inverse d'un laconisme désaxant, il déploie un univers foisonnant de visualisations et de pratiques psycho-physiologiques issues du tantrisme.

L'ouvrage du Tibétain Geshe Kelsang Gyatso, qui enseigne présentement ces techniques traditionnelles au Manjusrhi Institute de Cumbria (Grande-Bretagne), constitue un bon exemple des survivances contemporaines du « troisième véhicule » ou « véhicule du diamant » (Vajrayâna). On y retrouve, sous des formes parfois inattendues, les éléments d'une anatomie psychophysique faites de « canaux », de « ventes » et de « gouttes ». En les orientant, l'adepte est censé atteindre l'union avec la bouddhéité, par le moyen des *mutations* de son corps. Corps imaginaire ? Mieux vaudrait parler d'itinéraire *imaginal,* en empruntant le terme forgé par Henry Corbin en d'autres domaines.

Les éditions *Dharma,* qui publient ce texte, sont une petite maison ayant déjà une dizaine de titres à son catalogue. La plupart sont centrés sur le domaine tibétain. Mais on y trouve également la *Lettre à un ami,* de Nâgârjuna, et *les Questions de Milinda,* un des grands classiques de la littérature pâli, dans la version abrégée traduite par Louis Finot, qui n'était plus disponible depuis les années 20.

Vers une paix des religions ?

Brosser un panorama du bouddhisme, des origines à nos jours, en quatre conférences et une centaine de pages — portrait succinct, bien sûr, mais exact, pratiquement complet, et surtout totalement accessible à tous... — telle est la performance accomplie par Heinz Beichert, professeur à l'université de Göttingen, l'un des grands spécialistes européens.

Si l'on ajoute qu'un exploit analogue est accompli pour l'islam par Joseph Van Ess et pour l'hindouisme par Heinrich von Stietencron, qui tous deux enseignent à Tübingen, on tiendra la première raison de recommander vivement la lecture d'un « pavé » intitulé *le Christianisme et les religions du monde.* Ne pas se laisser rebuter par sa taille. Ce n'est pas tous les jours que se trouvent réunies en un seul volume, à l'usage des hommes de bonne volonté, de pertinentes introductions à l'essentiel de trois spiritualités majeures.

C'est à l'initiative du célèbre théologien Hans Küng qu'eut lieu, en 1982, à Tübingen, ce cycle de conférences introductives. A chacune, Hans Küng apporte des « réponses » chrétiennes, qui soulèvent en fait des questions de fond. Leur intention est d'interroger le christianisme tout autant que les autres grandes religions, d'ouvrir un dialogue qui tente d'éviter le double écueil de la crispation dogmatique et de la perte d'identité spirituelle.

La question de savoir dans quelle mesure l'entreprise est réussie ou non suscitera des débats. On ne manquera pas de la trouver *trop* chrétienne, ou *pas assez...* Il n'est pas sûr que ce soit la perspective la plus intéressante.

La réelle importance de ce fort volume réside plutôt dans le fait étonnant qu'aucun problème spirituel majeur n'y est omis. Tous sont abordés de front, formulés clairement et ouvertement débattus. Rien qu'à ce titre, même si bien des solutions demeurent discutables ou provisoires, il y a là un effort stimulant — qu'on soit de telle confession ou d'aucune.

La conviction de Hans Küng est qu'il n'y a pas de paix mondiale possible sans paix religieuse, et que celle-ci passe par un dialogue réel entre tous dans la fidélité à soi. Les arguments qui peuvent lui donner raison, sur ce point, ne relèvent d'aucun arbitraire dogmatique. Ils s'appellent Pakistan, Liban, Iran-Irak. Entre autres...

R. P. D.

★ LE TRAITÉ DE BODDHIDHARMA. — *Première anthologie du bouddhisme chan,* traduit et commenté par Bernard Faure, éditions Le Mail (diffusion Payot), 166 p., 99 F.

★ CLAIRE LUMIÈRE DE FÉLICITÉ. — *Le Mahâmudrâ dans le bouddhisme du Vajrayâna,* de Geshe Kelsang Gyatso, traduction française de Gérard Millon et Georges Driessens, éditions Dharma (Boisset et Ganjac, quartier de la Poste, 30140 Anduze).

★ LE CHRISTIANISME ET LES RELIGIONS DU MONDE. — *Islam, hindouisme, bouddhisme,* de Hans Küng, J. Van Ess, H. von Stietencron, H. Bechert, traduit de l'allemand par Joseph Feisthauer, Seuil, 624 p., 135 F.

● LETTRES TIBÉTAINES

Chants d'amour d'un dalaï-lama rebelle

Les poèmes d'un jeune homme fougueux non conformiste, à la fin du dix-septième siècle.

LA fonction de dalaï-lama n'est pas forcément une bienheureuse sinécure. Dans la longue lignée des moines souverains qui se succédèrent à la tête du Tibet, il en est un au moins à s'être désolé de cette bonne fortune qui l'avait hissé au plus haut pour mieux le contraindre et l'étouffer.

Il faut dire que l'histoire de Tshanyang Gyatsho débute par un étrange escamotage. En 1683, à la mort du cinquième dalaï-lama, le régent du gouvernement tibétain décide de tenir ce décès caché et de régner en se contentant d'exhiber aux jours de parade un sosie du pontife. Cependant, dès 1685, toujours secrètement, un enfant avait été reconnu comme la réincarnation du maître disparu. Contrairement à l'usage, il ne fut pas mené en grande pompe à Lhassa, mais demeura dans son village natal, travaillant aux champs et étudiant peu. Quand il fut enfin intronisé, quinze ans plus tard, Tshanyang Gyatsho était un adolescent que rien n'avait préparé à sa charge, qui n'avait pas suivi les enseignements appropriés, ni subi le conditionnement traditionnel.



Le Potala, palais des Dalaï-Lama, vu par Han Suyin.

D'emblée, le garçon sème la perturbation dans les corridors du pouvoir : il néglige le protocole au point de servir lui-même le thé, il s'habille avec un raffinement excessif, il échafaude en rêve des palais délirants ; surtout, il quitte son monastère-forteresse par une porte dérobée pour s'en aller hanter les tavernes, boire plus que de raison et même courir les filles.

« Au Potala on me nomme/le Sage et l'Initié Tshanyang Gyatsho./Mais à Lhassa, en bas dans le faubourg,/je suis le débauché Dangzang Wangpo ! »

Il y a chez ce jeune homme une fougue, une soif de vivre et d'aimer qui scandalisent. Les dignitaires religieux, les émissaires mongols et mandchous ne tardent pas à frémir : que faire d'un personnage qui refuse le carcan doré de sa charge et compose des chansons comme un garçon des rues ? Que faire surtout d'un dalaï-lama qui renonce publiquement à ses vœux monastiques, puis avoue candidement : *« J'avais tant médité/sur le visage de mon lama,/et rien ne s'est dessiné dans mon esprit/que les traits de mon aimée ! »*

La lecture des bien-pensants

Mais les temps d'insouciance sont comptés : les intrigues locales, les rivalités extérieures brisent le charme peu à peu. *« Rocs et vents combinés/agacent les plumes du vautour :/tous ces gens qui me toisent de leurs airs innocents/ont fini par m'user. »*

Le piège se referme, la menace se précise, s'amplifie : *« Au ciel pas de nuage/mais sur terre, la tourmente nous cerne... »* Tshanyang Gyatsho, à peine âgé de vingt-cinq ans, est arrêté par un khan de la tribu des Qosots qui obéit à l'empereur de Chine. Sur le chemin de l'exil, il meurt de maladie ou bien assassiné par les gens de l'escorte.

L'incertitude quant aux circonstances exactes de cette disparition favorise bientôt la légende. Une rumeur agite les campements des nomades, les terrasses des monastères, les ruelles de Lhassa : le dalaï-lama aurait échappé à ses ennemis et entrepris une infinie errance. L'épilogue comble tous les vœux. Le peuple y voit un merveilleux mystère, les clercs y placent les éléments d'une réévaluation possible. Car l'institution lamaïque devant se perpétuer, il convient de légitimer après coup la présence insolite de Tshanyang Gyatsho dans la vénérable cohorte des dalaï-lamas. Très vite, on explique que le non-conformisme du jeune pontife était le fait d'un être initié. Sa désinvolture devient la liberté d'un esprit supérieur, son libertinage la part visible de pratiques tantriques trop secrètes pour être connues du commun des mortels.

« Actuellement, écrit Bénédicte Vilgrain, *un bouddhiste bien- pensant lit les poèmes de Tshanyang Gyatsho, un peu comme un catholique bien-pensant lit le* Cantique des Cantiques. » Le processus d'assimilation est donc parvenu à son terme, l'adolescent à la trop humaine sensualité passe désormais pour un maître aux multiples pouvoirs.

Restent les chansons, leur fraîcheur révoltée et mélancolique, leur transparence, leur savante simplicité. La traduction de Bénédicte Vilgrain, sobre et frémissante, restitue toute la grâce de cette voix qui s'éveille à l'impossible amour, voix d'un jeune homme éperdu qui court lui-même à sa perte. *« J'ai tracé un dessin sur la terre :/il donnait la mesure des étoiles du ciel./Du corps de mon aimée j'ai étreint la douceur/sans rien élucider, du fond de sa pensée... »*

ANDRÉ VELTER.

★ LA RAISON DE L'OISEAU, de Tshanyang Gyasho, poèmes du sixième dalaï-lama, présentés et traduits du tibétain par Bénédicte Vilgrain, Fata Morgana, collection « Les Immémoriaux », 96 p., 78 F.

Un coucou parmi les corbeaux

La vie d'un marginal de génie qui éclaire l'histoire du Tibet au début du XXe siècle.

LE destin tourmenté d'un être d'exception peut-il servir de révélateur et dissiper les pans d'ombre d'une société traditionnelle sur le déclin ? L'histoire de Gedun Chompel, minutieusement, pieusement, amoureusement reconstituée par Heather Stoddard, prouve qu'à suivre le périple d'un marginal de génie, c'est tout le labyrinthe du pouvoir que l'on investit soudain. Les vicissitudes des maîtres du Tibet au début du XXe siècle, le jeu des clans, la pesanteur des clercs, les menées anglaises, les menaces chinoises, tout cela s'inscrit et s'explicite dans le sillage de ce petit homme excentrique qui voulut briser le carcan des institutions lamaïques parce qu'il avait besoin d'un éveil plus vaste, d'une liberté plus vive, d'une lucidité plus paradoxale et même d'un droit à la folie.

« A quoi bon, pour un coucou, rester parmi les corbeaux », disait-il... Et inévitablement, avec ce genre d'arrogance, il se fit nombre d'ennemis dans le camp des corbeaux. Ceux-ci, féodaux et sommités religieuses de Lhassa, installés dans leurs scléroses et leurs privilèges, ne pouvaient que se méfier de ce rustre des marches sino-tibétaines, de ce « mendiant de l'Amdo » à l'intelligence si affûtée, à l'esprit si spontanément libertaire.

Moine, il était sans religion ; socialiste, il aspirait à forger une grande nation tibétaine ; voyageur, il voulait franchir toutes les frontières ; lettré, il se passionnait pour les techniques. C'était un érudit dépourvu d'œillères qui traduisait du même mouvement un traité du bouddhisme cinghalais (le *Dhammapada*) et un traité pratique de l'art d'aimer (le *Kama Sastra*). Il avouait : *« Quant à moi, j'ai peu de honte, j'aime les femmes. »* Et, afin que nul n'en ignore, il précisait : *« Le moine Mipam écrivit par ouï-dire/Chompel le libertin écrit d'expérience/Hommes et femmes voluptueux qui s'adonneront à la pratique/Connaîtront par le menu la différence entre les deux. »*

Les « saints fous »

Par ses propos, par son comportement, Gedun Chompel s'apparente à la lignée extravagante des « saints fous » du Tibet. Sa « folie » est de celle qui lève les masques, secoue les habitudes, débusque la corruption, l'hypocrisie, la somnolence. Sa devise aurait pu être : *« Il faut toujours faire ce qu'il ne faut pas faire. »* Il faut être différent, déviant, hors normes. Il faut tout repenser : l'histoire, les croyances, les rites, les contraintes sociales. Gedun Chompel, c'est l'irruption au « pays des neiges » de l'esprit critique et de la raison ardente.

Comme l'époque était à la turbulence dans les marges du Tibet — Longue Marche de Mao en Chine, désobéissance civile de Gandhi en Inde, — toute contestation, même de nature philosophique, morale ou spirituelle, prenait des allures de rébellion politique. Gedun Chompel devait être la victime prémonitoire de la tragédie qui allait submerger le haut plateau tibétain dès 1950. Son œuvre d'historien, de linguiste, de traducteur et de poète témoigne de l'effort désespéré d'un individu aux visées prophétiques et qui sait qu'il ne transformera pas à temps une société promise au massacre.

A. V.

★ LE MENDIANT DE L'AMDO, de Heather Stoddard, éditions de la Société d'ethnographie, diffusion Klincksieck, 395 p., 35 illustrations, 240 F.

Une « virginité spirituelle »

DEPUIS le douzième siècle jusqu'à nos jours, les derviches turcs anatoliens exaltent la foi mystique dans la danse, le chant et la poésie hors des lois et des sciences. La simplicité apparente des textes découle en fait d'un vœu d'ignorance qui procure à l'âme une « virginité *spirituelle* », et détache le chant du temporel pour être non seulement indifférent à la mort mais au-dessus de sa violence. Les poètes se comparent à des oiseaux qui survolent les contingences de la vie, répudiant la peur et la raison.

On pense à une poésie allégorique ou bien au surréalisme bien avant la lettre. Le premier derviche turc s'appelle Ahmed Yesevi du Khorassan, mort en 1166. Mais le plus important, celui qui est considéré comme le fondateur de la poésie populaire turque est Younous Emré, mort en 1320.

Marqués par les deux grands mystiques arabes, Al Hallaj (858-922) et Ibn Arabi (1165-1240), ces poètes, qu'ils soient d'origine paysanne comme Hadj Bayram Vali, ou souverain d'Iran comme Chah Ismaïl, dialoguent avec eux-mêmes tout en s'adressant directement à Dieu, insufflant à leur être l'ardeur du martyre et le détachement total des choses de la vie : *« Tu es puissant, ô grand seigneur, tout-puissant/Où que je pose mon regard, là, tu es présent/Au-dessus de nous le ciel de tente sur quatre mâts/Tu nous enveloppes tous et tu t'en vas. »* (Chah Ismaïl.)

Cette poésie, qui puise ses images souvent dans la langue du quotidien, arrive par son dépouillement et par sa sobriété à atteindre le sublime, la substance essentielle, c'est-à-dire l'invisible : *« Notre mer est profonde, on y perd pied/Je dirais mille et un mots, aucun ne serait compris. »*

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LA MONTAGNE D'EN FACE, poèmes des derviches turcs anatoliens, choisis, présentés et traduits par Guzine Dino, Michèle Aquien et Pierre Chuvin, encres d'Abidine, Fata Morgana, coll. « Les Immémoriaux », 118 p., 84 F.

D'AUTRES MONDES

Autrichien de Prague
Leo Perutz, le fantastique... méconnu

★ DE LEO PERUTZ
– *Le Marquis de Bolibar*, traduit de l'allemand par Odon Niox Chateau, Albin Michel, 264 p., 49 F.
– *Turlupin*, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Fayard, 190 p., 85 F.
– *La neige de Saint Pierre*, traduit de l'allemand par Jean-Claude Capèle, Fayard, 232 p., 89 F.
– *Le judas de Léonard*, traduit de l'allemand par Martine Keyser, Phébus, 248 p., 92 F (à paraître le 20 février).

VIVE la «mode viennoise», puisque ses retombées ne cessent de permettre l'exhumation de grands écrivains oubliés ou ignorés, victimes de l'histoire ! Après Joseph Roth et la *Marche de Radetzky*, après la redécouverte de *Stefan Zweig*, de Hermann Broch – notamment grâce à Jeanne Moreau et à *la Servante Zerline*, – au renouveau d'intérêt pour Schnitzler, voilà qu'apparaît dans les librairies un autre grand Praguois qu'admirèrent Carl von Ossietzky, Theoder Adorno, Jorge Luis Borges, Leo Perutz – qui, pourquoi ?, n'était même pas mentionné dans l'exposition de Beaubourg sur Vienne.

Simultanément, plusieurs éditeurs publient ce grand maître de l'étrange : l'an dernier, Albin Michel ressortait une traduction de 1930 du *Marquis de Bolibar* ; Fayard vient de publier deux titres – *la Neige de saint Pierre et Turlupin* – et annonce pour 1988 *la Nuit sous le pont de pierre* et *la Troisième Balle* ; les éditions Phébus sortent en février le dernier roman de Perutz, *le Judas de Léonard*. Mais personne n'a vu passer l'édition du *Cavalier suédois* en 1983, chez Seghers, épuisée, pilonnée, introuvable, et dont l'éditeur autrichien Paul Zsolnay a récupéré les droits.

Personnage singulier que ce Leo Perutz : né à Prague le 2 novembre 1882, un an avant Kafka, il quitte sa ville natale à dix-sept ans pour poursuivre à Vienne ses études. Il entre dans une compagnie d'assurances et, passionné de mathématiques, met au point une formule algébrique qui porte son nom et compose un *Traité du jeu de bridge* fondé sur le calcul des probabilités. Mobilisé en 1914, il est très grièvement blessé. Roland Stragliati, grand amateur de fantastique et admirateur de Perutz (pour qui il créa en 1962, avec Roger Caillois, Jean Ray, Robert Margerit, un éphémère Prix nocturne, dont l'auteur du *Marquis de Bolibar* fut l'unique lauréat), rapporte une terrible anecdote : amputé de deux côtes après sa blessure, Perutz, qui n'a accepté que l'anesthésie locale et a supporté l'opération sans broncher, *demande qu'on fasse entrer le* chien-loup qui a fait campagne avec lui. Le blessé exige qu'on donne à l'animal affamé les deux côtes qu'on vient de lui enlever. Le chien les flaire et les lâche brusquement. *Perutz exulte : son chien a* refusé de se nourrir de la chair de son maître...

TANDIS que l'ordre ancien s'effondre et que la réalité nourrit le cauchemar des romans, Leo Perutz, rentré à Vienne, publie en 1915 son premier ouvrage, *la Troisième Balle (Die Dritte Kugel)*, qui est un succès ; il abandonne *les assurances et se consacre à la littérature*. Outre l'allemand, il lit le français, le latin, le grec, collectionne les monnaies romaines, joue aux échecs, fait du ski, publie une quinzaine de volumes (romans, *nouvelles, théâtre) ; en 1938*, après l'Anschluss, Perutz part pour Tel-Aviv où il reprend, à cinquante-six ans, son métier d'actuaire et ne publiera rien pendant dix-sept ans, jusqu'à *la Nuit sous le pont de pierre (Nachts unter der steinernen Brücke*, 1953). Il meurt en août 1957 à Ischl, près de Salzbourg, dans cette Autriche à laquelle il est attaché et où il revient chaque été depuis 1954. Il laisse un roman *posthume : le Judas de Léonard*.

Avec les quatre titres traduits en français dont nous disposons maintenant, on peut commencer à se faire une idée de l'esprit de l'œuvre de Perutz, même si les lieux et les temps de ces romans nous semblent tout à fait hétéroclites : Milan 1498 *(le Judas de Léonard)*, Paris 1642 *(Turlupin)*, Espagne 1812 *(le Marquis de Bolibar)*, Westphalie 1932 *(la Neige de saint Pierre)*. Quatre « vrais » romans qui, dans un style désuet et volontiers archaïsant, *racontent, sans en avoir l'air*, des choses graves. On sent, à tous les moments, le bonheur d'écrire des histoires. Des intrigues presque « policières » nourries de connaissances historiques, *qui se déroulent* selon la technique du feuilleton (1), avec des moments de tension et de suspense, avec une culture extraordinairement vaste et une agilité diabolique pour passer d'un genre à un autre. On *sent surtout, partout, un humour grave*, saignant, qui n'a rien du pince-sans-rire britannique, mais qui, immanquablement, nous ramène à l'univers du *Golem*, ou du *Manuscrit trouvé à Saragosse*, au seuil du *royaume des ombres*.

Ombre de Bolibar – que Perutz tenait pour son chef-d'œuvre, – le marquis insaisissable que nul n'a jamais vu, mais dont


Leo Perutz : grand maître de l'étrange.

La chronique de NICOLE ZAND

on sait qu'il est le chef des guérilleros de cette région des Asturies, lors de la guerre contre les armées napoléoniennes en 1812. Armée à prédominance franco-allemande, dont survivra, seul parmi les officiers de la Ligue rhénane, un lieutenant qui, pour avoir tué Bolibar et n'avoir pas su le reconnaître, sera condamné à voir le marquis se réincarner en lui, survivant *hanté par le fantôme. « En fixant le miroir, je ne parvenais plus à me reconnaître ; je voyais seulement l'image d'un homme étranger, d'un vieillard à cheveux blancs. Et peu à peu, d'une étrange façon, les pensées, la volonté, les désirs d'un autre homme pénétrèrent en moi, m'imprégnèrent, et bientôt je fus rempli d'une joie sauvage et triomphale. On aurait dit que l'âme du mort entrait en lutte avec la mienne et la détruisait. En moi revivait, terrible et solennel, le marquis de Bolibar. »*

Gustav Meyrink, contemporain de Perutz, et son *Golem* du ghetto de Prague – *paru en 1915 – sont tout proches* dans ce monde brisé, éclaté, où la mort est une illusion devant celui qui tient *« le registre des vivants et des morts »*. Pour Perutz, ce sont les hommes eux-mêmes et leurs rêves qui sont cause du châtiment. Non pas Dieu comme pour Meyrink, pour qui *« la bouche de tout homme devient la bouche de Dieu, si vous croyez qu'elle est la bouche de Dieu »*. Il n'y a pas de Dieu *chez Perutz, le mathématicien*.

DANS *Turlupin* (1923), Perutz donne la vedette à Tancrède Turlupin, commis barbier, enfant trouvé, plutôt *simple* d'esprit, qui a cru entendre l'appel de Dieu. Tandis que le cardinal de Richelieu se *prépare* à dresser le peuple contre la noblesse, Turlupin, mousquetaire du rasoir et du ciseau qui pense être le fils naturel d'une duchesse, va se dresser contre le peuple. *« C'est un des grands mystères de l'évolution de l'humanité que la Révolution française n'ait éclaté qu'en 1789*, écrit Perutz. *En 1642, la France était mûre pour la grande révolution (...). Le destin en décida autrement. La vieille France, vouée à la mort, devait une fois de plus triompher des idées d'un temps nouveau. Le monde n'allait pas être frustré de l'éclat du règne du Roi-Soleil. »* Le coupable, Perutz le dénonce dans cette *réjouissante sortie qui rappelle Dumas et* Lenotre. Le coupable ? C'est Turlupin, bien sûr.

Dans *le Judas de Léonard*, son dernier roman posthume (2), autre récit historique truffé de rebondissements et d'étonnantes coïncidences, Perutz, sans en avoir l'air, va élucider un mystère de l'histoire de l'art : pourquoi, dans *la Cène* de Léonard de Vinci, le Judas, au lieu d'avoir la figure d'un traître, est-il représenté par un homme à la figure honnête et droite ?... C'est qu'il a *pressenti* qu'il ne pourrait s'empêcher de trop aimer le Christ, répond l'auteur. *« Le péché* [impardonnable] de *Judas fut cet orgueil qui le conduisit à trahir l'amour qu'il éprouvait »*, dit *messire* Léonard, mathématicien et philosophe qui hante les bas-fonds de Milan à la recherche de son modèle. On boit sec dans les tavernes, on mange bien – des lamproies, des chapons, des pommes *rôties arrosées de vino santo de Castiglione*, – on rencontre des personnages savoureux, comme ce superbe Mancino alcoolique et amnésique, joueur, fainéant, amateur de rixes et de catins, qui écrit comme François Villon *(« Je connais tout fors que moi-même »)* et qui prend congé en poète *(« Je m'en vais en pays lointain »)*.

Pourquoi messire Léonard choisira-t-il un Allemand, né en Bohême ?... A cause d'une femme qu'il a eu peur d'aimer et *qui, lorsqu'il revient à Milan, ... le croise* sans le reconnaître sur la place du Dôme, tandis que tous les gens fuient et crachent sur le Judas du tableau.

IL ne faudrait surtout pas oublier les *femmes des romans de Perutz* : Nicole, Niccola ou encore Kallisto Tsanaris, dite Bibiche, l'admirable Grecque de *la Neige de saint Pierre*. Bibiche, la femme dans la Cadillac verte par qui tout *arrive, le cauchemar qui se termine à* l'hôpital d'Osnabrück le 2 mars 1932, quand le docteur Georg Friedrich Amberg émerge d'un long coma. *« Ma mémoire emprunte parfois des voies bien étranges »*, *explique* Amberg qui se souvient, reconnaît des gens rencontrés là-bas, dans ce village où le baron von Malchin, tel Cagliostro ou Dracula, veut transformer l'homme, pour le bonheur de l'humanité.

Grand amateur de romans policiers, Perutz se complaît à nous promener dans cette ample et passionnante fiction qui traite de Frédéric II de Hohenstaufen, de *son fils Manfred, du retour du Saint* Empire romain germanique, d'un prince russe ruiné prêt à brandir le drapeau rouge, des recherches approfondies sur les drogues qui font entrer l'homme dans un état d'extase. L'histoire n'est qu'un leurre, l'imagination peut être un remède. Même, dans son rêve, le héros imagine qu'il rêve : *« Je m'arrêtai : « Peut-être suis-je d'ailleurs encore en train de rêver. Tout cela – la neige qui recouvre la rue du village, la corneille, là-bas, sur la branche, le brouillard, les maisons, le soleil pâle de cette journée d'hiver – tout cela n'est qu'un rêve. Je vais me réveiller immédiatement, et tout aura disparu. » C'était un jeu stupide que je jouais avec moi-même, mais il m'effraya et je me mis à courir (...). J'ouvris la porte et je sentis une odeur familière, cette odeur discrète du chloroforme qui ne quittait jamais ma chambre. Elle me fit du bien, elle chassa toutes mes folles pensées. »*

Saura-t-on jamais quand s'endormira le rêveur éveillé, héros envoûtant sorti de l'imagination hallucinante du Praguois méconnu ? Que vivent les « folles pensées » de Perutz ! Il n'est que temps (3).

(1) *Le Maître du Jugement dernier* aurait été publié en feuilleton dans *le Quotidien* en 1925. Jamais repris en volume.

(2) Après la mort de l'écrivain, Alexander Lernet-Holenia, l'auteur du *Baron Bagge* (Sorber, 1984) fut chargé de revoir le manuscrit et de le préparer pour l'impression.

(3) Signalons que les trois titres qui viennent de paraître ont bénéficié d'une traduction remarquable, alors que *le Marquis de Bolibar* reproduit les à-peu-près et les erreurs de l'édition de 1930. (R. Stragliati signalait déjà dans *le Monde* en 1970 un *« rosaire »* devenu *« couronne de roses »* (!) qui est toujours là.

● PHILOSOPHIE

La méthode Descartes

(Suite de la page 13.)

Ses ouvrages sont exigeants, voire difficiles, en dépit d'une écriture acérée. Ils s'enchaînent et ne peuvent se lire isolément. Cela explique que la presse y ait peu fait écho. Il serait toutefois dommage qu'un tel ensemble, dont la dernière pièce est à présent disponible, ne demeurât connu que d'un cercle étroit. D'autant que ses conclusions entendent déboucher au cœur de notre modernité.

Tout commence avant le *Discours de la méthode*, en quelque sorte dans son ombre. Jean-Luc Marion a centré son premier travail sur les *Regulae ad directionem ingenii – Règles pour la direction de l'esprit*. Un texte que Descartes n'a jamais publié, dont l'original est perdu, et auquel le philosophe ne fera ensuite que peu d'allusions. Un texte fondateur, aux yeux de Jean-Luc Marion, qui en publie une nouvelle traduction annotée (2), un index (3), et lui consacre son premier livre, *Sur l'ontologie grise de Descartes* (Vrin, 1975).

Comment le héros s'est-il séparé de la pensée scolastique ? Quel est son dialogue nocturne avec l'ontologie grecque ? A quel travail d'infléchissement *soumet-*il les matériaux empruntés à Aristote ? En jetant sur ces questions une patiente lumière, l'auteur modifie déjà l'image qu'on pouvait se faire de la pensée de Descartes. La rupture qu'on lui attribue est aussi une continuité. Non pas parce que le philosophe du Cogito reprendrait d'anciennes thèses, mais bien parce qu'il se confronte, fût-ce à *son insu*, à d'anciennes *questions*. Ainsi s'expliquerait que Descartes ait pu soutenir à la fois que tout dans la philosophie, y compris la sienne, était antique *et qu'il voyait des vérités que* personne avant lui n'avait vues.

Cela ne dit pas encore en quoi Descartes occupe dans la métaphysique une place singulière. Le second livre (*la Théologie blanche de Descartes*, PUF, 1981) focalise l'attention sur une thèse spécifiquement cartésienne : la création des vérités éternelles. Opérant une *rupture* avec Platon et la scolastique, elle ne sera jamais reprise par les successeurs de Descartes. En soumettant cette thèse à une longue analyse, Jean-Luc Marion découvre comment Descartes reprend, mais pour les laisser en quelque sorte sans réponse, les questions traditionnelles de la *théologie*. Restant comme en suspens entre deux fondements possibles – l'ego et Dieu, – *« la théologie de la métaphysique cartésienne reste blanche parce que son bénéficiaire (ou son porteur) reste, finalement, anonyme »*.

Reste la question de fond : la pensée cartésienne relève-t-elle de la *métaphysique* ? Peut-on dire que s'y répète, s'y prolonge ou s'y accomplit ce qu'avant elle on entendait sous ce nom ? Clé de voûte de cet énorme travail, *le Prisme métaphysique de Descartes* est un ouvrage aussi ardu qu'important.

Descartes opère un renversement dans l'essence de la métaphysique. Avant lui, chez saint Thomas ou chez Suarez par exemple, elle est définie comme contemplation de l'étant en tant que tel, ou séparé de la matière. Après lui, chez Kant notamment, elle est définie par rapport au connaissant : premiers principes de l'usage de l'entendement *pur*. Entre les deux, le prisme cartésien a déplacé la primauté de l'étant au connaissant.

Déserter

Lisant Descartes à travers Heidegger, l'auteur met également le schéma heideggerien à l'épreuve de Descartes. La figure spécifique de la métaphysique chez Descartes – son redoublement et sa perfection – aurait rendu possible son dépassement par Pascal.

Tel est l'horizon qu'ouvre ce parcours. Qu'on ne pense pas qu'il s'agit là d'une vieille affaire du dix-septième siècle. *« Dépasser la métaphysique à moins de sombrer au rang d'un sinistre mot d'ordre, cette formule ne peut signifier que : a) inverser le platonisme (Nietzsche) ; b) détruire l'histoire de l'ontologie (Heidegger) ; c) déconstruire le sens (Derrida) »*, écrit Jean-Luc Marion. Mais c'est pour faire aussitôt remarquer que ces trois dépassements impliquent selon lui un achèvement ou une substitution. Pascal aurait introduit une autre façon de dépasser la métaphysique sans qu'elle soit achevée : sa destitution. Il ne s'agit pas de détruire, mais bien de déserter. Transgresser les questions de la vérité, de l'être, de la philosophie elle-même, au profit d'un autre ordre, celui de l'amour et de la charité.

Ce mouvement serait à rapprocher de celui des autres ouvrages de l'auteur, depuis *l'Idole et la distance* (4) et *Dieu sans l'être* (5) jusqu'à ces tout récents *Prolégomènes à la charité* qui veulent constituer une approche de la logique de l'amour, autre que celle du monde.

Jean-Luc Marion est décidément une bien singulière figure dans nos lettres. Il ne s'est pas contenté de renouveler la lecture de Descartes Eminent penseur catholique, il est rédacteur en chef de la revue *Communio*. Né en 1946, docteur d'Etat en 1980, il fut à trente-cinq ans le plus jeune philosophe à être élu professeur à la faculté. Il dirige en outre, aux Presses universitaires de France, la collection « Epiméthée », fondée par Jean Hippolyte. Bref, cet enfant prodige a les idées longues. Tout cela n'est probablement qu'un début.

ROGER-POL DROIT.

★ DISCOURS DE LA MÉTHODE, PLUS LA DIOPTRIQUE, LES MÉTÉORES ET LA GÉOMÉTRIE, Fayard, Corpus des œuvres de philosophie en langue française, 480 p., 160 F.

★ SUR LE PRISME MÉTAPHYSIQUE DE DESCARTES, de Jean-Luc Marion, PUF, 388 p., 280 F.

★ PROLÉGOMÈNES A LA CHARITÉ, de Jean-Luc Marion, Editions de la Différence, 184 p., 69 F.

(2) *René Descartes. Règles utiles et claires pour la direction de l'esprit en la recherche de la vérité. Traduction selon le lexique cartésien et annotation conceptuelle* (avec des notes mathématiques de Pierre Costabel) Martin Nijhoff, La Haye, 1977.

(3) Index des *Regulae ad directionem ingenii* de René Descartes (en collaboration avec J.-R. Armogathe). Rome, *Edizioni dell'Ateneo, 1976*.

(4) Grasset, 1977.

(5) Fayard, 1982.

Société

DROITS DE L'HOMME

A la conférence sur la morale humanitaire

Le coup de cœur de M. Chirac

La France présentera aux Nations Unies un projet de résolution sur *« le droit à l'assistance humanitaire »* : M. Jacques Chirac l'a promis aux participants de la *« première conférence internationale Droit et morale humanitaire »* dont il concluait les travaux, le mercredi 28 janvier, à Paris. Si les organisateurs du colloque (Médecins du monde et la faculté de droit de Paris-Sud) ne se font pas plus d'illusions que le premier ministre sur l'efficacité immédiate d'un tel geste, ils l'estiment nécessaire pour contribuer à légitimer les opérations de secours, engagées par des bénévoles, à l'intention des victimes de guerres, d'oppression, de catastrophes ou de malnutrition. *« Le bois est dur,* a remarqué M. Chirac, *mais à force de taper sur le clou... »*

Les orateurs ne s'en sont pas privés au cours des trois jours de cette conférence, plus parisienne à vrai dire qu'internationale. Mais l'action très concrète entreprise sur le terrain, depuis des années, par des associations comme Médecins du monde, autorisait quelques exercices verbaux.

L'autoflagellation n'est plus de mise. Ce sont des Occidentaux largement décomplexés qui s'expriment aujourd'hui sur les droits de l'homme, constatant que leurs propres pays les bafouent beaucoup moins que d'autres. *« La condition d'exercice des droits de l'homme,* a-t-il dit en conclusion, *c'est le modèle démocratique. Et il est exportable. »* Cela n'exclut pas *« la vigilance chez soi et en soi ».* Les Médecins du monde ont d'ailleurs créé une « Mission-France », leur action dans le tiers-monde leur ayant ouvert les yeux sur un quart-monde à domicile. Un million de personnes en France n'échappent-elles pas à la protection sociale ?

Une épreuve au bac

Le premier ministre s'est bien gardé d'oublier cette dimension. Il reconnaît qu'en France *« les dispositions prises à l'égard de la pauvreté sont insuffisantes ».* D'autre part, si la rigueur s'impose en matière d'immigration clandestine, elle *« ne veut pas dire inhumanité, et des instructions ont été données »* en ce sens.

Selon M. Chirac, la France doit rester *« terre d'asile »*, bien qu'étant le pays d'Europe occidentale qui compte déjà le plus grand nombre de réfugiés (210 000) : *« Il n'est pas question de fermer nos frontières, ni nos cœurs, à tous les demandeurs d'asile authentiques qui fuient, à l'exemple des « boat-people », des régimes autoritaires ; il faut revoir les procédures administratives ; il faut que les visas promis soient réellement donnés ; il faut améliorer et accélérer l'octroi du statut de réfugiés, afin d'éviter des situations d'attente qui durent trop longtemps. »* A ce propos, le premier ministre s'est engagé publiquement à fournir des visas aux « boat-people » que Médecins du monde ira recueillir lors de sa prochaine mission en mer de Chine.

Idée nouvelle de M. Chirac : les droits de l'homme devraient prendre place dans les programmes scolaires *« et faire l'objet éventuellement d'une épreuve spécifique au baccalauréat ».* Moins nouvelle, mais encore plus nette, est cette affirmation sur la peine de mort : *« Je n'ai jamais cessé d'y être opposé pour des raisons d'éthique, et je m'opposerai toujours à son rétablissement en France. »*

Recevoir, à deux jours d'intervalle, le président de la République (*le Monde* du 28 janvier) et le premier ministre, a confirmé, aux yeux de Médecins du monde, que *« les droits de l'homme ne sont ni de gauche ni de droite ».* Cela n'a nullement empêché des polémiques assez vives entre les participants sur la manière dont l'aide aux réfugiés, massés le long des frontières, peut augmenter la capacité de certaines guérillas et, en conséquence, alimenter des guerres civiles. Faut-il *« décoller ces populations des zones frontalières »*, comme le suggèrent certains ? Les représentants du Haut Comité des Nations unies pour les réfugiés ont souligné la difficulté d'une telle entreprise, à supposer qu'elle soit souhaitable. En rappelant un chiffre qui se passe de commentaires : on recense actuellement douze millions de réfugiés, dont l'immense majorité se trouvent dans le tiers-monde, surtout dans les pays les plus démunis.

ROBERT SOLÉ.

ÉDUCATION

Des mesures « anti-bavures » pour le baccalauréat

Des incidents se produisent chaque année à l'occasion des épreuves du baccalauréat : erreurs dans l'énoncé des sujets, sujets jugés trop difficiles ou ambigus, différences d'appréciation entre correcteurs ou entre jurys...

Pour les limiter, le ministère de l'éducation nationale mettra en place, dès la session de juin prochain, un dispositif de contrôle et d'harmonisation dont les modalités sont décrites dans une note aux recteurs publiée au *Bulletin officiel* du 22 janvier.

Les auteurs des sujets devront fournir systématiquement des indications de correction accompagnées de barèmes chiffrés. Pour intervenir rapidement, en cas d'erreur dans les sujets ou d'incidents, ils devront se tenir à la disposition des recteurs pendant le déroulement des épreuves. Lorsque plusieurs académies donnent des sujets identiques, une coordination devra être assurée pour éviter les disparités dans les éventuels rectificatifs ou consignes spéciales.

Au moment de la correction – une *« commission d'entente et d'harmonisation »* devra être constituée dans chaque académie, pour élaborer des recommandations sur les modalités de la correction et l'évaluation des erreurs, qui seront immédiatement transmises à tous les correcteurs. En cas de difficulté inattendue, ces derniers pourront s'adresser à la commission grâce à une permanence téléphonique.

S'ils constatent des différences trop importantes au moment des délibérations, les présidents de jury pourront demander aux correcteurs de réviser leur note. Lors des épreuves orales de contrôle, les jurys devront tenir compte des éventuelles distorsions entre les notes obtenues à l'écrit, les livrets scolaires et le niveau des candidats. Dans un souci de *transparence*, l'ensemble des professeurs recevront un bilan statistique de la session, et les élèves pourront consulter leur copie et les appréciations qui y sont portées. Pour cela, les centres d'examen resteront ouverts quelques jours après la proclamation des résultats.

De telles procédures existent déjà depuis plusieurs années dans quelques académies (une permanence téléphonique pour les correcteurs en région parisienne notamment). La note ministérielle vise à les généraliser pour la session 1987 du baccalauréat.

DÉFENSE

Nominations militaires

Les généraux Berthier et Fennebresque reçoivent leur cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 28 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. – Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, les généraux de corps d'armée Michel Berthier, nommé inspecteur général de l'armée de terre, et Michel Fennebresque, nommé commandant de la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg.

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Henri Navereau, nommé gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, et Jean Brette, nommé commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne.

Est promu général de division, le général de brigade Michel Le Guen.

Est nommé commandant supérieur délégué des forces armées en Guyane, le général de division Jean Mouscardès.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Philippe Protard ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean Donnard, Jean Guerin, François Bellon et Paul Loup.

Sont nommés : directeur du service hydrographique et océanographique de la marine, l'ingénieur général de première classe André Comelet-Tirman ; sous-directeur des programmes et de la coordination technique à la direction de l'électronique et de l'informatique, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Colin de Verdière ; directeur de l'établissement principal, à Brest, du service hydrographique et océanographique de la marine, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Pasquay.

● AIR. – Est promu commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel Pierre Lambert.

M. Jean-Jacques Payan président de l'université Grenoble-I

Directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche sous les ministères successifs de MM. Alain Savary et Jean-Pierre Chevènement, M. Jean-Jacques Payan a été élu, le mercredi 28 janvier, président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble, en remplacement de M. Maurice Tanche.

Bien que candidat unique, M. Payan a dû attendre le troisième et dernier tour de scrutin pour atteindre, avec 72 voix sur 114 votants, la majorité absolue des membres inscrits dans les trois conseils de l'université. Ses prises de position en faveur d'un financement diversifié de l'enseignement supérieur, d'une certaine forme de sélection et d'une compétition entre les universités expliquent sans doute, moins de deux mois après la fin du dernier mouvement d'étudiants, les difficultés de cette élection.

[Né en 1935 à Grenoble, M. Jean-Jacques Payan est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de mathématiques. Il enseigne à la faculté des sciences d'Orsay de 1959 à 1964, puis à celle de Grenoble. De 1978 à 1981, il dirige le Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble et est élu président de l'université scientifique et médicale de Grenoble en 1981. L'année suivante, il est nommé directeur général du CNRS et, en 1982, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, poste dont il démissionne en mai 1986.]

Communication

La CNCL ouvre la compétition autour de la « 5 » et de TV 6

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a lancé deux appels d'offre pour la réattribution de la « 5 » et de TV 6, publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 janvier. Les candidats ont jusqu'au 9 février à 20 heures pour déposer leur dossier. La CNCL devra les examiner et trancher très rapidement puisque les nouveaux propriétaires doivent être en mesure de faire fonctionner leurs réseaux dès le 1er mars.

Pour les deux réseaux, la CNCL autorisera, pour une durée maximum de dix ans, des services de télévision *« à vocation nationale »*. Mais dans le cas de la sixième chaîne, elle *« souhaite »* que les projets consacrent *« une part importante de leurs programmes à la musique dans toutes ses composantes en faisant largement appel à la musique française »*. Elle demande aussi pour les deux réseaux que soit précisée une *« association »* éventuelle du service avec *« des projets de télévision locale ou régionale »*.

Invité mercredi du déjeuner « Presse et amitié », le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie a tenu à affirmer *« qu'aucune instance n'intervient et n'interviendra dans les instructions des demandes de candidatures ni dans les processus de décision »*. Il a promis que les instructions de dossiers *« seront largement ouvertes à l'ensemble des acteurs »* sans préciser toutefois si cette procédure serait publique.

La rigueur du calendrier va sans doute précipiter le dénouement des grandes manœuvres en cours chez les candidats. M. de Broglie a précisé que la CNCL *« n'avait ni la mission ni la vocation de jouer les marieurs »*, et s'apprête donc à arbitrer entre des tours de table déjà bouclés. Pour le moment, la plus grande confusion règne encore dans les candidatures. On discute tous azimuts et on hésite beaucoup. M. Robert Hersant maintient sa pression sur la « 5 ». La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion ne sait toujours pas si elle reste candidate sur ce réseau ou si elle va chercher fortune ailleurs. Le projet Métropole TV, proposé par la Lyonnaise des eaux, n'exclut pas de s'intéresser au réseau de la « 5 » ouvert, lui aussi, à des possibilités d'association avec des télévisions régionales.

J.-F. L.

Une barre placée très haut

9 février, 20 heures. C'est la date-butoir fixée par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour le dépôt, en vingt exemplaires, des dossiers de candidature. Et tous – MM. Goldsmith et Hersant, la CLT, Publicis, UGC et autre Métropole TV – de se placer, pour l'instant, sur la ligne de départ. Non sans maugréer toutefois. Car les règles et obligations édictées parallèlement par la CNCL en matière de production et de programmation (*le Monde* du 28 janvier), nourrissent d'amers commentaires.

« C'est dur pour eux », ironise le représentant d'un candidat à la reprise de TF 1. A ses yeux, les exigences de la Commission nationale pour la « 5 » et TV 6 se situent plutôt *« dans les maxima »* économiquement supportables par de jeunes télévisions. *« Proportionnellement à la capacité de ces chaînes,* poursuit-il, *la barre a été placée plus haut que pour TF 1 ».*

Cet avis, M. Henri de Turenne le partage. Chargé de préparer la candidature du groupe Express à la cinquième chaîne, il s'indigne *« à titre personnel »* et *« sur le plan des principes »* de ce que l'égalité de traitement n'ait pas prévalu. On justifie les avantages concédés aux repreneurs de TF 1 par l'existence, pour celle-ci, d'un système d'enchères au mieux-disant culturel, s'inquiète-t-il, *« mais c'est oublier que le dossier envoyé par la CNCL à tous les candidats à la « 5 » et à la TV 6, nous invite à souscrire des engagements supplémentaires. »* N'a-t-on pas pris le problème à l'envers ? N'est-ce pas plutôt en faveur de la « 5 » dont l'audience est à construire et dont la zone de diffusion n'égalera jamais celle de TF 1, qu'il aurait fallu accorder des avantages plus grands ?

Le ministère de la culture ne va pas jusque-là. Mais on y déplore que la Commission n'ait pas attendue, pour édicter les règles et obligations applicables à la « 5 » et à la « 6 », que la version définitive du cahier des charges de TF 1 soit établie. Sa publication au *Journal officiel* ne devrait-elle pas intervenir vendredi ? Or certaines dispositions du texte, dont les grandes lignes sont connues depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 3 janvier), ont été réécrites, remaniées ou renforcées à la demande du Conseil d'Etat : celles sur le parrainage notamment et... l'information. Le gouvernement devrait introduire dans le texte l'obligation pour la chaîne de diffuser deux journaux télévisés par jour et des magazines d'information réguliers. Alors que pour les cinquième et sixième chaînes, aucune disposition de ce type n'a été adoptée par la CNCL. Va-t-on vers des chaînes à « plusieurs vitesses » ?

Les problèmes du sixième réseau

Si les candidats à la « 5 » s'inquiètent du sort fait à TF 1, leur principale concurrente, ceux qui lorgnent vers le sixième réseau s'émeuvent, eux, d'avoir été placés sur le même pied que la « 5 ». A chacun, la crainte nourrie face à plus grand que soi ! *« Pour des raisons techniques, la « 6 » ne touchera jamais une population équivalent à celle de la « 5 »*, remarque ainsi l'un des candidats à la chaîne musicale. *« Faute de fréquences. »* Par conséquent, le chiffre d'affaires de la plus petite ne pourra jamais égaler celui de la plus grande. Les obligations calculées en pourcentage des recettes, sont donc jugées cohérentes avec cette réalité. Mais celles fixées en nombre d'heures de programmes sont, elles, durement ressenties. Notamment les trois cents heures de production d'œuvres de fiction de documentaires d'expression originale française à programmer dès la deuxième année.

Etait-il nécessaire de fixer un plancher aussi élevé alors que le sixième réseau a toujours été considéré jusqu'ici, comme une chaîne thématique, spécialisée et moins coûteuse ? Pourquoi avoir enfermé les plus jeunes chaînes dans un même cahier des charges correspondant mieux à la vocation d'une chaîne généraliste (tout public) ? La disposition imposant notamment 30 % de programmes d'expression originale française, constitue, selon certains, un handicap pour les candidats souhaitant axer la future sixième chaîne sur la musique, le nombre de clips vidéo disponibles en français, étant très éloigné de la barre retenue.

PIERRE-ANGEL GAY.

Le lancement de deux nouveaux quotidiens

Chassé-croisé dans la presse écrite québécoise

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le monde de la presse est en émoi à Montréal. Le géant anglophone canadien Southam s'apprête à lancer un quotidien en français tandis que le plus important groupe de presse de la province, Quebecor, envisage sérieusement la parution d'un journal en anglais.

Ce chassé-croisé inédit annonce une lutte sans merci sur le marché relativement restreint de l'agglomération montréalaise. Ses 2 800 000 habitants – aux trois quarts francophones – ont déjà le choix entre quatre quotidiens locaux.

The Gazette, (groupe Southam) est tiré à 200 000 exemplaires. Il est le seul quotidien anglophone de la métropole depuis la disparition, en 1979, du *Montreal Star* à la suite d'un long conflit du travail.

Côté francophone, *le Journal de Montréal,* fleuron du groupe Quebecor, 320 000 exemplaires, représente le deuxième tirage du Canada, après le *Toronto Star*. Son succès est notamment dû à sa formule : de format tabloïd, il met l'accent sur les faits divers et les sports. A l'autre extrême, *le Devoir*, doté d'une charte qui garantit son indépendance, est considéré comme le quotidien des intellectuels. En perte de vitesse ces dernières années (32 000 exemplaires), il se prépare à d'importants changements. Entre ces deux titres, *la Presse* fait figure de compromis. Propriété du groupe Power Corporation (dirigé par un francophone, Paul Desmarais), *la Presse* est tirée à 200 000 exemplaires.

Lorsqu'il sortira en kiosques, le 2 février prochain, le nouveau journal du groupe Southam, *le Matin*, imprimé sur les presses de *The Gazette* et distribué par son réseau, viendra donc troubler l'ordre établi. Jamais un groupe anglophone, fût-il le plus grand – Southam possède dix-sept quotidiens au Canada dont le tirage global dépasse 1 million cinq cent mille exemplaires – n'avait osé s'attaquer à la « chasse gardée » des trois quotidiens francophones. Ces derniers entretenaient jusqu'ici des relations de bon voisinage avec *The Gazette*, l'ancêtre de la province fondé en 1778..., par un Français, l'imprimeur lyonnais Fleury Mestlet. En vertu d'un échange de bons services, *la Presse* distribuait même *The Gazette* dans certains secteurs ; accord vite rompu quand la préparation du *Matin* fut connue.

La réplique la plus cinglante est toutefois venue de celui que l'on considère parfois comme le « Citizen Kane » québécois, M. Pierre Péladeau. Cet homme d'affaires insatiable a presque tenu sa promesse de faire une acquisition par mois pour enrichir son empire, Quebecor. Celui-ci comporte notamment trois quotidiens, seize imprimeries, trente-huit hebdomadaires régionaux, sept magazines, une maison d'édition et des messageries de presse ! Son projet de préparer en quelques semaines la sortie d'un journal de format tabloïd (sa spécialité) pour concurrencer *The Gazette* (grand format) n'est pas pris à la légère dans les salles de rédaction. Mais avant de se lancer dans l'arène, le groupe Quebecor attendra la sortie du *Matin* et le verdict des annonceurs potentiels sur le marché anglophone. L'équipe de Quebecor – réduite pour le moment – et celle du *Matin*, composée en grande partie de transfuges du *Devoir*, cherchent, chacune dans son camp, à séduire la même clientèle : des lecteurs pressés, plutôt jeunes, dont les revenus et les niveaux d'éducation sont supérieurs à la moyenne.

Le Matin, qui n'aura pas d'éditorial, mettra l'accent sur les illustrations et accordera une place privilégiée à l'économie, aux faits de société et à la culture. *« Une lutte très pénible s'annonce »*, précise Michel Rey, rédacteur en chef de *la Presse*. Mais c'est *« au moins révélateur de l'importance que conserve la presse écrite dans un milieu inondé par l'audiovisuel »*, constate de son côté Paul André Comeau, rédacteur en chef du *Devoir*...

MARTINE JACOT.

La prise de fonctions de M. Guillaud à l'AFP

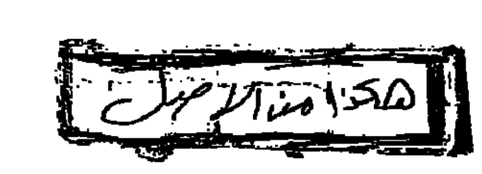
« Autorité et concertation »

Lors de la prise officielle de ses nouvelles fonctions de PDG de l'Agence France-Presse (AFP) le mercredi 28 janvier, M. Jean-Louis Guillaud a livré son analyse des problèmes de l'agence. *« Il y a une véritable crise de confiance à tous les niveaux, entre instances dirigeantes et personnel, entre clients et producteurs, et plus généralement, une crise de confiance à l'égard de l'avenir, une interrogation sur le rôle et l'identité de l'agence »*, a noté le nouveau PDG, en précisant dans un message adressé à tout le personnel que la crise que traverse l'AFP *« a une dimension morale autant que financière ». « Ma mission,* a-t-il poursuivi, *est à la fois de rétablir un climat de confiance et de préparer puis d'appliquer les mesures qui assureront non seulement la survie de l'agence mais surtout son avenir d'agence mondiale, moderne et diversifiée. »* Cet objectif ne pourra être atteint que par *« le travail de tous, l'exercice normal de l'autorité à tous les niveaux de responsabilité et par une très large concertation »* afin de *« concevoir un projet d'entreprise qui fera notre succès commun »*, a conclu M. Guillaud.

Cet exercice de l'autorité et de la concertation a été immédiatement mis en pratique. M. Jean-Louis Guillaud a rencontré l'ambassadeur de Chine populaire au sujet de l'expulsion de ce pays du correspondant de l'AFP, Lawrence Mac Donald (*le Monde* du 28 janvier). La décision a été maintenue mais un délai a été accordé au journaliste pour quitter le pays.

Cette démarche, jugée *« sympathique et active »* par des journalistes, a été suivie de deux autres décisions : M. Guillaud a organisé une rencontre entre les treize représentants de l'Etat et de la presse au conseil d'administration et les chefs de service de l'agence. Une première, car ces administrateurs n'avaient jamais eu de contact avec l'ensemble des responsables de l'AFP. Enfin, le nouveau PDG a prévu une rencontre avec les délégués du comité d'entreprise, vendredi, avant de se lancer dans des négociations. M. Guillaud doit en effet présenter un plan de redressement de l'agence dans deux mois.

Y.-M. L.



هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« Voyage au bout de la nuit », de Céline

Ce fantôme noir de nos vies

Le premier jour d'un médecin de banlieue, le génie de Céline transmis par Fabrice Luchini.

« Ayant posé ma plaque à la porte, j'attendis. Les gens du quartier sont venus la regarder, ma plaque, soupçonneux. Ils ont même été demander au commissariat de police si j'étais un vrai médecin. »

Ainsi Céline raconte-t-il, dans *Voyage au bout de la nuit*, son premier matin de médecin de banlieue, à « La Garenne-Rancy ». En réalité, ce fut à Clichy, 36, rue d'Alsace, et la plaque portait ces mots : *« Docteur Louis Destouches – Médecine générale – Maladies des enfants – 1er gauche ».*

Ils furent noirs, les jours de Céline à Clichy. Il soigna surtout des tuberculoses et des maladies vénériennes. Il lui fallut aider des enfants à mourir. Il se nourrissait de lait et de légumes secs tant il manquait de sous : il n'avait pas le cœur de faire payer les malades, qu'il décrit dans son livre, qui étaient des ouvriers, des sous-prolétaires, des vieux sans soutien : *« Les malades ne manquaient pas, mais il n'y en avait pas beaucoup qui pouvaient ou qui voulaient payer... Ils n'en ont pas assez pour bouffer et aller au cinéma, les malades, faut-il encore leur en prendre du pognon pour faire des « honoraires » avec ? Surtout dans le moment juste où ils tournent de l'œil. On laisse aller. On devient gentil. Et on coule. »*


STEIN BERGER/ENGUERAND

Fabrice Luchini

Et puis Céline eut la déception de ne pas être nommé médecin-chef du dispensaire qui fut créé près de chez lui. Ce fut un « étranger », le docteur Grégoire Ichok, qui eut le poste, et il est probable que c'est là l'un des échecs, avec le non-renouvellement du contrat de Céline au service d'hygiène de la SDN, et plus tard ses espoirs déçus de monter des ballets à Londres ou à Paris, qui suscitèrent ses délires paranoïaques de racisme. Mais il n'y a aucune insanité du genre *Bagatelles pour un massacre* dans *Voyage au bout de la nuit*, l'un des livres géants du vingtième siècle.

Au Théâtre du Petit-Rond-Point, Fabrice Luchini dit les pages du *Voyage* qui racontent les malades et la misère de Clichy en 1928. Il faut aller entendre Luchini, qui dit ce texte immense on ne peut mieux. Céline est même plus immédiatement présent là, par l'entremise de cet acteur, qu'à la simple lecture du livre, à la maison.

Peut-être sans y avoir pensé, Luchini emprunte des expressions de visage et des tons de voix à l'un des personnages les plus inoubliables du *Voyage*, la vieille Mme Henrouille, que ses enfants essaieront de tuer en lui mettant des pétards dans ses cages à lapins. Céline, la décrivant, parle de son *« regard allègre »*, qui *« animait tout alentour, dans l'ombre, d'une joie jeunette, d'un entrain minime et pur »*, et il parle aussi de sa voix qui *« reprenait, guillerette, les mots... et vous les faisait alors sautiller, phrases et sentences, caracoler et tout, et rebondir vivantes tout drôlement »*. Et il ne serait pas possible de rendre compte plus exactement de l'art extrême, fidèle, modeste et profondément émouvant par lequel Fabrice Luchini « joue » *Voyage au bout de la nuit*, ce livre témoin des ombres de notre pays, ce grand fantôme noir de notre vie à tous.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Petit-Rond-Point, 18 h 30, jusqu'au 1er février, et ensuite Studio des Champs-Elysées, 20 h 30, pour vingt représentations.

MUSIQUE

« La Clémence de Titus » à Tourcoing

Gluck avant sa « réforme »

Gluck a trouvé son style plus tôt qu'on ne le croit. C'est la leçon à tirer de la représentation de la Clémence de Titus *donnée par l'Atelier lyrique de Tourcoing, sous la direction de Jean-Claude Malgoire.*

Lorsque Mozart composa *la Clémence de Titus*, en 1791, le livret de Métastase, vieux d'un demi-siècle, avait déjà été mis en musique par une quarantaine de compositeurs (la liste s'allongera jusqu'en 1809) dont Léo, Hasse, Jommelli et Gluck. Ce dernier étant mort il y a tout juste deux siècles, l'Atelier lyrique de Tourcoing a eu l'idée de monter cet ouvrage créé à Naples en 1752, qui anticipe à la fois sur celui de Mozart par le livret, et sur la réforme gluckiste que le musicien situait lui-même en 1762, lorsque sa rencontre avec le poète Calzabigi produisit *Orfeo*.

Dans ses grandes lignes, la « réforme » tendait principalement à remplacer le *recitativo secco*, accompagné au clavecin par le « récitatif obligé » soutenu par l'orchestre, et à privilégier l'expression des passions et la vérité dramatique en supprimant les longues reprises qui, dans les airs, permettaient aux chanteurs de faire valoir leur virtuosité à travers une ornementation opulente. Tandis que l'opera seria italien se présentait comme une succession de concertos vocaux reliés entre eux, et justifiés dans leur caractère par une intrigue souvent conventionnelle, les ultimes productions de Gluck : *Alceste* (1767), les deux *Iphigénie* (en Aulide, 1774, et en Tauride, 1779), puis *Armide* (1777), renouent avec la tragédie lyrique de Rameau et de Lully : *Armide* reprend même le livret de Quinault écrit un siècle auparavant.

Lorsqu'on est sensible à l'austère grandeur d'*Alceste*, la découverte de *la Clémence de Titus*, opera seria dans la plus pure tradition du genre, équivaut à celle de *Rienzi* pour un admirateur de *Tristan*. Ça et là, au détour d'une phrase ou d'une modulation, on pressent le tempérament dramatique qui s'épanouira plus tard. En revanche, on rencontre bien des maladresses d'écriture qui trahissent une formation musicale rudimentaire et qui ne deviendront acceptables que lorsque l'originalité des idées sera assez évidente pour que le résultat soit à prendre ou à laisser : ses ultimes chefs-d'œuvre ne sont pas sans tachés, mais, le génie l'emportant sur le talent, personne d'autre que Gluck n'aurait pu les écrire.

Quelques airs tout entiers sont cependant très réussis et possèdent une indéniable force dramatique : le « Come potesti » de Vitellia et le « Fra stupido » de Sextus, notamment. Mais la surprise est complète lorsqu'on entend Sextus faire ses adieux à Vitellia sur l'air « O malheureuse Iphigénie », l'une des pages les plus belles d'*Iphigénie en Tauride*, dont le style semble si caractéristique de la dernière manière : grandeur tragique contenue et comme empreinte d'une mélancolie profonde. A y regarder de plus près, on découvre que le dessin mélodique est mieux adapté au sens des paroles italiennes ; ainsi, paradoxalement, Gluck était-il plus soucieux de vérité dramatique en 1752 que lorsqu'il se sera fait le champion de cette cause...

Autant à voir qu'à entendre

L'idée directrice de Jean-Claude Malgoire de montrer, en dirigeant cet ouvrage, que Gluck a trouvé son style beaucoup plus tôt qu'on ne le pense, convainc donc tout à fait ; davantage peut-être, à première audition, que la possibilité de réhabiliter une partition dont l'intérêt musical reste modeste, une fois exclue la curiosité musicologique.

Les mélomanes de Tourcoing qui applaudiront *Mam'selle Nitouche* dans ce même théâtre, les 7 et 8 février, n'entendront pas une musique beaucoup moins essentielle ; reste à savoir si la production et l'interprétation bénéficieront des mêmes soins.

La distribution est dominée par Audrey Michaël (Sextus), Elisabeth Baudry (Servilla) et, avec moins de séduction immédiate, par Nobuko Takahashi (Vitellia) ; John Elwes est un ténor sobre et placide, comme il convient pour incarner Titus, tandis que Dominique Visse (contre-ténor) offre de curieux contrastes entre les raffinements dont il est capable et la nasalité de son timbre lorsqu'il force sa voix. On aimerait que les cors de la Grande Ecurie de la chambre du roy aient la même sûreté que le continuo de Claire et Mirella Giardelli, et que certaines attaques des cordes soient plus précises ; mais ce sont des détails.

Martin Schlumpf a situé l'action à l'époque de la rédaction du livret (1734), la cour de Charles VI étant seulement transportée à Rome pour la circonstance. Les décors et costumes sont naturellement somptueux. La mise en scène n'évite pas l'imagerie et les pièges de l'opera seria, où le souci de faire bouger malgré tout les personnages pendant les airs qui suspendent l'action se révèle à double tranchant. La bibliothèque garnie, ornée des bustes de Socrate et de Sénèque, nous montre que Titus est un monarque éclairé ; les cordes sanglantes et les bourreaux sont plus parlants que les fauves auxquels sont promis les condamnés par le livret ; Vitellia, qui remplit des malles peintes en noir, indique clairement par là qu'elle songe à s'exiler... Il y a donc autant à voir qu'à entendre dans cette production, qui passera à Boulogne-sur-Mer le 1er février, à Metz les 13, 15 et 17 février et à Corbeil-Essonne les 6 et 7 mars.

GÉRARD CONDÉ.

« Mort » et « les Ensorcelés » à Saint-Denis

Une odeur de soufre

La passion, selon Georges Bataille et Barbey d'Aurevilly : au Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis, deux mises en scène de Maurice Attias. L'une est convaincante, l'autre non.

« L'art a deux lobes, comme le cerveau. La nature ressemble à ces femmes qui ont un œil bleu et un œil noir », écrivait Barbey d'Aurevilly, dans sa préface aux *Diaboliques*. L'œil noir, bien sûr, l'intéressait beaucoup plus que l'œil bleu. Il doutait d'ailleurs de trouver *« du bleu assez pur »*. Maurice Attias doit partager tout à fait ce point de vue. Les anges ne sont pas son affaire. Sous le titre *les Ensorcelés*, il a adapté pour la scène l'intégralité des *Diaboliques*, si l'on excepte *le Dessous des cartes d'une partie de whist*.

Il a vu grand. Pendant près de trois heures, neuf comédiens se racontent et se jouent des histoires abominables... Qui laisse parfaitement indifférents. La machine tourne à vide, l'ensemble est répétitif. On perd le flamboiement, l'art du conteur de Barbey d'Aurevilly.

Les femmes portent des beaux costumes (signés, tout comme le décor, Alain Batifoulier). Les hommes ont la pâleur et le look de Daniel Mesguish dans le rôle de Liszt. Raoul Billerey a réglé les combats de main de maître, comme à son habitude. Mais l'habit ne fait pas le moine.

Dans une autre salle, Maurice Attias reprend sa mise en scène de *Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme avec la mort*, de Georges Bataille, dans une adaptation de Pierre Bourgeade. On adhère ou non à son parti pris, mais il dose, au fil du rasoir, réalisme et métaphores théâtrales et ne nous épargne pas la violence ni l'obscénité de ce texte sulfureux et superbe. Sexe, sang, nudité, feu, nain, sont au rendez-vous. Anne de Broca, Marie, la putain divine, est belle, impressionnante, entre l'enfer et le bleu du ciel. Le spectacle peut irriter, mais il est cette fois cohérent et très personnel.

ODILE QUIROT.

★ Au Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, jusqu'au 15 février.

VARIÉTÉS

Le XXIe MIDEM

Vendre et acheter des chansons

Le MIDEM étant un marché, les éditeurs de disques s'y rencontrent. A Cannes, pas de vacances.

Thierry Haupais, trente-quatre ans, ex-enfant du rock et de *Libération*, est l'un des éditeurs français les plus dynamiques. Après avoir participé à l'éclosion de Marquis de Sade, d'Etienne Daho et de Rita Mitsouko, Haupais est devenu directeur de Polygram Musique. Il travaille notamment avec Mylène Farmer *(Libertine)*, Luna Parker *(Tes états d'âme, Eric)*, Caroline Loeb *(C'est la ouate)*, les Ablettes Rockers du Lot-et-Garonne *(Jackie s'en fout)* et Etienne Auberger, auteur-compositeur prolixe (cent chansons écrites en un an), qui va publier un premier album chez Phonogram dans les prochaines semaines.

Thierry Haupais choisit ses artistes lors de rencontres. A son bureau de la rue du Colisée à Paris, il reçoit aussi un millier de cassettes par an. Si à l'écoute la musique accroche – le phénomène se produit dans la proportion de cinq cassettes sur mille – le rapport s'établit avec l'artiste encore amateur ou le groupe. Haupais suggère alors le sens du travail, suit l'évolution, concrétise éventuellement au bout d'un ou deux ans par un 45 tours : ainsi le groupe les Desaxés et le chanteur Arnaud Zeller dont le premier simple sort en février chez Polydor.

Au MIDEM, Thierry Haupais lance la version anglaise du clip érotique *Libertine* de Mylène Farmer. Un Italien qui aurait préféré avoir une adaptation anglaise de *C'est la ouate* propose cependant de prendre la chanson en édition, d'attaquer le marché italien par le clip et une petite quantité de 45 tours. La réaction des disc jockeys et des animateurs de télévision décidera ensuite.

Entre deux rendez-vous dans un stand du MIDEM ou au bar du Majestic, Thierry Haupais écoute dans une chambre du Carlton les cassettes des nouveaux groupes anglais proposés par le directeur de Polygram Musique à Londres, qui, comme ses correspondants français, n'a guère plus de trente ans.

La dernière rencontre de la journée de Thierry Haupais aura lieu avec le Britannique Stephen James, fils de Dick James, éditeur des Beatles et des douze albums d'Elton Jones. James est entouré de ses collaborateurs anglais et américains. Ceux de Londres ont adopté des méthodes industrielles impitoyables et efficaces. Ceux de Nashville s'étonnent qu'en France 45 % de la production soit encore d'origine locale. C'est une situation qu'ils ne sont pas loin de trouver anormale dans un pays de la Communauté économique européenne...

CLAUDE FLÉOUTER.

La grève du divertissement

Bien que sans illusion sur le sort d'une télévision musicale en France, le Bureau de liaison interprofessionnelle de la musique (BLIM) a fait signer par l'ensemble des éditeurs, compositeurs, artistes, interprètes, musiciens, producteurs, agents et organisateurs de spectacles présents au dix-neuvième MIDEM une pétition réaffirmant que *« l'existence d'une chaîne de télévision musicale à rayonnement national est indispensable. Elle seule pourra affronter la concurrence de chaînes semblables en langue anglaise déjà disponibles en France par satellites et par câble. Elle seule favorisera le développement d'une industrie de programmes de langue et de production française indispensable au redressement de la chanson francophone sur les marchés national, européen et mondial ».*

S'affirmant à sa création, il y a trois mois, comme un groupe de pression, le BLIM, pour être fidèle à lui-même, devrait aller au-delà d'une pétition de principe : par exemple, organiser la grève des chanteurs, des musiciens et des groupes sur l'ensemble des télévisions. Pour une industrie de divertissement, ce serait un bon et surprenant moyen de montrer sa force.

C. F.

EXPOSITIONS

Müller : un expressionniste comme autrefois

Les expressionnistes allemands de la Brücke et du Blau Reiter s'étaient, au début du siècle, entichés de la gravure sur bois aux noirs et blancs opposés, et aux traits schématiques. La xylographie leur permettait, pensaient-ils, de renouer avec la tradition germanique du Moyen-Age et des débuts de la Renaissance : ils agissaient en cela en primitivistes cohérents. Quand, quatre-vingts ans plus tard, Felix Joseph Müller, néo-expressionniste confirmé, travaille à son tour sa planche au canif ou à la pointe, il obtient un néo-primitivisme plus suspect.

Ces exercices sentent si fort la réminiscence et le pastiche que l'on hésite à y voir plus et mieux qu'une adroite citation. Le gigantisme des pièces n'y change rien, car la virtuosité seule ne saurait suffire. Les huiles et la sculpture très délibérément archaïque qui accompagnent les gravures ne font qu'ajouter à une sensation quelque peu gênante de déjà-vu.

Ph. D.

★ Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 22 février.

Culture

Les Grands Prix nationaux des arts et des lettres

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a proclamé le mercredi 28 janvier, à 18 h 30, au Centre national d'art moderne Georges-Pompidou, le palmarès des Grands Prix nationaux 1986. Décernés depuis trente-sept ans par l'Etat, ces *grands prix concernent tous les domaines de l'activité artistique.*

Le ministre de la culture a décidé de créer cette année un Grand Prix national de la muséographie.

Le Grand Prix national du théâtre n'a pas été décerné pour 1986, le jury voulant protester contre la politique du ministère dans le domaine de l'art dramatique *(le Monde* du 12 décembre 1986).

De son côté, le ministère de l'équipement a décerné les Grands Prix d'architecture, de la critique et de la promotion architecturales.

ARTS GRAPHIQUES

André Franquin

Né en 1924 à Bruxelles, André Franquin reprend en 1946 la série *les Aventures de Spirou.*

Au côté de Morris, Peyo et Paape, il crée un petit animal singulier qui va devenir une star : le marsupilami. Pour *le Journal de Tintin*, il crée le tandem Modeste et Pompon. En 1957 enfin, il imagine le héros anticonformiste et burlesque, *Gaston* Lagaffe.

CHANSON

Charles Aznavour

Né à Paris en 1924 de parents arméniens, Charles Aznavour, compositeur de chansons pour *Edith* Piaf et les Compagnons de la chanson, fait ses propres débuts d'interprète en 1947.

En 1964, il bouscule les hit-parades avec *la Mamma*, vendue à plus d'un million d'exemplaires.

CINÉMA

Claude Berri

Né en 1934, Claude Berri est comédien et metteur en scène : *le Vieil Homme et la Mer, Mazel Tov, Jean de Florette, Manon des sources, Tchao Pantin.* Il est aussi un grand producteur qui a permis la réalisation de films de Jacques Rivette, Maurice Pialat, Jacques Doillon et Roman Polanski.

Alain Cavalier

Né en 1931 à Vendôme, assistant de Louis Malle, son condisciple à l'IDHEC, pour *Ascenseur pour l'échafaud* et *les Amants*, Alain Cavalier se fait remarquer dès son premier film, en 1962, *le Combat dans l'île*, avec Jean-Louis Trintignant et Romy Schneider. Ensuite viennent *l'Insoumis* (1964) ; *la Chamade* (1968). Ses trois dernières réussites sont *Martin et Léa* (1978) ; *Un étrange voyage* (1980-Prix Louis Delluc) ; *Thérèse* (Prix du jury au Festival de Cannes 1986).

CIRQUE

Christian Taguet et le Puits aux images

Né en 1948, Christian Taguet collabore à de nombreuses réalisations au théâtre et au cinéma avant de lancer, en 1973, l'activité du Puits aux images qui retrouve la tradition et les origines du cirque forain.

CRÉATION INDUSTRIELLE

Marc Berthier

Né à Paris en 1935, Marc Berthier débute brillament sa carrière en 1966 aux Galeries Lafayette où il crée le premier poste de designer dans un grand magasin français. On le connaît surtout pour sa collection Ozoo, mobilier de fibres de verre et polyester, et la ligne Twentytube dessinée en 1973 pour Roche et Bobois (voir *le Monde* du 20 décembre 1986).

DANSE

Dominique Khalfouni

Née à Paris en 1951, Dominique Khalfouni a le profil de la « ballerina assoluta », avec un goût aventureux qui la pousse, alors qu'elle est danseuse étoile, à quitter le palais Garnier en 1980 pour entrer au Ballet de Marseille, chez Roland Petit.

HISTOIRE

Jean Delumeau

Né en 1923, Jean Delumeau occupe depuis 1975 la chaire d'histoire des mentalités religieuses de l'Occident moderne au Collège de France. En 1977, il a publié *Le christianisme va-t-il mourir ?* (Hachette). Spécialiste de la Renaissance et de la Réforme, Jean Delumeau est l'auteur de *la Peur en Occident* (Fayard, 1978) et d'une histoire de la culpabilisation, *le Péché et la Peur* (id. 1983).

Jean Delumeau a publié dans *le Monde* plusieurs articles et entretiens.

LETTRES

Kateb Yacine


BRIGITTE ENGUERAND

Kateb Yacine

Né à Constantine le 6 août 1929, issu d'une vieille tribu de lettrés, Kateb Yacine est emprisonné à l'âge de quinze ans pour avoir participé, le 8 mai 1945, aux manifestations de Sétif.

Il effectue son premier voyage en France au printemps 1947. En 1945, il publie un poème, *Nedjma*, matrice de son roman (Seuil, 1956). Journaliste à *Alger-Républicain* jusqu'en 1951, il travaille en France en 1952, écrit *le Cadavre encerclé* (Esprit, 1955). Jean-Marie Serreau monte, en 1963, *la Femme sauvage.* Et, en 1970, Maréchal met en scène, à Lyon, *l'Homme aux sandales de caoutchouc.*

De retour en Algérie, Kateb Yacine écrit pour sa troupe, sous l'égide du ministère du travail, des pièces qu'il représente dans tout le pays et en tournée.

Outre *Nedjma*, les éditions du Seuil ont publié *le Polygone étoilé* (1966) et du théâtre. *L'Œuvre en fragments*, recueil d'inédits rassemblés par Jacqueline Arnaud, vient de paraître chez Sindbad (*le Monde des livres* du 26 décembre 1986).

MÉTIERS D'ART

Pierre Bayle

Né en 1945, le céramiste Pierre Bayle vit en Languedoc. C'est en 1970 qu'il installe son propre atelier. A partir de 1979, de nombreuses galeries et musées, en France et dans toute l'Europe, organisent pour lui des expositions personnelles.

MUSÉOGRAPHIE

Gérald Collot

Né en 1927 à Paris, Gérald Collot inaugure un curieux Grand Prix de muséologie. Peintre et conservateur, il a fait en effet toute sa carrière au musée de Metz, dont la rénovation architecturale s'est révélée aussi encourageante que la muséographie en a été controversée. Il est aussi l'auteur de nombreuses publications.

MUSIQUE

Alain Bancquart

Né à Dieppe en 1934, Alain Bancquart a été douze ans altiste à l'Orchestre national avant d'en être le conseiller artistique en 1975 puis de devenir inspecteur de la musique au ministère de la culture.

Deux grandes symphonies ont remporté un vif succès ces dernières années, surtout le *Fragment d'Apocalypse* créé en 1983 au Festival de Metz.

PATRIMOINE

Robert Vassas

Né en 1909 à Carcassonne, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux puis des monuments historiques dont il est inspecteur général depuis 1975, Robert Vassas a été notamment le restaurateur de l'abbaye de l'Epau, de la Madeleine de Vézelay, du château d'Ecouen ou, à Paris, de l'hôtel Sully ; il a joué, en outre, un rôle éminent à la Commission supérieure des monuments historiques.

PEINTURE

Pierre Soulages

Né en 1919 à Rodez où il a fait ses études, Pierre Soulages est apparu sur la scène artistique dans les années d'après-guerre, parmi les abstraits. Depuis, il n'a cessé d'explorer les possibilités d'une abstraction où le noir architecture la lumière. On ne compte plus les expositions ni les textes qui lui ont été consacrés.

PHOTOGRAPHIE

William Klein

Né en 1928 à New-York, William Klein s'initie à la peinture et à la photographie à Paris, où il publie en 1956 son livre sur *New York* (le Seuil), qui obtient le prix Nadar. Réalisateur de cinéma, publicitaire, photographe, son œuvre, souvent engagée, l'a conduit partout dans le monde, sur des thèmes qui vont des Black Panthers à la mode ou au tennis.

POÉSIE

Jean Tortel

Né en 1904 dans le Vaucluse, Jean Tortel fut l'un des animateurs des *Cahiers du Sud* jusqu'en 1966. Son dernier livre, *Arbitraires espaces*, est paru en 1986 chez *Flammarion.*

SCULPTURE

François Morellet

Né en 1926 à Cholet, François Morellet n'a pas suivi le cursus habituel puisque, longtemps à la tête de l'usine familiale, c'est en dilettante qu'il a abordé la sculpture. Abstrait, géométrique, un temps il fut rangé dans la catégorie des cinétiques, mais ses dérapages contrôlés (ou pas) des lignes et des plans dans l'espace tridimensionnel ont révélé un goût des spéculations qui pourrait bien venir de dada. Avec grande élégance.

TRADUCTION

Philippe Jaccottet

Né en Suisse en 1925, Philippe Jaccottet vit depuis 1953 à Grignan (Drôme), après avoir collaboré à la *NRF* de Paulhan. Traducteur de poètes – Rilke, Hölderlin, Ungaretti ou Gongora, – il est aussi l'auteur de la version française de *l'Homme sans qualités.*

Les grands prix nationaux du ministère de l'équipement

ARCHITECTURE

Adrien Fainsilber

Architecte de l'université de Paris-Nord Villetaneuse, de l'hôpital et de logements à Evry, de l'université de technologie de Compiègne, Adrien Fainsilber a acquis une renommée internationale en gagnant le concours, puis en réalisant la Cité des sciences *et de l'industrie* à La Villette, qui a ouvert ses portes en 1986.

CRITIQUE ARCHITECTURALE

Philippe Boudon

Chercheur et enseignant, Philippe Boudon appartient au cénacle de l'intelligentsia de l'architecture française, pour laquelle il a écrit de sérieuses études qui ont contribué à retrouver le lien entre urbanisme et architecture. Une mention a été décernée aux travaux de Werner Szambien sur l'architecture néo-classique.

PROMOTION ARCHITECTURALE

Philippe Sers

C'est en tant qu'éditeur que Philippe Sers obtient ce prix de la promotion *(Mallet Stevens, Vesnine, Stirling,* etc), auquel ont été associés, par des mentions, le *CAUE* des Pays de *la Loire et* le travail de Patrice Goulet pour plusieurs revues.

CINÉMA

« Aux frontières de la ville », de Bruce Beresford

Mélodrame social

Au cours des années 70, Bruce Beresford fut un des réalisateurs qui firent découvrir la vitalité artistique du cinéma australien. Cela lui valut d'être appelé aux Etats-Unis. Il y tourna *Tender mercies et le Roi David.* Puis revint en Australie pour *Aux frontières de la ville*, présenté au Festival de Cannes 1986.

Nous voici donc dans un bidonville, à l'écart d'une bourgade australienne. Des aborigènes et des métis y vivent. On va remarquer particulièrement la famille Comeaway, dont le père, Jack, n'aime pas beaucoup aller travailler ; dont la mère, Mollie, est une maîtresse femme. Ils ont trois enfants : Noonah, infirmière stagiaire à l'hôpital, Trilby, qui prépare le baccalauréat dans un lycée mixte, et le petit frère, Bertie. Au milieu des difficultés matérielles, cette famille paraît sympathique et pittoresque. Mais Trilby, adolescente désireuse d'échapper à l'autorité familiale et au bidonville, oblige son père à louer un pavillon sur un lotissement où les aborigènes ont accès comme les Blancs. A cause de cela, les Comeaway vont connaître une grave crise.

Le film est adapté d'un roman de Nene Gare, publié en 1962. On peut toujours supposer que la situation n'est plus la même aujourd'hui mais, de toute façon, Bruce Beresford n'a pas cherché à résoudre le problème de l'intégration des aborigènes dans la société blanche. Il a décrit, honnêtement, les comportements des deux communautés, montré quelques préjugés raciaux et les bons sentiments qui s'y opposent. Il s'est surtout intéressé à Trilby et à ses rêves. Ainsi, la jeune fille (très fortement interprétée par Kristina Nehm) devient-elle l'héroïne d'un mélodrame social où l'on trouve humour, pittoresque, émotion.

JACQUES SICLIER.

« Miss Mona », de Mehdi Charef

Trop, c'est trop

Tous les malheurs du monde accablent le héros de Mehdi Charef. A trop vouloir prouver...

Etre vieux et amoureux de la jeunesse, c'est triste. Vivre dans une roulotte avec un père malade de Parkinson, il y a mieux. Etre un homme et se vouloir femme, c'est à faire pleurer dans les chaumières à l'heure des psy shows télévisés. Etre tout ça à la fois, c'est trop. Et ce sont les malheurs qui accablent le héros du deuxième film de Mehdi Charef, *Miss Mona*, avec Jean Carmet. Le premier, *le Thé au harem d'Archimède*, se tenait déjà aux frontières du quart-monde. « *Le premier film*, écrit Mehdi Charef, *on ne se laisse pas aller...* » Il aurait dû continuer à se méfier de lui-même, car, cette fois, le quart- monde est le décor-prison de l'histoire, et le misérabilisme apitoyé suinte de tous les pavés.

Donc Jean Carmet vit dans une roulotte avec son père plus ou moins sénile (Albert Klein), qu'il affuble d'une perruque bouclée et de robes à fleurs. Quant à sa mère (Hélène Duc), c'est une garce mauriacienne qui habite un petit appartement sinistre, et c'est sans importance, elle est aveugle. Le jour, il fait les cartes à un pédé honteux, conducteur de métro. Etre homosexuel dans un milieu sophistiqué se vit mieux qu'ailleurs, mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade. Le soir, comme dans les chansons tristes, Jean Carmet s'habille en miss Mona et fait le trottoir, rencontre des voyous qui l'humilient, le tabassent. Mais il rencontre aussi Samir (Ben Smaïl) un jeune clandestin qui, travaillant dans le Sentier, vient de se faire renvoyer par un patron du genre beauf aboyeur, évidemment.

Le vieux trave prend en charge le jeune homme – qui se montre excessivement passif, – lui fait faire quelques passes bien sordides – « *Déjà du temps de mon père, l'immigré ne venait que pour travailler, et il fallait qu'il ferme sa gueule. C'est pour ça que, dans le film, Samir se prostitue. C'est un symbole* », insiste Mehdi Charef. Il a mis en place tous les éléments de sa démonstration et la mène avec un sérieux sans faille. Rien n'est laissé dans l'ombre – le foyer des immigrés où l'on meurt en toussant, les arnaques, les combines, le tatoueur folle perdue qui trafique les faux papiers, le transsexuel, patronne de bistrot, ancien amant de miss Mona, le jeune truqueur strip-teaseur drogué qui se suicide, le club de rencontres minable et clean dont l'hôte (Francis Frappat) est une gouape désabusée, etc.

Le didactisme écarte la tentation du pathétique, mais transforme les personnages en figures abstraites. Le quart-monde, la misère qui gifle à toutes les bouches de métro. Rien n'est faux, rien ne manque, sauf l'humour. Et puis, un tel acharnement à décrire la misère et rien que la misère finit par tourner à la caricature pénible.

Heureusement, sinon le film serait insupportable, les acteurs sont tout à fait bien. Ben Smaïl promène sa dégaine de condamné au malheur, Jean Carmet est magnifique. Avec son allure, ses traits si évidemment masculins, son côté bonhomme, une perruque féminine suffit à créer la violence de l'équivoque. Avec ou sans perruque, il a des gestes de ménagère soigneuse, une dignité inébranlable, et le regard opaque des êtres progressivement arrachés au rêve qui les fait vivre.

COLETTE GODARD.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SAINTE NITOUCHE, Astelle (42-38-35-53), 20 h 30.

CALIGULA, Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballet Van Dantzig Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Ballet : 19 h 30 : Bal à la cour de Louis XIV (Dir. musicale : William Christie).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret ; le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : relâche jusqu'à vendredi inclus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.

TEP (43-64-80-80), 19 h : les Voix intérieures.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : 18 h 30, L'âge d'homme : 20 ans d'édition ; 21 h : L'écrivain Abe Kôbô ; Cinéma et littérature au Japon : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : 16 h : Mythes en stock, de M.J. Putmans ; 19 h : De la sainteté, de J.M. Berzosa ; Vidéo/Musique : à 16 h : Musique traditionnelle du Japon ; à 19 h : Peter Grimes, de Britten ; Cinéma du musée : 18 h : Cinéma japonais des avant-gardes ; Concert/Spectacles : 18 h 30 : Musique de chambre (une heure avec les solistes de l'EIC : Bartok, Durand, Ligeti).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : les Crachats de la Lune ; Musique : Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or 20 h 45 : La Princesse blanche.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home.

AQUARIUM (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.

ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre 20 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Un enfant dans la guerre.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

THEATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : SOS.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : la Princesse blanche.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 19 h : Cabaret Berlin 30 ; 20 h 30 : l'Amour en pièces.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-94-06), 20 h 30 : l'Escargot.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LIERRE THEATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MANEBO (43-38-29-25), 19 h : la Nuit et le Moment.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Fool for love ; 22 h : Savage love.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : l'Idiot.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

L'ŒUVRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : la Poursuite amoureuse.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Edda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue ; 20 h 45 : Histoire de Mahen, le boucher.

SALLE M.-L.-KING (43-70-48-98), 20 h 30 : Hôtel d'Écume.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.

TH.-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle 20 h 30 : les Enchaînés ; 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : J'assure à tes risques ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : la Mort, le Moi, le Nœud.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-Habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 21 h : Dyl.

ESCALIER D'OR, voir th. subventionnés.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Los Machucambos.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : M. Torr.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.

TH. GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Privilégies.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : M'Bela.

Opéra

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Marionnettes de Salzbourg.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Y. Lévi (Bruckner).

La Table verte, 22 h : T. Hajdu, C. Whitman, V. Zlobinsky (K. Ph.E. Bach, Ibert, Quantz).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Busoni, Schmitt, Donohoe).

Studio Le Regard, 20 h 30 : J.-M. Conquer, E. Levionnois, M.-P. Sirugnet... (Paganini, Hindemith, Schumann...).

FIAP, 20 h 30 : G. Gandini.

Centre culturel canadien, 19 h : Trio Erasmus (Haydn, Brahms, Takacs).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 29 janvier

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), 20 h 30 : Celea/Couturier.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Dardeville.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Black Samba.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Java bleue, la chorale des Bœufs.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Jazz et Polar.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Doctor Andjac Medics.

ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Rough Kids.

MECENE (42-77-40-25), 22 h : Tao et V. Buchner.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h : J.-J. Milteau.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. McScann, Kansas City Sorrea.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : M. Zamini Quintet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : N. Holloway.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : A. Massart, Ph. Aerts, Ph. Mobers.

LA PINTE (43-26-26-15), Quartet Ph. Quillerier.

REX CLUB (42-36-83-93), 21 h 30 : A Certain Ratio, The Swhitekeens.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Emler Quintet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h et 24 h : M. Montalvo.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La fille sur la balançoire, de R. Fleischer ; 19 h, La momie, de K. Freund (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Hommage à Fred Wiseman : Welfare.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Première Guerre mondiale ; 5 ans de la vie d'un poilu 1920 ; 17 h, Hommage à Gaumont : Parsifal, de H. J. Syberberg (v.o.s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, La maison des perversités, d'Edogawa Rampo/Le promeneur du grenier, de N. Tanaka ; 17 h 30, Au gré du courant, de M. Naruse ; 20 h 30, Mon frère cadet/Tendre et folle adolescence, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'AMIE MORTELLE (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BEAUF (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).

LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÉTRANGÈRE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JASON LE MORT-VIVANT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

KAMIKAZE (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-32-63-20) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03). Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) Images, 18e (45-22-47-94).

LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SALE DESTIN (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SID ET NANCY (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-30-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE, film australien de Bruce Beresford (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BLESSURES LÉGÈRES, film hongrois de Gyorgy Szomjas (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CREATOR, film américain de Ivan Passer (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LEVY ET GOLIATH, film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MISS MONA (*), : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ON SE CALME, film français de Max Pecas : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINUS, film franco-allemand de Pierre William-Glenn : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 JANVIER

« Musée Rodin », 15 h 30, hall.

« La grande halle de La Villette avec ses architectes », 15 heures. S'inscrire : 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Le musée Picasso », 12 heures, 5, rue de Thorigny (M. Hager).

« L'affaire Louis XVII et son corollaire. L'affaire Naundorff. Le mystère du cimetière Sainte-Marguerite », 15 heures, sortie métro Temple (M. Hauller).

« Le dix-huitième siècle au musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (AITC).

« L'impressionnisme et les nymphéas au musée de l'Orangerie », 10 h 30 et 13 h 30, entrée du musée.

« Le musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris Passion).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV, ou métro Pont-Marie ou sortie métro Saint-Paul.

« Exposition France et Russie au dix-huitième siècle », 13 h 30 (Approche de l'art).

« Exposition : le centenaire de la statue de la Liberté ».

« L'abbaye de la Légion d'honneur devenue maison d'éducation de la Légion d'honneur », 15 heures, métro Saint-Denis-Basilique.

« L'hôtel Cail et l'église Saint-Augustin », 15 heures, 3, rue de Lisbonne (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'Opéra », 14 h 30, hall (D. Bouchard).

« Belles façades et jardins ignorés de Blanche à la Trinité », 14 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Exposition Les ors hellénistiques de Tarente », 14 h 15, 158, boulevard Haussmann (Arts et curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « L'Inde au cœur de l'âme indienne » (C. Vachier).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le mythe de Prométhée et la naissance de l'homme ».

Salle Chaillot-Galliera, 18, avenue George-V, 15 heures : « Au Maroc : les casbah des seigneurs du Sud » (Mme O. Boucher).

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Expression de la culture brésilienne en France » (table ronde. Inscriptions : 42-22-97-60).

Foyer Saint-Jacques, 61, boulevard Saint-Jacques, 20 h 30 : « Hypnose et auto-hypnose » (professeur Dhayabala Varma).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 Série : Columbo.
La montre témoin.
Le corps d'un navigateur connu est retrouvé noyé. Columbo suspecte le gendre (rediff.).

22.05 Magazine : Infovision.
Emission de la rédaction de TF1, proposée par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Lainé.
L'Opus Dei à l'assaut du Vatican. Trois mois d'enquête, menée par Pierre Abramovici et Hubert Dubois pour reconstituer l'ascension de cette institution dans de nombreux pays. Autres sujets : la SNCF ; Froid moi... jamais.

23.20 Journal.

23.40 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : Une île au soleil ■
Film américain de Robert Rossen (1957), avec James Mason, Joan Fontaine, Harry Belafonte.
Un planteur d'une île des Antilles, dont la famille a des problèmes sentimentaux compliqués, apprend qu'il a du sang noir dans les veines. A partir d'un scénario médiocre, Darryl Zanuck voulait produire une fresque sur le racisme. Robert Rossen a fait ce qu'il a pu, sans éviter pourtant les conventions. Restent les interprètes.

22.35 Magazine : Actions.
Emission de la rédaction d'Antenne 2, présentée par Bernard Rapp.
Dans le match économique France-Allemagne, les Français s'affaiblissent ; les placements immobiliers ; Jeu boursier Lille-Bordeaux ; Travail en prison.

23.50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Les vécés étaient fermés de l'intérieur □
Film français de Patrice Leconte (1975), avec Coluche, Jean Rochefort.
Un receveur d'autobus explose dans ses toilettes fermées de l'intérieur. Un commissaire et son adjoint enquêtent. Une histoire saugrenue, d'après les personnages de bandes dessinées de Marcel Gotlib. Le réalisme a encore frappé. Le mouvement, le jeu des acteurs, la parole, détruisent l'imaginaire de l'univers du dessin.

21.50 Journal.

22.20 Variétés : Gala prestige.
A l'occasion du MIDEM, en direct de Cannes.
Avec James Brown, Les Judds, Orchestral Manœuvre in the Dark...

23.50 Prélude à la nuit.
Louis Durey.

CANAL PLUS

▶ **20.05 Documentaire : Dans l'intimité du prince Charles et de Lady Diana.** Commentaire dit par Jean-Claude Brialy. **21.00 Cinéma : 5% de risque** ■ film français de Jean Pourtalé (1979), avec Bruno Ganz, Jean-Pierre Cassel, Aurore Clément, Pierre Michael. *Un physicien cherche à dépasser suffisamment le temps pour tuer un publiciste véreux à la sortie de ses bureaux et se trouver loin de là, à un péage. Tout dépend de la vitesse à laquelle il pourra conduire sa voiture. L'originalité du postulat scientifique et l'interprétation de Bruno Ganz permettent de recommander ce film plutôt raté.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Basket-ball.** Coupe d'Europe des clubs champions : Milan-Orthez (en différé de Milan.) **0.05 Cinéma : le Caviar rouge** ■■ film français de Robert Hossein (1986), avec Robert Hossein, Candice Patou, Ivan Desny, Maurice Aufair. **1.35 Boxe** (en direct de New-York) : Christophe Tiozzo-Troy Watson.

LA « 5 »

20.30 Cinéma : L'homme qui tua Liberty Valance ■■■ film américain de John Ford (1962), avec James Stewart, John Wayne. *Un homme politique revient dans une bourgade du Colorado, qu'il débarrassa, jadis, d'un bandit. Il raconte son histoire aux journalistes. Le passé de l'Ouest mythique évoqué à travers des rapports humains qui viennent changer les légendes. Superbe œuvre intimiste et psychologique où James Stewart, John Wayne et Lee Marvin représentent un monde en train de disparaître.* **22.25 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Série : Baretta. 1.15 Série : Kojak. 2.10 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Cinéma : « D.O.A. », film de Rudolph Mate, avec Edmond O'Brien et Luther Adler. **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Les grillades, de Jean Guenot. Avec Claude Piéplu, Sylvie Artel, Delphine Rich, Gérard Darrieu. **21.30 Musique : Luchino Visconti metteur en scène d'opéra.** De Covent Garden au Festival de Spolete (1959-1973). **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert 1re partie : Concerto en sol majeur pour deux flûtes et orchestre, de Cimarosa ; Ballade nº 1, de Brahms ; Mephisto-Valse, de Liszt ; Lieder inédits de Mahler ; 2e partie : Le destin, suite d'orchestre de Janacek ; Variations sur un thème slave et Variations sur un thème de Rossini, pour violoncelle et piano, de Martinu ; Sérénade mélancolique, Valse, Scherzo pour violon *et piano*, de Tchaïkovski ; *3e partie* : Concerto nº 4 en sol majeur op. 58, de Beethoven ; Fantaisie brillante sur le thème de Carmen, de Borne ; Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. Cyril Diederich. **0.05 Les soirées de France-Musique :** récital à la guitare, Roland Dyens (en léger différé de Cannes).

Vendredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

16.00 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Invités : Philippe Noiret et Claude Chabrol. Avec Sheila, Milva, Jean-Jacques Laffont ; Julia Migenes-Johnson, et un duplex avec Paul Simon.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Michel Sardou pour le film *Cross*.
22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz. 4e épisode.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
Emission de Joseph Poli et Dominique Darzacq. L'actualité théâtrale.
0.05 T.S.F. (Télévision sans frontière).

DEUXIÈME CHAINE : A2

16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Série : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Demi-finale en direct de Monte-Carlo.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème : « François Jacob ». A l'occasion de la publication de *la Statue intérieure*, Bernard Pivot s'entretient avec le prix Nobel de médecine, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, à son domicile.
22.35 Journal.
▶ **22.45 Ciné-club : Pattes blanches** ■■
Film en noir et blanc de Jean Grémillon (1948), avec Fernand Ledoux, Suzy Delair, Paul Bernard, Michel Bouquet.
Le demi-frère bâtard d'un châtelain breton ruiné le pousse dans les bras d'une fille légère, maîtresse d'un mareyeur du pays, afin de le dégrader. Un drame social et psychologique dont la noirceur tient au scénario de Jean Anouilh, mais où Jean Grémillon a fait passer une atmosphère romantique à la limite du fantastique. Un film très méconnu, à redécouvrir, admirablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16.00 Documentaire : Vive l'histoire !
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 3.2.1. Contact.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde.
3e épisode : Les Amériques. Avec Daniel Ceccaldi, Mathieu Carrière.
21.35 Portrait.
Michel-Edouard Leclerc et Edouard Leclerc.
22.35 Journal.
23.00 Magazine : Espace francophone.
De D. Gallet, *l'Afrique au futur.*
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : les Meilleurs Amis ■ film américain de Norman Jewison (1982), avec Burt Reynolds, Goldie Hawn, Jessica Tandy, Bernard Hughes. **18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Documentaire : Dans l'intimité du prince Charles et de Lady Diana. 21.00 Cinéma : Un drôle de paroissien** ■ film français de Jean-Pierre Mocky (1963), avec Bourvil, Jean Poiret, Francis Blanche, Jean Yonnel. *Le chef d'une famille catholique, qui considère le travail comme une déchéance sociale, pille les troncs d'église pour assurer sa situation matérielle. Enorme bouffonnerie sur l'hypocrisie bourgeoise et la religion devenant une combine. Mocky aime choquer.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Catch 22** ■■ film américain de Mike Nichols (1970), avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam. **0.30 Cinéma : l'Education de Rita** ■ film anglais de Lewis Gilbert (1984), avec Michael Caine, Julie Waters, Michael Williams (v.o.). **2.15 Cinéma : Meurtres à la Saint-Valentin** ■ film américano-canadien de George Mihalka (1981), avec Paul Kelman, Lori Hallier, Neil Affleck. **3.45 Document : A propos d'Emmanuelle. 4.35 Téléfilm : Poirot joue le jeu.**

LA « 5 »

16.10 **Série : K 2000.** *17.10* **Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Série : Supercopter. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Electrochoc. 21.50 Série : Kojak.** *22.45* **Série : Supercopter. 23.45 Téléfilm : Electrochoc. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 **6 Tonic.** *17.00* **Système 6.** *19.00* **NRJ 6.** *19.40* **Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 22.00 Côté court** (courts métrages). **22.45 6 Tonic. 23.00 Cinéma : l'Imprécateur** ■■ film français de Jean-Louis Bertucelli (1977), avec J. Yanne, M. Jobert, J.-P. Marielle, M. Piccoli, J.-C. Brialy... *Des événements mystérieux mettent en danger l'ordre et la puissance de la filiale française d'une multinationale. D'après le roman de René-Victor Pilhes, une fable satirique, politique, fantastique aussi, solidement mise en scène, avec quelques défauts dans la seconde partie. Original.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat : Pour les mille ans d'Hugues Capet. Avec G. Bordonove, Y. Sassier, le Père Courtois, S. Martinet, L. Theis. **21.30 Musique : Black and blue.** *Musique en douze mesures,* le blues aujourd'hui. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Cannes) : Nuit des nuits, de Pousseur ; Concerto nº 2 pour piano, de Martin ; Evocation 1, de Roussel ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée. **22.55 Les soirées de France-Musique ;** à 23.00, Concert (en direct de Cannes) : Elegien und Capricen, de Schutz ; Trio en la majeur, op. posthume, de Brahms, par le Trio Fontenay ; à 0.30, Mélimélodame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 janvier à 0 heure et le dimanche 1er février à 24 heures.

Un temps maussade et faiblement perturbé affectera encore vendredi et samedi les régions du sud de la France, tandis que plus au nord les conditions anticycloniques, associées à des températures relativement basses pour la saison, resteront prédominantes.

Dimanche : le courant perturbé océanique pénétrera lentement sur notre pays, favorisant un retour progressif à des températures plus douces. Néanmoins, ce radoucissement ne sera véritablement sensible, dimanche, que sur la moitié ouest du pays.

Vendredi 30 : c'est un temps froid, sec et bien ensoleillé qui règnera sur la majeure partie de la France. Quelques bancs de nuages bas près de la Manche.

Seules les régions méridionales feront exception avec un temps très nuageux et passagèrement pluvieux du matin au soir. Ce sera le cas en Aquitaine, dans le Midi-Pyrénées, et du Languedoc à la Provence et à la Corse.

Sur les Pyrénées et le sud des Alpes, il neigera en altitude.

On ne peut guère espérer d'amélioration en cours de journée, sauf peut-être quelques éclaircies de la Provence au sud des Alpes et à la Côte d'Azur. Par ailleurs, un vent d'est modéré à assez fort soufflera sur l'ensemble du pays, en particulier du Nord à la Bretagne et aux Charentes, ainsi qu'en Corse. Côté températures, elles avoisineront au lever du jour −6 à −9 degrés dans le Nord-Est, −3 à −5 degrés du Bassin parisien au Limousin et au Lyonnais, −2 à 2 degrés près des côtes de la Manche et de la Bretagne, 0 à 4 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée. Dans l'après-midi, elles atteindront 8 à 13 degrés de l'Aquitaine à la Corse, 2 à 4 degrés du Nord au Centre-Est, au Massif Central et à la Bretagne, 4 à 6 degrés près de la Manche, et −1 à 1 degré en Alsace et en Lorraine.

Samedi 31 : un temps gris avec faibles chutes de pluie localement verglaçantes, ou de neige à basse altitude, affectera encore le matin l'Aquitaine, le sud du Massif Central, le sud des Alpes et le pourtour méditerranéen. Dans la journée, des éclaircies se développeront dans le Sud-Ouest tandis que les nuages progresseront vers le nord des Alpes et l'est du Massif Central, donnant de moins en moins de précipitations.

Plus au nord, après dissipation des brouillards parfois givrants formés plus fréquemment dans le Nord-Est et le Centre-Est, les éclaircies deviendront prédominantes. Toutefois, de la Bretagne aux pays de Loire et à la Picardie, les passages nuageux seront abondants l'après-midi.

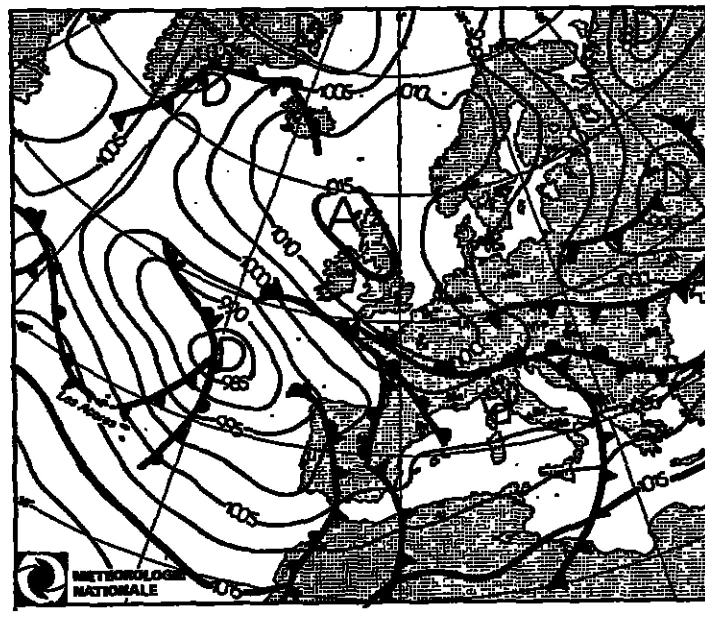
Les températures minimales seront de l'ordre de −5 à −10 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 0 à 4 degrés sur l'extrême Nord-Ouest, le littoral atlantique et le sud de l'Aquitaine, 2 à 6 degrés sur le littoral méditerranéen, −1 à −5 degrés ailleurs.

Les températures maximales seront comprises entre 0 et 5 degrés, des Ardennes et du Nord-Est au Centre et au Lyonnais, 10 à 13 degrés sur le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, 5 et 8 degrés ailleurs.

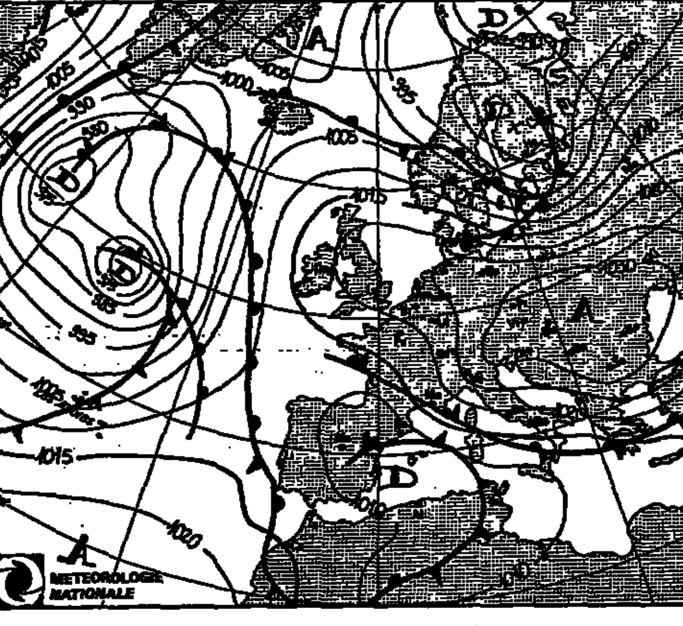
Dimanche 1er février : sur la moitié nord-ouest du pays, le ciel sera très nuageux dès le matin, en cours de journée des pluies se produiront près de l'Atlantique et gagneront le soir le Cotentin, le Poitou et l'ouest du Massif Central. Des Alpes à la Corse, le temps sera gris avec faibles chutes de neige le matin, des éclaircies se produiront l'après-midi. Des Vosges au Jura, après dissipation des brouillards matinaux, le ciel restera clair à peu nuageux. Ailleurs, le soleil fera encore son apparition le matin mais le ciel se couvrira par l'ouest en cours de journée.

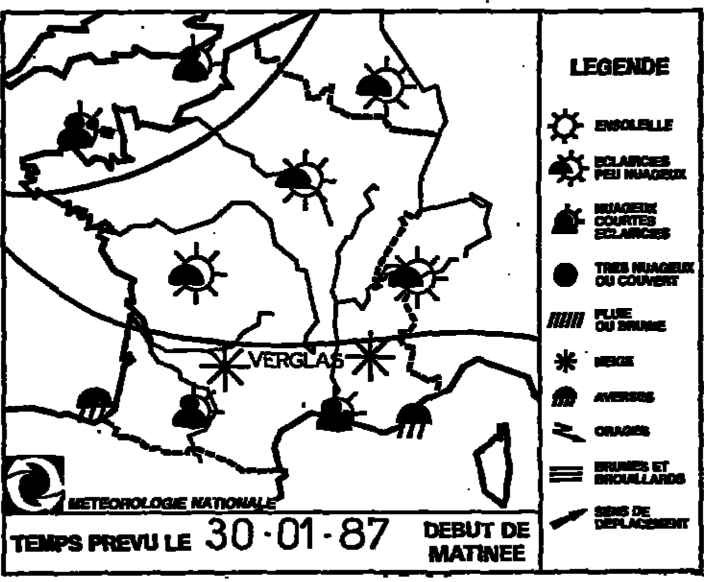
Les températures seront en hausse, principalement les maxima sur l'ouest du pays.

SITUATION LE 29 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-1 à 6 h TU et le 29-1-1987 à 6 h TU — le 29-1-1987

FRANCE

AJACCIO	17	12	N
BIARRITZ	18	10	C
BORDEAUX	17	6	B
BOURGES	1	−3	D
BREST	2	1	D
CAEN	2	−2	C
CHERBOURG	3	1	N
CLERMONT-FERR.	2	0	C
DIJON	0	−5	D
GRENOBLE-St-M-H	4	2	C
LILLE	4	−3	D
LIMOGES	8	1	D
LYON	2	−1	B
MARSEILLE-MAR.	10	2	B
NANCY	2	−7	B
NANTES	2	1	D
NICE	18	7	D
PARIS-MONTS.	3	−1	N
PAU	18	6	C
PERPIGNAN	10	3	B
RENNES	2	−1	D
St-ÉTIENNE	3	0	B
STRASBOURG	0	−7	B
TOURS	0	−3	D
TOULOUSE	18	3	N
POINTE-A-P.	30	22	D

ETRANGER

ALGER	21	14	C
AMSTERDAM	4	−2	D
ATHÈNES	18	11	D
BANGKOK	33	20	D
BARCELONE	19	7	N
BELGRADE	3	−2	*
BERLIN	2	−8	*
BRUXELLES	3	−2	D
LE CAIRE	18	11	D
COPENHAGUE	−5	−11	A
DAKAR	23	18	D
DELHI	21	9	B
DJERBA	20	12	D
GENÈVE	5	2	C
HONGKONG	18	15	C
ISTANBUL	11	10	N
JÉRUSALEM	12	2	D
LISBONNE	15	10	A
LONDRES	6	−3	D
LOS ANGELES	20	12	D
LUXEMBOURG	−1	−5	D
MADRID	14	8	P
MARRAKECH	18	8	N
MEXICO	25	3	B
MILAN	4	0	B
MONTRÉAL	−5	−16	C
MOSCOU	−18	−25	D
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	−1	−8	D
OSLO	−9	−18	D
PALMA-DE-MAL.	17	7	B
PÉKIN	11	−1	C
RIO-DE-JANEIRO	27	25	P
ROME	18	13	C
SINGAPOUR	29	22	C
STOCKHOLM	−12	−26	D
SYDNEY	28	21	D
TOKYO	12	3	D
TUNIS	21	13	N
VARSOVIE	−2	−19	N
VENISE	5	−1	C
VIENNE	1	−2	*

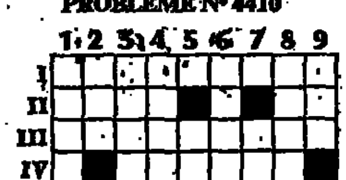
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4410



HORIZONTALEMENT

I. Pierre pouvant valoir quelques briques. – II. Sigle. Participe passé. – III. Capitales enluminées. – IV. Vient au secours des malades dans le besoin. – V. Avec elle, les pigeons sont cuits. – VI. Un « maintenant » qui n'a pas été maintenu. Cours ou ville d'Algérie. – VII. Tête...à...queue. Personnel. Ile où disparut l'auteur de l'Iliade. – VIII. Le tiers de la moitié. En attendant sa venue, on peut toujours tailler des bavettes. – IX. La purée est un de ses plats préférés. Survolé ou dévoré. – X. Imite un héros de Victor Hugo. Motif de plainte. – XI. Reçoit un Don. Crochet triple.

VERTICALEMENT

1. Façon de parler ne souffrant aucune réplique. – 2. Lève. Première victime de la sécheresse. Responsable d'une déviation à gauche. – 3. Personnage qui ne pouvait sentir que le renfermé. Opulente Lorraine. – 4. Entrée gratuite. – 5. Célèbre revuiste. Abrégé de celui qui abrège les distances. – 6. Croulants après avoir pris trop de bouteille. Soutient la poupe ou le poupon. – 7. Trou d'air. Terme de mépris. – 8. Qui peuvent se représenter pour continuer à représenter. – 9. Battus. On marche dessus avec d'infinies précautions.

Solution du problème nº 4409

Horizontalement

I. Sans-façon. – II. Pleurer. – III. Oo. Roue. – IV. Nucléaire. – V. Gérants. – VI. Ite. Ciel. – VII. Ota. Roméo. – VIII. Sentine. – IX. Cie. Net. – X. Tee. Rotor. – XI. Esse. Ne.

Verticalement

1. Spongiosité. – 2. Alouette. Es. – 3. Né. Créances. – 4. Su. La. Ti. – 5. Fr. Encrier. – 6. Aération. Os. – 7. Croisement. – 8. Ur. Lé. Eon. – 9. Nuées. Outre.

GUY BROUTY.

Informations « services »

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

Des machines et des hommes *(pour l'emploi, par une meilleure utilisation des équipements)*, par Dominique Taddei. Etude sur la création d'emplois par la réduction et la réorganisation du temps de travail : c'est-à-dire par l'allongement de la durée d'utilisation des équipements productifs (358 pages, 125 F).

Les procréations artificielles, sous la direction du docteur Marie-Odile Alnot. Etat de la situation, et présentation des divers courants de pensée et opinions dans leurs dimensions médicales, éthiques et économiques, face aux différentes techniques de procréation artificielle ; analyse de ces différentes techniques (230 pages, 145 francs).

Propositions pour l'aménagement du territoire, sous la direction d'Olivier Guichard. Réflexion générale sur l'avenir de la politique d'aménagement du territoire et sur la définition de moyens nouveaux adaptés aux conditions actuelles (60 pages, 55 F).

Ethique et recherche biomédicale. Avis et réflexions du Comité national d'éthique dans son rapport d'activité annuel pour 1985. Principales questions abordées : le secret médical face à l'informatique ; la frontière entre le souci d'éradiquer les maladies génétiques et l'eugénisme ; le droit à l'information du donneur de sang en cas de réaction positive au diagnostic sérologique du SIDA (170 pages, 70 F).

Tutelle et contrôle dans le domaine social *(nouveaux objectifs, nouvelles relations)*, par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). Constat de l'exercice actuel de la tutelle et du contrôle de l'administration centrale dans des conditions de gestion nouvelles, et propositions de solutions pour mieux évaluer l'application des politiques sociales pour l'emploi, la formation professionnelle, la sécurité sociale, les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et le contrôle médical (432 pages, 180 F).

★ 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07. Tél. : 42-61-50-10.

EN BREF

● **COLLECTIONNEURS : Bours'Auto.** – Pour un jour seulement, le dimanche 1er février, le Salon Bours'Auto, à l'espace Austerlitz, proposera aux collectionneurs jouets, archives, accessoires, pièces détachées, plaques et objets publicitaires pour autos et motos. On pourra également visiter l'exposition rétrospective d'une trentaine de motos anciennes réalisée par l'Association française d'amateurs de motos anciennes de compétition (AFAMAC).

★ De 9 heures à 19 heures, 24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Entrée : 20 F.

● **MINITEL : comment écrivent-ils ?** – « Le Monde télématique » propose un nouveau jeu : comment écrivent-ils ? Les lecteurs doivent découvrir à quel auteur appartient telle manière d'écrire – debout ou allongé, avec des charentaises ou un chapeau, en uniforme ou en pyjama...

Les gagnants recevront le livre d'André Rollin : *Ils écrivent – où ? quand ? comment ?*, offert par les Editions Mazarine.

Ils pourront aussi se tester en répondant au sondage : « Et vous, comment écrivez-vous ? »

★ 3615 - Tapez LEMONDE puis ECR.

● **SOLIDARITÉ : livres pour la Guinée.** – Les jeunes Guinéens aimeraient s'instruire et lire le français dans le texte. Mais ils n'en ont pas les moyens. La Fondation de France organise à Paris, jusqu'au samedi 31 janvier inclus, une collecte de livres pour la jeunesse, de manuels parascolaires, de romans, de classiques français et d'ouvrages pratiques. Les livres devront être apportés de 11 heures à 15 heures dans les bibliothèques de votre quartier. Ils seront acheminés sur place par la Fondation France. Pour tous renseignements, téléphoner au 42-56-30-17.

● **VIE QUOTIDIENNE : silence, on naît !** – Qui ne rêverait d'assister à sa propre naissance, se voir renaître , en quelque sorte. Pas besoin de machine à remonter le temps, une cassette vidéo suffit. Une association de camera-women est prête à filmer jour et nuit l'accouchement et l'atmosphère qui entoure la naissance : nervosité du futur père, affairement des médecins et infirmières, premier cri du bébé, premier baiser maternel...

Le jour même une cassette est livrée sous jaquette personnalisée, avec un montage circonstancié. Le nom de l'association ? Allo Cigogne...

★ Paris et proche banlieue seulement. Allo Cigogne. Tél. : 34-70-83-20.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 janvier 1987 :

DES DÉCRETS

● Nº 87-41 du 28 janvier 1987 pris pour l'application de l'article 69 de la loi nº 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication ;

● Du 28 janvier 1987 portant nominations et promotions dans l'armée active.

UN ARRÊTÉ

● Du 30 décembre 1986 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

Le Carnet du Monde

Naissances

– *Donne-moi tes mains*
Que mon cœur s'y forme.
Aragon (*Les mains d'Elsa*).

Marie-Claude et Paul WARDE

ont la joie d'annoncer la naissance d'

Elsa
(Bipsou),

le 24 janvier 1987.

23, rue des Volontaires,
75015 Paris.
Tél. : 47-83-97-57.

– Johann, Eléonore, David,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Rébecca-Fanny, Taïta,

au foyer de

M. et Mme Charles HAYOUN,

le 12 décembre 1986.

Les Lilas.

– Manuel, Aurélien et Saulius,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Varuna LIUTKUS LAROQUE,

née le 28 janvier 1987, à Paris-14e.

Una Liutkus et Sophie Laroque,
9, villa Deshayes,
75014 Paris.

Adoptions

– Les docteurs
Joëlle et Alain PICARD,
ainsi que
Thibaut

ont la joie d'annoncer l'arrivée à leur foyer de

Laure,

née le 31 août 1986.

17, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Décès

– Mme Betty Duhamel-Fréaud,
Romain Fréaud
et Juliette Thierrée,
Noëlle Lenoir
et Jacques Fournier,
Le professeur et Mme Jean Duhamel,
Claire Duhamel,
François Bruller,
Les familles Synave et Fréaud,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Laurent FRÉAUD,
avocat à la Cour d'appel,

leur époux, père, beau-père, frère, gendre et ami,

survenu le 27 janvier 1987, à l'âge de quarante-deux ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Valmondois (Val-d'Oise), le samedi 31 janvier à 11 h 30.

59, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– Mme Danielle Kaisergruber,
Laurence Kaisergruber,
Les familles Kaisergruber, Adam, Mosnier, Cartallade,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

David KAISERGRUBER,

survenu à l'âge de trente-neuf ans,

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 30 janvier à 10 h 30.

La famille fera ultérieurement célébrer une messe dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77 *bis*, rue Legendre,
75017 Paris.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges LETRONE,
née Odette Kastler,

survenu à son domicile de Pasloup, le 24 janvier 1987, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

De la part des familles
Andin, Kourovsky, Zwilling, Kastler et Blanc
Et de tous ses amis.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité à Boutigny-sur-Essonne, le 27 janvier.

– M. et Mme Jean-Pierre Malle,
M. et Mme Laurent Dulong,
M. et Mme Jean-Claude Poirson,
M. et Mme Bruno Malle,
M. et Mme Vincent Malle,
Anne-Cécile Malle,
Jean-Yves et Agnès Renault,
Hubert, Thierry et Alexandra Poirson
font part du décès de

M. André MALLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président de la Compagnie
des experts en estimations immobilières
près la cour d'appel de Paris,
expert honoraire
près la Cour de cassation,

survenu en son domicile, le 28 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42 *bis*, bd du Président-Roosevelt,
78110 Le Vésinet.
26, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.
17, rue Davioud,
75016 Paris.

– Mme Pierre Pluchon,
M. et Mme Pierre Pluchon,
M. et Mme Jean-Paul Sarlat
et leurs enfants,
ont la peine de faire part de la mort du

pharmacien général
Pierre PLUCHON,
des troupes coloniales (CR),
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées en la chapelle du Val-de-Grâce, dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. Henri Tristant,
son époux,
Mme Anne-Marie Tristant,
M. et Mme Henri Tristant,
M. et Mme Jean-Denis Degos,
ses enfants,
Vincent, Anne et Claudine Hazebroucq,
Jean-Christophe et Jérôme Tristant,
Jean, Damien, Etienne et Bertrand Degos,
ses petits-enfants,
Les familles Kammerer, Labbé et Poupon,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Henri TRISTANT,
née Carmen Soulé,

survenu le 27 janvier 1987, en sa soixante-dix-septième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 30 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

1, rue de la Mission-Marchand,
75016 Paris.

Remerciements

– Aux personnes qui ont manifesté leur affection et leur sympathie à l'occasion du décès de

M. François JAUDEL,

mort subitement à Genève le 4 janvier, sa famille adresse ici sa sincère gratitude et ses remerciements émus.

Anniversaires

– Il y a cinq ans nous quittait notre ami le

professeur Robert FAURE.

Il reste présent parmi nous par ses qualités humaines et son œuvre en R.O.

– Mme Icek Korn

rappelle à tous ceux qui l'ont aimé le souvenir de son époux,

M. Icek KORN,

décédé le 28 janvier 1985.

Communications diverses

– Le Syndicat de la presse parisienne, l'ordre de Malte et le quotidien de langue chinoise *Europe Journal* ont organisé l'acheminement de deux tonnes de médicaments de première urgence à destination des réfugiés et des populations déshéritées du nord de la Thaïlande. Ces médicaments ont été transportés gracieusement par Air France. Les contributions aux aides organisées par l'ordre de Malte peuvent être adressées sous forme de chèque bancaire au compte CIC BA 2542853.

– Une table ronde sur le thème « Expressions de la culture brésilienne en France » est organisée, le vendredi 30 janvier à 18 h 30, à la maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-97-60.

Soutenances de thèses

– La thèse que devait soutenir Mlle Brigitte Wache, le samedi 31 janvier, à 14 heures, à l'université Paris-X-Nanterre (*le Monde* du 29 janvier) est reportée à une date encore indéterminée.

– Université Paris-IV, vendredi 27 février, à 14 heures, salle Liard, M. Alain Billault : « La création romanesque dans la littérature grecque à l'époque impériale. »

– Université Paris-IV, samedi 28 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Bernard Marache : « L'évolution de la notion d'aventure dans le roman courtois du premier tiers du treizième siècle. »

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	471	tous signes	F. 400
	2 881	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	1 151	balance	12 000
		autres signes	1 200
	4 881	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
2	00 612	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	17 832	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
3	233	tous signes	400
	4 493	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 383	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	04 713	poissons	50 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	200
	7 844	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 034	lion	12 000
		autres signes	1 200
	24 604	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
5	95	tous signes	200
	625	tous signes	400
	5 835	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 625	vierge	13 200
		verseau	13 200
		autres signes	2 400
	28 985	lion	60 000
		autres signes	5 000
	27 745	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	85 985	cancer	4 000 200
		autres signes	125 200
6	7 586	vierge	10 000
		autres signes	1 000
6	22 686	cancer	F. 50 000
		autres signes	5 000
	24 006	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
7	47	tous signes	200
	257	tous signes	400
	6 007	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	9 227	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	00 557	balance	50 000
		autres signes	5 000
8	3 678	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 718	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8 648	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	10 188	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	21 818	taureau	50 000
		autres signes	5 000
9	679	tous signes	400
	2 339	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 559	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 199	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 509	cancer	12 000
		autres signes	1 200
0	140	tous signes	400
	2 190	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 910	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 130	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	5 300	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	16 410	[illegible]	[illegible]

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION POISSONS SCORPION GAGNENT 100,00 F

LOTO Nº 4 TIRAGE DU MERCREDI 28 JANVIER 1987



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 FÉVRIER 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 9e
TIRAGE DU MERCREDI 28 JANVIER 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

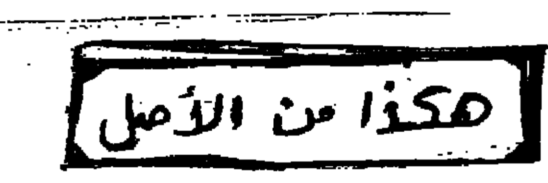
Le numéro 075699 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 175699, 275699, 375699, 475699, 575699, 675699, 775699, 875699 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
005699	070699	075099	075609	075690	
015699	071699	075199	075619	075691	
025699	072699	075299	075629	075692	
035699	073699	075399	075639	075693	
045699	074699	075499	075649	075694	10 000,00 F
055699	076699	075599	075659	075695	
065699	077699	075799	075669	075696	
085699	078699	075899	075679	075697	
095699	079699	075999	075689	075698	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5699	4 000,00 F
	699	400,00 F
	99	200,00 F
	9	100,00 F

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 28 JANVIER 1987 10e



Economie

REPÈRES

Défaillances d'entreprises

Hausse de 5,2 %

Le nombre de défaillances d'entreprises a crû de 5,2 % en 1986, pour atteindre 27 000, selon l'INSEE. La disparité par secteur est grande : + 19,1 % dans le bâtiment et les travaux publics, + 9,8 % dans les services aux particuliers (garages...), + 6,2 % dans les services aux entreprises et + 6,6 % dans l'industrie. En revanche, on a assisté à une baisse dans le commerce (– 1,2 %), l'hôtellerie-restaurant (– 5,4 %) et les transports-télécommunications (– 10,5 %).

La progression globale de défaillances en 1986 est sensiblement égale à celle enregistrée en 1985 (+ 5,6 %).

Motos

Renaissance du marché français

Le marché de la moto en France, en baisse régulière depuis le début des années 80, s'est vivement redressé en 1986, avec 84 692 immatriculations, soit + 18,4 % par rapport à 1985, a-t-on appris le mardi 27 janvier, auprès de la Chambre syndicale des importateurs d'automobiles et de motocycles. Les marques importées représentent 97 % du marché, dont près de 83 % pour les seules motos japonaises.

Le redressement a été particulièrement sensible pour les petites motos de 125 cm3, principaux modèles touchés ces dernières années. Leurs ventes ont progressé de près de 34 % en 1986, et représentent à nouveau un tiers de ventes totales de motos. Le chiffre record remonte à 1980 : 134 600.

Balance des paiements

Déficit britannique de 187 millions de livres

Pour l'ensemble de 1986, la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a enregistré un solde négatif de 187 millions de livres (1,6 milliard de francs environ).

Modeste, *ce déficit* est le premier que les Britanniques aient connu depuis 1979, et la seconde flambée *des prix du pétrole. Une très forte* dégradation comparée à l'excédent de 3,55 milliards de livres en 1985. La chute des cours pétroliers, mais aussi l'essor des importations de produits manufacturés, favorisé par le boom de la consommation, sont à l'origine de ce retournement de tendance.

La balance des transactions invisibles (frêt, tourisme, assurance, etc.) n'a que partiellement compensé ce *phénomène avec un excédent* de 8,49 milliards de livres en 1986, contre 5,66 milliards un an auparavant. *En décembre, la balance des* paiements courants a enregistré un excédent de 38 millions de livres, après *un déficit de 232 millions en* novembre, qui a agréablement surpris les analystes.

Les Américains accusent les Européens de subventionner leur aéronautique

L'Airbus après le maïs

Deux hauts fonctionnaires du département du commerce américain viendront, du 2 au 4 février, à Paris, à Bonn et Londres pour demander aux gouvernements concernés d'arrêter leurs subventions pour le lancement des futurs Airbus A 330 et A 340. Faute de quo, la Maison Blanche parle de prendre des mesures de rétorsion.

Le discours américain est connu. Elaboré par Boeing en 1986, il est repris, cette année, par McDonnel Douglas, qui craint la concurrence de l'Airbus A 340 pour son futur triréacteur MD 11, le marché mondial ne permettant pas de rentabiliser ces deux programmes.

Les négociateurs américains vont donc dire à leurs partenaires européens : « *Vous trichez, car vous êtes propriétaires des constructeurs aéronautiques et des compagnies aériennes et vous obligez celles-ci à acheter les avions de ceux-là, même s'ils sont moins bons que les nôtres. Vous trichez parce que vous faites pression sur les acheteurs indiens, coréens, thaïlandais ou turcs en brandissant des menaces de représailles économiques, techniques ou militaires pour les contraindre à prendre des Airbus. Vous trichez encore parce que vos A 300, A 310 et A 320 vous ont déjà coûté 12 milliards de dollars de subventions, soit 15 millions de dollars avion. Vous pouvez ainsi pratiquer des prix de 15 % à 20 % à moins chers que Boeing et McDonnel Douglas. Vous nous avez fait perdre 3 milliards de dollars de ventes et vous menacez 50 000 emplois aux États-Unis. Arrêtez donc de subventionner une industrie déficitaire qui vous oblige à violer les règles de la section 301 du GATT, traité qui organise les usages loyaux du commerce international.* ».

Ls demandes qui seront formulées seront *encore plus précises*. Les Américains conseilleront à leurs interlocuteurs d'abandonner leurs projets d'Airbus A 330 – concurrent du Boeing 767 – et A 340 concurrent du MD 11 – qui coûtent 2,5 milliards de dollars et d'accepter la collaboration que leur propose McDonnel sur le programme MD 11 et sur une version commune de l'A 330.

Les Européens ne sont pas à cours de répliques. Après tout, l'industrie aéronautique américaine est florissante. Boeing a battu tous ses records de vente en 1986, en recevant 341 commandes, soit 19,23 milliards de dollars au lieu de 14,9 milliards en 1985. Plus de deux cents commandes ont été obtenues par McDonnel Douglas. 90 % des avions civils volant dans le monde sont américains et un tiers de chaque Airbus est composé de matériels venus des États-Unis. La compagnie française UTA et le transporteur British Airways n'ont jamais acheté un seul Airbus et l'ensemble de leur flotte long-courrier est composée d'avions construits à Seattle ou à Long Beach.

Les Français, Britanniques et Allemands refusent le terme de « subvention » utilisé par les Américains. Ils reconnaissent avoir financé leurs programmes aéronautiques avec 3 milliards de dollars d'avances remboursables et réellement en cours de remboursement. Ils estiment que Washington aide directement Bœing et McDonnel Douglas en leur confiant de juteux contrats militaires sans lesquels le Bœing-707 ou le DC-8 n'auraient jamais dégagé les profits réalisés. N'est-ce pas la NASA qui finance pour 300 millions de dollars le développement de l'hélice rapide du futur Bœing-7J7 ? Selon les Européens, l'aide publique amériaince totale s'élève à 45 milliards de dollars en dix ans.

Comme les Japonais

Chez Airbus, on estime cohérent de se doter d'une gamme complète d'avions allant du petit biréacteur A-320 au long courrier quadriréacteur A-340. On fait valoir qu'un appareil ne devient rentable qu'au bout de douze ans et qu'il est normal que les programmes bénéficiaires, comme celui de l'A-320 vendu à plus de quatre cents exemplaires deux mois avant son vol inaugural, supportent les modèles à venir. Le Bœing-767 ne doit-il pas sa survie au succès du Jumbo-747, malgré une cadence de commercialisation inférieure de moitié aux prévisions ?

En fait, les Etats-Unis supportent *de plus en plus mal le défi d'Airbus*. Ce qu'ils souhaitent, c'est une collaboration si poussée qu'elle s'appelle de la sous-traitance. Les constructeurs américains accepteraient volontiers de concéder aux Européens des tâches non nobles comme la fabrication du fuselage et de certaines pièces électroniques, comme ils le pratiquent avec les avionneurs italiens et japonais. Evidemment, les indutriels d'outre-Atlantique se réserveraient la maîtrise d'œuvre, la fabrication des équipements les plus sophistiqués et l'assemblage final. L'industrie aéronautique européenne aurait vécu. L'Europe défendra-t-ell mieux ses avioneurs que ses céréales ?

ALAIN FAUJAS.

Produits céréaliers

L'accord euro-américain suscite des réactions consternées chez les producteurs français

Après des difficultés de dernière heure provoquées par de nouvelles exigences américaines, la CEE et les Etats-Unis sont finalement parvenus, le 30 janvier, à un accord sur l'accès au marché espagnol et portugais des céréales. Transmis par la Commission des Etats membres, cet accord devra être avalisé par les Douze pour entrer en vigueur.

En France les réactions de consternation se multiplient. Pendant ce temps, la bataille commerciale internationale se poursuit : Washington vient d'inclure la Chine dans la liste des pays pouvant bénéficier des subventions à l'exportation de céréales. Bruxelles vient d'augmenter de 10 ECU par tonne, les subventions (restitutions) à l'exportation pour le blé tendre afin de permettre la conclusion d'une vente de 2,2 millions de tonnes de blé sur l'URSS.

L'accord euro-américain bute encore sur de nouvelles exigences américaines en matière de compensations sur les produits industriels et les produits agricoles transformés. Il achoppe aussi sur la durée : Washington réclame un compromis valable pour le court terme ; Bruxelles entend qu'il soit plus long, quatre ans au moins, afin de n'être pas soumis à une révision annuelle.

Les réactions politiques en France cachent mal l'embarras du gouvernement. Pour M. Noir, ministre du commerce extérieur, le compromis, en cours de réalisation, « *constitue une solution honorable* » et M. Juppé, porte-parole du gouvernement, a précisé que « *Paris ne pouvait se permettre d'entrer dans une guerre commerciale* » avec Washington. Le 27 janvier à Strasbourg, M. Jacques Chirac a déclaré : « *Il n'est pas sérieux ni raisonnable de situer le débat entre nous en termes d'affrontement. Ce n'est pas fondé au regard des relations qui doivent exister entre pays du monde libre, ni au regar de l'honnêteté* ». Dénonçant les « ukases » américains qui relèvent de « *diplomatie de la canonnière* », le premier américain s'est cependant félicité de la solidarité communautaire.

L'Amicale interparlementaire du maïs créée à l'occasion de ce conflit (elle regroupe soixante-quatre députés et sénateurs de toutes tendances) a condamné mercredi le résultat des pourparlers. Selon son président, M. Paul Chollet (UDF-Lot-et-Garonne), « *on demande à l'Europe de prendre en charge l'économie céréalière américaine* ». L'Association des producteurs de maïs et son président, M. Marcel Cazalé, ont démontré à nouveau comment l'entrée à bas prix de maïs américain en Europe, allait rendre le marché excédentaire, contraindre la CEE à financer des exportations pour éviter un effondrement des cours, alors que globalement la CEE est encore déficitaire en maïs...

Les syndicats agricoles minoritaires, FNSP et CNSTP, estiment que « *les Etats-Unis veulent faire partager à la CEE les conséquences de l'impasse dans laquelle le système productiviste, axé sur le « tout exportation » les a conduits* ». La section CGT de l'Office national interprofessionnel des céréales relie les conséquences de cet accord à ses craintes pour l'emploi : rétrécissement des débouchés européens, réduction du nombre des exploitations, baisse des prix et donc risque de suppression des taxes qui alimentent le budget de l'Office. « *Le silence du gouvernement est à ce titre effrayant* », conclut-il.

Le CNJA n'est pas en reste : selon lui, Washington a pleinement atteint son objectif, *en finir avec la préférence* communautaire. Pour de nombreux jeunes, déplore le CNJA, « *construction communautaire sera désormais synonyme de renoncement et d'abandon* »

Réorganisation des structures de Pechiney

M. Kervern quitte le groupe

M. Gandois, PDG de Pechiney, a annoncé, le 28 janvier, une réorganisation des structures du producteur français d'aluminium. Les branches disparaissent, mettant ainsi fin à l'existence de « baronnies » et notamment de la plus forte d'entre elles, la branche aluminium. Conséquence : M. Georges-Yves Kervern, cinquante-deux ans, le patron de l'aluminium, quitte le groupe.

« Cœur d'alu », comme le surnommaient les syndicalistes, avait été programmé au sein de Pechiney (depuis près de vingt ans dans le groupe, il était passé dans les différentes branches) pour en devenir un jour le PDG. Arrivé en juillet 1986, M. Gandois, un homme qui aime imprimer sa marque là où il passe, ne pouvait manifestement admettre une telle coexistence.

Le groupe est désormais structuré en treize départements opérationnels, réduits à des métiers de base (aluminium-métal, électrométallurgie, etc.) et responsables, sur le plan mondial, de leur gestion. Sont également créées huit directions fonctionnelles (affaires financières, ressources humaines, etc.).

A la tête, le président sera assisté de cinq personnes avec lesquelles il formera le comité exécutif de Pechiney, qui assumera la « *collégialité des décisions stratégiques* » pour l'ensemble du groupe. Chacun des membres de ce comité aura la haute main sur des départements opérationnels ou des directions fonctionnelles. *Il s'agit de MM. Ergas, Lop*pion, Simonnard et Vinciguerra.

Une « personnalité extérieure » arrivera au deuxième trimestre 1987 pour superviser l'aluminium-métal, les techniques et matériaux avancés, la recherche et le développement, le plan et l'analyse de gestion. M. Gandois sera également assisté de deux chargés de mission : MM. Armand et Leflon.

C. B.

Le contentieux franco-canadien sur la pêche

Le Canada fixe unilatéralement les quotas

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Vive Terre-Neuve libre ». Aux Communes d'Ottawa, les députés de l'opposition des circonscriptions de Terre-Neuve n'ont pas hésité à reprendre à leur compte la célèbre formule employée jadis par le général de Gaulle – « Vive le Québec libre ! » – pour exprimer leur colère. *Ils reprochent* au gouvernement de n'avoir pas su imposer aux pêcheurs français des restrictions *sévères sur leurs captures dans* les eaux canadiennes. Sans aller jusqu'à souhaiter que Terre-Neuve se sépare *du reste* du Canada pour mieux faire valoir ses droits, le premier ministre conservateur de cette province, M. Brian Teckford, n'a pas caché ses inquiétudes. Il craint en particulier que cette situation ne menace indirectement l'emploi des quelque 35 000 pêcheurs terre-neuviens alors que le chômage touche déjà 20 % de la population.

Après huit mois de négociations difficiles, la France et le Canada ne sont toujours pas parvenus à s'entendre formellement sur les quotas de pêche. Les pourparlers ont de nouveau achoppé sur la question plus générale des limites territoriales de pêche autour de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Canada n'est prêt à reconnaître qu'une zone de 12 milles nautiques autour des îles françaises situées au sud de Terre-Neuve, tandis que la France réclame la reconnaissance d'une zone de 200 milles autour de son archipel. Les deux pays ont décidé de soumettre leur différend à une instance internationale qu'ils devront choisir avant la fin de l'année.

Le ministre canadien des pêches, M. Tom Siddon, a déploré que la France n'ait pas consenti « *à réduire ses efforts de pêche injustifiés* ». Il a toutefois reconnu son impuissance devant les pêcheurs terre-neuviens, qui crient au pillage. « *La France et le Canada sont convenus en 1984 de s'abstenir mutuellement d'imposer des quotas dans la zone litige. Il nous est par conséquent impossible de faire appliquer nos réglementations de conservation des ressources tant que la frontière n'aura pas été établie par un tribunal international* », a-t-il déclaré.

En conséquence, le Canada a dû se résigner à renouveler pour cette année les permis de pêche des neuf navires de la flotte métropolitaine. Les six bateaux de Saint-Pierre-et-Miquelon sont, quant à eux, les seuls, depuis l'échéance en mai dernier de l'accord franco-canadien de 1972, à pouvoir pêcher dans les eaux du golfe de Saint-Laurent. Le Canada a unilatéralement fixé à 3 500 tonnes les limites qui leur sont imposées alors que la France réclamait plus du double. Les deux pays devraient reprendre prochainement leurs laborieuses discussions. Ils se sont, en effet, engagés à négocier avant la fin de 1987 des arrangements intérimaires pour la période 1988 à 1991 afin de tenter d'instaurer une certaine stabilité dans leurs relations de pêche.

MARTINE JACOT.

[Le contentieux franco-canadien se double d'une certaine tension entre les pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon et ceux de métropole (Bordeaux, Fécamp et surtout Saint-Malo). Paris a protesté contre l'insuffisance des quotas attribués unilatéralement, et en forte baisse, par Ottawa aux pêcheurs français. Toutefois, le Canada a accepté d'ouvrir des quotas à partir de 1988 le long des côtes du Labrador, plus au nord, très poissonneuses elles aussi. A Paris, M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a indiqué, le 28 janvier, que les chalutiers français de grande pêche devaient étudier toutes les possibilités de redéploiement : au Spitzberg, au large des côtes d'Afrique occidentale, autour des îles Malouines.]

M. Pen proteste auprès de M. Mitterrand

Le sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, a adressé, le 28 janvier, à M. François Mitterrand un message dans lequel il explique : « *En signant avec Ottawa un accord resté secret jusqu'au 28 janvier, notre gouvernement ignore délibérément les dispositions de notre statut de collectivité territoriale.* » Les articles 25 et 26 de la loi du 11 juin 1985, qui régit désormais l'archipel, stipulent, en effet, que le conseil général doit être « *saisi pour avis de tout projet d'accord international portant sur la zone économique* » et que le président de l'assemblée locale « *est associé* » aux négociations, ce qui n'a pas été le cas. M. Pen estime donc que « *les élus locaux ne peuvent reconnaître l'accord signé sans leur avis* ». « *Dans cet accord*, ajoute-t-il, *Paris néglige une fois de plus les intérêts de la pêche locale au profit d'accords économiques qui nous dépassent et pour protéger en priorité les intérêts des électeurs bretons de la majorité. Il est grand temps qu'un arbitrage international tranche une fois pour toutes le litige franco-canadien sur la zone économique* » afin que Saint-Pierre-et-Miquelon puisse « *ensuite contrôler la pêche dans cette zone* ».

Le sénateur demande au président de la République d'intervenir auprès des gouvernements français et canadien « *afin que soient respectés les accords de 1972 et qu'il soit donné à la pêche locale les quotas auxquels elle a droit* ».

Le président du conseil général, *M. Marc Plantegenest* (app. PS), a envoyé au ministre des DOM-TOM, M. Pons, un télégramme allant dans *le même sens*.

Au même moment, le nouveau député de la collectivité territoriale, *M. Gérard Grignon* (UDF-CDS) plaidait la cause de l'archipel à l'hôtel Matignon. Il a assuré, au terme d'un entretien avec M. Chirac, que le premier ministre mettrait « *tout son poids dans la balance* » pour que soient prises en compte les revendications de Saint-Pierre-et-Miquelon dans les négociations franco-canadiennes. Le chef du gouvernement a également promis au parlementaire de faire escale à Saint-Pierre lors de son prochain voyage au Canada, reporté à deux reprises.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Une nouvelle proposition de reprise du chantier de La Seyne

M. Maurice Genoyer, PDG de la Phocéenne de métallurgie, a remis, le mercredi 28 janvier, au ministère de *l'industrie et à l'administrateur judiciaire* de la Normed une *nouvelle* proposition de reprise des chantiers de La Seyne-sur-Mer (Var) et de rachat du site.

L'industriel marseillais indique que le plan qu'il avait présenté aux pouvoirs publics le 1er octobre ne pouvait pas être appliqué en raison de l'insuffisance des crédits d'équipement alloués à la marine nationale. Sans *révéler le contenu de sa nouvelle offre, il précise qu'elle est « moins engageante pour les différentes parties mais seule susceptible d'éviter la fermeture définitive du site de Normed à La Seyne »*. – (*Corresp.*)

Elf-Aquitaine : 4,3 milliards de bénéfices en dépit de la chute du prix du brut

En dépit de la chute des prix du pétrole et des cours du dollar, le groupe Elf-Aquitaine a réussi en 1986 à conserver des résultats positifs, a annoncé, le mercredi 28 janvier, la direction du groupe. Bien que son chiffre d'affaires ait diminué de 36 % à 115 milliards de francs environ, le groupe a dégagé une marge brute d'autofinancement (MBA) de *17 milliards de francs* (– 13,7 %) et un bénéfice net consolidé de 4,3 milliards de francs, inférieur de 1 milliard à celui de l'année précédente (– 18,8 %).

Toutes les branches ont équilibré leurs comptes y compris la chimie, mais la production d'hydrocarbures, qui représentent encore les deux tiers de la MBA, a vu ses bénéfices chuter de 5,5 milliards de francs en raison de l'effondrement des cours. cette baisse a été partiellement compensée *par l'amélioration des bénéfices* du raffinage-distribution (+ 2,5 milliards), de la chimie (+ 0,3 milliard), et des activités financières et de négoce international (+ 1,7 milliard).

Fiat : bénéfice d'exploitation en hausse de 7.5 %

« *L'année 1986 doit être considérée comme fondamentale* » a affirmé M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, en guise de commentaires des résultats « *particulièrement brillants* » enregistrés *par le groupe* italien en 1986. Le chiffre d'affaires a atteint 29 000 milliards de lires (145 milliards de francs) contre 27 000 milliards de lires en 1985. Le bénéfice d'exploitation est en hausse de 7,5 % à 2 550 milliards de lires.

Le bénéfice net du groupe (1 326 milliards en 1985) devrait être en forte augmentation si l'on en *juge par la formule employée par* M. Agnelli qui évoque une « *rentabilité supérieure à 2 000 milliards de lires* ». *Tous les secteurs* sont bénéficiaires. Les effectifs ont pour la première fois augmenté de 226 222 à *228 450 personnes*.

Buitoni acquiert le no 1 de l'huile d'olive en Italie

La société Buitoni, du groupe De Benedetti, a acquis la majorité *absolue de la société Sasso, premier* producteur italien d'huile d'olive. Sasso, qui détient 12 % du marché, *a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires* de près de 100 milliards de lires (500 millions de francs), en progression *de 20 % par rapport à 1985*. Un quart des ventes est réalisé à l'exportation, notamment aux Etats-Unis, *en Arabie saoudite et en Aus*tralie.

Economie

Les négociations dans la fonction publique

M. de Charette fait des ouvertures sur les bas salaires

Les négociations salariales dans la fonction publique sont entrées dans le vif du sujet, lors de la deuxième séance le mercredi 28 janvier. A l'exception de la CGT, les six autres fédérations de fonctionnaires, unies autour d'exigences communes, ont reconnu que certaines « avancées » avaient pu être obtenues. M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a fait des ouvertures sur les bas salaires et a engagé la discussion sur l'éventualité d'une « clause de sauvegarde », permettant aux fonctionnaires de se prémunir contre un dérapage de l'inflation en 1987. Une nouvelle réunion, lundi, devrait permettre de conclure la négociation, sans qu'une issue positive soit assurée.

« L'unité syndicale paie », a affirmé Mme Roselyne Vieillard (CFDT), en se déclarant convaincue que le « front » commun à six avait contribué à faire bouger le gouvernement. La CGT, qui a évalué la perte de pouvoir d'achat pour 1986 à 2,2 % et a demandé par une hausse des salaires de 5 % au 1er janvier 1987, s'est trouvée marginalisée. Au nom des six autres fédérations, M. André Gianque (FO) a dénoncé les méthodes de la CGT, qui en informant directement ses adhérents en cours de négociation (1), « déforme » les positions des autres syndicats (2).

Récusées en bloc par la CGT, les propositions de M. de Charette sur les bas salaires pour les catégories C et D du bas de l'échelle hiérarchique ont été globalement bien accueillies. Le ministre a proposé trois mesures. La première aboutit à un nouvel élargissement, après celui de 1985, de ce qu'on appelle le *« chevronnement »*, technique qui permet aux agents présentant les conditions d'ancienneté requises d'être classés et rémunérés dans le groupe immédiatement supérieur au leur. Depuis deux ans, les agents de la catégorie C pouvaient *« chevronner »* — dans la limite de 50 % de l'effectif de leur grade — à partir du septième échelon. Cette possibilité, avec un petit volant de promotions à l'ancienneté supplémentaires, sera ouverte à partir du cinquième échelon, ce qui concernera 137 000 agents de l'Etat.

La deuxième mesure vise à attribuer de un à quatre points indiciaires aux agents de la catégorie D, entre le deuxième et le sixième échelon, 105 000 agents étant concernés. Enfin, de un à quatre points indiciaires seront accordés aux agents du groupe IV de la catégorie C entre le troisième et le sixième échelon (50 000 bénéficiaires). Au total, ces mesures représentent 300 millions de francs en année pleine (contre 430 millions dans l'accord de 1985, ce qui a conduit M. Pommatau pour la FEN à estimer que *« ce n'était pas négligeable mais insuffisant »*) ; mais M. de Charette n'a pas encore fixé de date d'application.

Le champ d'application

Le ministre a également proposé la création d'un groupe de travail sur les cadres moyens de la catégorie B, qui serait chargé de formuler des propositions avant le 1er juillet avec un crédit indicatif de 100 millions de francs. Mais un désaccord est apparu sur-le-champ de la catégorie B dont le ministre exclue les instituteurs et les policiers. L'autre problème concerne les dates d'entrée en vigueur de ces mesures catégorielles. Il est d'autant plus réel que l'ensemble de ces mesures représente 0,17 % en masse salariale alors que l'Etat n'a plus théoriquement, pour rester dans l'épure des 3 %, que 0,12 % à distribuer, en dehors des augmentations générales... Pour M. Clovis Faki (CFTC), il s'agit néanmoins de *« progrès très importants. Sur le plan catégoriel, nos demandes sont largement satisfaites. Si ces mesures étaient présentées à part, on signerait mais... il y a le reste »*, et notamment la clause de sauvegarde et le calendrier 1987.

M. de Charette a également fait un autre geste. Il a différé — sans nouvelle date — l'entrée en vigueur au 1er janvier du nouveau mode de calcul de la contribution de solidarité de 1 %. Jusqu'à présent, le seuil de déclenchement de ce 1 % était fixé par rapport au salaire brut (le plancher étant à l'indice majoré 250). Désormais, ce seuil sera descendu puisque le salaire brut sera pris en compte avec les indemnités accessoires, ce qui fera varier le nouveau plancher entre l'indice 230 et 240 selon les zones de résidence et les indemnités, et touchera, selon les syndicats, de 350 000 à 450 000 fonctionnaires de l'Etat (gagnant entre 4 800 F et 5 500 F en net) en plus.

Satisfait de la réunion de mercredi, la négociation étant *« solidement nouée »* M. de Charette a surtout amorcé la discussion sur la *« clause de sauvegarde »*. Le ministre refuse tout mécanisme automatique qui conduirait à rétablir en fin de parcours une indexation sur les prix que l'on veut éviter, en fixant des augmentations générales qui anticipent la désinflation. Mais il a paru prêt à aller plus loin que les simples clauses de *« rendez-vous »* de la RATP et de l'EGF en n'écartant pas dans sa rédaction une allusion à la situation économique et salariale générale lorsqu'il s'agira de se retrouver début 1988.

Saisissant la balle au bond, M. Pommatau a proposé la clause suivante : *« Lorsque l'évolution de l'inflation de 1987 sera connue, et si elle excède l'hypothèse retenue dans le rapport économique et financier pour 1987, les parties se réuniront pour examiner la situation économique et salariale générale et définir les modalités d'un maintien effectif du pouvoir d'achat individuel des fonctionnaires. »* Le rattrapage se ferait donc en niveau. Cette clause est la cousine germaine de celle de l'accord de 1985 à cela près que celui-ci faisait référence à la moyenne des prix et avait pour objectif de *« définir les modalités de compensation par un ajustement de la base hiérachique »*, faisant donc jouer tant la masse que le niveau... La CFDT préférerait une clause de sauvegarde en masse, avec référence au *« maintien du pouvoir d'achat »* en fonction de l'inflation et de la situation économique. M. de Charette juge *« non acceptable »* la clause avancée par la FEN et réserve sa contre-proposition pour lundi, la question risquant d'alimenter le débat du séminaire gouvernemental.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. René Lomet, secrétaire de la CGT, avait écrit au président-directeur général de *FR 3* pour lui demander la transmission en direct des négociations salariales dans la fonction publique...

(2) Aux élections aux commissions administratives paritaires de mars 1983 à mars 1986, la FEN, FO, la CFDT, la FGAF (autonomes), la CFTC et la CGC totaliseront ensemble 72,8 % des voix

Solidarité mutualiste

La solidarité fonctionne-t-elle chez ceux qui la professent ? La réponse enregistrée de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) est plutôt positive. Lors de son congrès de Lyon en juin 1985, la FNMF avait décidé de donner l'exemple en mettant parmi ses priorités l'aide aux chômeurs, en particulier ceux qui avaient épuisé leurs droits à indemnisation : pour cela, elle décidait de créer un fonds spécial destiné à prendre en charge leur cotisation mutualiste. Pour alimenter celui-ci, elle décida de faire appel au volontariat plutôt que de recourir à une cotisation spéciale, à laquelle certains étaient hostiles.

L'opération « Un coup de main aux fins de droits », lancée finalement le 1er octobre 1986 par l'envoi de lettres à 6,3 millions de mutualistes, soit un peu plus de la moitié des adhérents de la FNMF, a obtenu un certain succès, puisque, au début de janvier 1987, 35,5 millions de francs avaient été recueillis (la contribution moyenne étant de 147 francs), une somme non négligeable. De surcroît, le taux de réponses positives (4 %) est pratiquement le double du rendement moyen d'un « publipostage » sur trois millions d'envois (3 %), alors que celui-ci diminue à mesure que le nombre d'envois augmente.

« Un succès confirmé par l'abondance exceptionnelle du courrier qui accompagne les dons », soulignait le dernier numéro de la *Revue de la mutualité* (novembre - décembre 1986). Mais on peut juger modeste la proportion de réponses positives.

D'autre part, la revue le confirme, l'opération ne fait toujours pas l'unanimité des adhérents : *« Près de 15 % des correspondants marquent leur opposition à ce type d'opération. »* Peut-être est-ce pour cette raison que, si l'on excepte l'article cité, la FNMF non seulement n'a guère fait de publicité à l'extérieur sur le résultat, pourtant tout à fait honorable, mais n'a pas non plus prévu de relance pour l'instant.

G. H.

● **Manifestations de mineurs lorrains à Forbach.** — Plusieurs milliers de manifestants (huit mille selon les organisateurs et quatre mille cinq cents selon la police) ont défilé dans le calme, le mercredi 28 janvier à Forbach (Moselle), pour *« la défense de l'emploi et de l'avenir du bassin houiller lorrain »*. La manifestation était organisée par *« l'entente régionale pour la sauvegarde du bassin »*, regroupant l'intersyndicale CFTC-CFDT-CGC-FO des élus et des associations locales. Dans la matinée, toutes les voies d'accès au bassin avaient été bloquées par des barrages d'objets divers (pneus, barrières). A Forbach, tous les magasins avaient baissé leur rideau.

● **Un ouvrier licencié pour avoir introduit une bouteille d'alcool à l'usine Talbot-Poissy.** —
Un outilleur de cinquante-trois ans à l'usine Talbot de Poissy (Yvelines), M. Christian Plantec, a été licencié, le 19 janvier, pour avoir introduit une bouteille d'alcool anisé dans l'établissement, ce qui est interdit par le règlement. La direction précise qu'une *« vaste campagne »* avait été menée depuis 1985 dans l'usine sur les dangers de l'alcool, notamment pour la sécurité. A la suite de cette campagne, une trentaine de personnes ont été frappées d'avertissement ou de mises à pied, et onze ont été licenciées, pour avoir introduit de l'alcool ou même en avoir vendu dans l'usine.

M. Plantec, adhérent à la CGT, qui avait trente-cinq ans et demi d'ancienneté dans l'entreprise, et n'avait été l'objet d'aucune sanction ni pour le motif de son licenciement, ni pour un autre, a décidé de saisir le conseil des prud'hommes pour licenciement abusif, jugeant la mesure disproportionnée ; il voulait simplement, a-t-il dit, fêter la naissance de son petit-fils avec des camarades de travail.

● **M. Guiraud à la présidence de l'Institut de l'entreprise.** — M. François Guiraud, président de la société Fichet-Bauche, a été élu le mardi 27 janvier à la présidence de l'Institut de l'entreprise, en remplacement de M. François Périgot, élu en décembre dernier président du CNPF. M. Guiraud, soixante-cinq ans, est membre de la Fédération protestante de France et du Centre français du patronat chrétien. Il était depuis 1980 membre du conseil d'orientation et président du groupe social de l'Institut de l'entreprise.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail a été limitée à 2,1 % en 1986

La hausse des prix de détail a été de 2,1 % en 1986, après 4,7 % en 1985 et 6,7 % en 1984. Il faut remonter à 1964 pour trouver une augmentation aussi faible (+ 2,2 % de glissement).

L'année s'est terminée sur un bon résultat, la hausse enregistrée en décembre n'ayant été que de 0,1 % (indice 163,7 contre 163,5 en novembre, sur la base 100 en 1980).

Les produits alimentaires ont augmenté de 0,2 % (+ 2,5 % par rapport à décembre 1985), les produits manufacturés de 0,1 % (+ 0,2 % sur douze mois), les prix des services de 0,3 % (+ 4,6 % sur un an).

Les résultats de décembre ont été évidemment influencés par les fluctuations des prix de l'énergie, l'essence ayant baissé de 0,8 %, le fuel domestique ayant augmenté de 0,8 %. Aussi est-il plus intéressant de suivre l'évolution des prix de certains postes hors énergie : les prix des produits manufacturés du secteur privé augmentent, par exemple, de 0,2 % en décembre, mais de 4,5 % en un an (les prix de l'énergie baissent de 0,3 % en décembre, et de 14,5 % en un an).

On voit, d'autre part, que les prix des tarifs publics n'augmentent que de 0,5 % sur douze mois et que les services du secteur privé augmentent de 0,4 % en un mois, et de 5,1 % en un an. Dans ce secteur, qui subit depuis des mois l'effet de la libération des prix, décembre a enregistré des hausses sur les auto-écoles, les médecins, le téléphone, les blanchisseries, les cafés, les cinémas, la location d'articles de sport.

Dans l'ensemble l'indice des prix de détail a augmenté de 0,5 % sur les trois derniers mois de l'année, ce qui correspond à un rythme annuel de 2 % correspondant presque exactement à la hausse enregistrée sur douze mois.

Les prévisions officielles tablaient il y a un an sur une hausse de prix en glissement (décembre à décembre) de 2,9 % en 1986. Cet objectif avait été ramené à 2,3 % par M. Balladur. Malgré ces bons résultats l'écart d'inflation France-RFA a recommencé à croître depuis septembre 1986.

Economie

La loi de finances pour 1987

Logement favorisé et impôts réduits

Barème de l'impôt sur le revenu modifié ; élargissement des règles du quotient familial ; fiscalité immobilière plus généreuse ; garanties nouvelles accordées aux contribuables : la loi de finances pour 1987, qui a été publiée au *Journal officiel*, immédiatement après son vote définitif par le Parlement, est riche de mesures concernant les particuliers et les entrepreneurs individuels. Nous en analysons ci-dessous les principales dispositions, qu'on pourra retrouver dans le *Journal officiel* daté du 31 décembre 1986.

Art. 2. — Tranche supérieure à 58 %, quotient familial et décote.

I. — Le barème de l'impôt sur le revenu est sensiblement modifié. La *tranche d'imposition à 65 %* disparaît et le taux maximum est ramené à 58 %. D'autre part, comme chaque année, toutes les limites des tranches du barème sont relevées de 2,4 %, relèvement qui correspond à peu près à la hausse des prix de détail : ainsi les hausses de revenus qui en 1986 auront seulement compensé l'inflation ne seront-elles pas soumises à la progressivité du barème.

II. — Les avantages procurés par le quotient familial restent limités. Mais cette limite est portée de 10 520 F (d'impôt brut) à 10 770 F par demi-part s'ajoutant à une part pour les contribuables seuls (célibataire, veuf, divorcé) et à deux parts pour les contribuables mariés. Toutefois — et ceci est une nouveauté, — « pour les contribuables célibataires, divorcés ou soumis à des impositions distinctes, ayant un ou plusieurs enfants à charge, la réduction d'impôt est limitée à 13 770 F lorsque les demi-parts additionnelles sont au nombre de deux. Ce plafond est augmenté à 10 770 F par demi-part additionnelle supplémentaire ».

Cette modification des règles du quotient familial vise les personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge et vivant en union libre. Celles-ci, qui font des déclarations séparées mais ont des revenus communs, bénéficient en effet d'une demi-part supplémentaire par rapport à un couple marié : trois parts pour un couple vivant en union libre avec un enfant à charge, 2,5 parts pour un couple marié avec un enfant à charge. Pour réduire cet avantage donné au concubinage, le gouvernement a plafonné à 3 000 F l'avantage procuré par cette demi-part supplémentaire. Mais, ce faisant, il touche aussi les personnes réellement seules vivant avec un ou plusieurs enfants à charge (cette limite de 3 000 F correspond à peu près pour une personne isolée à 13 000 F de revenu brut mensuel).

Deux millions de contribuables exonérés

III. — Le montant de l'abattement accordé par enfant marié rattaché au foyer est relevé et porté de 16 190 F à 18 570 F.

IV. — La décote — mécanisme d'allégement de l'impôt sur le revenu — jusqu'à présent réservée aux personnes seules bénéficie désormais à tous les contribuables dont l'impôt est inférieur à 4 400 F par an. Cette mesure importante a pour résultat d'exonérer totalement d'impôt sur le revenu deux millions de contribuables et d'alléger l'imposition de 1,8 million d'autres contribuables.

V. — Les ménages ayant quatre enfants et plus bénéficient maintenant d'une part de quotient familial pour chaque enfant à charge à partir du troisième. Cet avantage ne jouait jusqu'à présent que pour le troisième enfant à charge.

VI. — Le plafond de la déduction des frais de garde des enfants en bas âge (moins de cinq ans) est porté de 5 000 F à 10 000 F.

VII. — L'impôt sur le revenu est minoré de 3 % en 1987. Cette minoration ne vaut pas pour les contribuables dont le revenu imposable dépasse 295 000 F par part, de façon à éviter le cumul de cet avantage avec celui procuré par l'abaissement de 65 % à 58 % du taux marginal d'imposition.

Si l'on tient compte des réductions fiscales déjà accordées en 1985 et 1986 — réduction qui, pour les revenus élevés, n'était que la suppression de surtaxes exceptionnelles, — le bilan sur trois ans est le suivant : réduction de 11 % pour les contribuables dont l'impôt est inférieur ou égal à 23 280 F ; réduction comprise entre 11 % et 6 % pour ceux dont l'impôt est compris entre 23 281 F et 29 090 F (la minoration est obtenue par une décote) ; réduction de 6 % pour les contribuables dont l'impôt est compris entre 29 090 F et 34 911 F ; réduction comprise entre 6 % et 3 % pour les contribuables dont l'impôt s'étale entre 34 910 F et 41 061 F (la minoration est là encore rendue dégressive par une *décote*) ; minoration de 3 % pour les contribuables dont l'impôt est supérieur à 41 060 F, à condition, comme signalé plus haut, que le revenu imposable soit inférieur à 295 001 F.

Tous ces allégements sont calculés avant les crédits d'impôt, l'avoir fiscal, les prélèvements et retenues non libératoires. Ils ont été *pris en compte dans le calcul des* prélèvements mensuels — qui seront régularisés en fin d'année — et dans celui des acomptes provisionnels pour les personnes non mensualisées.

Art. 6. — Réduction de la taxe professionnelle

Les bases de la taxe professionnelle sont réduites de 16 % en 1987. Mais le dégrèvement de 10 % qui existait est supprimé et intégré à cette réduction qui représente au total un nouvel allégement de 5 milliards de francs de la taxe professionnelle.

Il est d'autre part prévu que pour le calcul de cet impôt en 1988 — et les années suivantes — l'augmentation de la base d'imposition sera déduite de moitié lorsqu'elle sera due à une augmentation des effectifs ou à des investissements. Cette réduction sera calculée avant les autres mesures d'allègement et notamment le 16 %.

Art. 7. — Provisions pour congés payés.

Les règles comptables et fiscales sont harmonisées.

Art. 9. — Suppression totale de la taxe sur les frais généraux le 1er janvier 1989.

La taxe sur les frais généraux du taux de *30 %* passe à *15 % en 1987* et à 10 % en 1988. Elle doit être complètement supprimée au 1er janvier 1989.

Art. 12. — Diminution de la taxe intérieure de consommation sur le fuel lourd et le gaz naturel.

La taxe est réduite et passe à 170 F la tonne pour le fuel lourd et à 0,59 F pour 100 kilowats/heure pour le gaz naturel.

Art. 14. — Imposition à la TVA des télécommunications.

Les télécommunications sont soumises à *la* TVA, taxe que les entreprises peuvent déduire. L'article 14 précise toutefois que, *« à titre temporaire et au plus tard jusqu'au 31 décembre 1991, la proportion dans laquelle le service des télécommunications déduit la taxe sur la valeur ajoutée se rapportant à ses dépenses peut être limitée par décret en Conseil d'Etat ».*

Art. 15. — Centres de gestion et associations agréées.

Les adhérents des centres de gestion et associations agréées (artisans, commerçants, professions libérales...) bénéficient — sous certaines conditions — de l'abattement de 20 % réservé aux salariés. Cet abattement sera désormais accordé pour la fraction du bénéfice qui n'excédera pas 250 000 F pour 1986 (impôts payés en 1987) et 320 000 F pour 1987 (impôts payés en 1988). Ce plafond était égal à 192 200 F pour les bénéfices de 1985.

Art. 23, 24, 25. — Mesures en faveur du logement

1. — Les personnes achetant un logement neuf comme résidence principale et ayant contracté un emprunt après le 1er juin 1986 bénéficieront d'une réduction de leur impôt sur le revenu représentant 25 % du montant des intérêts versés, cela pendant les cinq premières *annuités du remboursement*. Le montant des intérêts sur lesquels sont calculées ces réductions est plafonné à 30 000 F pour un couple marié (au lieu de 15 000 F précédemment) et à 15 000 F pour les personnes seules (sans changement). Ce plafond est majoré de 2 000 F par personne à charge, de 2 500 F pour le deuxième enfant, de 3 000 F à partir du troisième enfant.

2. — Les personnes qui achèteront, feront construire un logement neuf pour le louer ou acquerront des parts de sociétés immobilières (si le produit est exclusivement destiné à la location neuve) pourront, l'année de l'acquisition, réduire leur impôt sur le revenu d'une somme égale à 10 % de l'investissement. Cette réduction sera calculée sur un investissement plafonné annuellement à 400 000 F pour un couple marié et à 200 000 F pour une personne seule (la réduction d'impôt sera donc au maximum de 40 000 F ou de *20 000 F). Dans le cas de parts de* sociétés immobilières, le plafond de l'investissement est applicable à l'ensemble de la période.

Cet avantage ne sera accordé que si le logement est loué pendant six ans au moins. La mesure s'appliquera pour les logements acquis ou construits entre le 1er juin 1986 et le 31 décembre 1989.

3. — Les revenus fonciers tirés de la location de logements bénéficiant de la réduction d'impôt précédente seront réduits forfaitairement de 35 % — contre 15 % jusqu'à présent — pour le calcul de l'impôt. Cette réduction (qui s'ajoute à celle d'autres frais) n'avait auparavant jamais dépassé 25 %. Elle jouera pendant dix ans mais ne sera autori*sée que si le logement est loué* pendant au moins six ans comme résidence principale.

4. — Les entreprises de construction de logements (ECL) bénéficiaient jusqu'à présent d'un abattement sur leurs profits de construction si ceux-ci étaient réinvestis dans l'immobiliser (l'impôt sur les sociétés était alors ramené de *50 % à 40 %). Dans l'attente d'un* réinvestissement, ces profits pouvaient être inscrits à un compte spécial en suspension d'impôt. La loi de finances pour 1987 donne aux ECL *la* possibilité de « *sortir* » ces bénéfices et de les utiliser en dehors de la construction contre paiement d'une taxe forfaitaire de 6,5 % libératoire de l'impôt sur les sociétés, et cela sur l'ensemble des profits accumulés.

Art. 27. — Réduction des droits sur les donations-partages.

Les donations-partages effectuées à partir du 1er décembre 1986 bénéficient d'une réduction de 25 % lorsque le donateur est âgé de moins de soixante-cinq ans, et de 15 % lorsqu'il a plus de soixante-cinq ans et moins de soixante-quinze ans.

Art. 40. — Création d'une taxe sur les allumettes et les briquets.

A partir du 1er février 1987, sera pélevée une taxe sur les briquets et allumettes. Elle sera due par les fabricants et importateurs.

Art. 41. — Création d'une taxe de sûreté pour les transports aériens.

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 1988, une taxe de sûreté est due par les entreprises de transport aérien. Cette taxe, qui s'ajoute au prix demandé aux passagers, est de 5 F pour un vol à destination de l'étranger, de 3 F pour la France.

Art. 80, 81, 82. — Amélioration des garanties des contribuables.

— *L'article 80 concerne les perquisitions* effectuées en matière de douanes et de droits indirects : sauf cas de flagrant délit, elles doivent être autorisées par le président du tribunal de grande instance et doivent se dérouler sous contrôle de l'autorité judiciaire.

— *L'article 81 supprime la procédure de rectification d'office.* Désormais la reconstitution du bénéfice (BIC, BNC, BA) ou du chiffre d'affaires se fera selon une procédure contradictoire contribuable-administration. En cas de désaccord persistant, la commission départementale sera saisie. Si le contribuable ne présente ni comptabilité ni documents comptables, il devra prouver que la base d'imposition est excessive.

Le fisc doit adresser une mise en demeure avant d'engager une procédure d'évaluation d'office (BIC, *BNC, BA) ou de taxation d'office* à l'impôt sur les sociétés et de taxes assises sur les salaires. Les pénalités (mauvaise foi ou manœuvre frauduleuse) ne sont plus décidées par le vérificateur mais *« par des agents ayant au moins le grade d'inspecteur principal ».* Les rectifications de prix ou d'évaluation d'un bien ayant servi de base à la perception *des droits d'enregistrement, de la* taxe de publicité foncière ou de la TVA immobilière doivent être motivées. L'administration a toujours la charge de la preuve, quels que soient les avis rendus par les commissions saisies du litige.

— *L'article 82 modifie assez profondément la procédure de taxation d'office* d'après certains éléments du train de vie (article 168 du code général des impôts). Le seuil d'application de cette procédure est relevé à la limite supérieure de la neuvième tranche du barème de l'impôt sur le revenu soit, pour 1986, 236 040 F contre 45 000 F jusqu'à présent. Ce chiffre représente le revenu forfaitaire minimum déterminé en appliquant le barème d'évaluation. Ce revenu forfaitaire est majoré de 50 % s'il est au moins égal à deux fois la limite supérieure de la neuvième tranche, soit 472 080 F pour les revenus de 1986 et que le contribuable dispose de plus de six éléments de train de vie figurant au barème.

Le barème est modifié : les employés de maison n'y sont pris en compte qu'à partir du deuxième. Les chevaux de course, les droits de chasse, les participations et les abonnements dans les clubs de golf ne sont plus pris en compte comme éléments du train de vie. Enfin le contribuable peut contester le principe de l'imposition et apporter la preuve qu'il a financé son train de vie en utilisant son capital, des emprunts ou des revenus.

La taxation sur la base des dépenses ostensibles ou notoires est supprimée (l'article L 71 du livre des procédures fiscales est abrogé).

Art. 83. — Report en arrière des déficits.

La créance née du report en arrière d'un déficit peut être remboursée au terme d'un délai de cinq ans contre dix ans jusqu'à maintenant. Ces créances, qui s'imputent sur le paiement de l'impôt sur les sociétés, sont celles *« qui figurent au bilan des exercices clos à compter du 31 décembre 1986 ».*

Art. 88. — Déduction pour contribuables âgés et handicapés.

Les personnes âgées ou handicapées pourront déduire de leurs revenus et dans la limite de 10 000 F, les sommes versées pour l'emploi d'une aide à domicile. Cette possibilité est réservée aux contribuables de plus de soixante-dix ans, vivant sous leur toit, et aux invalides quels que soient l'âge et le lieu d'habitation. Cette mesure, qui jouera sur les revenus de 1987 (impôts 1988), est également applicable aux contribuables qui ont à charge un enfant ouvrant droit au complément de l'allocation d'éducation spéciale.

Dossier établi par ALAIN VERNHOLES

LE BUDGET POUR 1987 COMPARÉ AU PRÉCÉDENT

	LOI de finances initiale pour 1986 (en milliards de francs)	LOI de finances 1986 après deux collectifs (en milliards de francs)	LOI DE FINANCES pour 1987	
			montant (en milliards de francs)	Evolution 87/86 en %
I. — OPÉRATIONS DÉFINITIVES :				
● Dette publique et garanties	94,3	103,7	98,5	+ 4,4
● Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	662,9	675,2	677,1	+ 2,1
● Dépenses civiles en capital	78,4	95,2	67,7	− 13,7
● Budgets militaires	195,3	195,8	206,8	+ 5,9
● Dépenses des comptes d'affectation spéciale	11,8	11,6	40,9	
Total des charges à caractère définitif	1 042,7	1 081,5	1 091	+ 4,6
Total des recettes nettes (y compris recettes des C.A. spéciales)	901,6	918,4	966,2	+ 7,2
Solde des opérations définitives	− 141,1	− 163,1	− 124,8	− 11,6
II. — SOLDES DES OPÉRATIONS TEMPORAIRES	− 4,3	19,4	− 4,5	+ 4,6
III. — SOLDE GÉNÉRAL	− 145,4	− 143,7	− 129,3	− 11,1

LE BARÈME DE L'IMPOT SUR LE REVENU POUR 1987

FRACTION DU REVENU IMPOSABLE (deux parts)	TAUX (en pourcentage)
N'excédant pas 32 060 F	0
De 32 060 à 33 520 F	5
De 33 520 à 39 740 F	10
De 39 740 à 62 840 F	15
De 62 840 à 80 780 F	20
De 80 780 à 101 480 F	25
De 101 480 à 122 780 F	30
De 122 780 à 141 660 F	35
De 141 660 à 236 040 F	40
De 236 040 à 324 620 F	45
De 324 620 à 383 980 F	50
De 383 980 à 436 800 F	55
Au-delà de 436 800 F	58

Economie

Le rééchelonnement de la dette

Les négociations entre les Philippines et leurs créanciers serviront de test pour tous les pays débiteurs

Une délégation dirigée par le ministre des finances, M. Jaime Ongpin, a pris à Paris un bon départ dans la course d'obstacles financiers qu'il lui faudra franchir cette année pour assurer un minimum de mieux-être aux Philippins. Deux jours de discussions, le mardi 27 et le mercredi 28 janvier ont abouti à un engagement des pays fournisseurs d'aide jugé satisfaisant : entre 1,6 et 1,7 milliards de dollars au titre de 1987, quelque 20 % de plus que l'an dernier. Après l'octroi de deux crédits totalisant 422 millions de DTS (1), en octobre, par le Fonds monétaire international et le rééchelonnement de la dette garantie accordée par le Club de Paris la semaine dernière, M. Ongpin estime ses positions *« renforcées »* avant l'ultime et sans doute la plus rude étape de négociations test, celles qui se mènent avec les banques privées.

Pour un pays figurant dans le peloton de tête de surendettés avec un encours de 27,8 milliards de dollars, l'année a commencé sous de bons auspices. Le 22 janvier, le Club de Paris acceptait un rééchelonnement de 870 millions de dollars de dettes garanties venant à échéance entre janvier 1987 et juin 1988. Cet accord n'était certes pas aussi généreux que l'espéraient les Philippins : étalement des remboursements sur dix ans et non vingt, dont une période de grâce de cinq ans et non de sept, les conditions de ce groupe de créanciers publics paraissaient très classiques. Elles offraient malgré tout une petite satisfaction au régime Aquino : le principal a été rééchelonné dans sa totalité ainsi que 70 % des intérêts, plus que n'avait obtenu il y a un an l'équipe du président Marcos.

Désormais, le FMI, le Club de Paris et, sous l'égide de la Banque mondiale, le consortium d'aide, ont fait leur part du chemin. Les banques commerciales le feront-elles à leur tour ? Les dirigeants de Manille ont la désagréable impression de jouer les cobayes dans les difficiles discussions qui ont achoppé en novembre dernier et pourraient reprendre début février. Forts du précédent mexicain, ils avaient demandé que l'étalement de 3,6 milliards de dollars dus entre 1987 et 1992 soit assorti de taux d'intérêt très bas, 0,625 point au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres). La réponse a été à la mesure du haut-le-corps des banquiers à l'idée de voir des surendettés s'engouffrer dans la brèche ouverte par l'accord signé en octobre dernier avec le Mexique.

Instabilité politique

La City Bank a donné le ton. Déjà en première ligne sur le Mexique, la banque américaine entend lâcher un minimum de lest sur le dossier philippin. La plus lourdement engagée des 483 banques disposant de créances sur Manille, avec quelque 1,6 milliard de dollars, la City Bank dispose d'atouts de taille : elle contrôle près de 10 % des avoirs du système bancaire du pays. Sa fermeté a été d'autant plus facilement suivie par les autres créanciers que chacun sait devoir aborder avant longtemps d'autres dossiers délicats, dont ceux du Brésil et de l'Argentine.

Certes, étant donnée l'importance stratégique des Phillipines, nul n'exclut des pressions aussi fortes que discrètes de la part du secrétariat d'Etat américain pour qu'un compromis favorable à Manille soit trouvé. Washington ira-t-il aussi loin que lors de l'opération de renflouement de Mexico ? Le monde bancaire s'interroge, tout en estimant que le test philippin sera aussi un test entre Américains.

Mais de l'issue des négociations dépendent pour une large part les chances de succès du programme de relance envisagé pour la période 1987-1992 et par là même la possibilité de stabiliser un pays dont la situation politique et sociale reste pour le moins *« volatile »*, selon l'euphémisme d'un financier. Sans restructuration de dettes, les échéances auraient absorbé cette année plus de 48 % des recettes extérieures du pays. Après rééchelonnement, ce ratio pourrait retomber à quelque 30 %. Quant au déficit budgétaire, il sera contenu en-deçà du milliard de dollars si ce même service de la dette n'absorbe pas plus de 40 % des dépenses prévues.

A son actif, le gouvernement peut se prévaloir d'un assainissement réel de la situation. L'inflation, de plus de 20 % en 1985, a été ramenée à 1,5 % l'an dernier. Le déficit budgétaire a été réduit et, pour la première fois depuis 1973, le commerce extérieur a dégagé un excédent, de 17 millions de dollars. Parallèlement, les réserves monétaires étaient reconstituées et atteignent désormais 2,1 milliards de dollars, selon M. Ongpin, contre moins de 900 millions il y a un an. *« Des résultats spectaculaires, mais à quel prix ? »*, s'inquiète un expert.

Dans un pays où plus de la moitié de la population survit au-dessous du seuil de pauvreté, la croissance marginale du produit national brut, 0,13 % en 1986, recouvre une réalité préoccupante : compte tenu d'une forte croissance démographique, c'est une baisse de quelque 2,3 % du PNB par habitant que les Philippines ont connue après avoir enregistré une chute libre de 15 % en 1985. Consommation atone, chômage en hausse, baisse de 15 % des investissements et de 17,8 % des importations, l'économie a atteint un degré d'anémie intenable.

Le gouvernement escompte dès cette année un rebond de la croissance à 6 % ou 7 %. Les experts indépendants penchent plutôt pour 4 % à 5 % d'amélioration sur une base économique très affaiblie et structurellement vulnérable. Car même si les autorités monétaires laissent filer quelque peu la monnaie pour doper les exportations, l'essentiel de ces dernières est constitué de produits de base comme le sucre, le cuivre, la noix de coco ou les grumes. Parallèlement à la réforme agraire qu'elle espère reprendre sur des bases plus saines grâce à un soutien international de 500 millions de dollars, l'équipe au pouvoir à Manille est condamnée à rassurer les investisseurs étrangers pour parvenir à diversifier ses ressources.

Intéressées par le principe, les banques créancières restent sceptiques face au programme de transformation d'une part de la dette en prises de participation dans des entreprises. Certaines se refusent à « brader » leur portefeuille. Toutes estiment trop gourmande la Banque centrale : 10 % de commission sur chaque opération, même réduits à 5 % lorsqu'il s'agit de promouvoir l'agriculture ou les exportations, *« voilà qui a refroidi bien des candidats »*, assure l'un d'entre eux. Depuis août dernier, vingt projets, pour un montant de 70 millions de dollars seulement, ont reçu l'aval des autorités. Cette solution, encore peu utilisée par les pays endettés, ne saurait de toute façon constituer une panacée. le nœud du problème se situe ailleurs. Séduits par le potentiel économique et la situation géographique des Philippines, les investisseurs resteront dans l'expectative tant que le régime Aquino ne leur apportera pas cet *« élément magique »*, la stabilité politique et sociale.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 DTS (droit de tirage spécial) = 1,25 dollar.

Le Japon prolonge la limitation volontaire de ses exportations automobiles aux Etats-Unis

Le MITI (Ministère japonais de l'industrie et du commerce international) a annoncé, le 27 janvier, le maintien, à 2,3 millions d'unités, de la limitation volontaire des exportations d'automobiles japonaises vers les Etats-Unis. Cette autolimitation, qui entrera en vigueur le 1er avril 1987, est la septième du genre et se situe au même niveau qu'en 1985 et 1986 (contre 1,63 million les trois premières années et 1,85 million en 1984).

Les voitures représentent la première source du déficit des Etats-Unis avec le Japon (soit quelque 20 milliards de dollars sur un total de 51,48 milliards de dollars). Et ce, malgré l'appréciation du yen par rapport à la monnaie américaine.

Pause dans la baisse du dollar

Les cours du dollar se sont légèrement raffermis, le jeudi 29 janvier, après leur chute de la veille, qui avait atteint 2,5 % en Europe. A Paris, le billet vert est remonté à 5,97 F environ : venant de 6,07 F mardi, il était tombé à 5,92 F, au plus bas depuis le 5 mai 1982. A New-York, mercredi soir, puis à Francfort jeudi matin, il s'est redressé à un peu moins de 1,79 deutschemark, après avoir touché 1,7680 DM, tandis qu'à Tokyo on le voyait à 152 yens, contre 150,25 yens au plus bas. Mais, en fin de matinée, il retombait un peu sur l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale allemande.

Ce léger raffermissement, logique au lendemain d'un recul aussi rapide, est attribué, pour une faible part, aux interventions des banques centrales, bien timides au demeurant. La Banque du Japon a acheté de nouveau des dollars, de même que la Réserve fédérale des Etats-Unis, pour le compte de la Bundesbank, pense-t-on. En fait, la pause dans le recul du billet vert est due, essentiellement, aux rumeurs persistantes concernant la réunion prochaine du groupe des cinq pays les plus industrialisés du monde, en abréviation le G 5.

De telles rumeurs, qui firent remonter le dollar à New-York jusqu'à près de 1,80 DM, ont été démenties par tous les responsables, que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe. A Bonn, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, s'oppose à une rencontre qui n'aboutirait pas à des résultats substantiels. A Paris, M. Edouard Balladur, qui se déclare en faveur d'une réunion du G5, précise qu'il faut *« une chance raisonnable d'arriver à un accord pour améliorer la situation actuelle »*. En clair, une telle réunion ne pourra se tenir que lorsqu'un consensus sera obtenu sur une stabilisation des parités monétaires.

Or, du côté des Etats-Unis, aucun signal n'a été perçu en ce sens. Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Reagan n'a pratiquement pas parlé du dollar, sauf pour évoquer une *« coopération »* internationale. Quant à son secrétaire au Trésor, M. James Baker, il se contente de répéter que le reflux du dollar doit s'effectuer de manière *« ordonnée »*, sans vouloir fixer une parité quelconque, qui *« devra être déterminée par les marchés »*.

Les marchés estiment que le cours du billet vert pouvait tomber à 1,70 DM, voire 1,50 DM, son recul paraissant stoppé vis-à-vis du yen. En conséquence, l'ensemble des opérateurs vend des dollars, et même des yens, pour acheter du mark, dont la hausse, à terme, serait susceptible d'ébranler à nouveau la cohésion du système monétaire européen. En attendant, le franc se défend de manière assez satisfaisante, le cours du mark à Paris revenant, jeudi, à 3,3380 F, après une pointe à 3,3430 F la veille.

Il est à noter que la baisse du dollar a un effet relativement bénéfique pour la France. Selon l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE), un recul de 10 % du billet vert, tel qu'il vient de se produire en six semaines, permet d'obtenir un recul de l'inflation de 0,7 % en 1987 et de 1 % en 1988, et une amélioration de la balance commerciale : la réduction du coût des matières premières importées, en quasi-totalité facturées en dollars, est *« supérieure aux pertes en volume dues à la détérioration de la compétitivité par rapport aux produits de la zone dollar »*.

FRANÇOIS RENARD.

Marchés financiers

PARIS, 28 janvier ↓

Le dollar gâche tout... – 1,33 %

La Bourse de Paris avait bien commencé la journée, en gagnant 0,78 % à la séance du matin. Mais, au cours de *la « grande séance »*, le marché s'est retourné, au point d'enregistrer un repli de 1,33 %. « La baisse sensible du dollar fait craindre une nouvelle bagarre *monétaire »*, soufflait un professionnel, déçu par l'évolution de la tendance. La Bourse voyait derrière la chute du « billet vert », à son plus bas niveau depuis mai 1982, la volonté des Etats-Unis de laisser filer leur monnaie, au risque de disloquer le SME. Alors que le mark en profitait, les opérateurs se montraient très nerveux, préoccupés par la situation encore tendue sur le terrain des taux. Malgré la hausse de Wall Street la veille, le marché cherchait ses marques, déstabilisé par la fuite des opérateurs devant la monnaie. Les institutionnels procédaient, pour leur part, à des ajustements de position, accroissant quelque peu le recul des cours.

Parmi les valeurs les mieux orientées, figuraient Skis Rossignol, Fives Lille, Bongrain, Hachette et Navigation Mixte. En repli, on notait Maisons Phénix, La Redoute, Locafrance, Leroy Somer et Penarroya.

Sous les lambris, alors que la tendance continuait de s'infléchir, les opérateurs constataient des ventes d'étrangers. Si certains voulaient rester optimistes, en invoquant la présence d'énormes liquidités, le cœur n'y était pas.

Du côté des obligations, les cours restaient relativement soutenus, malgré la fermeté des taux. Le MATIF était de son côté en hausse ; le contrat à échéance septembre 1987 se traitait à 105,80 (+ 0,24 %).

Lingot : 80 600 F (– 300 F).
Napoléon : 521 F (– 6 F).

NEW-YORK, 28 janvier ↑

Record battu

La séance de pause de lundi n'est plus qu'un lointain souvenir pour Wall Street, qui continue à pulvériser ses records. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles, qui gagnait 43,17 points mardi, a encore progressé de 12,93 points mercredi. Après avoir évolué erratiquement dans les deux sens, il a clôturé à 2 163,38 dans un marché actif. Le volume des échanges à la Bourse de New-York a été supérieur à celui de la veille, puisqu'ont été échangés 195,92 millions de titres, contre 192,32 millions lors de la séance précédente.

Autour du Big Board, les analystes attribuaient la volatilité du marché aux opérations fixées d'avance sur ordinateur par les grandes institutions financières. Toutefois, la demande qui s'est manifestée en séance a été influencée par une nouvelle chute du dollar sur les marchés des changes. Selon les experts, une monnaie faible devrait augmenter les bénéfices des entreprises multinationales américaines.

Parmi les titres les plus échangés figuraient Bethleem Steel (2,535 millions de transactions), American Telephone (2 millions), IBM (1,995 million) et Middle South Utilities (1,957 million).

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	39 5/8	40 5/8
A.T.T.	25	25 1/4
Boeing	48 5/8	49 3/8
Chase Manhattan Bank	39 3/4	39 3/8
Du Pont de Nemours	97 3/8	98 3/8
Eastman Kodak	78 1/4	76 7/8
Exxon	81 7/8	81 3/4
Ford	74 3/4	74 5/8
General Electric	101	101 1/4
General Motor	71 1/4	71 7/8
Goodyear	46 5/8	47 7/8
I.B.M.	129 1/2	129 3/4
I.T.T.	59 1/8	60 5/8
Mobil Oil	43 3/4	43 1/4
Pfizer	67 1/2	68 3/4
Schlumberger	30 1/4	30 3/8
Texaco	38 3/4	38 3/8
U.A.L. Inc.	56	55 1/4
Union Carbide	25	25 1/8
U.S. X.	23 1/8	23 1/4
Westinghouse	63 3/4	63 3/4
Xerox Corp.	67 3/4	67 3/8

CHANGES

Dollar : 5,9350 F ↑

Le dollar s'est très légèrement redressé jeudi 29 janvier, après un raffermissement peu prononcé dû aux rumeurs, démenties, d'une réunion du groupe des Cinq. L'annonce d'un excédent commercial record en RFA a de nouveau dopé le deutschemark, toujours très ferme.

FRANCFORT	28 janv.	29 janv.
Dollar (en DM)	1,77	1,78

TOKYO	28 janv.	29 janv.
Dollar (en yens)	150,25	152

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 janv.). 8 3/8-8 1/2 %
New-York (28 janv.)... 6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	106,5	105,4
Valeurs étrangères	101	99,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	424,9	425,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	2 150,45	2 163,39

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	27 janv.	28 janv.
Industrielles	1 441,6	1 440,4
Mines d'or	322,9	331,1
Fonds d'Etat	85,37	

TOKYO

	28 janv.	29 janv.
Nikkeï	19 789,93	19 921,85
Indice général	1 723,24	1 731,73

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 janvier
Nombre de contrats : 33 252

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	106,10	106	106,05
Précédent	–	–	105,60	105,50	105,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RHONE-POULENC : PROCHAINE AUGMENTATION DE CAPITAL. – Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rhône-Poulenc se réunira à la mi-février pour autoriser le groupe à augmenter son capital dans la limite d'un montant global d'au moins 2 milliards de francs. Cette opération, dont le montant exact n'est pas encore fixé, devrait être réalisée durant la première quinzaine de mars.

DUMÉNIL-LEBLÉ PROCÉDERA A UNE DOUBLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES POUR 1 MILLIARD DE FRANCS. – Duménil-Leblé s'apprête à lever d'ici à quinze jours des fonds à hauteur de 1 milliard de francs sur les marchés financiers français et suisse. Dans un premier temps, l'établissement financier va émettre, en France, un emprunt obligataire convertible de 600 millions avec, pour chef de file, le Crédit lyonnais. La seconde tranche de 400 millions sera placée en Suisse sous la direction de Paribas-Suisse.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

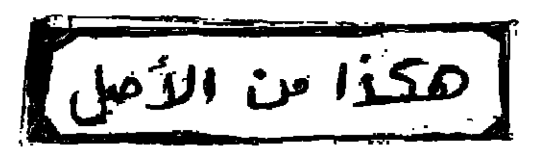
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9370	6,9400	+ 100	+ 115	+ 205	+ 235	+ 580	+ 690
$ can.	4,4356	4,4428	+ 18	+ 36	+ 44	+ 76	+ 121	+ 219
Yen (100)	3,9103	3,9148	+ 120	+ 135	+ 265	+ 290	+ 789	+ 874
DM	3,3382	3,3418	+ 103	+ 121	+ 225	+ 252	+ 648	+ 730
Florin	2,9540	2,9570	+ 62	+ 72	+ 136	+ 155	+ 423	+ 487
F.B. (100)	16,0677	16,0976	– 142	– 5	– 97	+ 113	+ 26	+ 578
F.S.	3,9659	3,9706	+ 147	+ 167	+ 316	+ 347	+ 880	+ 978
L (1 000)	4,6748	4,6889	– 105	– 48	– 178	– 100	– 544	– 371
£	9,1430	9,1535	– 197	– 156	– 405	– 336	– 1157	– 938

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
DM	4	4 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 3/8	5 5/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	9	10	8 7/8	9 1/2	8 5/16	8 13/16	7 7/8	8 3/8
F.S.	13	15	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10	10 3/4	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8
£	11	11 1/4	11	11 1/8	11	11 1/8	10 13/16	10 15/16
F. franç.	7 3/4	8 1/4	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 28 JANVIER

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1574	1576	1576	+ 0 06
4280	C.N.E. 3%	4300	4220	4320	+ 0 47
1215	B.N.P. T.P.	1220	1195	1199	- 1 71
1155	C.C.F. T.P.	1150	1145	1145	- 0 42
1146	Créd. Lyon. T.P.	1110	1107	1107	- 0 27
2884	Electricité T.P.	2865	2860	2858	- 0 25
2042	Renault T.P.	2068	2070	2073	+ 0 24
2132	Rhône-Poul. T.P.	2190	2198	2198	+ 0 37
1208	St-Gobain T.P.	1230	1215	1215	- 1 21
1255	Thomson T.P.	1272	1275	1275	+ 0 24
540	Accor	550	549	530	- 3 64
2040	Agence Havas	2060	2050	2050	- 0 49
1900	Ag. Havas C. I.	1960	1960	1980	....
710	Air Liquide	716	718	712	- 0 56
2380	Alcatel	2202	2250	2210	+ 0 36
1890	Als. Superm.	1995	2020	2020	+ 1 25
450	A.L.S.P.I.	450	409	410	- 8 89
375	Alsthom ★	366	369	357	- 2 45
2450	Arjom. Prioux	2450	2400	2391	- 2 41
480	Aussedat-Rey	512	506	500	- 2 34
1530	Aux. Entrepr. ★	1600	1590	1570	- 1 87
1160	Avions Dassault	1150	1155	1155	+ 0 43
....	BAFIP	950	900	895	- 5 79
530	Bail-Equipem.	551	531	535	- 2 90
1060	Bail-Investiss.	1060	1080	1080	....
1150	Cie Bancaire	1140	1133	1111	- 2 54
490	Bazar H.-V.	519	526	519	....
635	Béghin-Say ★	719	725	699	- 2 78
740	Berger (Ets)	824	824	830	+ 0 73
750	Bic ★	776	778	739	- 4 76
1640	B.I.S.	1636	1665	1640	+ 0 31
2600	Biscuit (Géné.)	2570	2500	2500	- 2 72
2480	Bongrain S.A.	2420	2485	2470	+ 2 07
1230	Bouygues	1290	1300	1275	- 1 16
4630	B.S.N.	4730	4740	4660	- 1 48
1250	Carnaud	1327	1348	1336	+ 0 68
3770	Carrefour	3831	3830	3755	- 1 98
2520	Casino	2599	2580	2495	- 4
2150	Casino A.D.P.	2130	2121	2165	+ 1 64
940	C.C.M.C.	1100	1170	1170	+ 6 36
1420	Cetelem	1425	1411	1385	- 2 80
2270	C.F.A.O.	2495	2455	2430	- 2 61
420	C.F.D.E.	425	421 50	421	- 0 94
1300	C.G.I.P.	1317	1342	1335	+ 1 37
1650	Chargeurs S.A.	1775	1790	1763	- 0 68
68	Chiers-Châtill.	72 80	71 25	71 25	- 2 13
785	Ciments franç.	835	839	830	- 0 60
735	Club Méditerr.	690	685	676	- 2 03
225	Codetel	226	228	226	....
390	Cofimeg	404 50	403	403	- 0 37
1480	Colas	1531	1535	1525	- 0 39
205	Compt. Entrepr.	234 50	235	235	+ 0 21
800	Compt. Mod.	848	788	788	- 7 08
1250	Créd. Foncier	1315	1300	1300	- 1 14
620	Crédit F. Imm.	675	670	661	- 2 07
1490	Crédit Nat. ★	1520	1520	1520	....
345	Crouzet ★	350	348	350	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2380	Damart S.A.	2393	2379	2350	- 1 80
475	Darty ★	498	494	487	- 2 20
265	Dév. P.d.C. (Li)	266	265	265	- 0 38
670	D.M.C.	703	668	672	- 4 41
2600	Docks France ★	2788	2799	2701	- 3 12
2100	Dumez ★	2169	2200	2111	- 2 67
1370	Eaux (Gén.)	1449	1459	1435	- 0 97
2820	Ecco ★	2825	2830	2851	+ 0 92
1080	Electro-Finan.	1129	1125	1101	- 2 48
340	Elf-Aquitaine	340	347 20	347	+ 2 06
300	– (certific.)	317	311	310	- 2 21
3240	Epeda-B-Faure	3180	3150	3150	- 0 94
3730	Essilor	3730	3690	3660	- 1 88
480	Esso S.A.F. ★	468	469 70	475	+ 1 49
3040	Eurafrance	3120	3100	3100	- 0 64
1480	Eurocom ★	1450	1481	1480	+ 2 06
2880	Euromarché	3005	3006	3000	- 0 17
930	Europe n° 1 ★	940	941	948	+ 0 85
1670	Facom	1801	1805	1815	+ 0 77
1300	Fichet-bauche	1295	1195	1195	- 7 72
255	Finextel	256 80	255 80	255 80	- 0 39
197	Fives-Lille	225	235 50	230	+ 2 22
325	Francarep	329	325	325	- 1 22
1400	Fromageries Bel	1408	1354	1354	- 3 84
995	Gal. Lafayette	959	952	943	- 1 67
410	Gascogne	445	449	449	+ 0 90
320	Géophysique	332	330	330	- 0 60
2020	Gerland	2210	2240	2240	+ 1 36
540	GTM-Entrepose	569	545	540	- 5 10
800	Guyenne-Gas. ★	835	835	820	- 1 79
2940	Hachette ★	3115	3140	3130	+ 0 48
750	Hénin (La)	773	763	763	- 1 29
101	Imétal	103 60	103	99	- 4 44
500	Imm. Plaine-M.	523	518	506	- 3 25
4370	Inst. Mérieux	4580	4590	4590	+ 0 22
865	Interbail	870	870	870	....
1510	Intertechnique	1580	1565	1555	- 1 58
1520	J. Lefebvre	1635	1620	1580	- 3 36
2020	Lab. Bellon	2025	2020	2020	- 0 25
1420	Lafarge-Coppée	1511	1536	1499	- 0 79
1640	Lebon	1620	1650	1640	+ 1 23
5250	Legrand	5770	5700	5600	- 2 95
1490	Lesieur	1655	1610	1610	- 2 72
950	Locabail Immob.	945	940	940	- 0 53
740	Locafrance	758	720	720	- 5 01
1070	Locindus	1074	1070	1070	- 0 37
1100	L. Vuitton S.A ★	1139	1140	1110	- 2 54
780	Luchaire	751	751	751	....
1460	Lyonn. Eaux ★	1480	1475	1455	- 1 68
185	Mais. Phénix	190	182	182	- 4 21
630	Majorette (Ly)	640	641	639	- 0 16
76	Manurhin	78	82	82	+ 5 13
460	Mar. Wendel	482	473	469	- 2 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1600	Martell	1580	1640	1621	+ 2 59
2310	Matra	2390	2390	2360	- 1 26
2480	Merlin-Gerin ★	2599	2590	2570	- 1 11
3060	Michelin	3120	3030	3025	- 3 04
1700	Midi (Cie)	1730	1705	1690	- 2 31
480	Midland Bk S.A.	488	489	480	- 1 71
595	Min. Salsig. (Ns)	599	600	600	+ 0 17
59	M.M. Penarroya	67 50	67	56 50	- 1 74
2200	Moët-Hennessy	2330	2321	2280	- 2 15
955	Mot. Leroy-S ★	962	961	930	- 3 32
104	Moulinex	102 30	102 10	100 40	- 1 85
1070	Navig. Mixtes	1105	1130	1116	+ 1
197	Nord-Est	203 50	204	202	- 0 74
505	Nordon (Ny)	520	514	514	- 1 15
585	Nouvelles Gal.	625	621	610	- 2 40
1160	Occident. (Gén.)	1260	1279	1255	- 0 40
1560	Omn.F.Paris	1490	1560	1560	+ 4 70
172	Olida-Caby	172	168	168	- 2 33
520	Opfi-Paribas	547	549	543	- 0 73
3930	Oréal (L')	4017	4000	3950	- 1 67
875	Paris-Réesc. ★	880	875	859	- 2 38
1420	Pechelbronn ★	1482	1510	1470	- 0 80
1420	Penhoet	1440	1435	1440	....
1040	Pernod-Ricard	1040	1054	1040	....
155	Pétroles B.P.	153	150 50	150 50	- 1 63
1260	Peugeot S.A.	1323	1324	1281	- 3 17
35	Poclain	38 50	39 95	39 95	+ 3 77
1850	Poliet	1845	1850	1835	- 0 54
880	P.M. Labinal	895	880	875	- 2 23
2890	Presses Cité	3140	3120	3100	- 1 27
1560	Prétabail Sic.	1550	1559	1540	- 0 64
610	Primagaz	627	626	626	- 0 16
556	Printemps★	575	575	561	- 2 43
2500	Promodès	2565	2580	2550	- 0 58
295	Prouvost S.A ★	293	293	291 60	- 0 47
1140	Radiotechn.	1196	1170	1140	- 4 68
147	Raff. Dist. Total	148	149 80	147	- 0 68
3050	Redoute (La) ★	3078	3020	2965	- 3 67
280	Robur financière	309	310	316	+ 2 27
1580	Roussel-Uclaf	1620	1620	1620	....
1140	Roussel-C.N.I.	1222	1210	1201	- 1 72
5360	R. Impériale (Ly)	5490	5510	5510	+ 0 36
260	Sade	265	265	265	....
3680	Sagem	3680	3656	3656	- 0 65
380	Saint-Gobain	377 80	385	385	+ 1 91
955	St-Louis B.	1074	1069	1040	- 3 17
1940	Salomon	1995	1995	1995	....
1380	Salvepar	1380	1380	1380	....
830	Sanofi	840	835	830	- 1 19
505	S.A.T.	518	514	513	- 0 97
960	Saupiquet (Ns)	960	895	895	- 6 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
580	Schneider ★	586	584	585	- 0 17
105	S.C.O.A.	110 10	107 50	106 20	- 3 54
600	S.C.R.E.G.	605	607	598	- 1 16
810	Seb ★	835	822	821	- 1 67
470	Sefimeg	480	480	480	....
1850	S.F.I.M.	1853	1840	1839	- 0 78
102	S.G.E.	99 90	100	94 80	- 5 10
830	Sign. Ent. El. ★	838	835	826	- 1 88
1020	Silic	1088	1080	1080	- 0 74
620	Simco-U.P.H. ★	622	621	621	- 0 16
340	Simnor (Li)	340	340	340	....
1450	Skis Rossignol	1523	1540	1560	+ 2 42
845	Siminco	851	846	846	- 0 59
225	Sodero (Ns)	234	238	238	+ 1 71
2470	Sodexho	2530	2520	2510	- 0 79
415	Sogerap	416	410	410	- 1 44
1750	Somm-Allib. ★	1739	1700	1680	- 3 39
800	Source Perrier	805	808	807	+ 0 25
1380	Sovac ★	1381	1404	1355	- 1 88
775	Spie-Batignol.	780	780	780	....
800	Strafor	852	852	852	....
405	Synthelabo ★	411	411	408	- 0 72
645	Talcs Luzenac	650	650	637	- 2
3450	Tél. Elect.	3475	3420	3420	- 1 58
1600	Thomson-C.S.F.	1606	1618	1590	- 0 83
440	Total (CFP)	452	454 90	453 50	+ 0 33
99	– (certific.)	100 10	99	98 50	- 1 60
2290	T.R.T.	2350	2350	2330	- 0 85
910	U.F.B.	939	900	910	- 3 09
1470	U.I.C.	1550	1510	1500	- 3 23
620	U.I.F.	635	636	637	+ 0 31
1030	U.I.S.	1025	1030	1031	+ 0 59
570	U.C.B. ★	589	595	570	- 3 22
850	Unibail	869	849	855	- 1 61
515	Valéo	518	520	519	+ 0 19
101	Vallourec	102	98	97	- 4 90
4500	V. Clicquot-P.	4500	4600	4600	+ 2 22
685	Via Banque	733	730	712	- 2 86
855	Elf-Gabon	875	880	877	+ 0 23
86	Amax Inc.	87 90	85	85	- 3 30
420	Amer. Express	417 50	421	421	+ 0 84
163	Amer. Teleph.	164 20	158	158	- 3 78
102	Anglo Amer. C.	103	102	102	- 0 97
485	Amgold	495	502	512	+ 3 43
840	BASF (Akt)	849	813	813	- 4 24
970	Bayer	952	895	895	- 5 99
120	Buffelsfont.	121 50	121 20	120 50	- 0 82
240	Chase Manh.	243 80	241	241	- 1 15
235	Cie Pétr. Imp.	247	242	243	- 1 62
56	De Beers	57 80	57 50	57 60	- 0 35
2620	Deutsche Bank	2531	2465	2475	- 2 21
54	Dome Mines	55 10	55 20	55 60	+ 0 91
1310	Dresdner Bank	1268	1214	1216	- 4 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
107	Driefontein Cld	111	112 20	112 20	+ 1 08
580	Du Pont-Nem.	588	584	584	- 0 68
455	Eastman Kodak	458 80	457 80	458	- 0 17
41	East Rand	43 40	43 75	43 90	+ 1 15
270	Electrolux	267 90	262	261 20	- 2 50
183	Ericsson	181 40	177 40	177 40	- 2 21
475	Exxon Corp.	489 50	481	483	- 1 33
435	Ford Motors	452	443	443	- 1 99
79	Freegold	79 45	80 60	81	+ 1 95
85	Gencor	87 10	85 10	85 60	- 1 72
590	Gén. Electr.	609	609	609	....
540	Gén. Belgique	538	534	534	- 0 74
425	Gen. Motors	429 50	427	427	- 0 58
68	Goldfields	71 30	71	71	- 0 42
44	Gd Metropolitain	44 10	43 30	43 30	- 1 81
73	Harmony	72 90	74	73 80	+ 1 23
40	Hitachi	40 50	38 70	38 80	- 4 20
840	Hoechst Akt.	829	786	780	- 5 91
113	Imp. Chemical	114 50	115	114 90	+ 0 35
78	Inco. Limited	80	79 70	79 70	- 0 38
745	IBM	775	776	775	....
355	ITT	359	355	355	- 1 11
151	Ito-Yokado	152 10	147 40	147 40	- 3 09
75	Matsushita	76	71 80	71 30	- 6 18
820	Merck	812	814	814	+ 0 25
780	Minnesota M.	790	789	785	- 0 63
260	Mobil Corp.	258 80	257	257	- 0 62
550	Morgan J.P.	559	559	557	- 0 36
38380	Nestlé	38200	36100	36100	- 5 50
119	Norsk Hydro	121	120	119 10	- 1 57
200	Ofsil	202	201	203	+ 0 50
1500	Petrofina	1515	1525	1525	+ 0 66
500	Philip Morris	506	510	509	+ 0 59
133	Philips	131	128 30	128 30	- 2 06
500	Quilmès	484	474	478	- 1 24
626	Randfontein	605	612	611	+ 0 99
820	Royal Dutch	642	643	643	+ 0 16
68	Rio Tinto Zinc	68 65	67 90	69 50	+ 1 24
86	St Helena Co	85 50	88	88	+ 2 92
225	Schlumberger	221	218	218	- 1 36
97	Shell transp.	100 20	98 70	98 70	- 1 50
2370	Siemens A.G.	2299	2179	2185	- 4 96
125	Sony	126 90	121 90	121 90	- 3 94
136	T.D.K.	128 60	125	125	- 2 80
24	Toshiba Corp.	26 40	25 10	25 30	- 4 17
1520	Unilever	1520	1495	1500	- 1 32
305	Unit. Techn.	295 90	293 80	293 50	- 0 81
550	Vaal Reefs	570	575	576	+ 1 05
270	Volvo	252	250	247	- 1 98
255	West Deep	256	250 90	252	- 1 56
406	Xerox Corp.	410 50	407 10	407 10	- 0 83
1 11	Zambia Corp.	1 12	1 11	1 14	+ 1 79

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7910	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	6 052
9,80 % 78/93	101 75	5 397
10,80 % 79/94	104 50	4 360
13,25 % 80/90	105 90	8 712
13,80 % 80/87	103 10	3 970
13,80 % 81/89	108 22	0 629
16,75 % 81/87	104 23	6 471
16,20 % 82/90	117 40	0 710
16 % juin 82	119	10,269
14,60 % fév. 83	117 80	12 880
13,40 % déc. 83	121	1 432
12,20 % oct. 84	113 20	3 777
11 % fév. 85	114	10 307
10,26 % mars 86	108 90	9 079
ORT 12,75 % 83	1896	..
OAT 10 % 2000	107 40	8 767
OAT 9,90 % 1997	105 90	1 275
OAT 9,80 % 1996	105 25	9 773
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	101 10	0 630
CNB Paribas	101 30	0 630
CNB Suez	101 50	0 630
CNI janv. 82	101 10	0 630
PTT 11,20% 85	109 50	1 796
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108	6 805
CNT 9% 86	98 80	6 591
CRH 10,90% déc. 85	....	0 806

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	740	748
Agache (Sté. Fin.)	1480	1485
A.G.F. (St Cent.)	825	825
André Roudière	279 90	281 10
Applic. Hydraul.	808	800
Arbel	205	198
Astorg	293	298
Avenir Publicité	1900	1940
Bain C. Monaco	430	448
Banque Hypoth. Eur.	440	....
Béghin-Say (C.I.)	468	480
B.G.L.	435	417 60
Blanzy-Ouest	544	547
B.N.P. CI	472	474
B.N.P. Intercontin.	375	389
Bénédictine	4000	4075
Bon-Marché	800	804
Calif	870	880
Cambodge	526	....
C.A.M.E.	375 60	375
Campenon Bern.	681	682
Carbone-Lorraine	725	725
C.E.G.Frig.	500	490
Cerean. Blanzy	3600	3624
Cacaoret (Ny)	230	227 10
Cerabati	72	78 60 d
CERUS	785	787
Chambourcy (M.)	935	1021 d
Champex (Ny)	147	147
C.I.C. (Financ. de)	266	269
C.I. Maritime	470	480
Cima-Sintra	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciram (B)	670	660 o
Clause	1120	1165
Cofradel (Ly)	1888	1961
Cogifi	531	540
Comiphos	569	570
Cie Industrielle	3510	3533
Comp. Lyon-Alem.	718	729
Concorde (La)	1130	1115
C.M.P.	22 50	23 40
Crédit (C.F.B.)	862	865
Créd. Gén. Ind.	985	998
Crédit Lyonnais C.I	860	860
Cr. Universel (Cie)	750	750
Crédital	189	....
Darblay S.A.	513	533
Darty Act. d. p.	395	397
De Dietrich	2200	2200
Delalande S.A.	1230	1230
Delmas-Vielj. (Fin.)	1100	1090
Didot-Bottin	625	....
Eaux Bass. Vichy	1580	....
Eaux Vittel	2030	2089
Economats Centre	580	600 d
Electro-Banque	455	450
Elf-Antargaz	490	480
E.L.M. Leblanc	945	950
Emaill-Bretagne	279	279
Entrepôts Paris	600	595
Epargne (B)	2851	2851
Europ. Accumul.	92	89
Eternit	2725	2640
Exor	4205	4205
Finalens	240	240
FIPP	450	450
Fnac	1150	1195
Foncière (Cie)	675	675
Fonc. Lyonnaise	4400	4330
Foncina	612	605
Forinter	1150	1130
Fougerolle	380	380
France I.A.R.D.	332 40	345 70 d
France (La)	7880	7900
From. Paul Renard	597	558 o
GAN	1049	1033
Gaumont	454	472 d
Gaz et Eaux	2400	2360
Gévelot	500	562
Gr. Fin. Constr.	560	565
Gds Moul. Paris	340 10	345
Groupe Victoire	3680	3580
G. Transp. Ind.	650	650
Hutchinson	1184	1199
Immindo S.A.	619	620
Immévest	366	365
Immobail	525	540
Immobanque	901	893
Immob. Marseille	9080	8700
Immofice	574	575
Invest. (Sté Cent.)	3410	3380
Jaeger	215	215
Lafitte-Bail	580	580
Lambert Frères	185	176 80 d
Lille-Bonnières	1108	1100
Loca-Expansion	361	362
Locafinancière	465	470
Locatel	433	....
Louvre (Sté)	1910	1881
Machines Bull	45	44
Magasins Uniprix	179	180
Magnant S.A.	179	....
Maritime Part.	351	356 40
Métal Déployé	490	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	....	....
Mors	231	230
Naval Worms	101	104
Navig. (Nat. de)	208	....
OPB Paribas	475	485
Optorg	229	230
Oriel (L') C.I.	3100	3110
Origny-Desvroise	1101	1135
Palais Nouveauté	910	900
Paribas-CIP	864	....
Paris France	320	320
Paris-Orléans	368	378
Part. Fin. Gest. Im.	1690	1670
Pathé-Cinéma	790	771
Pechiney (cert. inv.)	214 20	216 50
Piles Wonder	805	811
Piper-Heidsieck	1300	1271
P.L.M.	229	228
Porcher	440	445
Providence S.A.	1660	1651
Publicis	2380	2400
Raff. Souf. R.	170	173 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	375	373
Ricqlès-Zan	236	235
Rochefortaise S.A.	206	210
Rochette-Cenpa	129 80	129 80
Rosario (Fin.)	405	417
Rougier et Fils	115	123 20 d
Sacer	453 60	588
SAFAA	1133	1129
Safic-Alcan	960	960
SAFT	1420	1515
Saga	500	488
St-Gobain C.I.	380	375
Salins du Midi	570	561
Santa-Fé	169 80	169 50
Satam	143	145
Saulnes	65	66
Saunier-Duval	88 30	91 90
Savoisienne (M)	178	178
SCAC	740	750
Senelle Maubeuge	518	518
S.E.P. (M)	230	230
Serv. Equip. Véh.	112 50	119 80
S.H.E.F.	190	216 d
Sicli	270	278 50
Sicotel	425	420
Sinvim	286 10	285
Siph (Plant. Hévéas)	380	347
Sté Générale-CIP	1200	1200
Sofal financière	2275	2320
Sofio	330	....
Soficomi	865	865
S.O.F.I.P. (M)	215	198 20 o
Sofragi	1135	1136
Soudure Autog.	421	484 50
Sovabail	840	871
Speichim	36 30	34 80
S.P.I.	750	760
Suez (Fin. de)-CIP	1306	1320
Stemi	675	652
Taittinger	2250	2320
Testut-Aequitas	379	318 70 o
Tour Eiffel	515	549
Ulmer S.M.D.	551	562
U.A.P.	2600	2551
U.T.A.	2350	2385
Vicat	845	1011 d
Viniprix	1650	1650
Virax	229 40	....
Waterman S.A.	583	570
Brass. du Maroc	135	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1000	....
Akzo	403	391
Alcan Alum.	192	200
Algemeine Bank	1490	1495
American Brands	305	300
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	150	155 50
Bco Pop Espanol	415	427
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1200	....
B. Régl. Internat.	39740	39550
Br. Lambert	618	620
Canadian-Pacific	88 20	87 c
CIR	38	38
Commerzbank	980	970
Dart. and Kraft	305	306
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	418 80	426
Gén. Belgique	538	534
Gevaert	920	....
Glaxo	115 80	115 80
Goodyear	288 80	285
Grace and Co	329	332
Gulf Canada Corp.	95	100
Honeywell Inc.	383	375
I.C. Industries	160	155
Johannesburg	700	....
Kubota	16	15 90
Latonia	280	280
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	58 50	56 50
Mineral-Ressourc.	60	63 60
Nixdorf	2480	2450
Noranda	105 10	105 10
Olivetti	30 10	31
Pakhoed Holding	195	194 10
Pfizer Inc.	410	415
Procter Gamble	531	532
Ricoh Cy Ltd	35	33 80
Rolinco	248 10	246 50
Robeco	281 80	281
Rodamco	409	414
Saipem	22	22
Shell fr. (port.)	97	....
S.K.F. Aktiebolag	290 50	....
Steel Cy of Can.	91	....
Tenneco	258	....
Thorn EMI	53	53 90
Toray indust. inc	24 20	23 75
Vieille Montagne	815	780
Wagons-Lits	910	926
West Rand	19 60	20 70
Hors-cote		
Amrep	7 50	8 10
Calciphos	1200	1218
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Copanex	489 50	486
Dubois Inv. (Casto.)	903	901
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1100	....
Révillon	322	510
Rorento N.V.	148	147 60
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	222	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1304	1304	Devanlay	2453	2453	Molex	346	329
Alain Manoukian	1055	1025	Deville	996	1000	Navale-Delmas	785	790
Amystel	518	518	Drouot-Assurances	558	550	Olivetti-Logabax	446	451
B.I.C.M.	650	652	Drouot-Obl. convert.	3550	....	Ouv. Gest. Fin.	540	540
B.I.P.	1235	1235	Editions Belfond	294 90	293 80	Patemelle-R.D.	3380	3340
Bolloré Technologies	1180	1195	Elect. S. Dassault	855	850	Petit Bateau	257	248
Buitoni	659	669	Expand	684	685	Petrofigaz	518	530
Cables de Lyon	1228	1230	Filipacchi	1062	1050	Razel	1420	1449
Calberson	820	820	Guiraud	685	689	St-Gobain Emballage	1265	1260
Cardif	3024	3010	Guy Degrenne	945	940	St-Honoré Matignon	248	247 50
Cap Gemini Sogeti	2361	2360	I.C.C.	263	262 50	S.C.G.P.M.	319	294
C.D.M.E.	970	980	IN Informatique	316	312	Sama-Metra	1310	1350
C. Equip. Elect.	318	318	Le gd livre du mois	315	327 60	S.E.P.	1400	1350
C.E.G.I.D.	2640	2530	Loca-Investissement	350	350	S.E.P.R.	1800	1872
C.E.P.-Communication	1340	1390	Locamic	....	....	S.M.T. Goupil	298	299
C.G.I. Informatique	940	945	Marsatan	615	620	Sodinforg	1160	1232 d
C. Occid. Forestière	230	236	Merlin Immobilier	455	460	Sofibus	280	282 70
Delta	205	205	Métallurg. Minière	169 90	169 90	Supra	1355	1361
Dauphin O.T.A.	3220	3349 d	M.M.B.	773	780	Valeurs de France	380	380

SICAV (sélection) — 28/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	812 58	792 76 ◆
Actions France	486 36	469 78
Actions sélectives	825 83	803 21
Audificandi	864 37	840 36
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1188 23	1159 25
A.G.F. 5000	596 42	581 87
A.G.F. ECU	1150 62	1139 13
A.G.F. Interfonds	455 01	443 91
A.G.F. OBLIG.	1139 86	1134 19
Agfimo	683 18	668 50
Altefi	222 86	214 82
A.L.T.O.	203 69	196 33
Amei-Gan	5427 83	5181 70
America-Valor	749 93	715 92
Amérique Gestion	376 89	359 80
Amplitude	556 35	540 15
Arbitrages court terme	5226 90	5216 46
Argonautes	408 89	390 43
Associc	1125 40	1125 40
Aurecic	1328 27	1289 58
Axa Europe	105 84	101 04
Axa Investissements	109 43	104 47
Bourse-Investis.	494 96	472 52
Bred Associations	2583 10	2575 37
Bred International	94 15	92 30
Capital Plus	1651 17	1651 17
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	862 03	822 94
Convertimmo	401 11	385 69
Cortal court terme	12299 65	12299 65
Conexa	954 52	911 24
Credinter	470 68	456 97
Croiss. Finance	284 62	272 85
Croiss. Mercure	2534 83	2461
Croiss. Immobil.	659 96	630 03
Croiss. Prestige	364 23	347 71
Démeter	12861 29	12861 29
Drouot-France	680 63	649 77
Drouot-Investiss.	1077 33	1028 48
Drouot-Sécurité	256 81	245 16
Drouot-Sélection	144 42	137 87
Ecucic	1165 74	1138 66
Elicoop Sicav	11179 91	11179 91
Eli-Valeurs	9808 68	9569 44
Energie	266 27	254 20
Eparcic	2853 50	2847 80
Eparcourt Sicav	4057 38	4047 26
Epargne Associations	25090 39	25042 83
Epargne-Capital	7891 86	7784 02
Epargne-Croiss.	1473 20	1433 77
Epargne-Industr.	811 82	775 01
Epargne-Inter	632 66	615 73
Epargne J	50638	50639
Epargne-Long-Terme	1775 49	1727 97
Epargne-Oblig.	201 23	195 84
Epargne-Unie	1267 65	1210 17
Epargne-Valeur	431 82	420 26
Eparoblig	1233 52	1231 06
Eurocic	9410 39	9271 31
Euro-Croissance	556 97	540 75 ◆
Eurodyn	1100 68	1064 49
Francière Plus	27015 02	26747 54
Finord Placement	63027 84	62839 32
Fiord Trimestriel	1133 32	1116 57
Fiord Valorisation	13196 43	12937 68
Foncicav (div. par 10)	10363 04	10367 86
Foncier Investiss.	1187 86	1139 47
Foncival	280 26	267 55 ◆
France Eco Plus	10383 63	10260 82
France-Gan	5919 40	5850 98
France-Garantie	318 16	317 52 ◆
France-Investiss.	546 51	521 73 ◆
France-Net	124 46	123 23
France-Obligations	468 68	461 96
Francic	423 76	411 42
Francic Régions	1057 84	1027 03

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1309 10	1309 10 ◆
Fructicapi	302 85	288 37
Fructidor	255 78	252 ◆
Fructifrance	852 84	832 04 ◆
Fructivar	80544 53	80343 87 ◆
Fructi ECU	677 28	568 75
Fructi-Première	12135 15	11955 81 ◆
Futuroblig	1101 69	1100 48
Gestilion	59646 32	59439 57
Gestion Associations	151 33	148
Gestion Mobilière	728 58	693 63
Gest. Rendement	503 82	480 97
Gest. Sél. France	803 61	767 17
Haussmann Associat.	1273 77	1273 77
Haussmann court terme	1156 50	1156 50
Haussmann Epargne	1370 44	1370 44
Haussmann Europe	2017 23	1944 32
Haussmann France	1097 89	1058 21
Haussmann Oblicroiss.	1303 44	1303 44
Haussmann Obligation	1554 91	1496 71
Horizon	1267 98	1231 03
I.M.S.I.	632 55	603 87
Indo-Suez Valeurs	770 35	736 42
Ind. française	13029 62	12774 14
Interoblig.	11683 89	11215 28
Intersélect France	477 50	455 85
Intervaleurs Indust.	698 72	667 04
Invest. net	14069 46	14041 38
Invest. Obligataire	17395 25	17360 53
Japacic	165 72	160 89 ◆
Jeune épargne	238 24	234 72
Laffitte-Amérique	261 99	250 11
Laffitte-cr-terme	60355 84	60355 84
Laffitte-Expansion	844 97	806 65
Laffitte-France	358 58	342 32
Laffitte-Immobilière	264 40	252 41
Laffitte-Japon	316	301 87
Laffitte-Oblig.	147 86	141 15
Laffitte-Placements	63402 49	63402 49
Laffitte-Rend.	216 22	206 42
Laffitte-Tokyo	1185 20	1131 48
Lion-Associations	10959 21	10959 21
Lion-Institutionnels	22798 64	22741 79
Lionplus	72817 51	72096 54
Livret portefeuille	825 61	807 39
Méditerranée	178 22	170 14
Mondiale Investissem.	467 62	446 42
Monecic	5780 11	5780 11
Moné J.	52412 97	52412 97
Monétafitte	255009 88	255009 88
Multi-Obligations	423 90	404 68
Mutuelle Unie Sél.	181	163 70
Natio-Assoc.	6393	6380 24
Natio-Epargne	13848 80	13709 70
Natio-Immobilier	1055 16	1026 82
Natio-Inter.	1122 51	1082 47
Natio-Obligations	549 40	534 70
Natio-Patrimoine	1361 38	1324 94
Natio-Placements	61633 85	61633 85
Natio-Revenu	1097 52	1076 76
Natio-Sécurité	63811 67	63811 67
Natio-Valeurs	779 33	757 50
Nippon-Gan	5189 97	4864 63
Nord-Sud Développ.	1223 86	1221 52
Oblicic Régions	1019 43	1004 36
Oblicoop Sicav	1440 87	1412 72
Oblifion	1073 58	1044 85
Optimavalor	664 18	634 04
Options et Rendement	51454 33	50893 92
Orient-Gestion	172 27	164 46
Paramérique	535	510 74
Paneurope	842 82	804 60
Paribas Epargne	15405 22	15374 47
Paribas France	104 35	100 05
Paribas Gestion	622 38	597 01

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	103 55	99 33
Parnasse-Valor	1129 96	1128 83 ◆
Patrimoine-Retraite	1644 02	1611 78 ◆
Phénix Placements	287 52	268 19
Pierre Investiss.	759 25	724 82
Placement A	1054 06	1054 06
Placement crt-terme	70612 69	70612 69
Placement J	54628 32	54628 32
Placement Premier	50101 40	50101 40
Première Obligations	10249 10	10187 97
Priv'Association	22352 48	22352 48
Province Investiss.	598 77	572 57
Quartz	111 56	108 80
Rentacic	167 23	164 76
Revenus Trimestriels	5934 35	5875 59
Revenu Vert	1170 20	1169 03
Ravil Plus	1051 79	1004 10 ◆
St-Honoré Assoc.	13633 48	13655 63
St-Honoré Bio-aliment.	790 52	764 67
St-Honoré Pacifique	538 75	514 32
St-Honoré P.M.E.	470 21	448 89
St-Honoré Réal	11348 67	11304 45
St-Honoré Rendement	12130 81	12070 46
St-Honoré Technol.	760 81	726 31
St-Honoré Valor	12307 68	12210
Sécuricic	11063 31	11052 28
Sécur. Mobilière	397 83	379 79
Sécuri Taux	10102 61	10102 61
Sél. court terme	12357 83	12265 84
Sicavdan (Credan BP)	769 84	748 61
Sicav-Associations	1376 76	1374 70
S.F.I. fr. et étr.	607 85	580 15
Sicavimmo	816 89	779 94
Sicav 5000	373 99	363 98
Silvafrance	582 36	555 77
Silvam	424 44	413 08
Silvarente	222 61	216 85
Silvinter	400 76	380 03
S.I.-Est	1284 42	1226 18
S.I.G.	893 03	852 14
S.M.I.	1247 22	1210 89
Sobinvest	541 45	519 38
Sogepargne	381 53	367 74
Sogenec	61810 66	60301 51
Sogevar	1060 80	1012 70
Soginter	1278 48	1220 49
Soleil Investiss.	472 85	461 41
Technocic	1164 43	1130 51
Techno-Gan	5642 35	5386 49
U.A.P. Investiss.	405 23	390 58
Uni-Associations	108 74	108 74
Unifrance	497 49	474 93
Unifoncier	1365 34	1303 43
Uni-Garantie	1308 66	1282 97
Unigestion	910 78	869 48
Uni-Japon	1424 23	1359 65
Uni-Régions	3114 27	2973 05
Univente	2294 67	2219 22
Uniser	172 35	172 35
Univers-Obligations	1580 32	1529 39
Valorem	520 39	507 69 ◆
Valoblig	59518 59	58829 30
Valorg	1498 21	1466 74 ◆
Valrexi	78234 59	78186 48

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	245	....
Pernod Ricard	....	....
Total	5 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 073	5 925	5 700	6 300
ECU	6 883	6 879	....	....
Allemagne (100 DM)	333 840	334 380	324	342
Belgique (100 F)	16 099	16 114	15 400	16 250
Pays Bas (100 fl.)	296 200	296 350	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 950	88 180	84 500	91
Norvège (100 k)	86 180	85 720	83 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 289	9 148	8 900	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 575	4 515	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 694	4 687	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 700	398 750	386	406
Suède (100 krs)	93 300	92 400	90	95 500
Autriche (100 sch)	47 430	47 500	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 724	4 672	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 312	4 280	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 500	4 415	4 250	4 700
Japon (100 yens)	3 990	3 929	3 800	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	80200	80000
Or fin (en lingot)	80900	80600
Pièce française (20 fr)	527	521
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	554	566
Pièce latine (20 fr)	473	485
Souverain	604	595
Pièce de 20 dollars	3055	3005
Pièce de 10 dollars	1597 50	1552 50
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3235	3200
Pièce de 10 florins	502	498
Or Londres	408 70	416 50
Or Zurich	410 50	416 60
Or Hongkong	410 20	414 85
Argent Londres	5 82	.....

Le Monde

Tête-à-tête Barre-Léotard un vendredi 13

MM. Raymond Barre et François Léotard se rencontreront le 13 février. La date vient d'être arrêtée (dans la plus grande discrétion) par les deux entourages : MM. Raymond Barre et François Léotard vont enfin pouvoir déjeuner ensemble, l'idée était dans l'air depuis plusieurs semaines. Ils étaient l'un et l'autre prêts à passer à table juste avant Noël. Mais l'homme chargé de l'intendance, M. Michel Poniatowski s'était malencontreusement emmêlé dans les feuilles de son agenda. Ce n'aura donc été que partie remise.

Un échange de lettres, quelques coups de téléphone, rendez-vous est pris pour le vendredi 13..., en espérant que cette date portera chance à toute la majorité ! Deux jours plus tôt, M. Valéry Giscard d'Estaing se sera produit à « L'heure de vérité », et, la veille, M. Léotard sera passé à Lyon à la tête de sa bande pour le deuxième « forum républicain ».

Ce déjeuner en tête à tête est une première. Certes, les deux hommes ont déjà partagé le même repas. La dernière fois, c'était le 30 septembre 1986 à Nancy au cours des journées parlementaires de l'UDF, où avaient été conviés tous les grands chefs de la maison.

Ils se sont aussi souvent croisés. La dernière fois, c'était le 17 décembre dernier, lors d'une réception de fin de session parlementaire à l'Assemblée nationale chez M. Jean-Claude Gaudin. Ce soir-là, devant un petit parterre de journalistes amusés, M. Léotard avait rappelé au professeur Barre qu'il avait été jadis l'un de ses élèves à Sciences-Po. « *Sans blague !* », avait pouffé le député de Lyon. Et chacun de convenir à la cantonade que tous deux auraient décidément beaucoup de choses à se raconter. Ils pourront commencer dans quinze jours à le faire en toute intimité. Et gageons qu'ils ne se contenteront point d'évoquer le passé...

D. C.

Au Liban sud

Les Palestiniens ont commencé à se retirer de Magdouché

Le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, a affirmé, mercredi 28 janvier, qu'« *il était prêt à appliquer le plan iranien de règlement de la « guerre des camps » si les positions évacuées par les Palestiniens à Magdouché (Liban sud) étaient remises à Amal et non à une tierce partie* ».

M. Berri a indiqué avoir eu un entretien téléphonique avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, qui lui avait fait part de la décision des Palestiniens de se retirer de Magdouché, l'ancien fief d'Amal, surplombant Saïda (chef-lieu du Liban sud), occupé par les organisations palestiniennes le 24 novembre dernier.

Les Palestiniens ont commencé à se retirer de Magdouché, mercredi soir, à la suite d'une décision en ce sens annoncée par le Fath de M. Yasser Arafat, qui a affirmé avoir obtenu des assurances de MM. Walid Joumblatt et Moustapha Saad, ce dernier chef de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), dont cent cinquante miliciens se sont déployés dans la journée à Magdouché. M. Berri avait refusé ce déploiement lorsqu'il avait été proposé une première fois en décembre dernier. Amal a d'ailleurs affirmé, dans un communiqué publié mercredi soir, qu'il était résolu à reprendre ses positions à Magdouché, et a refusé le déploiement de toute autre force dans ce village.

Le mouvement chiite souligne qu'« *après le retrait (des Palestiniens) de Magdouché et des villages de l'est de Saïda et leur retour dans leurs camps, commencera immédiatement l'application des autres clauses du plan iranien : levée du siège des camps, et négociations (pour une redéfinition des relations libano-palestiniennes)* ».

Cependant, « *Amal refuse catégoriquement qu'une force autre qu'elle se déploie à la place des éléments qui se retirent, et insiste pour retourner à ses positions d'avant le déploiement palestinien* », ajoute le communiqué.

Six Irlandais de la FINUL blessés

Selon le dernier bilan communiqué par un porte-parole de la FINUL, six soldats du contingent irlandais ont été blessés, dont deux sérieusement, par l'explosion d'une bombe dans la nuit de mardi à mercredi. Le porte-parole, M. Timor Goksel, a précisé que cinq bombes télécommandées avaient été placées par des inconnus à l'intérieur du quartier général du bataillon irlandais, à Tibnine, dans le secteur central du Liban sud. Quatre des engins contenant une dizaine de kilos d'explosifs ont été désamorcés à temps, alors que la cinquième bombe a explosé. Les deux blessés sérieusement atteints, ont été transportés à l'hôpital de la FINUL, à Nakoura, sur la côte méditerranéenne, près de la frontière israélienne.

Le porte-parole a souligné les « *excellents rapports existant entre le contingent de la FINUL et les résidents des villages libanais voisins* », et déclaré tout ignorer de l'identité des attaquants. La FINUL a ouvert une enquête. – *(AFP.)*

● **Toulouse : pas d'expulsion pour deux Jordaniens.** – Deux ressortissants jordaniens, MM. Mohammed Al Oglah et Ibrahim El Roussan, sous le coup d'une mesure d'expulsion après la découverte d'une cache d'armes à Aulnay-sous-Bois (*le Monde* du 6 janvier), pourront rester à Toulouse.

Le ministère de l'intérieur a fait savoir à leur défenseur, Me Marie-Christine Etelin, qu'il ne procédera pas à l'expulsion des deux hommes, ce qui constitue une abrogation implicite de la mesure qui les visait ; leurs permis de séjour viennent même de leur être restitués. – *(Corresp.)*

Sur le vif

Tapie vert

Faut que je vous fasse un aveu. J'en pince pour Tapie. Bernard, oui. Je l'aime en secret. J'ai découpé sa photo dans un journal et je l'ai accrochée au-dessus de mon lit. C'est le plus beau, c'est le plus jeune, c'est le plus riche. C'est l'homme de tous les courages, de tous les défis. Vous savez ce qu'il a fait dans *l'Equipe*, aujourd'hui, mon chevalier sans peur et sans reproche ? Il a eu le fabuleux culot, l'audace inouïe, de révéler à la France stupéfaite, horrifiée, qu'il se passait des trucs pas catholiques dans le monde du foot.

Chez lui, à l'OM, vous pouvez aller voir, c'est propre comme un sou, c'est clair, c'est net. Ses caisses sont transparentes, c'est tout du plexiglas. En revanche, côté concurrence, elles sont dégueulasses, les caisses, elles sont noires, quoi. Et il y a pas que les caisses, il y a les tables. Elles ont pas de dessus, elles ont que des dessous. Bizarre, non ? Il a raison. Sûr que c'est pas normal.

J'ai demandé à mes copains du service des sports, je leur ai dit :

– Mais où il va chercher tout ça, mon Zorro, hein ? Comment il le sait d'abord que c'est la maffia, le foot ?

– Ben, maintenant qu'il est dans le milieu, il doit avoir des indics. C'est sûrement un serveur du Fouquet's qui lui a téléphoné pour lui signaler que Bez, Amoros et je ne sais plus qui dînaient ensemble à la table 4. Et, bon, ça l'a choqué. D'ailleurs t'as vu, il dit que, chaque fois qu'il passe un coup de fil à un joueur, faut qu'il soit assis pour ne pas tomber sur le cul.

– Là, justement, j'ai pas bien compris. Qu'est-ce qu'il apprend de tellement renversant ?

– Ecoute, il préfère pas préciser, alors compte pas sur moi pour te mettre au parfum. Tu te rends pas compte, ces trucs pas catholiques, c'est de la dynamite.

– C'est quoi, je t'en supplie, dis-le moi. Je te jure que je le répéterai à personne. Allez, sois chic !

– Bon, ben, ferme la porte du bureau et viens que je te le chuchote à l'oreille. Les joueurs, quand ils jouent mal, on leur colle des cartons jaunes sur le terrain, et quand ils jouent bien, on leur file des enveloppes blanches sous le manteau. Des primes occultes, quoi !

– Ah, alors, je vois ! Ces révélations, il les a eues en faisant tourner des dessous de table.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 janvier

Vif repli : – 1,90

La Bourse de Paris a poursuivi son recul amorcé la veille. Le 29 janvier en séance du matin, l'indicateur perdait encore 1,9 %. On ne notait aucune valeur en hausse. Parmi les plus fortes baisses figuraient Midi (– 4 %), Moet (– 4 %), Lafarge (– 3 %), Thomson (– 3 %) et L'Air liquide (– 3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	530	536	520
Agence Havas	2050	2050	2028
Air Liquide (L')	712	710	690
Bancaire (Cie)	1111	1126	1105
Bongrain	2470	2470	2470
Bouygues	1275	1276	1269
B.S.N.	4680	4670	4565
Carrefour	3765	3715	3690
Chargeurs S.A.	1763	1757	1730
Club Méditerranée	676	678	684
Eaux (Gén.)	1436	1401	1400
Elf-Aquitaine	347	346 50	341
Essilor	3880	3850	3570
Lafarge-Coppée	1499	1475	1460
Michelin	3025	3000	2969
Midi (Cie)	1690	1660	1620
Moët-Hennessy	2280	2240	2200
Navig. Mixtes	1116	1105	1094
Oréal (L')	3950	3900	3895
Pernod-Ricard	1040	1038	1035
Peugeot S.A.	1281	1278	1260
Sanofi	830	810	810
Source Perrier	807	801	788
Télémécanique	3420	3410	3410
Thomson-C.S.F.	1590	1540	1540
Total-C.F.P.	453 50	446	445
T.R.T.	2330	2330	2330
Valéo	519	513	513

Télécommunications

Coup d'accélérateur dans le rapprochement Matra-CGCT

Matra a repris plus vite que prévu les activités de la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) dans la téléphonie privée. Sans tambour ni trompette, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère a pris dès le mois de décembre dernier la totalité du capital de la filiale commune – dénommée CGCT Communication – créée en juillet dans laquelle il ne détenait qu'une participation de 20 % (*le Monde* du 8 juillet 1986).

« *L'opération a été faite dans les conditions fixées initialement* », souligne-t-on chez Matra, qui assurait dès l'origine la direction des opérations. Après l'apport de la téléphonie privée de la CGCT et d'une partie de sa filiale LCT (Laboratoire central de télécommunications), Matra est devenu le deuxième groupe français en communication d'entreprise avec 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires estimé en 1986 (dont 600 millions dans la téléphonie, 400 millions dans la radiotéléphonie, 400 millions dans la communication et 350 millions dans les terminaux) et cinq mille salariés. Le groupe affirme qu'il sera bénéficiaire en 1986 dans cette branche.

La partie téléphonique publique de la CGCT doit, de son côté, être privatisée. Les candidats à son rachat sont les grands groupes étrangers de télécommunications ATT, Siemens, Ericsson, qui espèrent entrer sur le marché français et devenir le second fournisseur de centraux téléphoniques pour les P et T.

F. V.

TCHAD

Bombardements libyens sur Fada

N'Djamena (*AFP*). – L'aviation libyenne procède, depuis mercredi soir 28 janvier, à des bombardements « intensifs » de la localité de Fada (dans l'Ennedi, au nord-est du Tchad), a-t-on appris ce jeudi, à N'Djamena, de source autorisée. Ces bombardements se poursuivaient ce jeudi matin. La ville de Fada, aux mains des forces libyennes depuis 1983, a été reprise le 2 janvier dernier par les forces gouvernementales tchadiennes.

Dans « l'Evénement du jeudi »

M. Pasqua et les jeux

Publiant une enquête sur « *les tentacules de la mafia des jeux* », *l'Evénement du jeudi* du 29 janvier met violemment en cause le ministre de l'intérieur, qu'il accuse « *de se comporter comme s'il était le responsable du défunt SAC* ». « *Non seulement*, écrit Serge Maury, *il poursuit, dans le but de déstabiliser ses adversaires politiques de gauche ou du centre, des opérations personnelles en marge de la légalité, mais il utilise, en outre, à cette fin des contractuels, voire des mercenaires, dont certains appartiennent à la mafia des jeux, elle-même souvent liée au milieu du grand banditisme. Et ces personnages n'étant pas philanthropes, ils exigent, même s'ils sont politiquement proches du ministre, des compensations, en particulier la réouverture de certains cercles fermés et des avantages en faveur de certains casinos.* »

Affirmant qu'il existe « *un système Pasqua, véritable Etat dans l'Etat* », l'hebdomadaire assure que M. Jean-Dominique Fratoni, ancien patron du casino Ruhl, aujourd'hui rouvert, toujours en fuite et recherché par la justice, « *fut sans doute l'un des premiers à annoncer, bien avant le scrutin, que Pasqua prendrait le portefeuille de l'intérieur et aurait droit de regard sur tout ce qui a trait aux jeux* ».

● **LOTO SPORTIF : résultats décevants.** – Le prélèvement sur les enjeux du Loto sportif devrait rapporter 720 millions de francs en 1987 au Fonds national pour le développement du sport (FNDS), mais pour les sept premiers tirages de l'année, la moyenne des recettes a été de 10,90 millions de francs (contre 12,62 millions de francs en 1986). Pour atteindre les objectifs du budget, il faudrait que les quarante-cinq tirages de l'année rapportent chacun 16 millions de francs.

Au ministère de l'intérieur

Quatre abrogations d'arrêtés d'expulsion

Les arrêtés d'expulsion pris, en septembre 1986, à l'encontre de quatre personnes d'origine proche-orientale par le ministère de l'intérieur viennent d'être abrogées par le ministre lui-même : MM. Hossein Kobeissi, Robert Bachaalani, Saad Issam, ressortissants libanais, et Rashad Ibrahim, Palestinien de nationalité jordanienne, avaient été interpellés durant la vague d'attentats dans des lieux publics parisiens.

Anciens militants ou sympathisants du PC libanais et du FPLP, ils avaient toujours proclamé être étrangers au terrorisme, certains étant installés depuis de longues années en France. La justice n'avait retenu aucune charge contre eux et leur interpellation – avec menace d'expulsion – semble avoir eu pour but d'en « retourner » certains et de recruter des informateurs pour la police.

En attendant d'être expulsés, ils avaient d'abord été placés en rétention administrative puis assignés à résidence à leur domicile. La campagne menée en leur faveur aboutit donc à l'abrogation par le ministère de l'intérieur de sa propre décision. Cependant, leurs avocats soulignent que cette « *erreur policière* » leur a valu plusieurs jours de privation de liberté et, pour l'un d'eux, M. Bachaalani, journaliste, la perte de son emploi. « *C'est ubuesque*, commente son avocat Me Antoine Comte. *Ces personnes devaient être expulsées et présentées comme un soutien logistique aux terroristes et, quatre mois plus tard, on découvre que* « compte tenu des nouveaux renseignements recueillis », *l'arrêté est abrogé !* »

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1987 a été tiré à 487 889 exemplaires

Mort de l'écrivain sénégalais Lamine Diakhaté

L'écrivain Lamine Diakhaté, ancien ministre et représentant du Sénégal à l'UNESCO, est mort le dimanche 25 janvier à Paris. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Né le 18 septembre 1928 à Saint-Louis (Sénégal), Lamine Diakhaté, qui fit ses études à la faculté des lettres de Paris, devait mener une double carrière : politique et littéraire. Il a assuré successivement la direction de Radio-Sénégal et celle de l'information et de la radiodiffusion de la Fédération du Mali, avant de devenir directeur de cabinet du président Senghor, puis ministre de l'information, des télécommunications et du tourisme. Il démissionna de ce poste en 1964.

Lamine Diakhaté, qui obtient le Grand Prix de l'Afrique noire pour son roman, *Chalys d'Harlem* (Nouvelles Editions africaines), en 1979, a publié également des recueils de poèmes : *Primordiales du sixième jour* (Présence africaine), *Temps de mémoire* (même éditeur). Il a célébré la singularité de son pays, de son peuple et les voix anciennes de l'Afrique. Il écrivait :

Qu'on me pardonne
Si je n'ai pu me libérer de moi-même.
Mon essence est un parfum de sept fois [sept mille ans].

Bertrand Poirot-Delpech reçu à l'Académie française

L'Académie française reçoit, ce jeudi 29 janvier, sous la Coupole, notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech, élu le 10 avril 1986 au fauteuil de Jacques de Lacretelle. Il sera accueilli par M. Alain Decaux.

Fidèle à sa tradition, *le Monde* publiera le texte des deux discours dans son numéro de samedi, daté 1er-2 février.





